BIBLIOTHÈQUE
DE
M. Hyp.te RENARD.

Tom. N.o

THE GETTY CENTER LIBRARY

Why ask for the moon
when we have the stars?

AS

Académie d'Arras.

Ancienne facade de l'Hôtel-dieu d'Arras.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE D'ARRAS,

SOCIÉTÉ ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

Séance Publique du 23 Décembre 1831.

ARRAS,
CHEZ G. SOUQUET, IMPRIMEUR DU PROPAGATEUR,
RUE S^t.-JEAN-EN-LESTRÉE, N° 17.

TOPINO, LIBRAIRE.

JUIN 1832.

MÉMOIRES.

Séance Publique du 23 Décembre 1831.

DISCOURS D'OUVERTURE

Par M. Philis, *Président.*

Messieurs,

Réunis aujourd'hui pour publier les résultats du concours ouvert chaque année par l'Académie d'Arras, c'est avec un sentiment bien vif de satisfaction que je vois dans cette enceinte tant de personnes honorables, attirées par le seul intérêt qu'inspirent les nobles efforts de l'intelligence.

Quand on a rempli ses devoirs envers le pays et la famille; quand on a satisfait aux exigences de son état, quel plus noble emploi peut-on faire du tems que de se livrer à la culture des lettres?

Les anciens avaient proclamé, comme une vérité, que le loisir sans les lettres est comme la mort et la sépulture de l'homme vivant ! *

En effet, Messieurs, Dieu a doué l'homme d'un esprit si actif; il l'a pourvu d'une intelligence si supérieure à tout ce qui l'entoure, que, faire servir ces précieuses facultés au bien de ses semblables, c'est rendre hommage à sa toute-puissance; c'est accomplir les préceptes de sa loi.

Les nations s'éclairent et se civilisent en raison de l'action des capacités individuelles. Mais, si à des efforts isolés succèdent des efforts réunis, alors les lumières s'accroissent par progression; la civilisation s'avance d'un pas rapide, et répand sur les peuples de nouveaux bienfaits.

En vain, quelques esprits, contrariés dans leurs vues ou préoccupés de craintes chimériques, voudraient nier cette vérité : l'histoire l'atteste, partout où les lumières ont pénétré, le bien-être de la masse s'est accru.

Les associations littéraires des départemens n'ont pas toujours été traitées avec l'indulgence à laquelle elles ont droit. Des critiques ont été dirigées contre elles avec peu de bienveillance. Cependant, si quel-

---

* *Otium sine litteris mors est, et hominis vivi sepultura. Senec. Ep.* 22.

ques-unes de ces sociétés seulement se sont fait remarquer par des productions brillantes, toutes ne coopèrent-elles pas à répandre le goût de l'étude et des choses honnêtes et utiles? Les concours qu'elles ouvrent excitent l'émulation, portent à l'examen de questions graves, et donnent quelquefois naissance à de grandes réputations. C'est un concours de l'Académie de Dijon qui commença la célébrité de J. J. C'est-là que, rabaissant les lettres qu'il cultivait avec tant de succès, devant des juges qui faisaient profession de les aimer, on vit cet écrivain aussi illustre que singulier, accuser les muses de corrompre les mœurs, de pervertir la société! Mais la raison fit bientôt justice de ce paradoxe, dont il n'est resté que le style magique qui l'enveloppait.

Les lettres, dites-vous, ont corrompu les mœurs! Pourtant les plaisirs de l'esprit sont de tous les plaisirs, ceux qui procurent les jouissances les plus pures et les plus convenables au bonheur de l'homme. Ils sont à la portée de tous; un mot, une phrase, une pensée vraie et bien exprimée les produit. Ils n'apportent ou ne laissent dans le cœur ni mécontentement de soi ni d'autrui; ni chagrins, ni remords dans l'ame. Bien différent, de ces dissipations qui étourdissent, fatiguent et ne satisfont pas, les plaisirs intellectuels occupent agréablement l'imagination, la nourrissent d'un aliment salutaire, et font trouver

d'heureuses compensations à tout. Dans la médiocrité, ils font oublier les richesses; dans l'adversité et la maladie, ils calment les souffrances de l'ame et les douleurs du corps; quand une fois on les a goûtés, on estime un peu moins les autres plaisirs, et, à mesure qu'on se livre aux premiers, on perd facilement l'habitude des seconds.

Les lettres aiment la liberté. Sans liberté, la pensée se comprime, s'altère et dégénère en une formule servile, qui égare.

Mais, si les lettres aiment la liberté, elles abhorrent la licence. L'une les ennoblit et les vivifie; l'autre les dégrade et les tue.

En France, un roi dont le dévoûment à la patrie est un titre imprescriptible à notre amour, veille à la conservation des droits de tous. Une législation large et vraiment libérale, en s'attachant à réprimer les excès de la presse, a rendu en même tems, par des dispositions sagement combinées, l'oppression et l'arbitraire impossibles. Bénissons donc la providence qui nous a donné un tel roi et une telle patrie.

Jeunes gens qui brûlez de l'amour du savoir, accourez à nos concours. Engagez-vous avec confiance dans ces luttes, où la défaite même n'est ni sans gloire, ni sans douceur; et, si vous craignez de paraître céder aux excitations de l'amour-propre en y

venant cueillir des palmes, que votre conscience se rassure en vous rappelant que vous ne faites que remplir l'une des fins de l'homme, celle d'être utile à vos semblables, en faisant tourner à leur profit et l'esprit et l'intelligence que vous avez reçus de Dieu.

Rapport

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT LES ANNÉES 1830 ET 1831,

Par M. HARDAVILLE, *Secrétaire-Adjoint*.

MESSIEURS,

LES occupations multipliées que ses fonctions imposent à votre secrétaire perpétuel, M. Cornille, ne lui ont pas permis de se livrer à la rédaction du rapport général de vos travaux. Quels que soient ses regrets à cet égard, les goûts de l'homme de lettres ont dû s'effacer devant les devoirs du magistrat. Appelé à le suppléer, puissai-je répandre le même intérêt sur les matières dont j'ai à vous entretenir.

Avant d'en commencer la série, permettez-moi de vous féliciter de ce que la crise sociale qui depuis votre dernière séance publique a changé les destinées de la France, n'a pas ralenti la marche de vos

investigations scientifiques, ni diminué l'étendue de vos relations. Le déplacement occasioné dans quelques existences publiques, par le nouvel ordre de choses, vous a fait perdre, il est vrai, plusieurs collaborateurs estimables, à la séparation desquels vous avez accordé de justes regrets; mais vous les avez remplacés, Messieurs, par des choix non moins distingués, et plusieurs de ceux que vous avez appelés au fauteuil académique, vous ont déjà donné des fruits de leurs veilles studieuses, des gages de leurs talens. Le compte rendu de vos travaux qui comprend deux années, prouvera que la société a exploré avec succès plusieurs parties du vaste domaine des sciences, des lettres et des arts.

1re SECTION. — SCIENCES. — MATHÉMATIQUES.

M. Blouet, professeur de l'école royale de navigation au port de Dieppe, vous a fait hommage d'un *Mémoire sur l'utilité indispensable des sciences exactes en général, et des mathématiques en particulier dans l'éducation de la jeunesse.* L'auteur y expose avec une chaleur entraînante les avantages de l'étude des sciences exactes, mais M. Donop, au nom de la commission que vous avez chargée d'examiner cet ouvrage, vous a fait remarquer que l'auteur a négligé de préciser la méthode d'enseignement à suivre,

depuis les premiers élémens de la géométrie et du calcul numérique ; ni fait sentir la liaison intime de la pratique de la première de ces sciences, et de la théorie des opérations de la seconde. Il devait, en effet, faire voir que dans la géométrie les figures jouent le principal rôle, cette science exigeant des opérations appelées graphiques au moyen des figures dont elle démontre les propriétés, et dont elle explique le but et la nécessité.

Le mérite de cette production qui a particulièrement fixé votre attention, vous a décidé à admettre M. Blouet parmi vos membres correspondans.

MÉTÉOROLOGIE.

MM. Buissart et Demissy, dont vous regrettez l'utile coopération, ont continué pendant l'année 1830 la série de leurs observations thermométriques et barométriques. Cette suite d'observations faites avec le plus grand soin pendant plusieurs années, vous donne le moyen d'établir la statistique météorologique de cette contrée, et d'en fixer la température moyenne.

CHIMIE.

Vous devez à M. Clémendot, fabricant de sucre indigène à Beaumetz-lez-Loges, distingué par ses connaissances spéciales, un *Essai de chimie et obser-*

vations pratiques sur la fabrication du sucre de betteraves. La commission que vous avez chargée de vous rendre compte de cet ouvrage n'a pas encore fini son travail, mais tout nous fait espérer que nous aurons a annoncer l'année prochaine, que M. Clémendot aura enrichi la science de quelques nouveaux procédés de fabrication.

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. Duchateau, membre résidant, vous a lu des observations sur *l'efficacité de l'emploi de la Salicine dans les fièvres intermittentes.* Ces observations ont donné lieu à un rapport de M. Leviez. Il s'agit de remplacer un médicament exotique, le quinquina, que des circonstances politiques rendent quelquefois très cher et difficile à obtenir, par une substance indigène extrêmement commune, puisqu'on la retire du saule. C'est à M. Leroux, pharmacien à Vitry-le-Français, qu'est dû ce précieux rémède. L'on doit savoir gré à MM. Bernard et Duchateau de l'avoir employé comparativement au sulfate de quinine, et de vous avoir communiqué le résultat de leurs expériences.

M. Duchateau vous a aussi fait hommage, 1° d'un exemplaire lithographié d'un tableau synoptique des présentations et des positions du fœtus au détroit ab-

dominal, indiquant les différens systèmes sur ces présentations et positions.

2° D'un rapport sur deux monstruosités de fœtus humain offrant des phénomènes remarquables.

M. le docteur Nicod vous a adressé un recueil d'observations médicales confirmant la doctrine de Ducamp, sur les maladies des voies urinaires. Vous devez suspendre toute opinion sur cet ouvrage jusqu'à ce que votre commission ait donné son avis.

M. Dassonneville, membre résidant, vous a lu un mémoire très intéressant, intitulé *Essai sur la vie et les professions sédentaires*. Cet ouvrage qui renferme d'exellens aperçus de statistique hygiénique, est la thèse de l'auteur pour le doctorat.

BOTANIQUE.

Vous devez à M. Desmazière, membre correspondant, quatre brochures. La première intitulée : Observations sur le *mucus crustaceus* ; la deuxième, observations cryptogamiques ; la troisième, note sur la fructification du *phormium tenax*, ou lin de la nouvelle Zélande ; la quatrième, observations sur le *lycoperdon radiatus*. — Le même collègue a continué l'envoi des fascicules des plantes cryptogames du nord de la France.

M. Lestiboudois, membre correspondant, vous a fait hommage de sept brochures renfermant des vues nouvelles sur la physiologie végétale, et de curieuses observations sur la fructification, la structure et les organes floraux de divers genres de plantes.

Vous avez témoigné toute votre reconnaissance à ces deux botanistes distingués.

Enfin, M. Duchateau vous a remis le catalogue de plus de 200 cryptogames trouvés dans les environs d'Arras, par M. Thuiller, pharmacien.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

La mendicité, cette lèpre hideuse de la civilisation, et les moyens de la réprimer, ont été souvent l'objet de votre sollicitude. Déjà, en 1824, vous aviez ouvert un concours pour signaler les causes de ce fléau dans le département et les moyens d'y remédier; ce concours, entr'autres documens intéressans, produisit le mémoire de M. Thibaut que vous avez couronné, et le profond et lumineux rapport de M. Leducq. Sur l'invitation du premier magistrat de ce département, vous avez, en 1829, nommé une commission pour examiner la série de questions relatives à la colonisation des indigens, mesure adoptée avec succès en Belgique, et dont les événemens politiques ont seuls

empêché la réalisation en France, où tant de landes et de terres vagues livrées à la culture pourraient être fertilisées, tout en rendant à la société, à la vie morale, tant de familles que la misère a flétries en les marquant de son sceau. Au mois d'octobre 1829, et pour satisfaire à la lettre de M. le préfet qui prie la société d'examiner le mémoire de M. Thibaut, et le rapport de M. Leducq, et de lui faire connaître les moyens de coordonner et de mettre en pratique les vues que ces ouvrages renferment, vous avez renvoyé cette recherche à l'examen d'une commission; les documens qui sont le résultat de son travail ont été transmis à l'autorité supérieure, et nous avons le droit d'espérer que ces vues d'amélioration ne seront pas perdues.

M. Leviez vous a communiqué un projet d'association pour l'extinction de la mendicité. Il prouve la nécessité de centraliser les moyens de secours. Vous avez manifesté l'intention que ce projet éminemment philantrophique soit inséré dans la réponse à M. le préfet, dont nous venons d'avoir l'honneur de vous parler.

2me SECTION. — LETTRES. — HISTOIRE.

Les lettres sur l'histoire de France de Thierry, ont appelé l'attention publique sur la révolution com-

munale du 12e siècle ; en puisant aux sources originales si négligées jusqu'ici, l'historien a rendu à cet événement trop défiguré, toute l'importance qu'il mérite.

Stimulé par cet exemple, et désireux de faire connaître l'origine et les variations de l'histoire communale de cette ville, votre secrétaire-adjoint a exhumé de la poussière de l'oubli les faits qui s'y rattachent, il vous a fait hommage d'un mémoire ayant pour titre : « *Recherches historiques sur l'organisation communale* » *de la ville d'Arras dans le moyen âge.* »

Ce mémoire résume d'abord l'histoire civile d'Arras depuis Charles-le-Chauve ; et arrivé à la mémorable époque de l'affranchissement des communes, il analyse les chartes qui consacrent les franchises de notre antique cité ; il déduit les circonstances soit intérieures soit politiques qui les ont fait naître ; il conduit ainsi son récit jusqu'au moment où, rangée par la conquête sous le niveau du droit commun de la France en 1640, Arras vit réduire ses droits à des formes presque nominales.

Ces faits prouvent que nos ancêtres ne sont pas restés étrangers au mouvement communal du 12e siècle, qu'ils ont compris cette nécessité de l'époque, et qu'ils ont su maintenir leurs institutions au milieu des orages politiques et des dominations qui se

sont succédées dans ce pays, pendant plus de cinq cents ans.

MORALE.

Vous devez à M. Philis, votre président, une *dissertation sur l'influence du climat*, dans laquelle il combat les opinions émises par différens auteurs, notamment par Montesquieu, relativement à cette prétendue influence sur le moral et le physique des peuples. Il cite à l'appui de son opinion les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Portugais, etc., qui ont éprouvé de grands changemens dans leurs mœurs, quoique restant toujours sous le même climat. Dans cette dissertion, M. Philis réfute les observations hasardées contre les paysans provençaux par M. Millin, dans son ouvrage intitulé : *Voyage dans le midi de la France*; et lui oppose le témoignage d'auteurs dignes de foi qui ont séjourné dans le pays, notamment celui du célèbre Saussure. Vous avez accueilli cette production avec tout l'intérêt que compartent le sujet et le talent de l'auteur; et nous sommes autorisés à vous annoncer que M. Philis doit incessamment vous offrir la seconde partie de cet ouvrage qui achèvera de discréditer une opinion erronnée, longtems appuyée sur le grand nom de Montesquieu.

Votre secrétaire-adjoint vous a lu l'analyse d'un ouvrage qu'il se propose de publier, ayant pour titre :

« *Des Sectes politiques ou religieuses qui ont proclamé le système du nivellement.* » L'apparition au 19e siècle d'une secte qui remet en question la propriété, et qui tend à établir la classification sociale des individus en raison de leur capacité, est un des phénomèmes les plus curieux de notre époque si fertile en événemens. En examinant la doctrine des adeptes de *Saint-Simon*, j'ai remarqué que le système de cette société n'a pas même le mérite de la nouveauté, et que les rêveries qui en font la base ont été depuis une haute antiquité la chimère des esprits inquiets et turbulens, et de sectaires enthousiastes. Ce mémoire, après un préambule sur l'origine du droit de propriété, cause et fin du pacte social, recueille les notions historiques d'abord sur l'institution de Lycurgue, sur quelques sectes philosophiques de l'ancienne Grèce, sur les brouillons politiques qui, à l'occasion de la loi agraire, faillirent bouleverser la société à Rome; il suit toutes les sectes qui, depuis l'avènement du christianisme, ont proclamé la communauté des biens en usant d'une fausse interprétation des textes sacrés. Il conduit cette série de niveleurs jusqu'à l'époque de la première révolution française, à l'ombre des bouleversemens de laquelle de hardis novateurs n'ont pas manqué de reproduire ces absurdités anti-sociales, dont le bon sens public a fait justice. Il consacre enfin quelques pages à l'examen de la doctrine St.-Simo-

nienne, et signale tous les dangers d'un système qui tendrait à anéantir en France la famille et la société.

LITTÉRATURE.

Mme Elisabeth Celnart, de Clermont-Ferrand, vous a adressé un mémoire intitulé : *De l'Eclectisme en littérature.* Vous avez apprécié le mérite de cette production qui décèle des principes sains et des connaissances approfondies dans les matières littéraires, et vous vous êtes empressés d'admettre l'auteur parmi vos membres correspondans.

Vous avez reçu de Mme Clément-Hémery plusieurs livraisons de ses *Promenades dans l'arrondissement d'Avesnes*, ouvrage digne de l'estime dont il jouit dans nos contrées, parce qu'il réunit au mérite des recherches historiques, le goût des arts, la connaissance des hommes et des choses.

La même Dame vous a fait hommage d'une nouvelle manuscrite intitulée : *Aurélie.* Cette anecdote intéressante et dont le fonds est vrai, tend à prémunir le sexe contre l'abus d'une direction religieuse peu éclairée.

Vous avez déjà accordé à notre compatriote, madame Clément-Hémery, une palme académique dans un des derniers concours; les productions dont nous venons de parler lui ont donné de nouveaux droits à

votre reconnaissance, et vous lui avez conféré le titre de membre correspondant.

M. Frédéric Degeorge, membre résidant, vous a lu un de ses ouvrages, le *Portrait politique et littéraire de M. de Chateaubriand.* Cette notice distribue à-la-fois l'éloge et le blâme; l'éloge au littérateur, le blâme au publiciste. Aussi, l'auteur du *Génie du Christianisme et des Martyrs,* plus sensible au mérite littéraire justement apprécié, qu'aux titres, que des circonstances différentes lui ont donnés comme homme public, s'est-il empressé de rendre justice à l'impartialité du jugement porté par notre collègue. Cet ouvrage, du reste, étant déjà imprimé, n'appartient plus à la société, le public en est le juge.

POÉSIE.

Nous ne devons pas nous étonner que les graves questions qui intéressent l'ordre social tout entier, fassent négliger le culte des muses, parce que la vie publique qui résulte de nos débats parlementaires, et des discussions économiques et industrielles imprime aux esprits un caractère plus sérieux, qui semble peu favorable aux écrits où l'imagination seule joue un rôle brillant. Mais que l'on déduise de cette tendance vers les choses positives, la conséquence que la poésie soit un genre faux qui n'aurait d'autre mérite que

la difficulté vaincue; nous nous éléverons contre ce paradoxe, contre cette altération du goût, qui n'est heureusement partagée que par très peu d'hommes vraiment instruits. La poésie compte encore d'autres ennemis qui, novateurs hardis, cherchent à se frayer une route inconnue, en s'affranchissant de toutes règles; qui se livrent à tous les écarts, en affectant le dédain pour les supériorités qui ont placé la France à la tête du monde littéraire. Il ne nous appartient pas de trancher la question entre les classiques et les romantiques, nous nous bornerons à penser que ce qui n'est que bisarre, ne peut avoir le cachet de la durée; nous croyons même que ceux qui prétendent effacer Racine, ne pourront pas s'appliquer ce qu'Ovide disait de ses écrits avec la conscience de sa force : *Quod nec poterit ferrum nec edax abolere vetustas.*

Non, Messieurs, le genre barbaresque, le néologisme ne prévaudra pas contre l'ingénieuse combinaison de la pensée et du rhytme harmonieux, qui flatte l'oreille par la mesure, charme l'esprit par des fictions, émeut l'ame par des figures vives et des images variées. Telle est la poésie, la langue des Dieux, la poésie de celui qui à tout dit, Voltaire, a nommé la musique de l'ame.

M^me^ Elisabeth Celnart est auteur d'une composition très grâcieuse intitulée : *Hors aimer il n'est rien.*

Vous devez au talent de M. Auguste Mouffe, membre correspondant, une élégie ayant pour titre : *le Père nourricier.*

M^me^ Clément Hémery vous a aussi fait part des fruits de sa muse, et vous avez entendu avec intérêt la lecture de son élégie intitulée : *le Torrent.*

Vous avez encore reçu d'autres pièces de poésie. Je ne vous fatiguerai pas de leur nomenclature.

Il me reste le regret que les bornes de ce rapport ne me permettent pas d'extraire de ces poésies quelques citations : vous remarqueriez dans la plupart des morceaux que je viens d'énumérer, une harmonie soutenue et de chaleureuses inspirations.

3^me^ SECTION. — ARTS. — AGRICULTURE.

M. Devred, membre correspondant, cultivateur à Fline, vous a fourni des renseignemens, résultat de ses expériences, sur les *moyens de préserver les récoltes des pluies par le secours de toiles imperméables.* Vous n'avez pu qu'applaudir aux excellentes intentions de l'auteur, tout en présumant que cette méthode n'était pas susceptible d'être appliquée sur une grande échelle; vous aviez déjà porté le même jugement à l'occasion des paragrèles inventés par M. Lapostole, d'Amiens, et dont le but était de prévenir les ravages d'un météore destructeur.

Le même collégue vous a fait parvenir des détails sur un petit semoir à la main, dont il est l'inventeur. Cet instrument, confectionné en cette ville par les soins de MM. Hallette et Leviez, a été soumis au conseil d'agriculture du département, qui en a recommandé l'emploi comme très avantageux sous le double rapport de l'économie de la semence et de l'espacement des lignes.

M. Dubrunfaut, membre correspondant, a continué de vous adresser les diverses livraisons de son ouvrage *l'agriculteur manufacturier*. L'estime dont ce recueil jouit nous dispense d'en faire un nouvel éloge.

ARCHÉOLOGIE.

Je suis heureux de vous annoncer que cette importante partie de la science fournit à notre analyse une ample moisson.

M. Rigollot fils, membre de l'académie d'Amiens, et votre correspondant, avait publié, en 1827, un mémoire sur l'ancienne ville des Gaules, qui a porté le nom de *Samarobriva*. Par la coïncidence des textes des auteurs anciens, avec l'itinéraire d'Antonin, et la carte théodosienne plus connue sous le nom de table de Peutinger, il avait victorieusement établi que M. Mangon Delalande, s'était trompé en soutenant dans sa dissertation publiée en 1825, que *Samoribriva*

était St.-Quentin, capitale du Vermendois, et non pas Amiens. Notre collègue avait prouvé d'une manière irréfragable que cette dernière ville pouvait seule revendiquer cet ancien nom. Dans un second mémoire dont M. Rigollot vous a fait hommage, ce savant ajoute s'il est possible de nouvelles preuves à l'appui de l'opinion qu'il avait soutenue dans son premier ouvrage; ces preuves il les tire des légendes et des chroniques que nous a laissées le moyen âge. De cette lumineuse discussion, il résulte pour tout homme impartial la conviction que *Samoribriva* est Amiens, et que St.-Quentin qui n'est autre que le *vicus s. quintini*, n'a même aucun droit à prétendre au nom *d'Augusta viromanduorum*, qui appartient à Vermand, localité située à deux lieues sur une ancienne voie romaine.

Vous devez à M. Marmin, membre correspondant, une dissertation d'un haut intêret sur divers fragmens de lames de bronze avec bas reliefs, trouvées dans des fouilles faites près de Boulogne; et vous avez regardé comme très plausible l'opinion de l'auteur sur la date de ces antiquités.

Le docteur Leglay, membre correspondant, vous a fait hommage de deux brochures, la première intitulée : « *Conjectures nouvelles sur l'emplacement du* » *champ de bataille, où César défit l'armée des Ner-* » *viens.* » Il serait difficile de faire un usage plus ju-

dicieux du texte des commentaires de César et autres auteurs, et de tirer un meilleur parti des preuves matérielles que l'auteur a pu rassembler pour arriver à une solution satisfaisante.

Le second ouvrage de notre savant collégue, a pour titre : *Lettre sur les duels judiciaires.* L'auteur remonte à l'origine de cette espèce de droit ou de justice barbare introduit en Europe dès le principe de la féodalité. Il suit cette coutume dans toutes ses phases, et nous fait connaître des particularités curieuses, fruit de ses recherches, et de la connaissance approfondie de l'ancien droit public.

Les restes vénérables des monumens dont le moyen âge avait doté la France, ces ruines qui attestent à-la-fois les ravages du tems et le délire destructeur des passions humaines, disparaissent de notre sol avec une effrayante rapidité. Le gouvernement a senti le besoin d'arrêter le cours de la dévastation, et de conserver ces débris comme sujets d'études précieuses pour les arts.

C'est dans cette vue que le voyage scientifique de M. Vitet, inspecteur-général des monumens historiques de France a été entrepris.

Ce savant a exploré les départemens de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, du Nord, et du Pas-de-Calais; il a visité la plupart des monumens remarquables, les bibliothèques, les archives et les musées. Son rap-

port à M. le ministre de l'intérieur vous a paru offrir un grand intérêt. Empreint de l'amour éclairé des arts, cet ouvrage seul réhabiliterait l'architecture gothique, si déjà l'on n'était assez généralement revenu de l'injuste préjugé qui, dans le siècle dernier, s'était attaché à ce genre imposant et hardi. Vous avez déploré avec M. Vitet, la barbarie avec laquelle on achève de mutiler les plus magnifiques débris de cet ordre, les ruines de l'église de St.-Bertin, à St.-Omer; mais vous avez regretté que le savant voyageur ait parcouru trop rapidement le département, pour pouvoir signaler toutes les richesses qu'il possède en ce genre. M. Vitet se plaint avec raison de la profonde solitude que l'on remarque dans les bibliothèques publiques des départemens, et il gémit du déplorable abandon où sont réduits ces vastes dépôts scientifiques. On ne peut que recommander à l'intérêt des administrations locales les vues judicieuses qu'il indique pour rendre un public aux bibliothèques.

M. Eugène Dusével vous a fait hommage d'un *Mémoire sur les anciens monumens de l'arrondissement de Doullens*. L'académie d'Amiens avait proposé pour sujet de prix, des recherches sur les anciens monumens du département de la Somme : cette compagnie, dans sa séance du 28 août 1831, a décerné le prix à M. Dusével. Son ouvrage nous fait connaître tout ce qui reste de monumens celtiques, gaulois,

romains, et du moyen âge dans l'arrondissement de Doullens. Guidé par un esprit consciencieux, l'auteur n'a rien négligé pour éclairer son travail du flambeau des recherches historiques, ou à leur défaut par une sage et lumineuse discussion des traditions conservées dans le pays. Ce mémoire en un mot vous a paru digne des éloges que les journaux du département de la Somme lui ont décerné dans leurs colonnes.

A la place de l'élégante façade du Musée que l'administration vient de faire construire en cette ville, existait un monument d'architecture gothique mêlée, et d'assez mauvais goût, mais vénérable par son antiquité. Il dépendait de l'ancien hôtel-dieu fondé par le chapitre de la cathédrale, vers l'an 1224, en vertu de la décision du 3e concile d'Aix-la-Chapelle, tenu l'année précédente. Un dessin dû au talent de M. Gautier, et que cet habile professeur a bien voulu vous offrir, est maintenant tout ce qui rappelle ce monument. Vous avez décidé de le reproduire par la lithographie dans le prochain volume de vos mémoires.

DESSIN LINÉAIRE.

L'instruction primaire vous a toujours paru le meilleur moyen pour assurer la moralité et l'aisance des classes laborieuses, vos concours sont là pour

témoigner de vos constans efforts vers ce noble but. Parmi les moyens qui contribuent par des méthodes sûres et des applications précises à la perfection des arts mécaniques, le dessin linéaire tient le premier rang. M. Auguste Bourgois, animé du louable désir de communiquer aux jeunes ouvriers de cette ville une solide instruction, a dévoué généreusement son tems à servir cette belle cause : il a fondé depuis 18 mois un cours gratuit de dessin linéaire et d'architecture. Ses efforts ont été couronnés du succès, et déjà cette école compte environ 50 élèves. C'eût été peu pour la société royale d'applaudir au zèle de ce jeune et estimable professeur; fidèle à sa devise, la société, essentiellement encourageante, a nommé, le 19 août dernier, une commission pour examiner les travaux des élèves de ce cours. Sur son rapport, tout à l'avantage de la méthode, vous avez témoigné au professeur toute votre satisfaction de son zèle désintéressé et des résultats qu'il a obtenus.

Vous avez enfin décidé que des encouragemens seraient décernés aux meilleurs élèves de M. Bourgois, que leurs dessins seraient exposés dans la salle de votre séance publique, et que leurs noms seraient proclamés par M. le président. Cette exposition fera connaître mieux qu'une analyse toutes les divisions de l'enseignement. Voilà, messieurs, tout ce que vous avez pu faire avec vos propres moyens pour encoura-

ger cette institution. Nous espérons que cette mention éveillera en faveur du cours de M. Bourgois, toute la sollicitude de l'autorité municipale, qui s'empressera, nous aimons à le croire, de placer à la charge de la ville, un établissement qui la dotera d'ouvriers intelligens et habiles.

LITHOGRAPHIE.

La lithographie est l'auxiliaire de l'imprimerie; elle est maintenant parvenue à un point de perfection qui la rend précieuse pour les arts. En effet, elle reproduit le dessin, quel qu'il soit, avec plus d'avantage et de précision que la gravure, et à des prix bien moins élevés. La lithographie, à son aurore, excita tout votre intérêt, lorsqu'en 1821 vous fîtes l'acquisition d'une presse papirographique d'après le procédé de M. Senefelder. Vous avez dû applaudir à l'entreprise de MM. Chapron et Grandguillaume qui viennent de fonder une imprimerie-lithographique, établissement qui manquait à notre ville et au département. La société ne pouvait manquer d'en accueillir l'annonce avec faveur, et de recommander cette utile entreprise à l'intérêt de nos concitoyens.

Nous arrivons, Messieurs, au terme de ce rapport, en regrettant toutefois que les limites qui me sont imposées par l'ordre des lectures de cette séance so-

lennelle, ne me permettent pas de vous analyser différentes autres productions que vous avez appréciées, ni de vous entretenir des matières intéressantes que vous avez élaborées dans le calme studieux de vos séances ordinaires. Le rapport que vous allez entendre sur les concours de 1830 et 1831, complètera la série de vos travaux.

Rapport

SUR LES CONCOURS DE 1830 ET 1831,

Par M. Leducq, *Juge-de-Paix.*

Messieurs,

Chargé par vous de résumer, dans cette séance publique, les résultats des concours que vous avez ouverts pour les années 1830 et 1831, ma tâche sera malheureusement peu difficile à remplir.

Depuis deux ans toutes les pensées, toutes les sensations et les inspirations ont été absorbées par les intérêts de la politique et par les graves événemens qui ont préparé, accompagné et suivi notre dernière révolution sociale. A côté de ces grands intérêts qui embrassent le présent et l'avenir, toutes les autres questions, tous les sujets spéciaux, se sont évanouis

ou rapetissés, et n'ont plus paru que secondaires ou accessoires.

N'en doutons pas, Messieurs, telle est la cause qui s'est opposée au succès de votre concours de 1830.

Voici quels étaient les sujets de ce concours :

1° *Quelles sont les améliorations dont sont susceptibles les prisons du département du Pas-de-Calais?*

Un seul mémoire vous a été envoyé sur cette question; mais vous avez jugé qu'il n'avait pas atteint le but proposé, et vous n'avez décerné aucun prix à son auteur.

2° *Quelles seraient dans ce département les avantages et les inconvéniens de la substitution du bœuf au cheval pour le labourage?*

Vous n'avez également reçu qu'un seul mémoire sur cette question. Si l'on peut donner ce nom à une courte dissertation qui effleure, plutôt qu'elle ne traite le sujet.

L'opinion de l'auteur est qu'il y aurait de l'inconvénient à substituer le bœuf au cheval dans les grandes fermes; mais que l'usage des bœufs ou même des vaches serait d'un très grand avantage pour les petites cultures.

Malgré l'exiguité et l'insuffisance de ce travail, votre commission avait proposé d'accorder une mention honorable à l'auteur, à titre d'encouragement; mais

plus sévère ou plus juste, la majorité de la société s'est bornée à ordonner le dépôt de cette esquisse dans ses archives.

3° La troisième question mise au concours était ainsi conçue : « *De Paris, de son influence sur les » sciences, les arts et les mœurs de la France : du sys- » tème de centralisation, de ses effets sur la civilisa- » tion et la prospérité du royaume.* »

M^me^ Celnart, de Clermont-Ferrant, vous a envoyé sur cette importante question un mémoire rédigé avec talent, et auquel vous avez accordé une mention honorable.

La centralisation a sans doute de graves inconvéniens, mais elle a aussi ses avantages, et l'auteur ne l'a envisagé que sous le point de vue des inconvéniens et des abus. Son travail vous a donc paru incomplet, et c'est par ce motif que vous ne lui avez décerné qu'une simple mention honorable.

Au surplus, vous avez accordé un autre prix au talent de M^me^ Celnart, en la recevant au nombre de vos membres correspondans.

4° *Sous le régime des institutions modernes, quelle serait la meilleure manière d'écrire l'histoire?*

5° *Quelle a été l'influence des ouvrages de Charles de l'Ecluse, né à Arras, sur les diverses branches de l'histoire naturelle?*

Aucun mémoire ne vous est parvenu sur ces deux questions.

6° Le sujet de poésie avait été laissé pour la première fois au choix des concurrens, cet essai n'a pas été heureux : aucun des morceaux de poésie qui vous ont été envoyés n'a paru digne de la palme académique.

CONCOURS DE 1831.

Les sujets de prix que vous avez proposés pour cette année sont :

1° UTILITÉ PUBLIQUE.

Quels sont les inconvéniens et les avantages des banques de prêt, connues sous le nom de mont-de-piété? Quelles sont les améliorations dont elles sont susceptibles, principalement en ce qui concerne les frais de leur administration intérieure et le taux des intérêts qui y sont perçus?

2° MORALE PUBLIQUE,

Quels sont les moyens à prendre pour venir au secours des condamnés qui ont subi leur peine, sans les assujétir à une surveillance qui les signale à la réprobation publique et les dégrade à leurs propres yeux, sans toutefois les abandonner entièrement à eux-mêmes?

3° INSTRUCTION PUBLIQUE.

En attendant que le gouvernement ait opéré les changemens reconnus indispensables dans le système des études classiques, ne pourrait-on pas, par des modifications graduelles, d'une exécution et d'une application faciles, donner aux collèges actuels une meilleure direction, qui serait une espèce d'état transitoire?

4° POÉSIE.

La liberté ranimant les cendres de Guillaume Tell sur les Monts Helvétiens?

Vous avez nommé des commissions spéciales pour examiner les divers mémoires et morceaux de poésie envoyés au concours. Des rapports particuliers vous ont été faits au nom de ces commissions, par MM. Billet, sur le sujet relatif aux monts-de-piété; Lenglet, sur le sujet relatif aux forçats liberés; Sauvage, sur le concours de poésie, et Leducq, sur le sujet d'instruction publique. Ce sont ces rapports particuliers et vos décisions que je dois résumer en ce moment.

Le mémoire unique que vous avez reçu sur la question relative aux monts-de-piété, porte pour épigraphe ce passage d'une épitre au peuple de Saint-Thomas :

« Peuple ! D'autres flattent les grands, c'est pour » toi que j'écris. »

Ce mémoire n'est pas sans mérite, mais vous avez jugé que l'auteur n'avait pas atteint le but, et qu'il s'était trompé sur les moyens. Nous avons cru opportun de faire précéder le compte sommaire que nous devons en rendre, de quelques observations générales sur les monts-de-piété.

Ces établissemens sont-ils utiles ou préjudiciables à la classe indigente ?

Cette question se présente d'abord à l'esprit dès qu'il s'agit de monts-de-piété.

Elle peut paraître susceptible de controverse ; cependant, en évitant le sens absolu, la difficulté s'applanit.

Les monts-de-piété, considérés comme entreprises de spéculation, sont évidemment funestes aux malheureux forcés de recourir à un crédit ruineux. Dans ce cas les emprunteurs sont les contribuables, les tributaires de l'entreprise, dont les bénéfices se composent d'une espèce de dixme prélevée sur la substance du pauvre.

Les monts-de-piété, au contraire, considérés comme établissemens de bienfaisance, sont d'une utilité non contestée ; ils sont, dans beaucoup de circonstances, une ressource spéciale aussi précieuse que peuvent

l'être dans d'autres circonstances un hôpital pour le malade, ou du travail pour l'ouvrier valide

Il y a donc lieu de changer la question et d'examiner si les monts-de-piété, tels qu'ils sont organisés maintenant, doivent être considérés comme établissemens de bienfaisance ou comme établissemens de spéculation appuyés sur le monopole ; nous aurons principalement en vue celui d'Arras, parce que c'était surtout pour cet établissement que le sujet avait été mis au concours.

L'institution des monts-de-piété est très ancienne : celui d'Arras a été fondé au commencement du dix-septième siècle ; sans doute que ces établissemens ont été reconnu nécessaires ou utiles, puisque l'on a rétabli ceux qui avaient été supprimés, et que l'on en crée chaque jour de nouveaux.

Les monts-de-piété, comme beaucoup d'autres établissemens, appellent d'importantes améliorations pour avoir le caractère non équivoque d'institutions de bienfaisance.

Il en est cependant qui ont uniquement cette louable destination. Le rapporteur de votre commission (M. Billet), vous a parlé de celui de Montpellier où, depuis plus d'un siècle, le prêt est absolument gratuit.

Le capital de ce bel établissement se compose et

s'accroît successivement de dons et legs faits par des personnes aisées et charitables.

L'impulsion est donnée dans cette localité et les fonds ne manqueront jamais.

Nous pourrions citer aussi le mont-de-piété de Brignoles, dans le département du Var, régi par une administration gratuite et charitable, composée de cinq membres, qui remplissent alternativement les fonctions de directeur, de caissier, de garde-magasin et d'appréciateur, de sorte que les frais d'administration sont presque nuls.

Lorsqu'il y a vente, elle est faite par l'appréciateur, c'est-à-dire par l'un des administrateurs gratuits, et les frais de la vente n'excèdent pas un pour cent.

Ce mode économique d'administration n'est peut-être pas applicable au mont-de-piété de notre ville, aussi ne faisons nous pas un reproche à l'auteur du mémoire envoyé de ne l'avoir pas proposé.

Si, d'après ce que nous avons dit au commencement de cet article, on nous posait cette question : le mont-de-piété d'Arras est-il une entreprise de spéculation ou un établissement de bienfaisance? nous ne balancerions pas à répondre qu'il n'est ni l'un ni l'autre.

En effet, Messieurs, ce n'est pas encore un établissement de bienfaisance, puisque l'intérêt qu'on y prélève sur les emprunteurs est au moins égal, s'il

n'est supérieur à celui que préleveraient des prêteurs particuliers sur gages, si ce genre de spéculation était libre ; puisque cet intérêt est tel, qu'un particulier qui serait convaincu d'en prélever un semblable pour le prêt de son argent, même sans gages, pourrait être traduit en police correctionnelle du chef d'usure.

Ce n'est pas non plus un établissement de spéculation, puisqu'il n'a pas pour objet de faire des bénéfices, (du moins nous le croyons ainsi), et que l'intérêt perçu n'est calculé que sur les frais d'administration, plus l'intérêt légal à 5 pour cent des capitaux fournis à l'établissement.

Si donc l'intérêt exigé des emprunteurs est trop élevé, comme l'établit l'auteur du mémoire, et comme nous le pensons, c'est en diminuant les frais d'administration que l'on pourra en réduire le taux ; mais quelles sortes de réductions sont possibles à Arras dans ces frais ? Voilà ce que l'auteur du mémoire n'indique pas d'une manière satisfaisante.

Il propose de convertir une partie des emplois salariés en une espèce de surnumérariat pour passer à d'autres emplois. Vous avez pensé que l'expérience prouvait que ces sortes de fonctions devaient être fixes et que, par conséquent, ce moyen était impraticable.

Un autre moyen indiqué par l'auteur est la concurrence, c'est-à-dire l'abolition des monopoles et la

liberté d'ouvrir des maisons particulières de prêt sur gages.

Ce moyen vous a paru plus dangereux qu'utile : vous avez pensé qu'une spéculation de cette nature ne serait exploitée que par des personnes peu délicates, qui ne se feraient pas scrupule d'employer des moyens détournés pour cumuler ou augmenter les intérêts ; qu'enfin ce serait ouvrir la porte à une foule d'abus.

Cependant, c'est de l'emploi des moyens qu'il indique, que l'auteur tire la conséquence que le taux de l'intérêt perçu par le mont-de-piété pourraît-être réduit à 6 pour cent par an ou 1|2 pour cent par mois, c'est-à-dire aux 3|5 de ce qu'il est maintenant; mais les moyens d'économie et de concurrence étant rejetés, le résultat disparaît.

L'auteur croit que l'on pourrait facilement obtenir des capitaux à un intérêt inférieur au taux légal ; mais, en admettant qu'un appel aux capitalistes fût couronné de succès et produisît des capitaux à 4 pour cent, il n'en résulterait qu'une réduction d'un pour cent, et les emprunteurs devraient encore payer 9, ce qui est excessif.

Si le mont-de-piété était propriétaire du capital qu'il emploie, il serait facile alors de lui imprimer l'action d'un établissement de bienfaisance en supprimant

tout intérêt, et en ne faisant payer par les emprunteurs que les seuls frais d'administration, réduits au plus strict nécessaire, comme cela doit être pour toute espèce d'établissement compris dans le domaine des classes pauvres. Alors un intérêt de 4 pour cent serait probablement suffisant pour subvenir à tous ces frais d'administration et d'entretien des bâtimens.

Si le mont-de-piété était un établissement de spéculation, il faudrait, dans l'intérêt de la classe pauvre, lui opposer la plus grande concurrence possible; en vain, dirait-on, que ses bénéfices sont destinés au soulagement des indigens; ce serait leur prendre leur nécessaire d'une main pour leur en rendre la moitié de l'autre. Une telle spéculation serait subversive des principes de bienfaisance.

Mais, nous le répétons, les monts-de-piété qui ne prélèvent sur les emprunteurs que l'intérêt nécessaire pour couvrir leurs frais, ne sont pas des maisons de spéculation.

Il faut donc considérer celui d'Arras comme étant destiné à devenir le plus tôt possible un véritable établissement de bienfaisance, et dès-lors il serait absurde de laisser s'élever à côté, des maisons de spéculation. Alors, ce n'est plus un monopole que l'administration exerce, mais une direction salutaire

qu'elle conserve et doit conserver sur une branche importante des secours publics.

Le mémoire dont il s'agit ne vous a pas paru avoir résolu la question proposée, néanmoins vous avez accordé à l'auteur une mention honorable à titre d'encouragement, pour les louables intentions que décèle son travail, qui a d'ailleurs le mérite d'appeler l'attention des autorités sur de graves abus qui sont signalés dans ce mémoire.

Sur la question concernant les forçats libérés, vous n'avez également reçu qu'un seul mémoire.

De justes réclamations appelaient, dans notre code pénal, de nombreuses réformes : elles sont aujourd'hui reconnues nécessaires par notre gouvernement lui-même, qui, fidèle aux conditions de sa nature, révisera toutes les lois anthipatiques aux mœurs et aux besoins nouveaux d'une civilisation progressive.

Parmi les dispositions de nos lois pénales susceptibles de perfectionnement, vous avez remarqué la surveillance appliquée avec rigueur, qui devient alors pour le condamné un surcroît de châtiment, une seconde peine après la première.

Mais cette surveillance appliquée avec discernement n'est plus qu'une précaution contre les récidives, qu'une mesure préventive fondée sur cette

maxime peut-être trop absolue, mais généralement vraie :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords,
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Dans le sujet proposé au concours, vous avez eu en vue de rechercher les moyens d'adoucir la rigidité de cette précaution sans en diminuer l'efficacité.

On voit qu'il s'agit ici de régler, de la manière la plus favorable pour un grand nombre de condamnés, cette espèce d'état transitoire entre la servitude dans laquelle ils viennent d'expier leurs crimes, et cette liberté complette dont ils pourraient abuser encore aux dépens de l'ordre public, si elle était trop subite, s'ils n'étaient soumis à un tems d'épreuve avant de la reconquérir.

L'auteur du mémoire divise son travail en trois parties.

Dans la première, où le défaut de précision dans les idées, de netteté dans l'expression, d'unité dans les aperçus, se fait souvent remarquer, l'auteur se livre à une discussion préliminaire sur l'esprit des lois qui assujétissent à une surveillance les condamnés qui ont subi leur peine ; il y prodigue une sensibilité mal dirigée, qui consiste à oublier les victimes pour placer tout son intérêt sur les coupables : il ne voit plus dans les lois pénales des garanties pour les hommes pai-

sibles, mais seulement des souffrances gratuites infligées à des malheureux. Partant de ce faux point de vue, il multiplie de chaleureuses [illegible] mières et à la ces lois, sans examen, ni comp[illegible] avantages et de leurs inconvénien[illegible]ours une autre surveillance comme attentatoire à l[illegible]ages de comduelle, et il oublie que l'homme auque[illegible]ortie des s'est placé, par sa conduite, dans un cas d'e[illegible]çaise, il la combat comme injuste sans s'apercevoi[illegible]vant matière pénale c'est la nécessité qui fait la ju[illegible]. et que toute loi dégagée de rigueurs inutiles est ju[illegible] si elle est fondée sur un besoin réel de protecti[illegible]n- publique.

Dans la deuxième partie, l'auteur s'attache à démontrer que la surveillance produit un effet plus ou moins décourageant sur les condamnés.

Cet effet, dans ses variétés, démontre que le bien ou le mal consiste principalement dans la manière dont la surveillance est exercée. Avec un peu plus de réflexion, l'auteur aurait reconnu que les lois pénales ne contenaient à cet égard aucun vice radical, et que leur seul défaut était d'être incomplètes, de s'abandonner trop à l'arbitraire des fonctionnaires, et de ne pas leur tracer elle-même les règles nécessaires pour l'exercice de la surveillance. C'était seulement sur les moyens de combler cette lacune, de réparer cette omission que l'auteur devait diriger ses conseils, et il

a dépassé le but en proposant d'abroger une mesure légale et salutaire, qui a seulement besoin d'être per-

leurs, dans la question posée, il s'a-

L'honneur est co
On n'y peut plus

bandonner entièrement à eux-mêmes

bérés.

Dans le sujet p ment que dans la troisième partie vue de recher ntre en matière et traite son sujet mé- de cette pr ient.

On v ise en quatre classes les condamnés assujétis plus fa rveillance.

cett a première qui comprend les libérés qui ont con- lac servé des moyens de subsistance ne doit pas nous occuper sous le rapport des secours, mais seulement sous celui de la surveillance. On conçoit que beaucoup d'adoucissemens et de relâchemens sont possibles et convenables envers les libérés de cette classe. Les vœux que forme l'auteur en leur faveur sont louables, mais ils sont déjà en grande partie accomplis dans l'exercice de la surveillance.

Les deuxième et troisième classes, que l'auteur aurait dû réunir en une seule, et dans lesquelles il comprend les libérés valides, qui reviennent dans la société sans moyens d'existence, réclament, sans contredit, la sollicitude de l'administration relativement aux moyens de travail : la prévention, la défiance qui les accompagnent, les placent dans une position infiniment plus défavorable que celle des autres journa-

liers. Il leur sera donc plus difficile de trouver des moyens honnêtes de gagner leur subsistance, et, sous ce rapport, ils doivent fixer la sollicumières et à la locale, puisqu'ils sont rentrés dai munale. Ainsi l'administration devlours une autre pour leur procurer du travail de prages de com- qui peuvent en chercher et en trouver sortie des sans avoir à lutter contre les mêmes obstacçaise, mêmes répugnances que les libérés. vant

Mais les exigeances de l'auteur du mémoire, en faveur de ces deux classes, sont excessives et déraisonnables. Sous ce second point de vue il a encore dépassé le but.

Les libérés que l'auteur range dans la quatrième classe, sont ceux qui, à raison de leur âge ou de leurs infirmités, sont dans l'impossibilité de travailler et dénués de moyens d'existence.

L'auteur ne réclame pas moins pour eux qu'un asile, des alimens et des vêtemens, et il en fait ainsi une classe privilégiée d'oisifs, nourris, logés et vêtus aux dépens de la société.

La plus grande faveur que l'on puisse accorder aux libérés de cette dernière classe, n'est-ce pas de les admettre aux mêmes avantages que les indigens honnêtes qui, au lieu de se mettre en état d'hostilité avec la société, n'ont cessé de travailler pour elle ; n'est-ce

pas de les admettre aux mêmes distributions de secours, proportionnellement aux besoins, à la même

L'honneur est co[illegible]r les places dans les hospices ou
On n'y peut plu[illegible]ens de bienfaisance.

Dans le sujet p[illegible]t de l'immoralité et du danger à les vue de recher[illegible]orablement que les autres indigens des de cette pr[illegible]logues, car si l'on en faisait une classe pri-

On v[illegible] sous le rapport des secours, ce serait exciter plus f[illegible]mmages aux crimes par l'appat du résultat qui cet[illegible]iendrait une espèce de prix et de récompense.

C'est par ces motifs, messieurs, que, sur le rapport de M. Lenglet, substitut, organe de votre commission, vous avez cru ne devoir accorder aucun prix à l'auteur de ce mémoire.

Nous n'avons encore à vous entretenir que d'un seul mémoire sur la question d'instruction publique, mais nous pensons que cette exiguité provient du défaut de publicité de votre programme.

Au surplus, cet ouvrage a été plus heureux que ceux qui viennent de nous occuper, puisqu'il a obtenu la couronne académique.

En 1819, vous avez mis au concours pour l'année suivante, cette importante question :

Quelle influence l'instruction élémentaire du peuple peut-elle exercer sur la manière d'être et sur l'amélioration ou la stabilité des institutions politiques?

Dix mémoires ont été envoyés à ce concours, tous écrits dans les principes les plus favorables à l'instruction populaire, à la diffusion des lumières et à la civilisation.

En 1827, vous avez mis au concours une autre question de même nature, sur les avantages de commencer l'enseignement des sciences, à la sortie des écoles primaires, par l'étude de la langue française, du dessin, de la géographie et de l'histoire, renvoyant à l'âge de 12 ans au moins l'étude des langues mortes.

Cinq mémoires, dont un peut être considéré comme un traité complet sur la matière, ont enrichi ce brillant concours.

Ce n'est donc pas sans raison, d'après ces deux expériences, que nous attribuons au défaut de publicité de votre dernier programme, la pénurie de concurrens, sur la dernière question, qui n'est qu'une suite, ou plutôt le complément des deux précédentes.

L'auteur du mémoire reçu a effleuré l'instruction primaire comme une dépendance de son sujet, ou plutôt comme en étant le précédent nécessaire.

Si un grand nombre d'élèves se traîne d'année en année sur les bancs sans résultats, il faut l'attribuer selon l'auteur à trois causes.

1° A ce que les élèves ne sont pas suffisamment préparés aux études classiques.

2° A la sécheresse de ces études.

3° A ce que l'obligation d'obtenir des résultats n'existe pas : c'est-à-dire, à la facilité de monter d'une classe dans une autre, sans examen et sans avoir justifié que l'on a suffisamment profité des leçons de la classe que l'on quitte.

L'auteur voudrait que l'on ne pût être admis dans un collége, qu'après avoir justifié que l'on possède l'instruction suivante :

1° Connaissance de la grammaire française, et analyse grammaticale parfaite.

2° Orthographe très correcte et très raisonnée.

3° L'arithmétique jusqu'aux proportions inclusivement.

4° Des notions élémentaires de géométrie pratique.

5° Des notions générales d'histoire.

6° La géographie générale de toutes les parties du monde.

7° Des notions générales de cosmographie.

8° Enfin une écriture très courante et très lisible.

Les idées de l'auteur à cet égard sont parfaitement justes, seulement nous observerons qu'il semble confondre dans un seul degré d'instruction primaire, ces diverses parties d'enseignement, tandis qu'il est indispensable d'en former deux degrés sous les

dénominations d'instruction primaire et d'instruction secondaire.

Savoir bien lire, écrire, son catéchisme, et les quatre règles d'arithmétique, suffit à plus de la moitié des Français; que l'on ajoute, s'il est possible, à cette instruction élémentaire, qui doit être le partage de tous sans exception, des notions de grammaire et d'histoire française, c'est bien là tout le degré d'instruction qu'il soit possible d'obtenir dans la plupart de nos écoles de village. Le tems seul pourra en agrandir le cercle.

Le surplus serait enseigné à ceux qui en ont besoin, dans des établissemens particuliers d'instruction secondaire.

L'épigraphe choisi par l'auteur et tiré de son mémoire est ainsi conçue:

« Pour qu'un plan d'études soit bon, il doit satis-» faire aux besoins de la généralité; s'il ne convient » qu'à une classe d'individus, il est nécessairement » vicieux »

Fidèle à cette maxime, il y soumet son plan d'améliorations provisoires dont nous allons vous retracer l'esquisse.

Les classes inférieures de 8^{e} et 7^{e} seraient supprimées, et les études classiques commenceraient à la 6^{e}. L'instruction élémentaire pour arriver à cette classe,

c'est-à-dire pour être admis dans un collége, serait puissée chez des maîtres ou dans des établissemens particuliers.

Vous avez pensé, avec raison, qu'il en résulterait une économie de tems pour les élèves.

La classe du matin serait seule consacrée à l'étude du latin et du grec pendant 6 années, depuis la 6e jusques et compris la rhétorique. C'est donc 6 demi-années ou 3 années complètes seulement employées à l'étude des langues mortes. Il est généralement reconnu aujourd'hui que ce tems est suffisant.

L'auteur propose même de joindre à la classe du matin un cours de langue étrangère vivante; mais ce cours ne serait suivi que par un très-petit nombre d'élèves, il prendrait trop sur le tems destiné à l'étude du latin et du grec, et le surcroît de dépenses qu'il nécessiterait dans chaque collége, ne serait pas compensé par ses avantages.

D'ailleurs, la langue anglaise est la seule qui pourraît être enseignée dans ce département; or, une seule année suffit, à la sortie du collége, pour l'apprendre. Elle est au surplus peu susceptible d'être enseignée méthodiquement.

Les leçons du soir seraient toutes consacrées :

1° A la langue française, en commençant dans la 6e classe, par la syntaxe de chaque partie du discours,

la construction et l'emploi des mots, par des exercices de narration, et en arrivant graduellement, dans les classes suivantes, aux autres difficultés de notre langue et à l'étude de ses beautés.

Deux jours par semaine seraient consacrés pendant six années à cette étude.

2° Aux mathématiques, en commençant par l'arithmétique, depuis les proportions, c'est-à-dire, au point où les élèves seraient restés dans les écoles primaires ou secondaires; plus les deux premiers livres de la géométrie. L'auteur indique également pour les cinq classes suivantes, les parties qui y seraient enseignées.

Une seule classe par semaine serait consacrée à ces cours de mathématique.

3° A la géographie, dont l'auteur détermine également les divers degrés, et qui ne serait enseignée que dans les 6e, 5e, 4e et 3e classes, et un jour seulement par semaine.

4° A l'histoire, en commençant par l'histoire grecque et l'histoire romaine.

5° A l'histoire naturelle qui ne serait enseignée qu'en seconde et un jour par semaine.

6° A l'astronomie.

7° A la chimie.

Ces deux cours n'auraient lieu qu'en rhétorique.

8° Enfin, dans l'année de philosophie on ferait un cours de mathématiques spéciales.

La variété de ces études serait beaucoup plus agréable pour les élèves que la monotonie des cours actuels ; d'un autre côté, l'utilité de ces divers enseignemens est incontestable ; elle est en outre beaucoup plus générale que celle de l'étude des langues mortes, et ce plan paraît justifier l'épigraphe du mémoire.

Pour assurer le succès des études, stimuler le zèle des élèves, celui des professeurs, et l'intérêt des parens, l'auteur propose des examens à la fin de chaque année ; voici comment il s'exprime sur ce point :

« Les élèves passent d'une classe dans une autre » sans avoir, la plupart du tems, profité en rien de » l'instruction donnée dans celle d'où ils sortent ; ils » devraient tous être soumis à un examen à la fin de » l'année classique. D'après cet examen, on rejette- » rait tous les ignorans et l'on n'admettrait à la classe » suivante que ceux qui auraient les connaissances » nécessaires. On délivrerait à ces derniers un certi- » ficat, qui pourrait être regardé comme une récom- » pense, avec lequel ils pourraient se présenter dans » quelque collége que ce soit. On conçoit que, par ce » moyen bien simple, les élèves, les parens même et » les professeurs, sont intéressés à la réussite ; ces » derniers surtout auraient un intérêt majeur à ne

» pas concentrer leur attention sur les dix plus forts » qui peuvent obtenir des succès dans les cours.

» Il est encore un second moyen non moins effi- » cace que le premier. Le grade de bachelier est fa- » cultatif, si ce n'est pour quelques professions; je » voudrais qu'il fût obligatoire, et que tout élève, à » la fin de ses études, dût subir un examen à la suite » duquel on lui conférerait le diplôme, s'il y a lieu. » Le rejet serait nécessairement une honte qui exci- » terait beaucoup de jeunes gens au travail. Mais, » comme d'après le plan ci-dessus les élèves peuvent » suivre tel ou tel genre d'études, je voudrais que ce » grade fût susceptible de trois degrés. Pour le pre- » mier, que j'appellerais *Bacculauréat ès-lettres fran-* » *çaises*, l'examen porterait sur tous les objets d'en- » seignement, parcourus jusqu'en rhétorique inclusi- » vement, à l'exclusion des langues mortes.

» Pour le second qui serait le *Bacculauréat ès-* » *lettres anciennes*. Le fond de l'examen serait le latin » et le grec. Le troisième serait celui qui est connu » sous le nom de *Baccalauréat ès-sciences*.

» Les trois grades devraient être indépendans les » uns des autres, ce qui est une condition très im- » portante; mais l'on pourrait accorder un titre par- » ticulier à celui qui les réunirait tous : celui, par » exemple, de *bachelier général*.

» Afin de donner à ces divers titres plus d'impor-
» tance, et afin de mettre les élèves et les parens dans
» le cas d'y tenir, quelque fût la destination des
» jeunes gens, je voudrais que nul ne pût être admis
» à une fonction publique quelconque, sans avoir au
» moins l'un des trois. On conçoit alors l'intérêt que
» chacun aurait à posséder un titre qui deviendrait un
» passe-port indispensable pour parvenir aux emplois.
» Non seulement, par ce moyen, le gouvernement
» forcerait un plus grand nombre de jeunes gens à
» faire des études sérieuses ; mais il n'attirerait à lui
» que les capacités. »

Cette citation, Messieurs, suffit pour donner une idée du style du mémoire qui nous occupe; sans être élégant il est généralement correct et à la hauteur du sujet.

L'auteur se prononce contre le monopole universitaire et pour la liberté de l'enseignement avec de sages restrictions, et en maintenant les colléges comme moyens d'instruction offerts par le gouvernement, mais facultatifs, et en concurrence avec les établissemens particuliers.

Le plan de l'auteur vous ayant paru facile à appliquer, utile dans ses résultats probables, et remplir l'objet du concours, vous lui avez décerné le prix. Son nom sera proclamé à la fin de la séance.

Il nous reste, Messieurs, à vous entretenir des pièces de poésie envoyées au concours de cette année.

Le sujet que vous aviez proposé : *La liberté ranimant les cendres de Guillaume Tell sur les monts Helvétiens*, convenait aux circonstances dans lesquelles se trouvait l'Europe : le héros, le lieu de la scène, l'époque et l'événement, tout est grand, tout est éminemment poétique.

Ce n'est pas un héros que la flatterie enivre d'encens, que la muse de l'époque y célèbre; c'est le peuple le plus sage et le plus courageux que nous vente l'histoire moderne; la scène se passe dans le lieu le plus pittoresque de l'Europe; enfin ce sujet était d'autant plus digne des muses françaises, qu'ici la vérité historique est aussi merveilleuse que la fiction même.

Trois pièces de poésie ont été envoyées à ce concours.

L'auteur du poème, côté N° 2, a saisi la question proposée sous son vrai point de vue, en l'envisageant et la traitant comme un fragment épique.

Ce poème, rempli d'idées brillantes, de beautés poétiques, de verve et d'action, présente bien quelques vers faibles et prosaïques, des césures vicieuses, des enjambemens irréguliers; mais ce sont des taches

que le grand nombre de beautés permet à peine d'apercevoir ; aussi, sur l'avis unanine de votre commission, avez vous décerné le prix à l'auteur de ce poème, dont je n'ai dû extraire aucune citation, puisqu'il sera lu dans cette séance.

Les deux autres pièces envoyées au concours n'offrent guère que des lieux communs sur la liberté en général. Leurs couleurs poétiques ont paru froides et pâles à côté de la verve chaude et du coloris animé de celle couronnée. Félicitons toutefois les auteurs de leurs efforts : la liberté doit leur tenir compte de belles pensées et de beaux sentimens qu'on remarque assez fréquemment dans leurs productions qui ne sont pas sans mérite. Leurs talens employés à des sujets mieux appropriés à leur genre, peuvent leur procurer des succès.

La Liberté

RANIMANT LES CENDRES

DE GUILLAUME TELL,

SUR LES MONTS HELVÉTIENS.

(Fragment épique.)

Omnes libertati natura student.
(Plante.)
Peuple, la liberté, d'un bras religieux,
Garde l'immuable équilibre
De tous les droits humains, tous émanés des Cieux.
(André Chénier.)

Sur les monts belliqueux, remparts de l'Helvétie,
Lieux où tout cœur tressaille au nom de la patrie;
Dans ces âpres cantons, riches de pauvreté,
Où, comme un fruit du sol, mûrit la liberté;
Non loin d'Altorf, au sein d'une chapelle antique,
S'élève sans orgueil une tombe rustique. —
Près de fouler aux pieds cet humble monument,
Le voyageur s'arrête avec recueillement :

Un vague souvenir élève sa pensée :
Il devine un héros sous la pierre glacée,
Et semble respirer la haine des tyrans. —
— Des tyrans ! — Leur nom seul, sous ces arceaux croûlans,
De l'hôte du tombeau réveille l'ame altière,
Et sa cendre indignée en fait frémir la pierre !
Quel fut-il donc celui qui sommeille en ces lieux?
Un sage landamman, un bailli vertueux?
Un guerrier, le front ceint des palmes militaires?
Un grand, plein de respect pour les droits populaires?
Fût-ce un noble baron qui, cher à ses vassaux,
Devant l'autel des lois les tenait tous égaux?
Ou bien un saint docteur de Genève ou de Rome? —
— Loin ces titres pompeux ! ici repose un homme,
Un homme libre et fier..... Ci gît Guillaume Tell !

Des siècles ont passé sur ce nom immortel,
Et le tems qui détruit tout, excepté la gloire,
Ajoute incessamment du lustre à sa mémoire.
Son dévoûment vivra dans la postérité,
Tant que les cœurs battront au mot de liberté.
Jamais on n'oubliera que sa flèche intrépide
Abattit un tyran, comme un chevreuil timide,
Tranchant du même coup les ignobles liens,
Qui courbaient sous le joug ses chers concitoyens.

O Suisse, heureux pays, terre d'indépendance,
Où les mœurs du vieux tems tenaient lieu d'abondance,
Long-tems encore après ton affranchissement;
Tes voisins, abrutit dans l'avilissement,
Troupeaux à masque d'homme, en proie à l'ignorance,
Enduraient, sans se plaindre, une active souffrance,
Long-tems encor le serf, de misère excédé,
Mourait sur le sillon de ses sueurs fécondé;
Ou bien à son secours, s'il appelait la haine,
Sa pensée arrêtée aux deux bouts de sa chaîne,
Ne s'élevait pas même à l'instinct de ses droits;
Les caprices d'un maître étaient ses seules lois.
Victime résignée, étouffant tout murmure,
Il hâtait de ses vœux sa dernière torture;
Et quand la mort glaçait son cœur désespéré,
C'était son plus beau jour! — Il était délivré!!

Le monde esclave ouvrit les yeux à la lumière;
De ses droits, méconnus par l'avide arbitraire,
Il retrouva bientôt les titres oubliés;
Et montrant les haillons de ses fils spoliés,
Revendiquant leur part du commun héritage,
Il protesta tout haut contre un honteux partage.
A ce coup qui troublait leur fortuné repos,
Les tyrans alarmés liguèrent leurs drapeaux,
Menaçant de punir ces clameurs insolentes :

Ils ne s'attendaient pas à des luttes sanglantes,
A se voir arracher de leurs débiles mains,
Ces pouvoirs usurpés qu'ils proclamaient divins ;
Ils se perdraient : tout droit fondé sur l'injustice,
N'est que précaire; il faut tôt ou tard qu'il périsse.
Tel un dessin hardi, sur le sable tracé,
Par le souffle des vents soudain est effacé.

Les despotes, vautours acharnés sur leur proie.
Persisteraient en vain dans leur coupable voie.
Qu'ils tremblent ! on a vu plus d'un retour du sort :
Le plus faible aujourd'hui, demain est le plus fort :
Les peuples n'ont besoin que d'un jour de colère
Pour fouler à leurs pieds les trônes en poussière.
—Il est une puissance, espoir de l'univers,
Chère aux chœurs généreux, en horreur aux pervers ;
Puissance aux vœux ardents et féconds en miracles,
Qui se joue et grandit au milieu des obstacles ;
Redoutable à quiconque est empereur ou roi,
Il ne faut que son nom pour le glacer d'effroi ;
Elle broie en ses mains les plus solides trônes ;
Son souffle anéantit palais, sceptres, couronnes ;
Sa voix en un instant, enfante des héros ;
Elle veut que partout les hommes soient égaux,
Pour elle, tout esclave incessamment soupire,
Pour elle, un Polonais gaîment vole au martyre,

Mortels, vous adorez cette divinité ;
Sa patrie est le ciel, son nom, la liberté !

Que son vol était fier et plein de confiance,
Qu'il était beau son front radieux d'espérance,
Alors qu'elle apparut naguère dans Ury,
Se faisant précéder d'un formidable cri
Dont retentit au loin l'écho de la vallée !
La nuit régnait ; le ciel, sur sa sphère étoilée
De l'astre au front d'argent étalait la splandeur.
La déesse fendait les airs avec vigueur ;
Dans un orbe de feu ses aîles étendues
Majestueusement la portaient sur les nues.
Par son cri réveillés, les pâtres du hameau
Etonnés admiraient ce spectacle nouveau.

Bientôt elle descend, s'approche de la terre
Et dirige ses pas vers le lieu solitaire
Où repose un des siens, son fils bien-aimé, Tell
Dont le nom est un culte et la tombe un autel.
Les yeux purent alors la contempler sans peine.
On la voyait brandir un long fouet de chaîne,
Reste vengeur des fers qu'elle avait su briser,
Arme terrible aux mains de qui veut en user.
Des lys, des aigles noirs, despotiques emblêmes,
L'oriflamme en lambeaux et quelques diadêmes,

Lui formaient un trophée ; et son robuste sein
Saignait encor des coups d'un poignard assassin.

Cependant sur le seuil du temple funéraire,
Debout, l'œil enflammé, d'une voix de tonnerre,
L'immortelle évoqua les mânes du héros :
« Tu dors, ami, tu dors, et des tyrans nouveaux
» Des lois de ton pays préparent la ruine !
» Tes fils oublieraient-ils leur guerrière origine ?
» Pour eux le nom de Tell n'est-il plus qu'un vain son ?
» Pourraient-ils de leurs droits faire un lâche abandon ?
» De leurs droits que menace un honteux esclavage,
» De leurs droits reconquis par ton mâle courage ?
» Et moi, la liberté, moi qui guidai ton bras,
» Moi, de qui la justice accompagne les pas,
» Moi, par les nations à toute heure invoquée,
» Je verrais ma puissance en ces lieux attaquée,
» En ces lieux où ta main arbora mon drapeau,
» En ces lieux où long-tems mon règne fut si beau !
» Non, certes, ce n'est pas, lorsqu'en pleine victoire
» J'ai chassé de la France un despote sans gloire ;
» Ni quand, débarrassé du tyran hollandais,
» Le Belge le refoule au fond de ses marais ;
» Ni lorsque la Pologne, héroïque milice,
» Seule, avec dévoûment, s'élance dans la lice ;
» Et la faux à la main, défendant ses foyers,

» De son généreux sang arrose ses lauriers;
» Non, ce n'est pas après tant de travaux, de veilles;
» Après un tel concours d'étonnantes merveilles,
» Que libre ailleurs, ici je porterais des fers!
» Sur tous mes ennemis je tiens les yeux ouverts :
» Je les connais. Les uns, rénégats, sacrilèges,
» Exploitant, sans pudeur, d'injustes privilèges,
» Violent chaque jour la sainte égalité,
» Dont naguère ils flanquaient leur popularité;
» Les autres, exaltant leur gothique naissance,
» Croient que Dieu les fit naître exprès pour la puissance;
» Quand ils dominent tout, ils disent : « tout est bien; »
» Mais le peuple souffrant, qu'est-il à leurs yeux? rien,
» Voilà mes ennemis, ceux du bonheur du monde;
» Et qu'on y songe, entr'eux ils font un pacte immonde.

» Libre autrefois, la Suisse aujourd'hui ne l'est plus.
» Rampants adulateurs des princes absolus,
» Ses gouvernans titrés, devenus leurs complices,
» Leur rendent bassement service pour service,
» Et bravant tout soupçon d'insigne lâcheté,
» Cachent la trahison sous la neutralité,
» Dressée de longue main par l'aristocratie,
» Les perfides serpens de la diplomatie,
» Etouffent avec art, dans leurs mortels replis,
» Les peuples généreux, de mon ardeur remplis.

» Malheur, malheur à ceux, que leur voix de syrène
» Endormirait au sein d'une espérance vaine !
» Le piège les attend ! il est couvert de fleurs.....
» Qu'ils y tombent !.... des fers et l'horrible cri : meurs !
» Et c'est au nom de l'ordre, invoqué par des traîtres,
» Que vos gens du pouvoir s'érigent en durs maîtres ;
» Au nom de l'ordre aussi, qu'ils vous chargent d'impôts,
» Pour se gorger à l'aise, eux et leurs vils suppôts ;
» C'est pour l'ordre, qu'armée de sévères étreintes,
» Ils compriment la voix de vos plus justes plaintes,
» Ou qu'ils vous font sabrer, mitrailler à plaisir,
» Quand vos cris mécontens vont troubler leur loisir.
» L'ordre, c'est leur grand mot, leur argument suprême ;
» Et l'on sait que cet ordre est le désordre même !
» Profond abus des mots ! étrange aveuglement !
» Des plus augustes droits fatal renversement !
» Qu'enseigne le bon sens ? L'ordre, c'est la justice,
» La justice pour tous, sans faveur, ni caprice,
» N'ayant qu'une balance avec des poids égaux,
» Indifférente à l'or des fripons et des sots,
» Ne mesurant chacun qu'au poids du vrai mérite,
» Et de tous les emplois écartant l'hypocrite,
» C'est elle que j'annonce aux hommes éclairés ;
» C'est d'elle qu'ils tiendront des biens inespérés ;
» Moi, j'applanis sa route, heureuse messagère ;
» On le voit, ce n'est pas en habit de guerrière,

» Ni le sabre à la main, que j'apporte mes lois,
» Venant du genre humain reconquérir les droits,
» Je veux que la raison, éclairant mes conquêtes:
» Seule, m'ouvre un chemin, malgré les baïonnettes,
» Les Grecs et les Romains, mus par l'ambition,
» Allaient porter au loin l'esclavage en mon nom;
» Mais j'étais inconnue à ces ames altières :
» Je ne devais surgir qu'au flambeau des lumières.
» Le moment est venu : mon fils, réveille-toi :
» Du fond de ton cercueil parle, seconde-moi,
» Consomme, il en est tems, consomme ton ouvrage;
» De tes concitoyens attisant le courage,
» Qu'à ta voix tous les cœurs brûlent du feu sacré,
» Et rien n'entravera mon triomphe assuré.
» Dans ton grand souvenir je mets mon espérance.
» Adieu! d'autres pays réclament ma présence :
» Le Germain foule encor le sol des Scipions,
» Je vole y ranimer la cendre des catons,
» J'entends, j'entends les cris de la Grèce expirante
» Sous la main qui devait la rendre florissante.
» Le tems presse, je pars : sur ces monts indomtés
» Donne un nouvel essor à de mâles fiertés.
» Qu'on traite en ennemis ceux qui me sont contraires;
» Pour vaincre, il ne me faut que des peuples de frères. »
— De sa main la déesse alors frappant les airs,
Fit entendre un grand bruit de chaînes et de fers,

Et bientôt, s'enlevant sur ses puissantes aîles
Franchit du Saint-Bernard les neiges éternelles.

Cependant sur la tombe une blanche vapeur
S'élève et vient répandre une sainte stupeur;
Elle s'ouvre; au milieu d'une zône brillante
Apparaît le héros qui, de sa main vaillante,
De Gessler autrefois termina le destin.
Son sourcil abaissé réveille un cœur chagrin.
Il porte à son côté sa flèche inévitable,
Sa flêche qui punit un despote coupable;
Appuyé sur son arc, il soupire : ses yeux
Lancent autour de lui des regards soucieux :
Puis élevant sa voix majestueuse et sombre,
Il prononça ces mots digne de sa grande ombre :

« Liberté, liberté, j'obéis à ta voix!
» Mais quoi! m'appelles-tu pour voir ce que je vois;
» Pour voir le déshonneur de la vieille Helvétie!
» Pour la voir sous le joug de l'aristocratie!
» O honte, sans excuse! horrible indignité!
» Le sol que j'affranchis n'est donc plus respecté!
» L'étranger dont jadis je punis l'insolence,
» Qui nous tenait courbés sous le fer de sa lance,
» Aujourd'hui secondé par de faux citoyens,
» De ressaisir sa proie a de nouveaux moyens.

» L'or, les divisions, l'intrigue, la menace
» Ont rouvert le chemin à son ancienne audace.
» Il dispose à son gré de nos conseils vendus ;
» Les cris des plébéïens dans les airs sont perdus.
» Il est maître de tout en dominant nos maîtres,
» Nos maîtres! quel outrage à vos braves ancêtres!
» Enfans dégénérés, citoyens-avortons,
» D'un tronc antique et fier indignes rejetons!
» Ne vous souvient-il plus de nos beaux jours de gloire?
» Vos maîtres en ont-ils effacé la mémoire ?
» Esclaves de Mammone, ont-ils frappé d'oubli
» Le sang dont fut scellé le serment du Autli,
» Et Morat, champ d'orgueil et de patriotisme
» Où les os bourguignons prouvent notre héroïsme?
» Avez-vous abdiqué toute noble pudeur?
» Qu'est devenue aussi cette inquiète ardeur
» Qui, d'un sang indigné, colorait vos visages,
» Si l'ennemi touchait à l'un de nos villages.
» Eh quoi! vous êtes fières d'emplois déshonorans!
» Libres, vous vous changez en sbires des tyrans!
» Quand on est si jaloux de son indépendance,
» Va-t-on ainsi la vendre, et prêter assistance
» Aux bourreaux couronnés qui torturent les lois?
» Ah! je vous en conjure, entendez mieux vos droits,
» Vos intérêts! suivez une autre politique :
» Etouffez dans vos bras l'hydre aristocratique.

» Oui, sans délai, brisez les infâmes traités
» Qui vendent votre sang à des rois détestés.
» Laissez aux potentats leur solde mercenaire,
» Et sachez mériter un plus digne salaire.
» Voyez les nations levant de toutes parts,
» Au nom de liberté, leurs sacrés étendards.
» Que ne leur tendez-vous une main fraternelle?
» Ne devriez-vous pas être leur sentinelle?
» Vous le devez par droit de solidarité.
» Pouvez-vous renoncer au rang d'ancienneté,
» Vous, soutiens naturels de l'honneur helvétique;
» Vous, enfans allaités par une république?
» Amis, si vous prenez ce rôle généreux,
» Envain tous les tyrans se ligueront entr'eux.
» Leur tems ne sera plus : les couronnes brisées
» Serviront de jouet aux publiques risées;
» Et le monde affranchi pourra voir naître encor
» Les miracles heureux d'un nouvel âge d'or.
» Comptez-vous et comptez la phalange soldée,
» Si vous croyez encor la lutte hasardée.
» L'ennemi peut nombrer ses tours, ses bastions :
» Qu'il montre avec orgueil ses armes, ses canons,
» Instrumens de la mort que l'homme a pu construire;
» Mais ce que l'homme a fait, l'homme peut le détruire;
» Tandis que ces vieux monts que Dieu fit de sa main,
» Sont des remparts plus forts que tout pouvoir humain.

» Que tardez-vous? Chassez d'aussi lâches alarmes!
» Debout, Helvétiens! Helvétiens! aux armes!
» La justice a toujours un ami dans les cieux.
» Montrez à vos tyrans un front audacieux;
» Qu'ils tombent : voici l'heure où la juste sentence
» Qui doit les dépouiller d'une injuste puissance,
» Sortira des décrets de la divinité.
» Debout, Helvétiens! « Liberté! liberté! »

Liberté! liberté! répétèrent ensemble,
Les pâtres accourus : honte à celui qui tremble!
Le bras de l'éternel soutient l'homme de cœur;
Par lui, de Goliath un pâtre fut vainqueur.
Tell alors immobile, en signe de présage,
Levant un œil de feu vers le ciel, un nuage
Vint tout-à-coup voiler le flambeau de la nuit,
Et l'ombre disparut au milieu d'un grand bruit.
L'air siffla, les rochers sur leurs bases tremblèrent;
De vallon en vallon les échos s'éveillèrent;
Sur les monts, sur les lacs, long-tems fut répété
Le cri des nations : « Liberté! liberté! »

Examen

SUR LA QUESTION SUIVANTE,

PROPOSÉE

PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ARRAS,

QUELLES SONT LES MODIFICATIONS UTILES ET FACILES A INTRODUIRE DANS L'ENSEIGNEMENT ACTUEL DES COLLÉGES POUR LE METTRE PLUS EN RAPPORT AVEC L'ÉTAT DE LA CIVILISATION ET LES BESOINS DE L'ÉPOQUE ?

Pour qu'un plan d'études soit bon il doit satisfaire aux besoins de la généralité : s'il ne convient qu'à une seule classe d'individus, il est nécessairement vicieux.

Les parties d'un tout s'enchaînent et se prêtent un mutuel appui; la perfection de l'ensemble et celle des détails dépendent l'une de l'autre; pour atteindre ce but, il faut coordonner les parties de ce tout, il faut les *harmoniser*, si je puis m'exprimer ainsi; il faut que la bonté de l'une ne soit pas neutralisée par les vices des autres, autrement on n'aura jamais qu'un ensemble incohérent, qu'un amalgame monstrueux

de bon et de mauvais. Ce principe qui est vrai en tout, l'est surtout à l'égard de l'éducation. L'éducation est si vaste; elle embrasse tant de choses; il y a tant de points importants qui s'appuient les uns sur les autres, depuis la naissance de l'homme, jusqu'à son entrée dans le monde; tant de causes peuvent influer sur son moral, sur son intelligence, sur son physique, et par conséquent sur sa destinée, que l'étude de cet art est à mon avis une des plus étendues, des plus difficiles et des plus essentielles; une de celles qui devraient être placées le plus haut dans la société; elle est au contraire placée si bas, que personnes ne s'en occcupe. Dans cette vaste chaîne, la question des études de nos colléges n'étant qu'un anneau, je crois devoir faire accompagner cet examen de quelques considérations sur l'ensemble, soit des études, soit du système universitaire, soit de l'éducation en général; ces considérations me conduiront naturellement à la question, à l'ordre du jour, celle du monopole de l'université et de la liberté de l'enseignement, que j'examinerai en peu de mots.

Le gouvernement doit-il veiller sur l'instruction publique, ou doit-il s'abandonner entièrement à l'*industrie* particulière et au zèle des familles ? Cette question ne me paraît pas douteuse; car si l'on s'en rapportait uniquement aux soins des parens, leur défaut d'expérience dans l'enseignement, les expose-

rait trop souvent à être dupes du charlatanisme, et souvent aussi, leur indifférence ou leur faiblesse, compromettrait l'instruction de leurs enfans. Pour éviter ces deux graves inconvéniens, il faut une action forte, qui dirige l'instruction en général, qui donne en quelque sorte l'élan, qui soit le type ou le modèle, sans cependant porter atteinte à la liberté, que chaque père de famille doit avoir de faire élever ses enfants comme bon lui semble. Cette action ne peut venir que du gouvernement; mais jusqu'où doit s'étendre son influence? Cette question est précisément celle du monopole.

Il convient de diviser en deux degrés l'instruction qui précède celle des colléges.

L'instruction publique peut-être divisée en trois périodes; *l'instruction primaire*, c'est-à-dire celle des écoles élémentaires, *l'instruction classique* ou celle des colléges, et enfin *l'instruction spéciale*, c'est-à-dire celle que l'on reçoit dans les écoles spéciales. Cette haute instruction rentre naturellement dans les attributions du gouvernement; lui seul peut et doit la diriger. Le système organique de ces études est sans doute susceptible de beaucoup d'amélioration de détails; mais malgré cela je ne pense pas que nous ayons rien à envier sous ce rapport à l'étranger. Nos écoles de droit et de médecine, nos écoles militaires et de marine, toutes celles des services publics, et par

dessus tout, notre école polytechnique fait l'admiration et l'envie des autres nations. Nous devons ajouter à toutes ces *richesses savantes* tous les cours gratuits scientifiques et littéraires faits par nos premiers savans à la Sorbonne, au collége de France, au Jardin des Plantes, à l'Observatoire, et qui attirent les étudians de tous les âges et de tous les pays, sans avoir les inconvéniens de l'aglomération et de l'esprit de corps des universités allemandes. Je connais ces universités et je n'hésite pas à dire que, dans mon opinion, le système des hautes études en France est infiniment préférable, soit par leur étendue, soit par leur organisation, quoique, je le répète, il soit susceptible de nombreuses améliorations de détails; mais c'est un point sur lequel je n'insisterai pas, parce qu'il sort de mon sujet; je n'en ai dit deux mots que pour ramener ensuite plus aisément la question à son véritable objet. J'ajouterai seulement qu'ici le gouvernement se montre ce qu'il doit être, dispensateur de l'instruction et non spéculateur, que celle qu'il offre est une ressource précieuse que la jeunesse studieuse chercherait vainement ailleurs.

Si nous n'avons rien à envier aux étrangers à l'égard des hautes études, il n'en est pas de même pour les deux autres degrés, l'instruction primaire et l'instruction classique. Je ferai même observer que s'il y a peu de jeunes gens en état de profiter de ces hautes

études, que je puis appeler *études libres*, cela tient à ce que l'instruction classique ne les y prépare pas d'une manière convenable, et que les élèves sortent, la plupart du tems des colléges, sans avoir les connaissances même les plus usuelles. Ce point est fort important et je serai dans le cas d'y revenir.

L'instruction primaire est sans contredit celle qui influe le plus sur l'état moral d'un peuple, parce qu'elle s'adresse à tous les individus sans exception, depuis le plus pauvre jusqu'au plus riche; tous doivent passer par ce degré auquel les uns s'arrêtent et que les autres dépassent. Elle doit donc éveiller toute la sollicitude du gouvernement à l'égard de ceux qui ne peuvent l'acquérir; il doit la faire pénétrer dans les dernières classes de la société, en la donnant gratuitement aux pauvres, laissant à l'industrie particulière le soin de la donner à ceux qui peuvent la payer, tout en exigeant les garanties nécessaires de capacité, d'habileté et de moralité. Sans m'étendre sur l'organisation de ce premier degré qui sort également de mon sujet, je dirai seulement que l'instruction primaire est à l'instruction classique, ce que celle-ci est aux études spéciales; et qu'il y a une foule de jeunes gens qui ne peuvent profiter des études secondaires, parce que leur première instruction a été négligée, et qu'ils arrivent au collége sans posséder le plus souvent aucune des notions fondamen-

tales que l'on ne peut et que l'on ne doit pas y donner. Au nombre de ces études préparatoires, je place en première ligne celle de la langue maternelle. Tout le monde connaît l'ignorance de nos humanistes sur ce point, et les conséquences n'en sont pas seulement la privation d'une connaissance, mais un préjudice réel porté à toutes les autres branches d'instruction.

En effet, il n'est pas douteux que si les élèves connaissaient leur langue par principes, s'ils avaient une idée exacte de la grammaire, de la construction, du mécanisme du langage, ils étudieraient les langues anciennes avec infiniment plus de facilité. Ce n'est pas tout, s'ils étaient habitués à rédiger avec soin et correction, si leurs idées étaient assez développées pour saisir le défaut de précision d'une phrase, ils traduiraient avec plus de correction et en même tems plus de fruit; ils comprendraient mieux le sens des auteurs, et ne violeraient pas, comme ils le font à chaque instant, *sans s'en appercevoir*, les lois du plus simple bon sens. Ajoutez encore que l'habitude de rédiger avec précision et correction, influerait sur toutes les autres études, sur les mathématiques, sur l'histoire, sur toutes celles en un mot qui exigent des rédactions; que les professeurs corrigeraient avec bien plus de soins des devoirs qu'ils n'auraient à examiner que sous un seul point de vue, tandis qu'ils sont souvent dégoûtés par une incorrection vraiment

rebutante de style et de pensées, et souvent aussi par la difficulté de les déchiffrer.

Des notions élémentaires de géographie et d'histoire seraient également nécessaires pour profiter des études classiques, le fond des auteurs anciens reposant presque entièrement sur ces deux sciences, sans lesquelles les faits détachés que l'on y trouve ne présentent qu'un sens incomplet et décousu. On objectera peut-être que ces deux sciences font partie des études classiques ; mais pour toute réponse je demande qu'on s'assure du fruit qu'en retirent les élèves.

Enfin les mathématiques que l'on réserve entièrement pour les dernières années, devraient commencer de fort bonne heure, et être suivies graduellement d'année en année pendant tout le cours des études. Les élèves arriveraient ainsi bien plus aisément aux études spéciales, que s'ils sont obligés, comme cela a lieu, de voir, en une couple d'années, un cours complet de mathématiques, ce qui devient impossible à un grand nombre.

L'instruction primaire devrait donc être une introduction nécessaire aux études secondaires ou classiques ; l'étendue des connaissances qu'elle comporte devrait être déterminée avec précision, et les élèves ne devraient être admis aux cours secondaires qu'en justifiant de connaissances suffisantes ; connaissances

que l'on doit laisser libre de puiser partout où l'on veut.

Voici à peu près ce que l'on devrait exiger :

1° Connaissance de la grammaire française, et analyse grammaticale parfaite.

2° Orthographe très correcte et très raisonnée.

3° L'arithmétique jusqu'aux proportions inclusivement.

4° Des notions élémentaires de géométrie pratique.

5° Notions générales d'histoire, et histoire sainte en particulier.

6° Géographie générale de toutes les parties du monde.

7° Notions générales de cosmographie.

8° Ecriture *courante* très lisible.

Il serait nécessaire d'avoir pour ce degré, comme pour le baccalauréat un manuel indiquant exactement la quantité de matières exigées dans chaque partie.

J'arrive maintenant aux études secondaires ou classiques.

Pour qu'un plan d'études soit bon, il doit réunir deux conditions, la bonté de la méthode et l'utilité la plus générale possible. C'est sous ce dernier point de vue que nous allons spécialement considérer les études de nos colléges. Si un système d'études ne

convient qu'à une certaine classe d'individus, il est nécessairement vicieux; or, personne ne conteste aujourd'hui qu'une foule de jeunes gens ne trouvent point dans nos colléges les ressources qui leur sont nécessaires d'après leur vocation future. Quant aux améliorations à y introduire, on peut les envisager d'abord sous le point de vue le plus rationel; mais comme les usages consacrés par les siècles ne peuvent se changer en un jour, et qu'on ne peut pas heurter trop brusquement les préjugés, la société royale d'Arras a sagement demandé les améliorations faciles à introduire, évitant par là de tomber dans un défaut malheureusement trop commun, celui des théories séduisantes mais impraticables. Cependant comme il faut partir d'une base fixe, je prendrai pour point de départ celui qui me semble le plus rationel, pour arriver successivement au plan le plus facile.

Les études sont de deux natures : les unes sont d'une utilité générale, sont nécessaires à toutes les classes, quelque soit la carrière que l'on doit embrasser; telles sont : la langue maternelle considérée sous le rapport grammatical et littéraire, les mathémathiques élémentaires et leurs applications usuelles, la géographie, l'histoire, les élémens d'astronomie, de physique, de mécanique et de chimie. Les autres sont particulières à la destination des individus;

telles sont les mathématiques spéciales, les langues mortes, etc.; voilà la grande division qui devrait exister dans les études. Les premières années devraient être exclusivement consacrées aux études générales, et les dernières aux études spéciales; de telle sorte que les jeunes gens qui n'auraient besoin que des premières ne perdraient pas leur tems à étudier les autres. Au lieu de cela on suit un système tout opposé. D'abord, l'étude de la langue française peut-être regardée comme nulle; celle de la géographie et de l'histoire comme très négligées; celle des mathématiques et des sciences naturelles est réservée pour les dernières classes auxquelles beaucoup d'individus n'atteignent pas; tandis que celle des langues mortes, qui ne sert qu'à un petit nombre, est commune à tous. Ajoutez que l'on consacre dix ans à ces langues, au bout desquels on ne sait à-peu-près que cela, tandis qu'on pourrait les savoir tout aussi bien en deux ou trois ans, en les commençant plus tard, si l'on en retranchait surtout les exercices qui, comme les vers et les discours latins, sont d'une inutilité absolue. Les mathématiques qui demandent au contraire une longue habitude, un développement gradué dans les idées, des exercices pratiques longtems soutenus, doivent être digérés en deux ou trois ans, ce qui est impossible à un grand nombre d'étudians; aussi combien en voit-on qui, dans les épreu-

ves du baccalauréat, ne peuvent répondre aux plus simples questions d'arithmétique. Si, au lieu de cela, cette étude était commencée de bonne heure, les élèves en verraient chaque année une petite partie, avec laquelle ils auraient tout le tems de se familiariser par de nombreux exercices pratiques ; ils arriveraient ainsi à quinze ans, ayant vu sans efforts toutes leurs mathématiques élémentaires, et pourraient ensuite, s'il y a lieu, étudier avec infiniment plus de fruit et de facilité les mathématiques spéciales. Tel est le plan qui me paraît le plus propre à répondre aux besoins de la société.

Je le résume en peu de mots :

Les premières classes, c'est-à-dire la sixième, la septième et la huitième, et au-dessous, devraient être consacrées aux études primaires, faites en dehors des colléges et dont nous avons indiqué l'objet plus haut. Les élèves ne seraient admis au colléges qu'après un examen sévère sur ces premières études. Les classes de cinquième, quatrième, troisième et deuxième, seraient entièrement consacrées aux études générales ; savoir : 1° La langue et la littérature françaises jusqu'à la rhétorique inclusivement, qui ferait un des objets de la dernière année ; 2° les mathématiques élémentaires comprenant toute l'arithmétique et la géômétrie, et leurs applications usuelles dans les arts ; 3° la géographie ancienne et

la moderne ; 4° l'histoire complète, y compris, bien entendu, l'histoire de France ; 5° les élémens de physique, de chimie, de mécanique et d'astronomie ; 6° une ou deux langues vivantes pour ceux qni en auraient besoin ; cette étude ne rentrant pas précisément dans la classe de celles qui sont d'une nécessité absolue.

A cette époque, les élèves qui ne peuvent aller plus loin cessent leurs études ; mais ils savent quelque chose de positif et de réellement utile. Ceux qui doivent continuer se séparent pour étudier pendant les trois années suivantes, chacun ce qui a rapport à sa vocation ; les uns, les mathématiques spiciales et leurs applications aux sciences ; les autres, les langues mortes pour la médecine, le barreau et la carrière littéraire. Les uns et les autres suivraient en même tems des cours de haute littérature et de philosophie.

Voici seulement la réponse à la question :

Mais, comme nous l'avons dit, il ne suffit pas qu'un plan soit bon, il faut qu'il soit d'une facile exécution ; et, celui-ci, je l'avoue, présenterait, non pas des difficultés, car il me semble fort simple, mais trouverait sans doute de l'opposition dans les préjugés de ceux qui regardent encore le latin et le grec comme la base sur laquelle repose toute l'éducation,

et qui n'entrevoient pas la possibilité de faire cette étude en deux ou trois ans. Or, voici les modifications que l'on pourrait y apporter, et qui, joignant à l'avantage d'une exécution extrêmement facile, celui de satisfaire à-peu-près toutes les exigences et tous les besoins.

Je maintiens d'abord la première des positions, celle par laquelle les premières classes sont consacrées aux études primaires, et qui prescrit un examen sévère sur ces études avant d'être admis au collége. Je la regarde comme d'une extrême importance, et si l'on ne devait apporter qu'une seule modification au système actuel, je donnerais la préférence à celle-ci.

Les études classiques proprement dites, ne commenceraient, comme dans le premier projet, qu'à la cinquième ou si l'on veut à la sixième. Les élèves seraient pour ces études divisés en deux catégories; d'un côté ceux qui ont besoin des langues mortes, et de l'autre ceux auxquels elles sont inutiles; c'est cette distinction qui doit nous servir de base. A cet effet, je propose de diminuer un peu le tems donné aux langues mortes et de n'y consacrer qu'une classe par jour, celle du matin, par exemple, tems qui serait encore amplement suffisant, depuis la sixième jusqu'à la philosophie. La classe du soir serait employée à l'étude du français, des mathématiques,

de la géographie, etc., études dans lesquelles les élèves auraient déjà fait quelques pas dans les classes élémentaires.

Quant aux langues vivantes, elles exigent une étude suivie, et d'autant plus longue, qu'on est dans un pays étranger et qu'un des résultats les plus importans à atteindre consiste à écrire purement dans la langue, ce qui ne peut s'acquérir qu'avec un long exercice et un certain développement d'intelligence qui n'est pas donné dans un âge trop tendre. L'expérience m'a démontré qu'en les faisant marcher de front avec les langues mortes et toutes les autres études, il était difficile que les unes ou les autres n'en souffrissent pas, surtout par les moyens que l'on emploie pour les enseigner; mais si l'on considère que les élèves qui ne doivent pas apprendre les langues mortes sont ceux qui ont plus particulièrement besoin des langues vivantes, on ne verra pas d'inconvénient à mettre cette classe en même tems que celle du latin et du grec. Ainsi, dans les classes du soir, les élèves sont réunis pour les études générales, et dans celles du matin ils sont divisés; les uns aux langues anciennes et les autres aux langues modernes. Mais, comme il serait trop coûteux et même inutile de réunir dans un même collége la totalité des langues modernes dont on peut avoir besoin, on enseignerait à-peu-près dans tous celle qui est d'une utilité plus générale, l'anglais,

par exemple, et l'on y ajouterait, selon les localités, dans les uns l'allemand, dans d'autres l'italien, dans d'autres l'espagnol, etc. Paris, réunissant plusieurs colléges, chacun pourrait y avoir la spécialité sous ce rapport.

Nous avons dit plus haut que les connaissances primaires qui devraient être exigées étaient, 1° pour le français, les connaissances de la grammaire et de l'analyse grammaticale, ainsi qu'une orthographe très correcte et très raisonnée, ce serait un point dont on n'aurait pas à s'occuper au collége; 2° pour les mathématiques, l'arithmétique jusqu'aux proportions inclusivement, et des notions élémentaires de géométrie pratique, on reprendrait l'arithmétique depuis les proportions, et la géométrie depuis le commencement.

Quant aux autres sciences, on les reprendraient toutes depuis le commencement, mais on les étudierait d'une manière plus profonde, et l'on joindrait : à la géographie, des connaissances de statistique; à l'histoire, des considérations d'un ordre plus élevé; à la cosmographie, quelques applications de mathématiques.

Voici maintenant ce plan établi d'une manière régulière et pratique.

PLAN D'ÉTUDES.

CLASSE DE 6me.

LEÇONS DU MATIN.

ÉTUDES SPÉCIALES.

Commencement du latin et du grec pour les uns.

Commencement de l'anglais et de l'allemand pour les autres, ou d'autres langues, selon le collége. — Exercices de thèmes et de versions.

Ces leçons ont lieu tous les jours pour les langues anciennes, et tous les deux jours pour chacune des deux langues vivantes.

LEÇONS DU SOIR.

ÉTUDES GÉNÉRALES.

Langue française. — Syntaxe de chaque partie du discours. — Construction et emploi des mots. — Exercices de narration.
(Deux classes par semaine).

Mathématiques. — Arithmétique depuis les proportions. — Les deux premiers livres de la géométrie.
(Une classe par semaine.)

Géographie. — Revue rapide de la géographie générale du globe et de géographie particulière de chaque état. — Géographie ancienne.
(Une classe par semaine).

Histoire. — Histoire grecque et histoire romaine.
(Une classe par semaine.)

CLASSE DE 5me.

Suite de l'étude du latin et du grec. — Suite de l'anglais et de l'allemand. — Exercices de thèmes et de versions. — Compositions de lettres en anglais et en allemand.

Langue française. — Etudes des difficultés de la langue et des questions en litige. — Solution des questions grammaticales. — Exercices de composition.
(Deux classes par semaine.)

Mathématiques. — Le troisième et le quatrième livre de la géométrie.
(Une classe par semaine.)

Géographie. — Géographie particulière et très détaillée de la France.
(Une classe par semaine.)

Histoire. — Histoire spéciale de France.
(Une classe par semaine.)

CLASSE DE 4me.

Suite de l'étude du latin et du grec. — Suite de l'anglais et de l'allemand. — Etudes des poètes. — Traduction suivie d'un ouvrage français en anglais et en allemand.

Langue française. — Etude des synonymes. — Exercices de compositions. (Deux classes par semaine.)

Mathématiques. — Le cinquième livre de la géométrie. — Les logarithmes. (Une classe par semaine.)

Géographie. — Géographie ancienne et moderne comparées. (Une classe par semaine.)

Histoire. Histoire spéciale des principaux peuples modernes. (Une classe par semaine.)

CLASSE DE 3me.

Suite de l'étude du latin et du grec. — Suite de l'anglais et de l'allemand. — Suite de l'étude des poètes. — Exercices de narrations.

Langue française. — Etude des règles de la poésie. — Examens critiques d'ouvrages de littérature, sous le rapport de la correction du style. — Exercices de compositions. (Deux classes par semaine.)

Mathémathiques. — Le sixième livre de la géométrie. — Les quatre opérations algébriques. (Une classe par semaine.)

Géographie. — Géographie du moyen âge. (Une classe par semaine.)

Histoire. Histoire du moyen âge. (Une classe par semaine.)

CLASSE DE 2me.

Suite de l'étude du latin et du grec. — Suite de l'anglais et de l'allemand. — Explication des auteurs les plus difficiles dans ces deux langues.

Langue française. — Continuation de l'examen critique d'ouvrages de littérature en prose et en vers. — Exercices de compositions. (Une classe par semaine.)

Mathématiques. — Le septième et le huitième livres de la géométrie. — Equations du premier degré. (Deux classes par semaine.)

Physique et Mécanique élémentaires.
(Une classe par semaine.)

Histoire naturelle.
(Une classe par semaine.)

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

Suite de l'étude du latin et du grec. — Rhétorique latine. — Suite de l'anglais et de l'allemand. — Littérature. — Composition de discours.

Langue française. — Rhétorique française. — Cours complet de littérature. — Composition de discours français.
(Deux classes par semaine.)

Mathématiques. — Elémens de trigonométrie. — Equations du deuxième degré.
(Deux classes par semaine.)

Astronomie.
(Une classe par semaine.)

Chimie.
(Une classe par semaine.)

Nota. Ces deux derniers objets pourraient être enseignés seulement, l'un pendant le premier semestre, et l'autre pendant le deuxième.

1re ANNÉE DE PHILOSOPHIE.

Philosophie. | Mathématiques spéciales.

2me ANNÉE DE PHILOSOPHIE.

Cette seconde année devrait être une année complémentaire et purement facultative, dont les élèves pourraient profiter pour se fortifier sur leurs études littéraires et scientifiques.

Tel est le plan d'études que je propose, et qui me paraît devoir satisfaire aux besoins généraux. Il est sans doute susceptible de quelques modifications de détails; mais le fond et l'ensemble de l'organisation

me semblent ce qu'il y a de plus propre pour concilier toutes les exigences. Il est encore plusieurs autres points qui peuvent influer sur le succès des études et que je dois examiner.

Un grand nombre d'élèves se traîne d'année en année sur les bancs sans résultats; et cela tient d'abord à la sécheresse des études, dont la monotomie est rebutante; une plus grande variété dans les objets d'enseignement serait pour beaucoup un motif d'attrait et d'émulation, et, en second lieu, au vice des études primaires, comme nous l'avons démontré; mais cela tient encore à ce que l'obligation d'obtenir des résultats n'est pas assez rigoureuse, ou pour mieux dire cette obligation n'existe pas; car il ne faut pas se le dissimuler, les prix ne sont réellement un stimulant que pour les plus forts; la grande masse des élèves médiocres est plutôt découragée, aussi ceux qui n'en obtiennent pas en prennent aisément leur part, parce qu'il n'en résulte pour eux aucune conséquence fâcheuse. Il faudrait donc trouver le moyen de les mettre en quelque sorte tous dans la nécessité de réussir, et d'y intéresser leurs parens et leurs professeurs. Voici ce que je propose pour atteindre ce but.

Les élèves passant d'une classe dans une autre sans avoir, la plupart du tems, profité en rien de l'instruction donnée dans celle d'où ils sortent; ils devraient

tous être soumis à un examen à la fin de l'année classique. D'après cet examen, on rejetterait tous les ignorans et l'on n'admettrait à la classe suivante que ceux qui auraient les connaissances nécessaires. On délivrerait à ces derniers un certificat qui pourrait être regardé comme une récompense, avec lequel ils pourraient se présenter dans quelque collége que ce soit. A cet effet, il faudrait que la quantité de matières enseignée dans chaque classe fût parfaitement déterminée, et qu'on établit un manuel d'examen comme pour le baccalauréat. On conçoit que, par ce moyen bien simple, les élèves, les parens même, et les professeurs, sont intéressés à la réussite; ces *derniers surtout auraient un intérêt majeur à ne pas concentrer leur attention sur les dix plus forts qui peuvent obtenir des succès dans les concours*. J'appelle sur ce dernier point toute l'attention de l'autorité compétente.

Il est encore un second moyen non moins efficace que le premier. Le grade de bachelier est facultatif, si ce n'est pour quelques professeurs, je voudrais qu'il fût obligatoire, et que tout élève, à la fin de ses études, dût subir un examen à la suite duquel on lui conférerait le diplôme, s'il y a lieu. Le rejet serait nécessairement une honte qui exciterait beaucoup de jeunes gens au travail, et qui pourrait avoir des conséquences. Mais, comme d'après le plan ci-dessus,

les élèves peuvent suivre tel ou tel genre d'études, je voudrais que ce grade fût susceptible de trois degrés. Pour le premier, que j'appellerai *baccalauréat ès-lettres françaises*, l'examen porterait sur tous les objets d'enseignement vus jusqu'en rhétorique inclusivement, à l'exclusion des langues mortes et des langues vivantes; pour le second, qui serait le *baccalauréat ès-lettres anciennes*, le fond de l'examen serait le latin et le grec; le troisième, serait celui qui est connu sous le nom de *baccalauréat ès-sciences*. Ces trois grades devraient être *indépendant des uns des autres*, ce qui est une condition très importante; mais l'on pourrait accorder un titre particulier à celui qui les réunirait tous, celui, par exemple, de *bachelier-général*.

Afin de donner à ces divers titres plus d'importance, et afin de mettre les élèves et les parens dans le cas d'y tenir, quelque fût la destination des jeunes gens, je voudrais que nul ne pût être admis à une fonction publique quelconque sans avoir au moins l'un des trois. On conçoit alors quel intérêt chacun aurait à posséder un titre qui deviendrait un passe-port indispensable pour parvenir aux emplois; non seulement, par ce moyen, le gouvernement forcerait un plus grand nombre de jeunes gens à faire des études sérieuses; mais n'attirerait à lui que les capacités.

Voyons maintenant comment ce plan peut se concilier avec la liberté de l'enseignement, et examinons en même tems ce qui constitue cette liberté, ainsi que le monopole, quel rôle les colléges doivent jouer dans l'instruction publique, et s'ils doivent avoir quelques priviléges.

En Angleterre, il n'y a point de colléges intermédiaires entre l'instruction primaire et les universités; l'instruction classique s'y puise entièrement dans les établissemens particuliers; pour être admis aux universités il suffit de faire preuve des connaissances requises sans qu'on s'inquiète où on les a puisées; et comme les Anglais ne sont pas plus sots que nous, on pourrait en conclure que, puisqu'ils se passent de colléges, nous pourrions à la rigueur aussi nous en passer; cependant, telle n'est point ma proposition, je les regarde comme éminemment utiles; en ce sens qu'ils seront de la part du gouvernement non une spéculation, mais un moyen de répandre à peu de frais une instruction d'un ordre élevé qu'il serait difficile de se procurer ailleurs. Les colléges doivent être un bienfait pour la population, libre toutefois aux familles d'en profiter ou non; car un bienfait imposé cesse d'être un bienfait, il devient une vraie tyrannie, et c'est le cas où nous nous trouvons par la législation universitaire. Cette législation exige que les jeunes gens justifient du grade de bachelier pour certaines

études spéciales, en cela le gouvernement n'a point tort ; cette disposition forçer les élèves à un travail plus assidu ; mais cette instruction dont il faut faire preuve, où faut-il la puiser ? Dans les établissemens de l'université seulement ; voilà où est le véritable monopole; monopole plus absurde que celui du tabac ; car si le gouvernement dit aux priseurs et aux fumeurs, vous n'achéterez du tabac que dans mes fabriques, au moins est-on libre d'en prendre ou de n'en pas prendre, tandis qu'on ne peut se passer de latin et de grec, sans renoncer aux carrières les plus importantes.

Beaucoup de personnes n'ont pas sur ce monopole des idées bien nettes, on ne le comprend pas généralement assez bien, et on le voit le plus souvent où il n'est pas réellement ; c'est pourquoi je crois devoir entrer à ce sujet dans quelques explications sur sa nature et sur son origine.

Lorsque Napoléon voulut faire des Français une nation de soldats, il sentit qu'il n'y parviendrait qu'en y préparant les hommes dès la jeunesse; de là l'organisation toute militaire des colléges ; mais comme beaucoup de jeunes gens étaient élevés dans des établissemens particuliers que l'on ne pouvait astreindre au même régime et que l'on ne pouvait supprimer, on chercha à les rattacher aux colléges, en les obligeant à en suivre les cours dès l'âge de 10 ans, sans distinction de vocation future. Défense fut faite aux

établissemens particuliers de faire des classes dans leur intérieur, autres que les classes purement élémentaires ; et comme les langues mortes avaient fait de tous temps la base fondamentale, pour ne pas dire unique, des études classiques, ce fut cette branche que le gouvernement se réserva exclusivement, en imposant en même temps l'obligation de la posséder, puisque c'est le fond de l'épreuve du baccalauréat ès-lettres. Le baccalauréat ès-sciences repose, il est vrai, sur des connaissances purement scientifiques; mais comme on ne peut obtenir ce dernier grade sans posséder préalablement le premier, il en résulte qu'on se trouve dans la nécessité d'apprendre les langues mortes, quelque peu de dispositions qu'on ait pour ce genre d'études.

Le gouvernement se réservant l'enseignement des langues anciennes, l'a interdit à tout autre; il fut défendu aux instituteurs primaires d'en occuper leurs élèves, sous peine de perdre leur titre; il fut de plus défendu aux professeurs particuliers de réunir pour ce genre d'enseignement plus de deux élèves, *même des grandes personnes*, sous peine d'être poursuivis comme tenant un établisssement clandestin. La conséquence de ce privilège accordé aux colléges fût naturellement de n'être admis au grade de bachelier qu'autant qu'on eût fait des études dans un établissement du gouvernement.

Ainsi, d'un côté obligation de posséder certaines connaissances, d'un autre côté obligation d'aller puiser ces connaissances dans les colléges, et interdiction à tout autre de les enseigner publiquement, voilà le monopole universitaire. C'est donc une erreur de voir la liberté de l'enseignement dans la faculté indéfinie de créer des établissemens particuliers avec ou sans garanties préalables; cette faculté d'en créer de nouveaux existait avant 1822, et certainement le monopole n'en subsistait pas moins. Ce serait donc une déception si le gouvernement prétendait établir cette liberté, en accordant une faculté qui n'aurait aucun but, si les établissemens particuliers étaient toujours restreints dans un cercle étroit pour les études; ce serait encore une déception, si en leur accordant la faculté de tout enseigner, le gouvernement exigeait que pour obtenir les grades, on eut pris l'instruction chez lui. Que le gouvernement exige des preuves d'un certain degré d'instruction pour être admis aux études spéciales, c'est je crois nécessaire; je voudrais même, comme je l'ai dit, qu'il en exigeât pour être admis à tous les emplois; mais qu'il suffise de faire preuve de la capacité requise, et qu'on soit libre de puiser la science partout où l'on veut, par la méthode que l'on veut, dans des études individuelles, sous un maître particulier, ou dans un établissement, à l'étranger aussi bien qu'en France; que les colléges soient pour

arriver à ce but, une ressource offerte par le gouvernement à ceux qui veulent en profiter, et que les instituteurs particuliers, après avoir fourni les garanties que réclame la société, soient libres de diriger comme bon leur semble l'éducation de leurs élèves; qu'ils puissent à leur gré étendre ou restreindre l'instruction chez eux, voilà ce qui constitue la véritable liberté de l'enseignement. J'observerai que si, sous ce point de vue, les colléges me paraissent nécessaires, il n'en est point de même si on les considère comme établissement à pensionnats; sous ce rapport leur utilité peut être aisément contestée; ils présentent même des inconvéniens graves; c'est pourquoi je voudrais qu'à l'instar des gymnases d'Allemagne, * ils ne reçussent que des externes, à l'exception de quelques-uns exclusivement réservés aux bourses que le gouvernement accorde aux enfans qu'il se charge d'élever à ses frais. Je crois que le gouvernement y gagnerait, car ses colléges à pensionnat, lui sont plus à charge qu'à profit. Deux questions se présentent ici qui se rattachent intimement à la question de la liberté de l'enseignement; savoir : si l'autorité doit exiger des garanties de la part de ceux qui dirigent des établissemens particuliers; ensuite, si le nombre de ces établissemens doit être limité ou non. Ces deux questions

* Il y a plusieurs colléges royaux sur ce pied, notamment ceux de Bourbon et de Charlemagne, à Paris.

sont très importantes, et l'intérêt de la société est à mon avis gravement intéressé à leur solution ; mais j'avoue que je ne les résoudrais peut-être pas dans le sens d'une liberté absolue, parce que je ne vois pas que ce soit là dessus que repose essentiellement l'abolition du monopole. Je les ai développées dans un mémoire spécial, que je ne reproduirai pas ici pour ne pas m'écarter de mon sujet; je dirai seulement que la société a le droit d'exiger des garanties de ceux qui se chargent de former la jeunesse. On ne doit pas plus confier l'éducation au premier individu qui prétendrait posséder les qualités de l'instituteur, qu'on ne confierait sa santé au premier qui se dirait médecin sans avoir fait ses preuves. Il faut non seulement des garanties de capacité ; mais encore des garanties de moralité et d'aptitude à ces fonctions. Ce sont ces garanties que je concilie avec la liberté de l'enseignement sagement ordonnée, ainsi qu'avec celles que l'instituteur doit avoir contre les empiétemens et l'arbitraire du pouvoir.

Epître à un Ami

CONTRE

L'AUTEUR D'UNE DIATRIBE,

OU L'ON CENSURAIT AMÈREMENT

LES BALS ET LES CONCERTS

D'UNE PETITE VILLE,

Par M. SAUVAGE, *Membre résidant.*

Je vous remets, Damis, l'innocent opuscule,
Où certain esprit de travers,
Sans ménagement, sans scrupule,
Presque sans talent et sans vers,
Cherche à jeter sur nos concerts
Une couche de ridicule.
Dois-je prendre le même ton,
répondre injure pour injure ;
Ou prouver, dans un gros facton,
Qu'on ne doit pas soi-même oublier la mesure,

Quand on accuse le *prochain*
De pécher contre la cadence;
Que nul édit du souverain,
Ne nous interdit la licence,
D'employer nos loisirs en tout bien, tout honneur;
Que.... mais le parti du silence,
Contre un si terrible joûteur,
Est, pour l'homme sensé, je pense,
Et le plus sage et le meilleur.
Laissons rimer en paix notre jeune critique
S'il est connu de vous; s'il est de vos amis;
Et dans son humeur satyrique,
S'il veut bien suivre encor un salutaire avis,
Fuyez, devriez-vous lui dire,
Le dangéreux penchant à censurer autrui.
Tel que vous blessez aujourd'hui
Demain peut, contre vous, rétorquer la satyre.
Ce n'est qu'au talent bien connu
Qu'on peut pardonner de médire,
Et, pour ne pas être mordu,
Il faut être plus haut que ceux que l'on déchire;
Or, à ce point vous n'êtes pas rendu,
Soit dit sans vous fâcher. Vous avez du mérite,
Mais Pégase est capricieux;
Il bronche quelquefois. Une chûte maudite
Punit l'auteur présomptueux.

Consultez mieux vos goûts, vos forces, votre verve,
Exercez vos talens sur un plus digne objet;
Quand on choisit mal son sujet,
On s'expose à rimer en dépit de Minerve.
Au contraire, les vers coulent facilement,
Quand c'est elle qui les inspire;
Mais renoncez à la satyre.
Le méchant n'a point de plaisirs :
Par son mauvais côté saisissant chaque chose,
Il ne voit que l'épine et méprise la rose,
Plus dignement occupez vos loisirs.
L'amour a-t-il sitôt pour vous perdu ses armes;
L'amitié ses douceurs, la nature ses charmes?
Quels nobles sujets pour vos vers!
Evitez surtout le travers
D'une fausse délicatesse :
Il prouve moins l'esprit que la fatuité.
Pour paraître savant, on fait le dégoûté;
On trouve à tout quelque chose qui blesse.
Il faut dans la société
Apporter un peu d'indulgence;
Chacun en a besoin par un petit côté,
Et votre Muse a fait, de cette vérité,
Peut-être trop souvent la triste expérience.
Si donc nous avons le malheur,
Par des sons discordans de blesser votre oreille :

Hé bien ! si vous êtes danseur,
Vos pas mal mesurés nous rendront la pareille.
A quoi bon nous fâcher et nous mettre en courroux?
Rions de nos mésantures;
Et que nos joyeuses censures
Naissent et meurent entre nous.
Mais, que dis-je? Ceci n'est déjà plus pour vous.
D'avoir fui nos concerts votre muse se flatte,
Votre oreille trop délicate,
Et sans doute exercée aux sons harmonieux,
A la sublime mélodie
De Paris et de l'Italie,
N'entend dans nos rustiques lieux
Que les sons discordans de la cacophonie.
Voilà le malheur du génie;
S'il ne jouit comme les Dieux,
Il bâille avec orgueil, fièrement il s'ennuie.
Mais pour nous, gens grossiers, nous avons la manie
De trouver toujours de saison
La plus légère jouissance :
Le plus mince plaisir est pour nous d'importance,
Plus heureux que les beaux esprits,
A la simple musette, à la danse brétonne,
Nous trouvons encor quelque prix.
D'ailleurs, nous savons bien qu'on n'est pas à Paris,
Quand on est aux sables d'Olonne.

Petits pays, petits danseurs,
Petit chant, petite musique,
Et souvent petits connaisseurs;
Mais d'exceller en rien nul de nous ne se pique,
Et c'est envain que la critique
Nous décoche ses traits amers;
En nous amusant bien, nous lui faisons la nique.
Rélégués dans un coin de ce vaste univers,
Entre des monts de sable et des rochers sauvages,
Que nous avons d'esprit et que nous sommes sages,
D'égayer nos tristes hivers,
Par la danse, le chant, les jeux et les concerts;
Et combien de salons déserts
Voudraient jouir des mêmes avantages?
Pour vous, mon cher censeur, livrez-vous tout entier
Aux sublimes leçons de la mélancolie.
Tandis que nous tâchons de nous désennuyer,
Héraclite nouveau, pleurez notre folie :
Aimez les vieux châteaux, les spectres, la terreur,
Et partisan de la misantropie,
A frissonner mettez votre bonheur.
J'aime mieux, sous ma main brûlante,
Sentir de la beauté battre le jeune cœur,
Quand, de sa marche chancelante,
Dans une walse qui m'enchante,
Je deviens l'heureux protecteur.

Adieu, de nos plaisirs indiscret déserteur :
Craignez le sort du héron de la fable.
Peut-être que, dans vos vieux jours,
Par la privation devenu plus traitable,
Vous courrez dans les carrefours
Entendre le ballet des ours.

Ici finit ma longue kyrielle ;
Je craindrais d'abuser, Damis, de vos instans.
Six heures vont sonner ; ne perdons pas de tems,
Partons, le plaisir nous appelle.
L'heure s'enfuit et nous passons comme elle.
Plus le voyage est court, plus il faut l'embellir ;
Et quand, sur le chemin, naît une fleur nouvelle,
Empressons-nous de la cueillir.....

Les Femmes

POÈTES FRANÇAISES

DU 19e SIÈCLE,

Par M. F. Degeorge, *Membre résidant.*

La poésie est aussi ancienne que le monde; tout ce que nous savons de son origine atteste qu'elle a précédé la prose, car ce n'est que huit cents ans après Orphée et quatre siècles après Homère que la prose parut la première fois dans ces petites compositions, appelées du nom de fables, dont Esope fut, dit-on, l'inventeur.

Née avec l'homme, la poésie a toujours été cosmopolite. On la rencontre chez toutes les nations. En Judée, elle chante l'histoire du peuple roi; elle fait le récit de ses grandeurs; le touchant tableau de sa misère au temps de l'esclavage, de ses merveilles au temps de la délivrance, et célèbre la vie héroïque de ses ancêtres et de ses rois. En Grèce, elle conduit les

citoyens aux combats; elle exerce un pouvoir souverain sur les cœurs, et gouverne à son gré toutes les passions. On la retrouve en Orient, et chez les peuples sauvages de l'Amérique. Partout les premiers poétes ont été les chantres de l'héroïsme, les percepteurs de la morale, les historiens du présent, du passé; même les prophètes de l'avenir. Oh! ne peut on pas se figurer la poésie, comme on représente la terre dont elle est la plus ravissante des filles : une belle nymphe dont l'univers entier constitue l'empire, qui, pour chevelure, a des forêts; pour mamelles, des montagnes; pour yeux, l'astre du jour et de la nuit; pour voix, les vents et les eaux; pour manteau, les mers avec toutes leurs perles; les cieux avec tous leurs éclatans flambeaux.

La poésie et la musique marchèrent long-tems inséparables. C'était aux accords de la lyre, que Tyrtée, Alcée, Simonide, chantaient leurs odes en menant les Grecs aux combats. C'est à l'alliance de Méhul et de Rouget de Lille, que nos valeureux pères durent cet enthousiasme republicain, qui contribua si puissamment aux triomphes de nos armées, et enflamma jusqu'aux nations vaincues, à qui la Marseillaise, apportait en courant une part de notre liberté.

Au tems de l'enfance de la poésie toutes les différentes espèces se trouvèrent confondues dans la même création. Peu à peu l'ordre sortit du chaos; les

genres s'établirent, se classèrent. Le partage s'en fit : les femmes adoptèrent les poésies légères; les hommes retinrent les chants graves, revendiquèrent pour eux seuls, la trompette de l'Epopée.

Douées d'une imagination souple et facile; d'une extrême délicatesse dans la manière de sentir, les femmes étaient appelées par la nature, à peindre les sentimens tendres, les peines du cœur, les plaisirs ou les angoisses de l'amour, de cet amour chaste et timide, qui, voilé par la pudeur, effrayé par la religion, retenu par la morale, perd sous la plume de l'homme, une partie de sa virginité. Partout les femmes ont excellé dans ces sortes de peinture; une sainte, une vierge espagnole, Ste.-Thérèse, a laissé un sonnet, qui fera éternellement l'admiration de ces ames tendres et impressionnables qu'embrasent à-la-fois l'amour, la chasteté et la vertu.

Le talent poétique des femmes n'est pas restreint aux peintures de l'amour ; loin de notre pensée un tel blasphème, loin de nous cette basse envie qui, par orgueil pour un sexe, fait refuser à l'autre le génie. Qui conteste l'intelligence encyclopédique à la femme ressemble au courtisan qui ne croit pas à l'indépendance du citoyen, au vil esclave qui sourie d'un air moqueur, au mot de liberté.

L'imagination de la femme n'est pas plus circonscrite que celle de l'homme ; la différence d'éducation

a pu seul apporter quelque différence dans l'étendue de sa capacité. Ainsi que nous, les femmes peuvent chanter les charmes de la vertu, les beautés du pays, les douceurs de l'amitié, les bienfaits du travail, les prodiges du génie. M^me^ la princesse de Salm, s'inspirant des idées nouvelles, a montré combien son jugement était élevé et sa raison solide. M^me^ Bourdic-Viot, châtiant dans son apologue du *Pinson*, un petit-maître qui l'importunait, a prouvé que l'arme de la satyre n'était pas plus étrangère que le carquois de l'amour à ses délicates mains. Dans leurs querelles littéraires, nous avons vu les femmes, généraux habiles, attaquer précisément le côté faible de leur adversaire, le poursuivre, le presser, et ne lui faire grâce que lorsqu'il était tombé, soumis et supplaint à leurs pieds. La lecture de leurs ouvrages, nous a révélé comment elles pouvaient faire briller à-la-fois dans leurs vers, l'esprit et la grâce, le savoir et le génie. Si le poète, idole des anglais, a trouvé un traducteur en France, c'est dans une femme; écoutez cette scène, chef-d'œuvre de Shakspeare, que M^me^ Tastu, en la revêtant de notre langage, a encore embellie.

JULIETTE.

Quoi sitôt! quoi déjà! déjà tu veux partir?
De l'approche du jour rien n'a pu t'avertir
C'était le rossignol, et non pas l'alouette,

Dont le chant a frappé ton oreille inquiète ;
Crois-en, mon Roméo, ce grenadier en fleurs
Qui l'entend chaque nuit raconter ses douleurs ;
C'était le rossignol . . .

ROMÉO.

Vois-tu ma bien aimée,
S'étendre à l'horison cette ligne enflammée ?
. . . . . .
Il faut partir et vivre ; ou rester et mourir.

JULIETTE.

Non ce n'est pas le jour ! où donc veux-tu courir ?
Le jour est encor loin. C'est quelque météore
Qui pour guider ta fuite a devancé l'aurore.
Oh ! ne pars point !

ROMÉO.

Eh bien ! qu'on me surprenne ici,
Juliette le veut, et je le veux aussi.
Non, ce n'est pas le jour ! La lune au front d'albâtre
Répand sur nos coteaux cette lueur grisâtre.
Non, ce n'est pas le jour ; ce ramage joyeux
Qui dès long-tems résonne au plus haut point des cieux
Ce n'est pas l'alouette à la voix matinale,
L'erreur, si c'en est une, à moi seule est fatale.

Et qu'importe la mort? qu'en dis-tu mon amour?
Restons, restons encor : non, ce n'est pas le jour!

JULIETTE.

C'est le jour, c'est le jour! va-t-en, hâte ta fuite,
Tu ne saurais, hélas! t'éloigner assez vite,
Ces sons étourdissans, cette importune voix,
C'était bien l'alouette : oh! mieux vaudrait cent fois
Entendre du hibou le cri rauque et bizarre
Que ce héraut du jour dont le chant nous sépare.

Aucun genre de talens n'est hors de la portée des femmes; nous le proclamons hautement parce que c'est là le cri de notre conscience. Néamoins, s'il nous fallait choisir entre leurs diverses productions; s'il nous fallait ériger un culte d'admiration pour qu'elqu'une de leur œuvre particulière; ce serait lorsqu'une Desborde ou une Waldor nous parlent amour, que nous déifierions le féminin poète, que nous nous prosternerions à ses pieds.

La sensibilité, il faut le dire, est le domaine des femmes. La nature qui les fit belles, qui les fit pour aimer; qui mit presque toute leur raison dans leur cœur; la nature accorda presqu'à elles seules le don de peindre dans toute sa vérité, dans tout son abandon, dans tout son développement, les différens symptômes, les différens mouvemens, les différentes

phases de la passion qui constitue leur existence. Aussi, celui seulement qui pourra expliquer les charmes des regards, du sourire, de la démarche d'une amante adorée:

Grace in all her steps, Heav'n in her eye,
In every gesture dignity and love

celui-là seul pourra expliquer tout le charme des vers d'une femme vraiment inspirée par l'amour. Elle seule peut, sans blesser la pudeur, sans faire rougir l'innocence, rendre l'emportement de ces désirs voluptueux qui incendient tout un être. Ces désirs qu'elle représente, voilés par la honte, n'en deviennent que plus séduisans. Ces craintes, ces détours, ces réserves, ces tendres et naïves finesses, ce bonheur des amans, elle seule les sait exprimer. Ses aveux timides, incomplets, disent mieux ce qu'elle veut taire, ce qu'elle éprouve, qu'une confession entière. En n'avouant rien la femme dit tout, et l'amour est connu, et l'amour est compris, et l'ame de l'amante a révélé sans qu'elle y songeât, l'objet de toute sa tendresse.

Compagnes inséparables de la liberté, les muses qui l'appellent leur sœur, ne fleurissent et ne règnent que sous le patronnage de la puissante et immortelle Déesse. Aussi n'est-ce que depuis la grande révolution morale du christianisme, et surtout depuis la complète émancipation des femmes par la révolution fran-

çaise, que le sexe-aimant, admis dans l'intimité du sexe-fort, a pris un rang dans la littérature, et cessé d'être étranger aux affaires de la patrie.

Avec le christianisme, la force physique, le courage moral, la vigueur intellectuelle ne régnèrent plus exclusivement sur la terre : une vierge, une mère, une épouse, égales de l'homme aux yeux du dieu révélé par l'évangile, devinrent pour tous un objet de respect et d'adoration. Avec la révolution de 1789, les femmes n'eurent plus le sort de la fille sauvage, allaitant son premier né sous le chêne du désert, ou bien le destin de la jeune Athénienne, maîtresse de Périclès. Elevées pour partager les travaux et les plaisirs des hommes ; pour nourrir nos enfans dans l'amour de la patrie et de la liberté; on commença dès lors à comprendre qu'elles ne pouvaient être ni nos tyrans ni nos esclaves; nous opprimer ni être opprimées par nous; que pour les rendre heureuses et l'être, l'homme n'avait qu'un moyen : les laisser égales à lui. Aussi bientôt vit-on une ère plus glorieuse luire pour les femmes: dignes et secourables compagnes de notre vie, elles devinrent les institutrices de nos mœurs plus fières, et fondèrent avec nous sur des bases inébranlables, le culte de la vertu, du génie et de la liberté. C'est ainsi que la sublime Roland, la courageuse Sombreuil, l'héroïque Charlotte Corday, l'admirable Lavalette, l'intrépide Plater, ont donné des exemples

de courage, de patriotisme, de dévoûment, à un sexe qui retint trop long-tems les femmes dans un abrutissant vasselage. C'est ainsi que la tendre Babois, l'éloquente Staël, la poétique Tastu, vinrent démentir Rousseau, qui, exceptant la seule Sapho de son littéraire anathème, avait osé, dans son Héloïse, refuser aux femmes le feu sacré du génie.

Cette Sapho, la première, mais non pas comme Rousseau l'a prétendu, l'unique femme de génie que la terre ait conçue; cette Sapho, presque contemporaine d'Anacréon, et pourtant si différente de ce chantre du bonheur; cette Sapho, inspirée par l'amour, malheureuse par amour, victime de sa tendresse pour Phaon, a arraché du cœur d'une femme, de M^me^ Denne-Baron, déjà connue par la traduction de plusieurs églogues de Virgile, une ode superbe, où les regrets, les gémissemens, la colère, le désespoir d'une passion incurable sont rendus avec cette amertume que l'amour heureux, couronnés de roses, saturé de jouissances, et buvant comme Anacréon, un nectar délicieux, ne connut jamais; écoutons :

SAPHO.

Sur un roc escarpé Sapho dans son délire
Disait ainsi ses maux, aux accords de sa lyre :
« Cruel Phaon, tu méprises mes feux;
» Pour toi Sapho n'a plus de charmes;

» Perfide, mon amour t'est-il donc odieux?
» Ou bien prends-tu plaisir à voir couler mes larmes?
» Tout en proie aux feux de l'Amour,
» Ne connaissant que son ivresse,
» Pour toi j'abandonnai la cour
» Du Dieu qu'on adore au Permesse;
» Et semblable au lis éclatant
» Que flétrit le souffle brûlant
» De l'Aquilon, fils de l'Orage,
» Je languis à la fleur de l'âge.
» Où pouvais-tu trouver un cœur comme le mien?
» Tu fus mon seul amour et mon souverain bien!

» Viens près de moi sur cette rive;
» Pour te charmer ma voix plaintive
» Chantera les amours des Dieux;
» Ou bien, en parcourant la plaine,
» Je te dirai du fils d'Alcmène
» Tous les travaux audacieux.
» Accours, Phaon, je brûle, je t'adore;
» Ah! viens calmer le feu qui me dévore,
» Sois touché de ma douleur,
» Et que du moins ma constance
» Chasse à jamais de ton cœur
» La cruelle indifférence.
» Que je puisse exhaler ma vie entre tes bras!

» Si je vois de tes yeux s'échapper quelques larmes,
» Je trouverai dans la mort mille appas,
» Et l'horrible Atropos aura pour moi des charmes.

» Mais que dis-je! Grand Dieu! l'excès de mon tourment
» M'abaisse à supplier le plus indigne amant!
» Quoi! dans Mitylène
» J'aurais un vainqueur!
» Que plutôt la haine
» Habite en mon cœur;
» Que Phaon, sensible
» Aux feux de l'Amour,
» Me trouve inflexible,
» Et brûle à son tour!
» Trop indigne flamme,
» Qui sut me charmer,
» Fuis loin de mon ame
» Lasse enfin d'aimer.
» Douce indifférence,
» Viens, reprends tes droits,
» Comme en mon enfance,
» Tiens-moi sous tes lois.

» Insensée! insensée! ah! quelle est ma folie!
» J'oublie en ce moment que t'aimer est ma vie :
» Tous mes regrets sont vains, mes vœux sont superflus:

» Peut-être aux justes Dieux mon amour semble un crime!
» Ah! s'il n'est plus d'espoir, cruel fils de Vénus,
» Je dois finir mes jours, reçois donc ta victime! »

A peine elle acheva ces mots,
Que, dans son aveugle délire,
Elle s'élance avec sa lyre
Dans l'abîme grondant des flots.
Soudain on entendit une douce harmonie,
Le ciel sembla briller d'un jour plus radieux,
Tout célébrait Sapho, tout chantait son génie,
Et la mer et la terre, et l'enfer et les cieux.
Comme une de leurs sœurs, les filles de Mémoire
L'acceptent dans leur sein; d'un rayon de sa gloire
Apollon couronna son front majestueux :
Pour lui faire oublier un amour déplorable
Mercure lui fit boire à longs traits le Léthé,
Et le destin irrévocable
Lui donna l'immortalité.

Se laissant aller aux inspirations de leur ame et marchant sur les traces de M^me^ Deshoulières, M^mes^ de Beauharnais, de France, de Petigny et de Bourdic-Viot, veuve à sa seizième année, se rendirent célèbres au commencement de ce siècle.

M^mes^ Babois, Verdier et Vannos les surpassèrent, celle-ci par des élégies pleines de douceur et de charme; M^me^ Verdier, par la publication d'une idylle charmante sur la fontaine de Vaucluse; et la première des trois, que Ducis surnomma la *Sapho des Mères*, par deux volumes de poésies fugitives parmi lesquelles se trouvent ces six élégies sur la mort de sa fille, où, dit Chénier : « toutes les idées sont de tendres souvenirs et tous les vers sont des larmes. »

C'est dans celle de ces élégies intitulée : le *Désespoir*, que se révèle tout le cœur d'une mère. Elle est là au chevet du lit où s'éteint lentement sa fille. Elle pleure, et elle console; elle est tremblante et elle prie. Attentive aux dangers qui menacent son enfant, entendez-vous cette prière éloquente, et telle qu'en dicte seul le cœur d'une mère? Elle appelle Dieu à son secours; et quand Dieu a été sourd à ses supplications; quand le front pâle de sa fille est tombé froid sur son sein; égarée, éperdue, n'ayant plus de grâce à demander, n'ayant plus le Tout-Puissant à fléchir, elle accuse, elle apostrophe, elle menace le ciel, et dans son désespoir, elle laisse échapper ces vers, que toute femme aimante a senti vibrer dans sa poitrine, au premier moment où la mort est venue lui enlever son premier né.

. . . . . .

Malgré moi-même, hélas! de ma fille expirante
Je retrouve en tous lieux l'image déchirante;
Je sens encor ses maux, je la revois en pleurs,
Tour à tour résistant, succombant aux douleurs,
S'attacher à mon sein, et, d'une main débile,
Sur ce sein malheureux se chercher un asile!

. . . . . .

Ses yeux cherchent mes yeux, sa main cherche ma main
Elle m'appelle encore, et tombe sur mon sein....
Dieu puissant, Dieu cruel, tu combles ma misère!
C'en est fait, elle expire; et je ne suis plus mère!
Ma fille!... Non le sort n'a pas tranché tes jours;
Me séparer de toi n'est pas en ma puissance;
La preuve de ta vie est dans mon existence.
Oh! reste dans mes bras; pour combattre tes maux
J'inventerai des soins et des secours nouveaux;
Tout deviendra possible au transport qui m'inspire :
Ma fille, tu vivras, puisqu'enfin je respire.

A la différence de tant de gens qui pensent être poètes, sans avoir reçu *l'influence secrète*, M^me^ Babois est devenue poète sans y penser. On peut lire dans ses œuvres de quelle manière elle raconte, avec autant de modestie que de simplicité, comment elle fut avertie de son talent : la douleur,

Si pourtant la douleur doit s'exprimer si bien.

Mmes de Genlis, Perrier-Candeille, Azaïs et Joliveau, furent contemporaines de Mme Babois; mais aucune d'elles n'eut ni sa sensibilité exquise, ni son ame impressionnable, ni son cœur et d'amante, et d'épouse et de mère. Aucune d'elles n'a su deviner comme elle ce secret qui fait qu'on rencontre dans le monde tant d'amans et si peu d'amour; pas une n'a su définir aussi bien que Mme Babois, ce sentiment, et toutes les nuances qu'il prend selon le caractère et les individus, et trouver cette expression si heureuse et si vraie, que, «l'histoire des ames tendres est un roman pour toutes les autres.»

Mme de Genlis, célèbre par quelques bons romans, et plus célèbre encore par son ardeur républicaine au commencement de la révolution, et par sa haine contre les philosophes à la fin de sa carrière, est au-dessous du médiocre comme poète. Mme Perrier-Candeille n'a fait que quelques chansons, et Mme Azaïs est plus redevable de sa réputation littéraire aux vingt volumes qu'elle publia de compagnie avec son *compensatif* mari, sous le titre du *Nouvel ami des enfans*, qu'à ses vers, trop rarement inspirés par la muse de la poésie. Il n'est parmi ces quatre dames, que Mme Joliveau qui ait su, marchant sur les traces de Florian, attacher son nom à quelques fables qui ne périront pas, et dont la plus courte de toutes est une le-

çon à nos flatteurs des hauts dignitaires de province ; la voici :

L'ENFANT SUR L'ÉPAULE.

Un bon papa faisait sauter son fils ;
Il le prend sur l'épaule, et l'enfant se redresse :
« Que tous les hommes sont petits ! »
Se disait-il avec ivresse.
Chacun autour de lui s'écriait : « Qu'il est grand ! »

On traite l'homme en place ainsi que cet enfant.

Le véritable successeur de Mme Babois, et peut-être, plus qu'elle encore amante et poéte, c'est Mme Waldor. On peut dire d'elle, comme de la tendre mère dont nous avons raconté la douleur, dont nous avons peint les angoisses, on peut dire de Mme Waldor, que son talent est tout entier dans son cœur. Ecoutez, c'est lui, c'est le cœur du poète qui demande au ciel une amante pour un pauvre pêcheur.

LE PÊCHEUR.

. . . . . .

» J'ai vu fuir ma vingtième année,
» Et nul cœur n'a compris ce qu'a mon cœur d'amour,
» Et nulle vierge encore au soir de la journée
» Ne m'a donné la fleur fanée
» Qui toucha son sein tout un jour.

» Ma barque abandonne la rive
» Sans qu'une douce voix dise le mot Adieu,
» Sans qu'un regard craintif sur les flots la poursuive,
» Sans qu'une prière plaintive
» Tout bas la recommande à Dieu.

» Sur les flots a grondé l'orage ;
» Du haut du ciel en feu sur moi l'éclair a lui,
» Sans qu'une femme, en vain rappelant son courage,
» Ait dit, à genoux sur la plage :
» Sainte Viege, veillez sur lui.

. . . . . .

Les vers de M^me^ Waldor, comme ceux de M^me^ Desbordes-Valmore, dont nous parlerons bientôt, respirent le feu d'amour le plus pur, la passion la mieux sentie. Ils sont le commentaire de ce mot si doux : *Aimez!* Ils paraphrasent cette exclamation d'une vierge pécheresse, à qui il fut beaucoup pardonné parce qu'elle avait beaucoup aimé : « les malheureux! disait Ste.-Thérèse en parlant des damnés, ils ne peuvent plus aimer! » Le travail ne nuit pas à l'inspiration poétique de M^me^ Waldor, et sa muse qui gémit sans cesse ne fatigue jamais par sa monotomie. Ecoutons, dans la touchante élégie ayant pour titre : *Marie*, les gémissemens de cette

amante qui n'a que trop raison de craindre de n'être plus aimée.

O mon Dieu, c'est bien lui.... lui qui m'a tant aimée,
Lui qu'attendant toujours je n'espérais plus voir....
Mais il dort, et tout bas je crois qu'il m'a nommé;
A ses pieds doucement je vais aller m'asseoir.

. . . . . .

Oh! je veux aussi, moi, sourire à son sourire;
Je ne me souviens plus d'avoir versé des pleurs;
C'est un songe effacé... c'est un temps de délire,
Un orage qui courbe et ne rompt pas les fleurs.

Hier encor je pleurais en voyant la journée
S'avancer et finir.... finir sans qu'il fût là!
Hier encor je disais : Je suis abandonnée....
Je l'attendrai toujours.... toujours, et le voilà!

. . . . . .

Que je tremble aujourd'hui de n'être plus jolie,
Car une blanche rose est moins pâle que moi.

Oh! pourquoi, me livrant au trouble qui m'agite,
Désenchanter ainsi le plus beau de mes jours!
Le bonheur près de lui m'embellira si vite!
Il peut m'aimer encore, il peut m'aimer toujours.

. . . . . .

Attendons un instant ; derrière lui cachée
Je le vois, je l'écoute : il dit des sons confus....

Et la pauvre Marie, attentive et tremblante,
Du feuillage écartant la masse vacillante,
Ecoutait.... Mais bientôt sa main cherche un soutien.
Un voile froid descend sur sa tête brûlante ; —
Il avait dit un nom qui n'était pas le sien.

Nous n'avons lu nulle part la biographie de Mme Waldor, mais les vers que nous venons de citer, et plus encore l'élégie intitulée la *jeune Fiancée*, prouveraient que cette dame n'a pas été heureuse en amour ; cette dernière pièce, la jeune Fiancée, est l'expression vrai du deuil du cœur ; c'est une amante qui souffre et qui pardonne ; qui prévoit sa dernière heure et qui semble aspirer au repos du tombeau.

Mme Waldor n'a pas la raison et l'élévation de pensée que l'on admire chez la princesse de Salm, et qu'on retrouve dans les poésies de Mmes Céleste Vien et Elisa Mercœur ; celle-ci, au sortir de l'enfance, traductrice hardie de Byron ; celle-là, helléniste distinguée mais sans pédanterie, élevant dans *un chant sacré*, dans le *poète*, dans le *courtisan*, ses accords élégiages jusqu'au son de l'épopée. Mais, si Mme Waldor, est au dessous de ces dames dans le genre sévère, elle leur est supérieur dans le genre tendre, mélan-

colique et gracieux. Chez elle aucune de ces nombreuses négligences de style, que l'on peut reprocher à la jeune muse de Nantes (Mlle Elisa Mercœur); aucune trace de cette prétention au savoir qui dépare les *épitres à Sophie*, et les discours d'ailleurs si excellens, *sur les divisions des gens de lettres*, et *sur l'esprit et l'aveuglement du siècle* (Mme le prince de Salm); nul vestige de cet enivrement de louanges qu'on remarque dans quelques-unes des nombreuses poésies de Mlle Delphine Gay; rien enfin de cette soif de gloire dont Mme Dufresnoy était tourmentée. Mme Waldor, chante l'amour sans s'enquérir s'il est un capitole où l'on couronne de tels chants. Ce n'est point elle, qui pensionnée, comme Mme la comtesse de Bawr, par un roi de France, eût consenti à mésailler sa muse en l'employant à une correspondance politico-littéraire avec un empereur de Russie. On ne rougit pas pour Mme Waldor, comme pour l'auteur de l'ode sur *la mort du général Foy*, en la voyant chantre de la liberté, suivre humblement les pas du despotisme et quêter une pension d'un tyran. Le véritable poète, c'est Mme Céleste Vien qui le dit :

Des faveurs de Plutus il n'est pas altéré ;
Aux caprices du sort son cœur est préparé.
En vain les noirs soucis assiégent sa demeure :
Le seuil en est sacré jusqu'à sa dernière heure.

Qui pourrait lui ravir la noble liberté
Qui conduit le génie à l'immortalité?
. . . . . .
Le poète, heureux de sa verve féconde,
Sans orgueil foule aux pieds tous les trésors du monde.
La fortune au génie imposerait des fers?
En esclave il suivrait ses caprices divers?
Non : de l'indépendance il connaît trop les charmes;
L'orage peut gronder, son cœur est sans alarmes.
Il chante des héros les illustres combats,
Et ses hymnes de gloire enfantent des soldats.
. . . . . .
L'ame du grand poète est exempte de crainte.
Défenseur des vertus il proclame leurs droits;
Par lui, la vérité se fait entendre aux rois :
Il devient courtisan du faible qu'on opprime,
Et, pour la délivrer, s'attache à la victime.

Célébrée avec enthousiasme par les journaux, Mme Dufrénoy ne mérita pas tous les éloges qu'elle a obtenus. Elève du gracieux Parny, elle n'est trop souvent que la pâle imitatrice de ce grand poète. Les palmes académiques, en venant couronner son poème sur la mort de Bayard, sujet héroïque, qu'elle traita avec cette élévation de sentimens, cette force de pensée, et cette pureté de goût dont l'accord est devenu si rare aujourd'hui, encouragèrent un beau

talent, mais ne lui conférèrent pas ce génie créateur que lui avait refusé la nature. Mme Babois, dans la *Mort du Rossignol*, avait su agrandir le domaine de l'élégie, et ajouter aux deux genres dont a parlé Boileau, l'élégie philosophique que le critique avait ignorée. Mme Dufrénoy, chercha aussi à devenir originale, et revêtant de la robe poétique quelques pages de la correspondance de Mme Babois, elle essaya de marquer ces nuances délicates qui différencient l'amour chez les deux sexes : plus passionné chez l'homme, plus tendre chez la femme; plus apparent chez nous et plus profond chez elle. Ce but qui aurait ouvert un nouveau champ à l'élégie, elle n'en approcha que rarement et ne l'atteignit qu'une fois, dans la pièce intitulée : *la Douleur*. « On ne peint bien, a dit Châteaubriand, que son propre cœur, en l'attribuant à un autre, » et suivant le chantre d'Atala, « la meilleure partie du génie se compose de souvenirs. » Mme Dufrénoy, mariée à quinze ans à un riche procureur au Châtelet, beaucoup plus âgé qu'elle; veuve quand l'infortune l'avait atteinte, Mme Dufrénoy eut-elle beaucoup de pensées d'amour? pouvait-elle bien peindre les passions qu'elle ne ressentit pas? La vie de Mme Dufrénoy, fut une longue série d'infortunes; et dans cet état on peint mal l'amour, car on le montre dépouillé d'espérances et de sourires. Cette femme, qui, au commencement de sa

carrière, jeune, belle, riche, réunissant aux avantages de la fortune et de l'esprit, un caractère charmant, une instruction solide et variée, s'était vue aimée par tous, fêtée des littérateurs, des artistes et des savans, se trouva tout-à-coup dépouillée de sa fortune par la tourmente révolutionnaire ; puis ensuite au milieu de ses succès littéraires, dénoncée par la calomnie. Combien de fois, lorsque confinée avec son mari dans le greffe d'une petite ville d'Italie, et condamnée à remplacer ce vieillard aveugle, dans les travaux de son ingrat et modeste emploi, Mme Dufrénoy, se rappellant ses tems heureux, a-t-elle dû s'avouer la vérité de ces vers du grand poète, dont elle voyait à ses pieds le tombeau :

Nessum maggior dolore
Che ricordasi del tempo félice
Nella miséria.

En se présentant au public, comme l'élève de Mme Dufrénoy, Mme Tastu paya un délicat hommage à l'amitié. Qu'il y a loin pourtant entre les tendres, les pieux, les sublimes accens de celle-ci aux élégies de la première. Après les poésies de Delavigne et de Lamartine, il n'en est pas de plus belles, de plus parfaites que celles de Mme Tastu. On n'est jamais fatigué d'admirer la vigueur des pensées, l'élévation des idées, les sentimens patriotiques qui s'échappent du

sein de cette femme timide, de cette modeste mère de famille. Il faut sortir de France pour trouver une femme poète à comparer à Mme Tastu : c'est Mrs Felicia Hemans. L'une et l'autre savent célébrer l'amour et la gloire; l'une et l'autre ont des chants pour les vertus civiques et privées; l'une et l'autre réunissent dans leurs poésies les qualités des deux sexes : la force et le sentiment. Combien Mme Tastu est au-dessus de Ducis dans ses traductions de Schakespear! combien elle est au-dessus des autres femmes poètes dans ses propres créations ! Nous voudrions qu'il nous fût possible de reproduire les principales pièces qui firent la réputation de Mme Tastu, qui, déjà poète à treize ans, se faisait admirer dans le Mercure, à dix-sept, et obtenait à sa vingtième année de l'académie de Toulouse, le lys d'argent, l'amaranthe d'or et le souci de vermeille de Clémence Isaure. Ne faisons qu'une citation. Ne choisissons pas la meilleure pièce; mais celle qui doit prouver que les femmes peuvent, elles aussi, être bien inspirées par l'amour de la liberté.

LE SERMENT DES TROIS SUISSES.

Ils étaient là tous trois! A travers les nuages,
La lune révélait sur leurs mâles visages
D'un héroïque espoir les présages vainqueurs :
Sous leurs habits grossiers battaient de nobles cœurs.

Un serment généreux sort de ces bouches pures,
Et l'écho menaçant, par l'écho répété,
Redit de monts en monts, avec de sourds murmures :
Liberté ! Liberté !

On l'entendra ce nom que la Suisse réclame,
Comme un céleste accord retentir d'ame en ame ;
Et déjà, descendu de ces sommets déserts,
Puissant, mystérieux, il plane dans les airs ;
A toute heure, en secret, du peuple qu'on opprime
Un pouvoir inconnu ranimant la fierté,
Dit au cœur assez fort pour ce fardeau sublime :
Liberté ! Liberté !

Orgueilleux Gouverneur, qu'elle terreur te presse?
Pourquoi fermer sur toi la sombre forteresse?
Ah ! de la liberté dénonçant les efforts,
Un traître l'aurait-il livrée à tes trésors?
Non, mais à ton effroi tu sens qu'elle s'éveille ;
Tu lis partout son nom d'un œil épouvanté ;
Partout un Dieu vengeur répète à ton oreille :
Liberté ! Liberté !

Elle eût dormi long-temps sans cette voix cruelle
Qui tourna vers un fils la flèche paternelle !
Mais les yeux des tyrans d'un bandeau sont couverts ;
En croyant les river, ils ont brisé vos fers,

Enfans de l'Helvétie ; achevez leur ouvrage :
Déjà livrant Gessler à l'abîme irrité,
La vengeance de Tell crie au sein de l'orage :
Liberté ! Liberté !

Liberté, c'est ton jour, ce sol est ton empire ;
Là, nulle ambition sous tes traits ne conspire :
D'un peuple pauvre et fier toi seule arme les mains ;
Sur ces pics sourcilleux, vierges de pas humains,
L'aigle au vol indompté semble te rendre hommage,
Le bleu miroir des lacs réfléchir ta beauté,
Et le bruit des torrens dire à l'écho sauvage :
Liberté ! Liberté !

Héritier de ces biens, toi qui les abandonnes,
Et soutiens à prix d'or les lointaines couronnes,
D'où vient qu'aux premiers sons d'un air mélodieux,
J'ai vu des pleurs furtifs s'échapper de tes yeux ?
Sans doute en l'écoutant tu rêvais ta patrie,
Et des vallons natals l'agreste majesté ;
Sans doute il murmurait à ton âme attendrie :
Liberté ! Liberté !

A défaut d'autres citations, proclamons que presque toutes les pièces écrites par M^me^ Tastu sont sublimes; que *l'Echo de la Harpe*, *la Veille de Noël*, *le*

dernier Jour de l'Année, l'Enfant de Canaris, la Mort, la Poésie, l'Ange Gardien, les Oiseaux du Sacre, le Serment des trois Suisses, sont des chefs-d'œuvre de conception et de composition. Les sentimens y sont vrais et profonds; les images justes et vives. En les lisant, on s'aperçoit que Mme Tastu a éprouvé, au moins en imagination, tout ce qu'elle a peint. C'est de la véritable poésie; de la poésie qui convient au 19e siècle. Elle n'est point due à des souvenirs de l'antiquité; mais à des impressions du moment. Tout ce qu'elle exprime appartient au monde moral ou au monde réel, et non plus, comme la poésie des écrivains du siècle de Louis XIV, à une littérature de convention.

Si une femme pouvait disputer à Mme Tastu la palme de la poésie, ce serait Mme Desbordes-Valmore. Moins éloquente, moins bien inspirée par la muse de la liberté que sa rivale, elle est aussi passionnée, aussi tendre, aussi vraie qu'elle; et ses vers plus simples, empreints de naïveté et de candeur, excitent peut-être encore une plus douce sympathie. L'amour chez Mme Desbordes n'est pas un art comme chez Mme de Genlis, et peut-être aussi comme chez Mme Dufrénoy; c'est une inspiration sortie pleine de grâce et de virginité du cœur d'une femme et sensible et aimante; c'est presque le langage si touchant de la bible, quand Ruth dit à Noëmi : « Ne vous

opposez point à moi, en me forçant à vous quitter et à m'en aller : en quelque lieu où vous alliez, j'irai avec vous. Je mourrai où vous mourrez ; votre peuple sera mon peuple et votre Dieu sera mon Dieu. » Orpheline à l'âge de quatorze ans ; emmenée en Amérique par sa mère qui y mourut presqu'aussitôt ; effrayée de son isolement sous un ciel étranger, et revenue en France où elle se trouva privée de toute espèce de ressources, que de fois la jeune Desbordes, belle et sensible, dût adresser au ciel la prière de la fille d'Israël, et invoquer l'époux que son imagination lui créait, dont son cœur de vierge, dont sa faiblesse de femme avaient besoin :

Je m'ignorais encor : je n'avais pas aimé.

La nécessité avait fait M^lle^ Desbordes actrice ; et le théâtre de Rouen et l'Opéra-Comique de Paris furent témoins de ses succès : on dit que dans les rôles tendres, qu'elle jouait de préférence, l'actrice n'était pas toujours maîtresse de sa sensibilité, et que souvent sa voix s'éteignait dans les sanglots. Cette débilité touchante, mais funeste à l'art ; et surtout les dégoûts inséparables de la profession de comédienne, au milieu d'opinions sociales qui tour-à-tour encensent et flétrissent ceux qui l'exercent, devaient faire le désespoir d'une ame à exaltation nerveuse qui ne vivait pour ainsi-dire que dans les larmes. Elle n'y

put résister; elle quitta la scène. Je n'ai pu, dit elle, dans une élégie charmante :

Je n'ai pu supporter ce bizarre mélange,
De triomphe et d'obscurité,
Où l'orgueil insultant nous punit et se venge
D'un éclair de célébrité.

C'est après avoir quitté le théâtre que Mlle Desbordes, devenue Mme Valmore par son mariage avec l'acteur tragique de ce nom, se livra à son talent pour la poésie, ayant des envieux, mais pas d'ennemis; car comme l'a dit un de ses amis : à la différence de Mme Dufrénoy, qui conservait rancune à ceux qui l'avaient fait souffrir, Mme Desbordes-Valmore les aimait encore et leur pardonnait leurs offenses. Ceux qui ont vécu dans l'intimité de Mme Desbordes, la peignent comme la meilleure des femmes; répondant aux traits méchants de ses rivales : « malgré les chagrins qu'elles me font je ne puis les haïr, » et professant ainsi avec nous cette maxime : qu'un homme véritablement humain peut n'être pas l'ami d'un autre homme, mais qu'il n'est jamais son ennemi. Dans la conversation comme dans ses écrits, Mme Desbordes s'abandonne sans calcul, à tout l'épanchement de son ame; ses discours paraissent beaux lors même qu'ils sont médiocres, et sublimes

lorsqu'ils sont beaux. C'est elle, qui, après avoir été si long-temps malheureuse, rencontrant une ame faite pour comprendre la sienne, a pu s'écrier avec Byron :

I love, and shall be beloved; oh life !
At last I feel thee

Il y a dans les nombreux écrits de Mme Desbordes-Valmore : élégies, fables, idylles, romances, un mol abandon, un naïf laisser-aller, qui ressemble à ce baiser qu'une jeune et timide beauté, pour la première fois, laisse prendre. Soit excès de souffrance ou excès de franchise, ses peines de vierge, de femme, d'artiste, sont révélées avec une naïveté dont la fausse pudeur d'une Maintenon pourrait faire semblant de s'effaroucher, mais qui, aveux d'un cœur chaste, secrets d'un oreiller virginal, nous représentent Mme Desbordes, comme la jeune fille chrétienne au sortir de la confession, pouvant lever son voile sans rougir.

La lyre de notre poète s'accorde à tous les sons, chante tous les plaisirs, gémit pour toutes les infortunes. Elle sait célèbrer le bonheur des champs; dire les peines du proscrit; raconter les tourmens de l'amour. Elle mêle la pensée de la mort à ses accens; proclame la grandeur de Dieu, et donne d'instructives leçons à l'enfance. Le conte intitulé : l'*Ecolier*,

que nous allons analyser, est ce que je connais de plus gentil, de plus vrai, de plus gracieux.

L'ÉCOLIER.

Un tout petit enfant s'en allait à l'école.
On avait dit : Allez !.... il tâchait d'obéir ;
Mais son livre était lourd ! il ne pouvait courir.
Il pleure, et suit de loin une abeille qui vole.

« Abeille, lui dit-il, voulez-vous me parler?
Moi, je vais à l'école : il faut apprendre à lire.
Mais le maître est tout noir, et je n'ose pas rire !
Voulez-vous rire, abeille? et m'apprendre à voler? »

La réponse de l'abeille, c'est qu'elle n'a pas le tems. Il faut faire du miel tandis que les jours sont beaux et qu'il y a des roses.

Passe une hirondelle. L'enfant lui dit bonjour, et lui propose de jouer. La voyageuse lui répond comme l'abeille : Elle voudrait bien, mais elle a son nid à refaire; ses sœurs à prévenir du retour du printemps. Elle s'envole.

L'enfant voit un dogue, et pleurant à moitié, il lui dit :

Bon dogue, voulez-vous que je m'approche un peu?
. . . . . Je n'aime pas mon livre;
Voyez ! ma main est rouge, il en est cause. Au jeu,

Rien ne fatigue, on rit; et moi je voudrais vivre
Sans aller à l'école où l'on tremble toujours.
Je m'en plains tous les soirs, et j'y vais tous les jours,
J'en suis très mécontent. Je n'aime aucune affaire.
Le sort des chiens me plaît, car ils n'ont rien à faire.

Mais le dogue, en retenant sa grosse voix, lui montre dans les champs le laboureur et le bœuf qui travaillent; lui explique comment il faut que les chiens veillent la nuit, éveillent les gens au matin, gardent la ferme pendant le jour. Il conclut par l'éloge du travail.

« Par le travail tout plait, tout s'unit, tout s'arrange.
Allez donc à l'école, allez, mon petit ange!
Les chiens ne lisent pas, mais la chaîne est pour eux.
L'ignorance toujours mène à la servitude.
L'homme est fin, l'homme est sage; il nous défend l'étude.
Enfant, vous serez homme et vous serez heureux.
Les chiens vous serviront. » — L'enfant l'écouta dire
Et même il le baisa.

Ce dernier trait est charmant et digne de Lafontaine. Il prépare le dénoûment exprimé par ces deux vers :

A l'école, un peu tard, il arrive gaîment
Et dans le mois des fruits il lisait couramment.

Il reste encore pour complèter ce tableau des femmes poètes françaises du 19e siècle, à citer les noms de Mme la comtesse de Beaufort d'Haulpoul, auteur de plusieurs romans, d'un grand nombre de compilations à l'usage de la jeunesse et de quelques poésies légères qui ne manquent ni de grace ni de facilité; — de Mme la baronne d'Ordre, connue par des romances assez jolies; — de Mme Sophie Gail, la première femme de notre France qui se soit fait un nom dans l'art de la composition musicale; dont les chansons, telles que l'*Ingénue* et l'*Absence*, réclameraient sans doute une robe un peu plus pudique, mais dont les romances sont des modèles de délicatesse et de pureté; — de Mlle Minettte, dont les vers portent le cachet de l'originalité; — de Mme la duchesse d'Abrantès, dont nous avons lu quelques couplets empreints de douceur, de mélancolie et de grâce. Mme Sophie Maillard de Chambure est encore un poète qu'il serait injuste d'oublier. Si dans la chanson *t'en souviens-tu?* on aperçoit trop la beauté qui noue mal sa ceinture afin de mettre mieux à nu tous les secrets de son cœur d'amante, dans l'*Ecuyer du duc d'Enghien*, elle montre une sensibilité vraie et pure; et les regrets que lui arrache une grande infortune, sont bien ceux du poète qu'inspire la muse plaintive de l'élégie.

Mme Sophie Maillard de Chambure avait chanté un

prince lâchement assassiné ; Mme la comtesse Victorine de Beaunay voulut célébrer la venue d'un enfant-roi, que le trône attendait et que l'exil a reçu; mais ses vers, adressés au duc de Bordeaux, aux jours de sa puissance, sont faibles, comme tout ce que la louange de commande inspire. Une simple couturière, Mlle Zoé Michaud, a également essayé dans deux odes, de célébrer une fille et une mère de roi, et comme Mme de Beaunay, elle a été médiocre et ampoulée. Mme Ceré-Barbé n'a pas été plus heureuse en publiant, sous les auspices de Louis XVIII, un volume de *poésies religieuses*; ses chants attristent plutôt qu'ils ne consolent l'ame : ce n'est pas là l'évangile comme le Christ nous l'a révélé. Il y a des pièces charmantes dans le recueil de poésies de Mme Evelines-Désorméry, et de hautes pensées dans l'*Hirondelle Athénienne* de Mlle d'Hervilly; mais ce sont là des poètes encore peu exercés, qui ont besoin d'étude; qui écrivent trop sans préparation; chez lesquels mille pensées de détail viennent à travers la pensée principale, la brisent incessamment et apportent du vague dans l'idée mère de leurs compositions. Il faut le dire, pareilles à ces épouses, au surlendemain d'un heureux hyménée, qui, paresseuses et négligées laissent traîner leurs pas, et abandonnent au vent leur chevelure, beaucoup de nos jeunes muses nuisent aux charmes de leurs vers par cette mollesse aban-

donnée qui cache, il est vrai encore, une indicible grace, mais qui ne vaut pourtant pas la beauté. Ce défaut, nonchalance de l'esprit, qu'on peut reprocher à Mlle Dhervilly, ne se rencontre ni dans les poésies de Mme Davot, ni dans celles de Mme Aline M.... La première, fondateur du *Petit Courrier des Dames*, auteur de plusieurs romances, et d'une élégie intitulée : *la Jeune Fille mourante*, morceau touchant exprimé avec cette vérité que ne peut avoir la fiction, et qui fait penser que le poète a aussi connu le dégoût de la vie. La seconde, muse tendre et modeste, parle dans ses élégies, comme un sage, quand c'est en amante passionnée qu'elle chérit ; écoutez-là nous conseiller de fuir tout ce qui peut nous donner des pensées d'amour :

Il n'est pas bon, quand on porte un cœur tendre,
Quand tous les feux qu'on respire à vingt ans
Dans un œil noir se font assez comprendre,
Il n'est pas bon de demeurer aux champs.
Là tout jouit, tout aime, tout soupire :
C'est pour l'amour que chantent ces oiseaux,
C'est de l'amour que souffle ce zéphyre,
Et c'est l'amour qui créa ces berceaux!
. . . . . .

Nous l'avons vu : la femme peut disputer à l'homme la palme de la poésie ; illustre dans les lettres, il se-

rait facile de prouver qu'elle peut l'être encore dans les sciences. Suivant nous, rien n'est au-dessus de l'intelligence des femmes. Si nous voulions feuilleter l'histoire, nous verrions leur influence se montrer partout, et devenir salutaire ou nuisible, selon leurs vertus ou leurs vices, leur instruction où l'abrutissement dans lequel l'homme les a trop souvent, et à dessein, retenues. Le tems est venu de rompre le dernier anneau qui les retient encore attachées à la servitude. Vite donc, plus de loi salique ni en politique, ni dans les sciences, ni dans les arts, ni en morale. Dieu a fait les femmes nos égales; Rousseau a dit plus et a dit avec vérité : que les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes; si vous voulez donc que les hommes deviennent grands et vertueux, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur d'ame et vertu.

Programme

DES SUJETS DE PRIX,

POUR ÊTRE DÉCERNÉS EN 1832.

La Société royale d'Arras propose pour prix à décerner en 1832, les sujets suivans :

1er SUJET. — UTILITÉ PUBLIQUE.

Avantages et inconvénients des plantations des routes.

On a long-tems pensé que tout était utilisé dans les plantations des routes : reproduction d'un combustible qui devient de plus en plus rare, du bois pour le charronnage et autres usages journaliers, conservation des accôtemens et des digues des routes, abri pour les voyageurs contre les ardeurs du soleil, indication dans les tems de neige, etc., etc. Maintenant

un grand nombre de voix s'élèvent pour proscrire ces plantations, prétendent qu'elles sont la principale ou du moins l'une des principales causes de la dégradation des routes, par l'humidité qu'elles y entretiennent en les privant de l'action de l'air et du soleil; or, comme la viabilité est la première condition des routes; s'il était prouvé que les plantations la détruissent, pas de doute qu'elles ne dussent être proscrites. On demande que, balance faite des avantages et des inconvéniens, on établisse si elles sont plus utiles que nuisibles.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

2me SUJET. — ÉCONOMIE RURALE.

Une instruction élémentaire ou un manuel sur les avantages de la culture et des transports ruraux pour les bœufs.

Les préjugés et la routine l'emportent; la culture et les transports ruraux sont exécutés par les chevaux dans ce pays; l'ouvrage se fait plus vite par les chevaux; voilà le seul motif que l'on allègue avec l'usage et l'habitude pour leur donner la préférence; le prix de ces animaux coûte un capital onéreux pour le cultivateur, capital entièrement perdu après quelques années; le prix des bœufs est retrouvé avec bénéfice quand ils ont cessé de rendre des services. La nourri-

ture des premiers est très coûteuse, celle des seconds l'est beaucoup moins; les uns sont exposés à beaucoup plus de maladies que les autres, etc., etc., etc.

On demande que les avantages de la culture et des transports ruraux par les bœufs soient présentés avec simplicité, clarté et précision, de manière que le mémoire qui aurait le prix puisse former une instruction que la Société ferait imprimer et distribuer aux cultivateurs.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 100 fr.

3me SUJET. — LITTÉRATURE.

Quelles sont les causes de la décadence de l'art dramatique en France?

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

4me SUJET. — POÉSIE.

Un épisode (de 200 vers au moins), de la guerre de l'indépendance de l'Amérique septentrionale, au choix de l'auteur.

Prix : Une médaille d'or de 200 fr.

5me SUJET. — BEAUX-ARTS.

Une Composition lithographiée, dont la dimension sera d'au moins huit pouces de longueur sur une hauteur proportionnée:

Le sujet, tiré de la bataille d'Azincourt, sera celui où le duc d'Alençon, suivi de 18 cavaliers, perce à travers les archers et les gendarmes anglais jusqu'à leur roi, près duquel, d'un premier coup de cimeterre, tue le duc de Glocester, et du second fend la couronne du monarque qui s'était jeté au-devant de son frère, tombé près de lui.

L'auteur restera propriétaire de sa planche, dont il pourra tirer tel parti qu'il jugera convenable, après avoir adressé à la Société 34 épreuves sur papier ordinaire et une sur papier de Chine.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés au concours pour 1832, devront être adressés, francs de port, à M. le secrétaire perpétuel, et être parvenus avant le 1^er^ octobre 1832, terme de rigeur.

Les concurrens ne se feront connaître ni directement, ni indirectement : ils joindront à leur ouvrage un billet cacheté qui contiendra leurs nom, prénoms, qualité et domicile, et indiquera extérieurement l'épigraphe mise en tête de l'ouvrage envoyé au concours, afin d'éviter toute erreur.

Aux termes du réglement de la Société royale, on ne fera l'ouverture que des billets applicables aux ou-

vrages couronnés ou mentionnés honorablement, et elle aura lieu en séance publique; les autres billets seront brûlés sans être ouverts.

La Société ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

Les membres résidans et honoraires sont seuls exclus du concours.

Le Président,
PHILIS.

Le Secrétaire perpétuel,
T. CORNILLE.

NOMS DES AUTEURS

DONT LES OUVRAGES ONT ÉTÉ COURONNÉS OU MENTIONNÉS HONORABLEMENT AU CONCOURS DE 1831.

POÉSIE. . . . . *Prix.*	La Liberté ranimant les cendres de Guillaume Tell, sur les monts Helvétiens, par M. Raphaël GABA, de Paris.
ENSEIGNEMENT. . *Prix.*	Modifications dont il est susceptible, par M. RIVAIL, chef d'institution à Paris.
BANQUE DE PRÊT. *Mention honorable.*	M. LEGAT, avocat, à la Cour royale de Paris.

Table.

Pages.

Discours d'ouverture, par M. Philis, président. 1

Rapport sur les travaux de la Société, par M. Harbaville, secrétaire-adjoint. 6

Rapport sur les concours, par M. Leducq, membre résidant. 29

La liberté ranimant les cendres de Guillaume Tell, sur les monts Helvétiens, poème par M. Raphaël Gaba, de Paris. 55

Examen sur la question suivante : Quelles sont les modifications utiles et faciles à introduire dans l'enseignement actuel des colléges, par M. Rivail, chef d'institution à Paris. 68

Epitre à un ami, par M. Sauvage, membre résidant. . . 95

Les Femmes poètes françaises du 19e siècle, par M. Frédéric Degeorge, membre résidant. 101

Programme des sujets de prix, pour être décernés en 1832. 137

Noms des auteurs dont les ouvrages ont été couronnés ou mentionnés honorablement au concours de 1831. . . 142

ERRATA.

Page 14, ligne 18, au lieu de *compârient*, lisez : *comportent.*

Page 18, ligne 24, au lieu *de*, lisez : *que.*

Page 32, avant-dernière ligne, au lieu *d'une épître au peuple de St.-Thomas*, lisez : *d'une épître au peuple de Thomas.*

Page 44, ligne 9, au lieu de *les hommages aux crimes*, lisez : *les hommes au crime.*

Même page, à l'avant-dernière ligne, au lieu de *sur la manière d'être*, lisez : *sur sa manière d'être.*

Page 69, ligne 29, au lieu de *s'abandonner*, lisez : *l'abandonner.*

Page 71, 1re ligne, au lieu de *fait l'admiration*, lisez : *font l'admiration.*

Page 79, la 19e ligne est à supprimer.

Page 80, ligne 3, au lieu de *joignant*, lisez : *joignent.*

Même page, ligne 7, au lieu *des positions*, lisez : *disposition.*

Page 82, ligne 4, au lieu *la spécialité*, lisez : *sa spécialité.*

Page 86, ligne 19, au lieu de *leur part*, lisez : *leur parti.*

Même page, ligne 25, au lieu de *passant*, lisez : *passent.*

Page 88, ligne 11, au lieu *des uns des autres*, lisez : *les uns des autres.*

Page 90, ligne 2, au lieu de *forcer*, lisez : *force.*

Page 102, ligne 5, au lieu de *percepteurs*, lisez : *précepteurs.*

Page 104, ligne 15, au lieu de *supplaint*, lisez : *suppliant.*

Page 123, ligne 15, au lieu de *nessum*, lisez : *nessun.*

Même page, ligne suivante, au lieu de *ricordasi*, lisez : *ricordarsi.*

Arras. — G. Souquet, imprimeur du Propagateur.

ACADÉMIE D'ARRAS.

IMP. DE J. DEGEORGE.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE D'ARRAS,

SOCIÉTÉ ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

Séance publique du 30 Décembre 1833.

ARRAS,
CHEZ JEAN DEGEORGE, IMPRIMEUR,
RUE DU BLOC, N° 88.

TOPINO, LIBRAIRE.

JUIN 1834.

MÉMOIRES.

Séance publique du 30 Décembre 1833.

DISCOURS D'OUVERTURE,

Par M. Harbaville, président.

Messieurs,

Des deux collègues qui depuis votre dernière séance publique ont occupé le fauteuil de la présidence, l'un a été élu à de hautes fonctions dans un département éloigné, l'autre a payé à la nature la dette de l'humanité. Appelé par vos suffrages à l'honneur de leur succéder, je sens toute l'étendue des devoirs que votre confiance m'impose. Je suis heureux de pouvoir proclamer dans cette fête solennelle, que la Société royale, quoiqu'elle ait eu à traverser quelques circonstances difficiles, a constamment marché

dans la voie du progrès, et n'a pas cessé d'occuper le rang distingué que ses antécédens lui ont assigné parmi les corps savans du royaume. Nous devons nous féliciter de cet état prospère de la société après les nombreux changemens que son personnel a subis. Il fallait toute la force de notre sage organisation, toute la puissance des traditions de travail pour lutter avec avantage contre ces vicissitudes.

Pourquoi faut-il, Messieurs, que j'aie d'abord à vous entretenir de la perte de plusieurs de nos collègues que la mort a moissonnés et auxquels ma voix doit payer un juste tribut de regrets.

Le premier appartenait aux sommités de la science : le nom du baron Cuvier révèle à lui seul toute une ère de progrès dans l'histoire naturelle. Nous devons rappeler avec un juste sentiment d'orgueil, que ce savant attachait du prix au titre de membre honoraire de cette académie.

Vous avez encore perdu M. Wissocq, président du tribunal de Boulogne, qui joignait le goût des lettres aux éminentes qualités du magistrat.

M. le Docteur Toursel, homme profondément versé dans la science médicale, et dont toute la vie a été consacrée au soulagement de l'humanité.

M. Ch. Buissart dont les connaissances historiques, et le talent d'observation laissent un vide dans vos rangs.

Enfin M. Sallentin, que la tombe vient de recevoir chargé d'ans et de vertus, qui vécut comme un débris d'un autre âge au milieu de nos jeunes concitoyens qu'il a formés par ses préceptes, et auxquels il a légué le souvenir de l'homme de bien.

Ces pertes bien sensibles sont maintenant en partie réparées par d'heureuses compensations. Vos choix ne pouvaient tomber que sur des hommes capables de vous suivre dans la route qui vous est tracée, et de comprendre la haute destination de l'époque. Tous ont fait preuve de cet ardent amour de la science, gage certain d'un concours actif. Aussi par l'effet de cette rénovation partielle, la masse de nos travaux s'est accrue en ensemble et en variété, et l'abondance des matières vous a déterminés à décider que le rapport ou compte rendu des travaux de la société depuis deux ans ne serait pas lu à cette séance.

En attendant que l'impression de vos mémoires fasse connaître prochainement les principales de ces productions, je ne puis me refuser au plaisir de citer ceux de nos collègues qui ont plus particulièrement des droits à la reconnaissance de la société.

Votre chancelier M. Duchateau vous a offert plusieurs mémoires d'un haut intérêt, sur la physiologie, sur quelques opérations chirurgicales, et le choléra-morbus : ce dernier ouvrage tend à résoudre, par des faits, la grande question si controversée de la contagion : les observations de l'auteur le font pencher vers la négative.

Vous devez à M. Léon d'Herlincourt, un mémoire plein de vues nouvelles sur les constructions rurales.

A M. Larzilière, deux écrits importans, l'un sur les modifications à introduire dans l'instruction publique, l'autre sur l'origine et les progrès des chemins de fer en Angleterre.

A M. Clémendot, une notice sur la fabrication du noir animal.

M. Rigollot, vous a fait hommage d'une savante dissertation sur un diptyque représentant le baptême de Clovis, et sur des médailles anciennes frappées à Arras; ouvrage qui a donné lieu à un rapport très lumineux de M. Maurice Colin.

Votre ancien secrétaire perpétuel, M. Martin, vous a adressé un mémoire sur quelques constructions qui honorent le génie civil, entre autres un pont suspendu à Langon.

M. Raymond est auteur de trois mémoires d'une utilité première, sur le repeuplement

des forêts, et sur le principe d'action des animaux.

J'éprouve un bien vif regret que les bornes et le cadre de ce discours ne me permettent pas d'étendre cette énumération des travaux de nos collègues; ceux d'entre eux dont je n'ai pu mentionner les productions voudront bien apprécier mes motifs.

Nous n'avons pas autant à nous applaudir du résultat du concours qui laisse beaucoup à désirer; cependant toutes les questions étaient actuelles et palpitantes d'intérêt. Aussi avez-vous cru devoir proposer de nouveau avec quelques modifications, la question sur les chemins de fer, et celle sur les moyens d'employer l'armée à la confection de certains travaux.

En remontant aux causes générales, ce résultat inattendu cessera de nous étonner. En effet, lorsque l'instruction n'était le partage que de certaines classes, et d'un nombre restreint d'individus dans chacune d'elles, les sociétés savantes exerçaient une influence active et puissante, elles étaient autant de foyers qui rassemblaient les rayons épars de la lumière scientifique, pour les répandre ensuite avec discernement dans la sphère de leur action. Les bienfaits dûs à leur impulsion sont incontestables, elles ont des titres sacrés à la reconnaissance publique, car elles aussi ont travaillé à l'éman-

cipation intellectuelle, elles aussi ont provoqué avec persévérance des améliorations matérielles dont nous recueillons aujourd'hui les fruits. Mais quand un peuple est arrivé au dégré de civilisation que nous avons atteint, quand l'instruction devient le domaine de tous, alors que la pensée surabonde, se reproduit sous mille formes et par mille organes pour éclairer les hommes, lorsqu'enfin les sciences par leurs fécondes applications aux arts, aux besoins usuels, comme aux conceptions du génie, sont devenues populaires, et accessibles à toutes les intelligences, on conçoit que le rôle des sociétés savantes, s'il ne cesse pas d'être utile, cesse d'être aussi brillant. Elles perdent alors l'espèce de monopole qu'elles avaient emprunté d'un état de choses qui a grandi depuis leur création. Je les comparerai à ces institutions vénérables de l'antiquité, monumens de la sagesse des siècles, qui n'ont disparu graduellement qu'en laissant des traces profondes dans la législation et dans les mœurs. Car l'homme comme la nature, ne crée qu'en déplaçant, c'est-à-dire en empruntant aux combinaisons existantes les élémens nécessaires aux organisations nouvelles.

Telles sont les causes qui tendent chaque jour davantage à ralentir l'action des académies, à modifier leur destination, à les réduire

enfin à des spécialités dans lesquelles elles paraissent devoir renfermer leurs moyens de succès. Aussi voyons-nous les sociétés qui se forment comprendre la nécessité de restreindre l'objet de leurs travaux à un seul genre d'investigations, au lieu d'embrasser l'ensemble des sciences. Et cependant leur utilité actuelle demeure entière, car elles seules peuvent encore être le dernier asyle du goût et des saines doctrines littéraires, en opposant une barrière à l'envahissement de cette littérature pleine d'*étrangeté*, qui pour produire des émotions fortes, emprunte des couleurs fantastiques, outre la nature et dépasse le vrai. Ce genre nouveau qui nous reporte à des mœurs factices, représente-t-il bien le caractère qu'une civilisation ascendante doit imprimer aux ouvrages d'imagination? En effet, si la littérature est le miroir des mœurs et du goût d'une époque, que doit-on penser de ce débordement de productions bisarres, et du cynisme de la scène qui s'affranchit de toute règle, comme de toutes convenances? Il faut admettre que les graves altérations que quarante ans d'orages politiques ont fait subir à l'esprit humain ont dû empreindre d'un cachet particulier la littérature du dix-neuvième siècle; mais ces modifications n'en justifient pas les écarts, surtout quand la morale est aussi offensée que le goût. Il est

plus aisé d'imiter plus ou moins heureusement le style et la manière des pères de l'école romantique que de dérober leur génie.

Ces réflexions me conduisent naturellement à jetter un coup d'œil sur la situation des idées en France. La société civile agitée jusqu'en ses fondemens par la tourmente des commotions politiques, cherche à se rasseoir sur de nouvelles bases, et gravite péniblement et avec impatience vers un ordre de choses qui est encore caché dans les voiles de l'avenir. Si nous n'avons pas déjà dépassé l'apogée de la civilisation, cet état sera peut-être le mieux idéal, et la foi en la perfectibilité humaine peut en faire naître l'espoir. Cependant à n'envisager que la superficie de notre position morale, l'anarchie déplorable des intelligences, l'affaiblissement des croyances, l'égoïsme systématique, qui ont en quelque sorte matérialisé la société, désenchanté la vie, sont loin d'être des symptômes rassurans. Quoiqu'il en soit, cette fermentation des esprits annonce que nous sommes arrivés à une époque de transition, âge d'une durée indéfinie qui doit passer sans autre gloire que l'enfantement laborieux d'un monde, *novus sæclorum nascetur ordo*. Tel fut le sort des nations qui comme nous eurent à traverser les tems intermédiaires entre deux situations sociales distinctes; et l'histoire en

offre quelques exemples. Le plus remarquable est sans doute cette longue période de trois siècles de corruption qui aboutit à la chûte de l'empire romain, pour asseoir sur les débris du colosse cette foule de peuplades barbares que le nord refoula sur l'Europe civilisée. Dans ce retour complet à l'état de barbarie, toute lumière s'éteignit; comme la soudaine avalanche des Alpes fait disparaître sous ses masses glacées la végétation et la vie. Que serait devenu le principe de la civilisation si le christianisme, religion de paix et de liberté, n'eut réchauffé dans son sein les précieux restes des arts et des sciences, s'il n'eut désarmé ces hordes sauvages, adouci leurs mœurs et leurs lois, en proclamant ce code moral qui régit encore la moitié de l'univers.

Cette grande révolution, bien éloignée de nous, est liée aux tems modernes par une chaîne continue de progrès, à laquelle chaque siècle a ajouté un anneau. Chacune de ces époques a emprunté d'un évènement dominant, d'une importante découverte, ou du mouvement intellectuel un trait caractéristique. Le dix-neuvième siècle est l'ère de l'industrie et de la liberté : c'est de ces deux élémens que doit être bâti cet édifice d'avenir qui ne sera complet que pour les générations qui nous suivent, et auquel il ne nous est pas donné d'atteindre.

C'est donc en vain que l'homme accumule ses efforts pour dérober au tems la confection de l'œuvre qu'il peut seul accomplir. Prétendre devancer son infaillible action, c'est vouloir intervertir l'ordre naturel des choses, et rendre pour long-tems problêmatiques les améliorations qui doivent constituer cette riche période de perfectionnement social qui nous est promise. Ne cherchons pas à anticiper sur une histoire dont nous ne déroulerons pas les pages, et n'accueillons que comme de prestigieuses théories, les idées d'une régénération politique impossible, tant que les mœurs ne seront pas en harmonie avec les institutions. Toute épreuve prématurée serait un contre-sens grave, qui produirait le cahos, et conduirait le vaisseau de l'État sur un océan sans rivage, où nul phare n'indique les brisans.

Ces écueils, Messieurs, le bon sens public les évitera, et le génie de la France qui a protégé ce vaste empire pendant quatorze siècles, n'abandonnera pas son ouvrage. Le tems, ce grand niveleur des opinions humaines, calmera l'effervescence des esprits, inévitable résultat d'une crise récente; et lorsque la jeune génération qui fait l'orgueil et l'espoir de la patrie, aura renoncé à de séduisantes illusions pour s'initier aux devoirs sérieux de la vie, elle comprendra qu'il est peu rationnel de dénier

une prospérité réelle, à laquelle nulle borne n'est assignable, pour sacrifier aux dieux inconnus.

Puisse bientôt cette fusion si désirée, effaçant l'aspérité des dissidences d'opinion, réunir en un faisceau les membres de la grande famille, consolider tous les intérêts par la garantie de l'ordre, donner aux sciences et aux arts une impulsion nouvelle, en ajoutant la stabilité aux autres élémens du bonheur public.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'UTILITÉ PUBLIQUE,

Par M. LAMARLE, membre résidant.

Messieurs,

De toutes les questions qui s'agitent à l'époque actuelle, il en est peu qui soient purement spéculatives et qui ne se rattachent d'une manière plus ou moins directe aux intérêts des classes les plus nombreuses. Agriculture, industrie, commerce, telle est aujourd'hui la devise des peuples les plus avancés dans la civilisation : c'est à la fécondation de ces sources de la prospérité publique qu'aspirent instinctivement les masses et que tendent tous les efforts des hommes éclairés. Cette disposition des esprits est riche en avenir; félicitons-nous de la voir

se manifester sur tous les points de notre belle France et regardons la comme le présage assuré de grandes et prochaines améliorations.

Dans cette voie nouvelle que nous sommes pressés de parcourir, un peuple voisin nous a depuis long-tems devancé. Sa marche a été rapide et bientôt, pour prix de ses efforts, il est arrivé à ce haut dégré de puissance industrielle et commerciale qui l'a mis à la tête des nations civilisées. Que l'Angleterre soit, sous ce rapport, supérieure à la France, c'est un fait qu'il serait difficile de ne pas reconnaître, mais dans ce fait il n'y a rien qui doive nous surprendre ou nous affliger. Depuis quarante ans en effet, la France a presque toujours combattu pour la défense de ses libertés ou de son territoire, et l'on conçoit que pendant toute la durée de cette lutte où, pour elle, il s'agissait de vie ou de mort, elle a dû laisser en souffrance des intérêts qui n'avaient alors qu'une importance secondaire.

Cependant le jour est enfin arrivé où le progrès industriel peut et doit suivre son cours. La France est dans l'attente : elle sait qu'une des causes essentielles de la prospérité de l'Angleterre réside dans cette multitude de routes et de canaux qui rendent si faciles les transports et les échanges : elle reconnait l'insuffisance de nos moyens actuels de communication, et déjà de

vastes projets s'élaborent pour faire jouir le pays des bienfaits des chemins en fer, création merveilleuse qui comble d'énormes intervalles et transporte pour ainsi-dire au centre même des villes tous les foyers de production. Cette précieuse conquête ne tardera pas sans doute à enrichir le domaine de notre industrie, mais l'on se ferait illusion, si l'on croyait qu'un vaste système de chemins en fer put bientôt sillonner en tous sens le sol de notre pays et que nous dussions, dans cette expectative, nous laisser un instant détourner des soins à donner à la conservation des routes ordinaires. Les frais immenses qu'exige l'établissement de ces routes nouvelles les rendront long-tems rares. D'ailleurs il n'est pas impossible qu'on approprie plus tard à nos routes ces véhicules que la vapeur entraîne avec tant de rapidité, et s'il en était ainsi, nos voies actuelles de communication n'acquerraient-elles pas une nouvelle importance.

Les routes telles qu'elles existent aujourd'hui en France, n'ont donc rien perdu du droit qu'elles avaient de fixer l'attention publique, et ce n'est pas chose oiseuse que de s'occuper de tout ce qui peut contribuer à les rendre meilleures.

Pénétrée de cette vérité, la Société royale d'Arras, avait mis au concours cette question :

Quels sont les avantages et les inconvéniens des plantations des routes royales et départementales ?

La Société devait espérer qu'une question aussi intéressante serait traitée par plus d'un concurrent, et qu'une discussion approfondie, en éclaircirait les points principaux. Le résultat n'a pas justifié cet espoir. Un seul mémoire vous est parvenu, Messieurs, et la commission dont je suis l'interprête, a éprouvé le regret de ne pouvoir vous demander pour l'auteur, la palme que vous eussiez voulu décerner. Une courte analyse de ce mémoire vous permettra d'apprécier les motifs des conclusions que nous avons cru devoir adopter.

Avant d'entrer en matière, l'auteur présente quelques considérations générales sur l'importance des routes : leur état, dit-il, révèle le degré de civilisation du peuple auquel elles appartiennent. Abordant ensuite son sujet, il observe qu'on doit écarter des routes tout ce qui nuit soit à la rapidité, soit à la sûreté des transports, et par ce motif il proscrit les plantations trop rapprochées, dont l'effet est d'entretenir sur les routes une humidité qui les détériore. Suit-il de là qu'il faille prohiber toute espèce de plantations ; l'auteur ne le pense pas, et il signale au contraire les dangers que l'absence d'arbres indicateurs fait naître sur les

routes, lorsqu'en hiver une neige abondante ne permet pas de distinguer la voie qui doit être suivie. Il remarque en outre qu'en été les arbres offrent au voyageur un abri contre les ardeurs du soleil, et de ces diverses considérations, il conclut que les routes doivent être plantées. Ce point établi, l'auteur examine comment on doit planter les routes et sans se livrer à aucune discussion, il pose en principe qu'il faut adapter à chaque nature de sol l'essence d'arbres qui lui convient le mieux, en ayant soin toutefois de faire varier l'espacement depuis dix mètres jusqu'à six, suivant qu'il s'agit d'arbres dont les branches s'étendent plus ou moins loin.

Vient alors la dernière partie du mémoire. L'auteur y considère la question dans ses rapports avec l'économie politique. Il exprime la crainte que les défrîchemens qui se multiplient en France ne privent les générations à venir des ressources si nombreuses que le bois offre à l'industrie. Il voit dans les arbres plantés le long des routes un moyen d'atténuer les conséquences du défrîchement de nos forêts, et cette considération lui fournit un nouvel argument en faveur dés plantations des routes royales et départementales.

Telle est, en résumé, la substance du mémoire qui vous a été adressé. Nous avons à

examiner maintenant, si l'auteur a satisfait aux conditions du programme, c'est-à-dire s'il a traité et résolu les points principaux de la question mise au concours. Pour rendre cet examen plus rapide nous ne discuterons pas le mérite des observations présentées par l'auteur à l'appui des conclusions de son mémoire ; nous admettrons avec lui que la sûreté des transports exige en général que les routes soient bordées de plantations, et nous rechercherons si, dans la balance des avantages et des inconvéniens qui sont attachés à leur existence, les plantations des routes n'offrent pas d'autres questions à résoudre que celle de leur produit ou de leur espacement.

Les lois qui ont successivement régi les plantations des routes renferment les principaux élémens de la discussion à laquelle nous allons nous livrer, et l'on peut aisément les en faire ressortir. Nous jeterons donc à la hâte un coup-d'œil sur cette législation, et sans nous arrêter aux questions nombreuses qui pourront se présenter, nous nous bornerons, dans la recherche qui nous occupe, à comparer la plus importante disposition du décret de 1811 à la loi du 9 ventôse an XIII.

Sous le régime féodal, les seigneurs s'étaient attribué le droit de plantation sur les chemins royaux. Les coutûmes, l'usage ou des statuts

particuliers limitaient l'exercice de ce droit, qui subsista jusqu'en 1790, époque à laquelle il fut aboli par Louis XVI, sur un décret de l'assemblée nationale. Les lettres patentes qui furent délivrées à cet effet contenaient plusieurs dispositions relatives aux chemins vicinaux, et annonçaient qu'il serait statué par une loi spéciale sur les arbres à planter le long des grandes routes.

Cette loi annoncée en 1790, ne fut promulguée qu'en 1805. Elle obligeait les riverains à planter les parties de route auxquelles aboutissaient leurs propriétés. C'était sur le sol même des routes, que devaient être effectuées ces plantations. Les riverains restaient d'ailleurs propriétaires des arbres et de leur produit, mais ils ne pouvaient les couper, les arracher ou les abattre sans une permission expresse de l'administration *.

Telles étaient les principales dispositions de la loi du 9 ventôse an XIII. Elles furent abrogées en 1811 par le décret du 16 décembre, sous l'empire duquel nos routes sont encore

* Dans le cas où, par défaut de largeur, il ne convenait pas de planter sur le sol de la route, les riverains pouvaient planter sur leur propre terrain, et alors ils disposaient, quand et comme ils le voulaient, de leurs plantations. Il fallait seulement qu'ils demandassent aux préfets l'alignement à suivre lorsque ces plantations devaient être faites à moins de six mètres de distance de la route.

aujourd'hui pour tout ce qui concerne les nouvelles plantations *.

Ce décret exige des propriétaires, riverains des routes royales, que les routes non plantées et susceptibles de l'être sans inconvénient, soient plantées par eux, sur leur propre terrain, et à un mètre au moins en arrière du bord extérieur des fossés d'écoulement. La propriété des arbres ainsi plantés reste acquise aux riverains, mais ils ne peuvent ni les arracher ou les abattre, ni même les élaguer sans une permission émanée de la direction générale des ponts-et-chaussées ou, pour le moins, de la préfecture du département.

En rapprochant, comme nous venons de le faire, le décret de 1811 et la loi du 9 ventôse, on voit que les plantations qui devaient d'abord être

* Ce décret porte le cachet de l'époque à laquelle il appartient. Antérieurement à 1805, un grand nombre d'arbres avait été planté sur le sol même de la route, soit par les anciens seigneurs, soit par les riverains. Le domaine public avait peut-être quelque raison d'en révendiquer la propriété, mais les planteurs avaient aussi des droits incontestables, et ces droits paraissaient consacrés par la législation de l'an XIII. Quoi qu'il en soit, le décret de 1811 n'admit aucune transaction : d'un seul trait de plume Napoléon trancha la difficulté, et toutes les plantations existantes sur le sol des routes impériales furent reconnues appartenir à l'état. Il faut ajouter cependant que les arbres plantés en vertu de la loi du 9 ventôse, furent exceptés de cette espèce de confiscation.

On peut juger par là de l'esprit dans lequel a été conçu cette partie de la législation impériale.

effectuées sur le sol des routes, doivent l'être aujourd'hui sur la propriété des riverains. Cette circonstance semble avoir échappé à l'auteur du mémoire que vous avez reçu ; il ne dit pas où seraient placés les arbres dont il veut que les routes soient bordées, et cependant ce point est fondamental dans la question qu'il s'est proposé de résoudre.

En effet, les inconvéniens que présentent les plantations des routes sont d'une tout autre nature, suivant que ces plantations sont effectuées sur le sol même de la route ou sur les propriétés riveraines. Dans le premier cas, c'est surtout la route qui est exposée à souffrir ; dans le second, au contraire, le dommage peut être tout entier pour le riverain, et ce dommage est quelquefois assez grand pour soulever des résistances que l'administration ne pourrait pas combattre sans se rendre odieuse.

Dans les départemens où l'agriculture a fait peu de progrès, où la valeur des terres est minime, où enfin les plantations offrent en elles-mêmes des avantages à la portée de tous les cultivateurs, on peut obtenir sans difficulté des riverains qu'ils plantent les routes en se conformant au décret de 1811. Cela se conçoit, et dans ce cas, la question des plantations des routes royales et départementales, se rédu

pour ainsi-dire à une simple question d'espacement, question que l'expérience permet de résoudre aisément dans chaque localité. Mais il ne peut en être de même pour les départemens où, comme dans le nôtre, les perfectionnemens de l'agriculture et les progrès de l'industrie ont donné de la valeur au moindre coin de terre. Là toute parcelle susceptible de culture est précieuse : le cultivateur redoute l'ombre des arbres et leurs racines parasites. Les riverains ne voient même que d'un œil jaloux les arbres plantés par l'état sur le sol de ses routes. C'est donc alors aux intérêts les plus vivaces que le décret de 1811 porte atteinte et l'administration ne saurait le faire exécuter, sans engager avec les riverains une lutte dangereuse. On peut et l'on doit sans doute éviter cette lutte en fermant les yeux sur l'inexécution de la loi, mais il en résulte que les routes restent sans plantation, comme on en voit un fâcheux exemple sur presque tous les points de notre département. Cependant il n'est qu'un seul moyen d'échapper à cette alternative, c'est de planter sur le sol même des routes. Ainsi, messieurs, la question des plantations des routes conduit naturellement à examiner, si le maintien de la viabilité ne permet dans aucun cas de planter les routes sur leur sol, ou s'il n'y aurait pas lieu au contraire de faire revivre

pour certaines parties de la France, la législation du 9 ventôse an XIII.

En Belgique les plantations des routes ne sont pas effectuées sur les propriétés riveraines. Un pareil système léserait trop d'intérêts dans ce pays essentiellement agricole. C'est sur leur sol que les routes sont plantées, et néanmoins elles sont bonnes et leur entretien n'est pas dispendieux.

Cet exemple démontrerait au besoin qu'on peut planter les routes sur leur sol et les maintenir en bon état sans dépense exagérée, mais on comprend d'ailleurs que des arbres assez rapprochés pour jalonner parfaitement une route et la rendre sûre en tout temps, peuvent néanmoins conserver entr'eux des intervalles assez grands pour que l'asséchement y soit toujours facile. Choisir convenablement les essences en les appropriant en général au sol, prendre de préférence les arbres dont les branches affectent des directions peu inclinées, surtout pour les cas où les accidents de terrain exigent qu'on laisse entr'eux peu d'intervalles, diriger avec soin les plantations nouvelles, faire correspondre les arbres d'une ligne avec le milieu des vuides de l'autre ligne, varier enfin l'espacement suivant l'essence des arbres, les accidents de la route, la nature du sol et celle de la chaussée, telles sont les conditions

qu'il suffit d'observer pour arriver à ce double résultat.

S'il en est ainsi, si des plantations peuvent être effectuées sur le sol même des routes sans devenir une charge onéreuse pour l'état et sans compromettre la viabilité, ne serait-il pas à désirer que les intérêts des propriétaires riverains fussent pris en considération, et que la loi, conçue dans un but d'utilité générale, pût néanmoins se prêter aux besoins des diverses localités? que les dispositions du décret de 1811 subsistent pour les départemens où les servitudes, que ce décret impose, ne sont point trop pesantes, rien de mieux. Mais aussi qu'elles soient abrogées partout où le mal, qui naîtrait de leur application, ne permet pas qu'on les mette en vigueur.

Nous n'insisterons pas davantage sur ce point, qui comporterait à lui seul des développemens beaucoup plus étendus. Nous avons voulu seulement indiquer que, lors même qu'il serait en général, avantageux à l'état de faire effectuer sur les propriétés riveraines les plantations des routes, il est cependant des circonstances où il convient que le sol des routes soit affecté lui-même à ces plantations.

Ce fait admis, il resterait à discuter si l'état et les départemens doivent se charger des

plantations à faire sur le sol de leurs routes, ou s'il vaut mieux qu'ils imposent cette servitude aux riverains, suivant les dispositions de la loi du 9 ventôse an XIII.

Il semble douteux que des arbres plantés sur les routes, par l'état ou les départemens, puissent rapporter ce qu'ils coûteraient. L'obligation d'avoir sans cesse recours à des entrepreneurs auxquels il faut allouer un bénéfice, la difficulté de veiller sur des arbres disséminés au loin, les entraves que les rouages administratifs apporteraient à la plus mince opération d'élaguage, paraissent en effet, dans ce système où le fonds devrait être quelquefois sacrifié à la forme, nécessiter des dépenses que la valeur des arbres et celle de leur produit pourraient rarement balancer. D'ailleurs lorsque les riverains des routes ne sont point personnellement intéressés à la conservation des arbres qui bordent leurs propriétés, n'est-il pas à craindre qu'ils les traitent en ennemis ? Dans le système de la loi du 9 ventôse, ces inconvéniens disparaissent. Le riverain devient le défenseur naturel de l'arbre qui borde son champ, et l'administration, affranchie de toute dépense, n'a plus qu'à exercer une surveillance facile.

Une discussion plus approfondie serait sans doute nécessaire, et pour déterminer lequel est

préférable des deux modes que nous venons de mettre en parallèle, et surtout pour arriver à une solution complète de la question des plantations des routes royales et départementales. Notre mission ne s'étendait point jusques là : nous laisserons donc à d'autres le soin d'accomplir cette tâche, et nous croirons avoir atteint le but que nous nous étions proposé, si nous sommes parvenus à faire voir que dans la question mise au concours, il y avait à discuter ces trois points principaux :

Les routes doivent-elles être plantées ?
Où doivent-elles être plantées ?
Par qui doivent-elles être plantées.

Le mémoire dont nous vous avons présenté l'analyse ne traitant que la première de ces trois questions, nous avons considéré le silence qu'il garde sur les deux autres comme le rendant tout à fait incomplet, et nous avons pensé que si vous deviez des remerciemens à l'auteur, vous ne pouviez pourtant le couronner.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE DE 1833,

Par M. LUEZ, avocat, membre résidant.

Messieurs,

Votre commission de poésie n'a pas la satisfaction de vous offrir l'analyse d'un grand nombre de compositions. Deux poémes seulement vous sont parvenus, et tous les deux encore n'ont pas les mêmes titres à votre attention.

Quelle cause attribuer à cette indifférence trop remarquable pour cette partie de l'art d'écrire qui, par sa seule mélodie, a déjà tant de moyens d'attacher et d'émouvoir? Faut-il admettre que la poésie n'est que le privilège des nations neuves, et que les spéculations trop positives de la civilisation la bannissent des so-

ciétés perfectionnées? A ce titre nous pourrions encore espérer beaucoup plus; car, si la civilisation ne doit être entendue que comme le plus haut terme de la raison dans les institutions humaines, nous pouvons tout au plus nous flatter d'assister à son aurore, et ce que nous avons fait pour elle jusqu'à ce jour, n'est qu'un faible prologue de ce qui nous reste à faire.

Oui, considérée sous son aspect le plus vrai, notre société actuelle est jeune, elle doit donc être poëte.

Elle a même cet immense avantage qu'elle n'a point à traverser les incertitudes et les tâtonnemens de l'enfance; elle porte avec elle le profond sentiment des vices de sa préexistence; elle doit donc avoir plus d'assurance et d'élan dans sa marche. Nos quatorze siècles d'existence, dont on a fait si long-tems une périphrase de cour, ne nous apparaissent plus que comme l'enveloppe inanimée que délaisse après elle une chrysalide qui passe à une plus brillante transformation. Ce changement a sa nouveauté, son charme; donc il doit avoir sa poésie.

Sans doute, ce ne sera pas cette poésie des petits vers, vide de chaleur et de sentiment, que nous légua le dernier siècle. Ce ne sera pas non plus cette poésie de pure imitation que le siècle précédent puisa dans les traditions de l'antiquité. Oh! non, la poésie que nous devons

espérer reflétera, comme première condition de son existence, le caractère de notre époque vive et aventureuse. Si elle a besoin de fictions, elle n'ira pas les puiser dans les premières fables de l'Europe occidentale. La superstition ne lui fera plus adopter ces images fausses qui ont si long-tems retardé l'émancipation de l'intelligence. Elle n'ira plus s'enthousiasmer avec Pétrarque de quelques fragmens de la statue payenne; l'idole est détruite, le temple est abattu, et l'esprit des anciens est impuissant pour le relever sur les mêmes fondemens. Elle aura toute la vivacité de nos sentimens; elle retracera l'épanouissement subit de toutes nos facultés juvéniles et ardentes. Si elle est religieuse, ce sera pour nous faire comprendre tout ce que le mystère de la création a déposé d'admiration dans notre esprit, d'amour dans notre cœur et de spontanéité dans nos hommages. Si elle est philosophique, ce ne sera plus pour nous faire accepter d'inutiles abstractions, mais pour nous rendre plus sensibles à l'éclat de la vérité; si elle est morale enfin, ce ne sera pas pour nous offrir une peinture stérile de nos relations intimes; mais pour nous faire sentir que nos jours ne sont rien sans le charme de la raison et de la vertu. Du reste trouvant toujours sa philosophie, sa morale, sa religion même dans ses inspirations

civiques, elle viendra recueillir dans le champ plus vaste de la pensée de nouvelles et plus riches images, une plus profonde comparaison des idées humaines, et une plus grande exaltation dans l'intelligence complète des œuvres du génie. Voilà quelle doit être la poésie de notre époque, celle que vous devez provoquer par vos nobles encouragemens.

Ce n'est pas cette poésie qu'a sentie l'auteur du poëme N° 2. Il est encore bien loin de son tems. On ne reconnait, en le lisant, ni le penseur, ni l'artiste, ni le citoyen de nos jours; c'est tout ce qu'il nous est possible d'en dire.

Le poème N° 1^er^ a un autre caractère. C'est au moins une composition digne de vous. L'auteur a choisi pour l'objet de ses chants l'*Hôtel des Invalides*. Son attitude devant cet édifice ne manque ni de recueillement, ni d'intéressantes inspirations. Pénétré de cette vérité historique que c'est moins sur l'éclat tout fictif du nom de Louis XIV que sur les valeureux débris de nos propres générations que s'élève l'illustration de ce monument, l'auteur l'entoure d'une nouvelle auréole de gloire, consacrée aux yeux du monde entier par notre courage et notre sang. Ce sentiment le domine si bien, si complètement que dans toutes les idées et les images qui s'y rattachent, il a toujours de la chaleur, de l'entraînement, une expression

franche, énergique et élevée. Mais sa contemplation n'est pas toujours également soutenue. Il tombe quelquefois dans une fatigue d'imagination qui va jusqu'à jeter quelque obscurité sur ses idées. La partie la plus faible de son poëme, et qui cependant pouvait en être la plus brillante, est le tableau du siècle de Louis XIV. Il commet même plusieurs erreurs qui ne sont plus permises aujourd'hui. N'est-ce pas charger ce monarque d'un mensonge que de lui faire dire :

« J'ai rendu le génie opulent et servile.

. . . . . .

Mon souffle a fait grandir la flamme des beaux-arts. »

Oui, l'histoire proteste contre cette pensée. La gloire littéraire du siècle de Louis XIV, n'est pas l'ouvrage de ce prince ni de son panthéisme monarchique. Sans doute il sut établir une souveraineté vaste, fière; il nivela toutes les provinces de la France ; il abaissa l'orgueil des vieux manoirs; les courtisans se prosternèrent à ses pieds, le royaume devint muet devant l'ambition des confesseurs et la dévotion des maîtresses; mais la littérature ne lui appartint pas; elle fut au contraire son opposition la plus énergique. — La pensée émancipatrice qui s'était éveillée pendant la Fronde, sentit toute la force matérielle du pouvoir, sur-

tout après la mort de Mazarin et le pardon de Condé ; elle comprit que toute démocratie était pour long tems impossible; alors elle abandonna sa forme politique, se couvrit du manteau d'une abstraction, et créa, comme on l'a déjà dit, la littérature française. Elle devint tour à tour frivole et satirique avec St.-Evremond, moraliste avec Larochefoucault; elle lança avec audace ses plus impétueuses provocations à Pascal et à Nicole; mais elle sut ennoblir sa métamorphose par les sublimes inspirations de Corneille, de Molière et de Lafontaine. Racine, lui-même, malgré sa candeur, voulut jeter au monarque une remontrance qui le fit rougir au front; et ce qui nous fait pardonner à Boileau la flagornerie de sa versification, c'est qu'il osa peindre, avec des couleurs assez suaves, les souffrances que l'égoïsme monacal, ennemi de la pûreté et de la liberté primitives du christianisme, entretenait au sein de la société. Si Louis XIV avait pu créer, et même seulement diriger la littérature de son époque, aurait-il souffert, alors que la pensée religieuse voulait refaire le siécle de Jésus-Christ, que les savans refissent le siècle de Cicéron? aurait-il souffert que Corneille ressuscitât l'enthousiasme du républicanisme antique, lorsque l'Europe retentissait encore de la commotion produite par l'heureuse insurrection des sept provinces hol-

landaises? aurait-il souffert que Lafontaine, avec son divin langage, vint nous remplir d'indignation contre l'arbitraire de sire Lion; et que Molière, avec sa férule meurtrière, frappât au cœur toutes les puissances dogmatiques de l'état? Non, Louis XIV n'a pas rendu le génie servile, et la noble pauvreté de nos grands hommes dépose contre sa munificence.

Quant aux beaux arts, ce règne nous a transmis les noms de quelques artistes dont la renommée fut plus grande que le talent; leurs couronnes se sont promptement fanées. Le Sueur, qui n'eut aucune part aux faveurs royales était le seul qui en fut digne. Il est bien vengé de cette injustice par la génération présente et par l'estime de tous ceux qui ont quelque sentiment des arts. La galanterie splendide du grand roi croyait avoir placé sur un piedestal immuable les Lebrun, les Jouvenet, les Mignard, les Vanloo, les Coypel et les Bernin, mais après le dernier soupir du monarque, cet oracle n'était qu'un mensonge. L'honneur de produire les traits des favorites a pu quelquefois donner à leurs pinceaux une expression gracieuse, souvent profonde et toujours bien sentie, nous pourrions ajouter un dessin délicat et quelqu'ardeur de coloris, mais aucun sentiment profond, aucune grande pensée ne plane sur leurs œuvres. Toutes leurs

idées tournent à l'idylle et au madrigal. Jamais siècle n'a fait une plus grande dépense de roses, de bergers, d'amours, de colombes et de papillons, et la pudeur n'est pas toujours libre d'expliquer l'intention de leur ensemble. Le même mauvais goût marqua toutes les créations de la sculpture; les formes empatées, tournant trop au cercle, ont déterminé l'air de famille qui lie toutes les statues de cette époque avec les Naïades et les Tritons du jardin de Versailles. L'architecture ne fut ni grecque, ni romaine, ni gothique, elle n'eut uniquement que le mérite de calquer tour à tour ces trois grandes formes de l'art, sans reproduire leurs beautés distinctives.

Ainsi, dans le poëme qui nous occupe, il y a autant et même plus d'infidélité historique sous le rapport des beaux-arts que sous celui de la littérature. Mais c'est moins à cause de cette faute que nous devons le blâmer que pour l'absence des beautés dont l'auteur aurait pu l'embellir en se livrant à des investigations plus approfondies. Il pouvait donner à Louis XIV une pose plus vraie et plus neuve en l'appelant à se juger lui-même. C'était d'ailleurs le meilleur moyen d'expliquer les secrets de cette pompe affectée de Versailles, et des constructions monumentales destinées à perpétuer son nom.

L'auteur a été mieux inspiré dans la peinture du règne de Napoléon. Dans un cadre qui ne permettait aucune particularité historique, on ne peut désirer une expression plus concise, plus vraie, des images plus caractéristiques et plus profondément senties. Toutefois, l'auteur n'a pas encore profité de toutes ses ressources. L'astre de Louis XIV avait déjà pâli vers les derniéres années de son règne, et sa mort n'a rien ajouté à son nom; tandis que le génie de Napoléon n'a été bien compris que depuis qu'il n'est plus. Cette différence dans la destinée de deux hommes qui ont forgé les mêmes chaînes pour la liberté, amenait dans le poëme une péripétie intéressante, que le rétablissement de la statue sur la colonne, venait embellir d'un nouvel attrait.

Le style du poëme n'est pas exempt de quelques tâches; la phrase en est souvent négligée, insouciante; l'art ne s'y soutient pas toujours assez. Mais ces défauts n'ont pu effacer à vos yeux le talent réel qui brille dans cette production. Vous avez pensé que la compensation des fautes et des beautés serait d'un calcul trop rigoureux, et vous avez décerné la palme promise. Elle est en grande partie méritée : le seul regret que vous puissiez conserver, c'est que cette palme n'ait pas été plus disputée.

L'HOTEL DES INVALIDES,

(POÈME QUI A OBTENU LE PRIX),

Par M. Louis BLANC.

Ma devise est de n'en point avoir.

C'était lorsque l'esprit se recueille et s'enflamme,
C'était lorsque le soir chassant les bruits du jour,
Vient remuer au fond de l'âme,
Des souvenirs de gloire ou des rêves d'amour.
Dans l'ombre qui croissait, immobile fantôme,
S'élevait devant moi le gigantesque dôme
Où l'invalide attend la mort.
Quelques changeans rayons, de leur pâle lumière
Argentaient, en passant, ses épaules de pierre,
Et jouaient sur sa tête d'or.
Le vent des nuits battait la vître solitaire,
Faible et tremblant ainsi que la voix d'une mère
Au berceau de son fils qu'endorment ses accens,
Alors que le sommeil égarant sa pensée,

Et pesant sans effort sur sa tête lassée,
Vient par dégrés faire mourir ses chants.
Et mes yeux qui laissaient échapper quelques larmes,
Croyaient voir, à grands traits
Une main dessiner de merveilleux faits d'armes
Sur la façade du palais.
Je croyais voir l'Anglais, le Germain, le Batave,
Au nom d'un roi despote, écrasés à Denain;
Et, plus tard, à Fleurus, courbant un front esclave
Sous le sabre républicain.
Dans l'Égypte où la France essaya les conquêtes,
Je croyais voir encor les soldats musulmans,
Du sang de leurs chevaux rougir nos baïonnettes,
Et contre nos carrés se briser frémissans.
Puis groupés au sommet des hautes pyramides,
Les siècles qu'évoquait une magique voix,
Applaudir, étonnés de nos succès rapides,
Au jeune conquérant de la cendre des rois.
Là, d'un homme expiant l'ambitieuse audace,
Huit cent mille Français dans un cercueil de glace
Tombaient ensevelis, sous le bec des vautours;
Là l'aigle se roulait sanglant, mais homicide.....
O de la vielle garde immortel suïcide!
O le dernier de nos beaux jours!
Que nous reste-t-il donc de ces grandes journées?
Des souvenirs épars.
Que nous reste-t-il donc de ces grandes armées?
Des poussières et des vieillards.
Mais gloire au peuple qui rassemble
Ce que le tems eût dispersé,
Au peuple qui fait vivre ensemble
Et le présent et le passé!
Car pour nous dont la vie aujourd'hui n'est qu'un rêve;
Pour nous qui ne sentons que regrets superflus,

Il est touchant de voir un siècle qui s'achève
Sur le tombeau d'un siècle qui n'est plus.

Avez-vous pénétré dans l'antique chapelle
Qui garde de Vauban la poussière immortelle?
Dans la chapelle auguste où Turenne a son nom,
Séjour mystérieux comme le Panthéon,
Avez-vous de vos pas troublé la paix des dalles,
Et regardé pleurer les pierres sépulchrales?
Avez-vous entendu la voix des vieux tambours,
Trembler, au soir, le long des solitaires cours?
Avez-vous quelquefois, dans les corridors sombres,
Entrevu des vieillards passant comme des ombres?
Aux marbres sur lesquels rien ne s'est effacé,
Avez-vous demandé la grandeur du passé?
Ah! dans ces lieux si pleins de notre gloire,
Oui, vous auriez senti votre cœur s'attendrir.
Là, chaque pierre est une histoire,
Et chaque homme est un souvenir.

Là, plus de foudroyantes balles
Dévorant de longs intervalles,
Du vent de leurs aîles fatales,
Renversant l'homme, le coursier;
De colonnes qui se déploient;
De têtes qui tremblent et ploient
Sous le choc brillant de l'acier;
Plus de canonnade mêlée
Au bruits de char; aux cris de mort,
Plus de poussière où la mêlée
Terrible, ardente, échevelée,
Se cache, se roule et se tord.

Là tout se tait. En vain, le long de ces murailles,

Des canons qu'aligna quelque débile main,
Comme si l'on était à l'heure des batailles,
S'alongent menaçants sur leurs couches d'airain.
Ces canons qui donnaient le signal des tempêtes,
Lorsqu'un sublime orgueil partout nous promena,
Ne retentissent plus qu'aux jours des grandes fêtes,
Invalides échos des foudres d'Iéna !
Vainement un soldat, sentinelle assidue,
Vieillard qui des grands jours se ressouvient encor,
Du seul bras qui lui reste agite une arme nue
Près de la grille d'or;
Est-il là pour garder, quand la nuit devient sombre,
Par les travaux du jour les guerriers endormis ?
Epier le danger qui s'élance dans l'ombre,
Et mourir en criant : voilà les ennemis ?
Non : c'est sans doute afin que le bruit de la ville,
Seul ennemi qui puisse envahir cet asyle,
Ne vienne pas troubler, sur le bord des tombeaux,
Des jours qui jusques là coulèrent sans repos.
Ah ! qu'ils puissent jouir d'une paix bien profonde
Ceux dont trente ans de guerre ont blanchi les cheveux,
Qui nous ont rapporté des divers lieux du monde
Ce qui reste encor d'eux.....
Ceux dont le lourd fusil courba la forte taille,
Dont l'airain des combats sonnait le prompt réveil,
Et qui n'ont pu trouver sur les champs de bataille
Le dernier lit du brave et son dernier sommeil !
Quand le front des palais sera caché sous l'herbe,
Toi tu seras debout, édifice superbe,
Vaste tente dressée au sortir du combat,
Auguste prytanée où posant son armure,
Par ordre de vieillesse et par droit de blessure,
Est admis le soldat.
Qui sait ? peut-être afin qu'une injuste misère

Ne fasse pas rougir son front sous le laurier,
Et qu'il ne tende pas, moderne Bélisaire,
A la pitié du riche un casque de guerrier.
Aussi nous les aimons ces cloîtres militaires
Nous dont le souffle audacieux
Dispersa les débris des nombreux monastères
Qu'avaient élevés nos aïeux.
Oh ! c'est que le siècle est impie ;
Car pour la liberté seule et pour le génie
Le siècle est superstitieux.

Dans une de ces nuits de féconde insomnie,
Où l'ame dans un calme et terrible et profond,
D'un abyme inconnu cherche à sonder le fond,
Louis-le-grand se disait : dans l'Europe qui veille
Mon nom, comme un tocsin, épouvante l'oreille
De plusieurs rois puissans..... mais au nom d'Attila,
Les peuples eurent peur et le monde trembla.
Je n'avais qu'à passer. Les villes alarmées
Pâlissaient au seul bruit du pas de mes armées,
Et tombant à genoux, me proclamaient leur roi.
Des villes! Alexandre en prit bien plus que moi.
J'ai rendu le génie opulent et servile;
Mais Auguste paya chaque vers de Virgile.
Mon souffle a fait grandir la flamme des beaux-arts;
Mais François l'alluma de ses puissans regards.
Ainsi, dans l'avenir, pour tant qu'on me renomme,
Je ne serai jamais qu'un vulgaire grand homme !...
Puis assis sur sa couche, et le front dans sa main,
Immobile, il pensa jusques au lendemain....

Alors parut Mansard qui, d'une main puissante,
Eleva du palais la structure géante
Plus belle, en son utile et noble majesté,

Que les ruines colossales,
Que les tombes pyramidales
Qu'aux champs égyptiens créa la vanité.
Mais quand, d'un vol que rien n'arrête,
Le tems s'en vint ternir l'or dont brillait le faîte;
Quand il eût visité, trouvant un libre accès,
Tous les soldats vieillards qui peuplaient le palais;
Quand il les eût, d'un œil plus prompt que la pensée,
Marqués l'un après l'autre et, qu'avançant toujours,
Il eût sur tous leurs fronts posé sa main glacée,
Soufflé sur tous leurs jours;
Napoléon remplit, à force de victoires,
Le temple dépouillé de ses vieux habitans.
Mais il ne voulut pas que l'éclat de nos gloires
Pût jamais se ternir, même au souffle des temps.
Et pendant qu'il jetait à la Place Vendôme
Le bronze d'une main,
De l'autre il jetait l'or au majestueux dôme,
Pour que de la Colonne il fût contemporain.
Voyant noircir les murs, voyant s'user les dalles,
Afin que dans ces lieux rien ne parût vieillir,
Il prit des étendards pour tapisser les salles,
Des glaives pour les rajeunir;
De sorte qu'il n'est pas de peuple sur la terre,
Qui venant visiter ce sacré sanctuaire,
N'y trouve, en rougissant, son drapeau prisonnier.
Montre donc maintenant, Escurial antique,
Palais qu'énorgueillit une seule relique,
Les bottes de François premier !

Louis et Napoléon ! ô France belliqueuse,
Tous deux ils te montraient l'arbitraire.... et tous deux,
Sous le menteur éclat d'une armure pompeuse,
Ils cachaient le spectre hideux.

Comme à l'enfant mutin qui crie et qu'on fait taire
En lui donnant quelques hochets,
Ils vinrent nous ravir notre liberté chère,
Et leur main nous offrit des glaives pour jouets.
Et ces hommes qui, pleins d'orgueil et de folie,
Jetèrent en défi leurs victoires au sort,
Payèrent le bruit de leur vie
Par le silence de leur mort.
Cependant ces deux noms résonnent dans le monde;
Quoique déjà vieillis, ces fronts paraissent beaux;
Et leur nuit n'est pas si profonde,
Qu'on ne puisse les voir à travers leurs tombeaux.
C'est qu'ils ont sû tous deux que villes alarmées,
Hommes tués, bonheur détruit
Font peu de gloire.... et que, du lourd choc des armées
Il reste de la cendre et quelquefois du bruit....
Mais lorsque pour le mettre au-dessus des outrages,
On imprime son nom sur les hauts monumens,
On est sûr de vivre long-tems.
Car plus que l'homme, ses ouvrages
Se font respecter par le tems.

Louis se vit, en naissant, maître de sa patrie.
Des hauts faits de son tems sublime usurpateur,
Il s'appropria le génie,
Et d'un siècle pour lui prit toute la grandeur.
Napoléon se fit à lui-même sa gloire;
Lui-même en fut l'historien;
Mais il écrivit son histoire
Sur un livre qu'il fit d'airain,
Pour que dans la suite des âges,
L'étranger qui du livre avait payé les frais,
D'une main jalouse jamais,
Ne pût en déchirer les pages.

Et la France cédant à des vœux trop timides,
Impunément, dit-on, se laisse menacer!
Mais quand tu seras mort, peuple des invalides,
Aurons-nous pour te remplacer?

RAPPORT

SUR UNE MACHINE

A DIVISER DES INSTRUMENS DE MATHÉMATIQUES,

DE M. HAULTCŒUR, INSTITUTEUR A ACHICOURT, (PRÈS D'ARRAS.)

Par M. LE SUEUR.

MESSIEURS,

Une machine à diviser des instrumens de mathématiques, exécutée par M. *Haultcœur*, instituteur à Achicourt, a paru, quelques jours seulement avant la clôture, à l'exposition publique des objets d'art et d'industrie qu'on est venu admirer cette année à Arras, et comme elle y a figuré trop tard, elle n'a pas dû, d'après le réglement, concourir pour les encouragemens dont la ville d'Arras a fait suivre son exposition. Mais à cette occasion il est à propos de dire que la présentation tardive de cette

machine est venue de ce que M. *Haultcœur* n'attachait pas d'importance à la produire en public, et qu'elle n'y aurait pas paru, si un officier du génie, qui en avait apprécié le mérite, ne s'en fût pas mêlé. Cependant, le peu de tems qu'elle est restée exposée a suffi pour vous la faire distinguer et juger digne de participer aux encouragemens que notre société décerne chaque année, tant aux lettres et aux sciences, qu'aux arts et à l'industrie. L'objet de ce rapport est de justifier cette distinction, et je m'empresse de vous dire, Messieurs, que vous aurez rarement l'occasion d'en accorder une mieux méritée.

Pour le prouver, je n'aborderai pas, Messieurs, le détail technique des parties dont la machine se compose et des rapports qu'elles ont entre elles. Toute description de ce genre subordonnée à la rapidité d'une lecture ne peut qu'être mal suivie par les auditeurs et fatiguer leur attention. Il me suffira de vous expliquer le système adopté par l'auteur, et ce sera ma faute, si je ne le rends pas assez sensible, simple comme il est, pour vous affranchir du moindre doute sur la possibilité de diviser, à l'aide de la machine, la petite étendue d'une ligne, c'est-à-dire, de la douzième partie d'un pouce en cent, deux cents parties égales et au-delà. Mais je crois à propos de vous faire con-

naître préalablement l'importance qui a été attachée à ces sortes de machines, en raison des services qu'elles rendent à l'astronomie, à la navigation, à la géographie, en un mot à toutes les sciences et opérations qui reposent sur les mathématiques.

La division de tous les grands instrumens de mathématiques, soit d'astronomie ou de haute géodésie, se faisait au compas avant l'invention des machines, et dépendait par conséquent de l'expérience et des soins du constructeur. Pour l'avoir plus précise, on ne connaissait rien de mieux que d'augmenter les dimension des instrumens. Ainsi, *Picard,* en 1667, observait des hauteurs méridiennes avec un quart de cercle en fer et en cuivre divisé de cette manière ayant 9 pieds 7 pouces de rayon; Ainsi, *Cassini*, en 1733, déterminait les premiers grands triangles de la carte de France avec un quart de cercle en cuivre de 4 pieds de rayon, divisé également au compas et ne pesant pas moins de mille à onze cents livres avec son pied en fer. On comprend la difficulté du transport et de l'établissement d'un pareil instrument, lorsque le lieu des observations était un clocher embarrassé de charpente, ce qui arrivait souvent, tandis qu'aujourd'hui, grâces à un meilleur systéme de construction secondé surtout par des procédés mécaniques et ri-

goureux de division, on observe avec dix fois plus de précision, si l'on veut, au moyen de cercles entiers d'un poids dont le maximum est de quarante livres et qui peut descendre à dix.

Quant aux instrumens ordinaires, la division s'exécutait d'après celle d'une circonférence plus ou moins grande, tracée sur cuivre et rendue immobile. Le centre de l'instrument à diviser était placé au centre de cette circonférence, et, au moyen d'une olidade ou règle, tournant autour du centre commun et affleurant successivement chaque division de la circonférence, un traçoir, conduit à la main le long de l'olidade sur l'instrument à diviser, opérait la division désirée. C'est du reste la méthode encore en usage chez les fabricans d'instrumens d'arpentage, et vous pourriez voir chez M. *Haultcœur* une de ces circonférences, diviseurs-étalons, qui a cinq pieds de diamètre, plus grande qu'aucune autre de celles que je connaisse. Quoiqu'elle lui donnât des résultats suffisamment précis, quoique, d'un autre côté, sa profession habituelle ne fut pas de construire des instrumens de mathématiques et qu'il s'y livrât seulement par goût et dans ses momens de loisir, il ne s'en est pas contenté; il a senti qu'on diviserait d'une manière plus certaine, si l'on pouvait rendre l'opé-

ration indépendante de la main et, pour ainsi dire, de l'attention de l'ouvrier.

Mais c'est aussi ce qu'avaient compris en Angleterre, bien long-tems avant lui, des artistes distingués qui inventèrent des machines à diviser auxquelles ils durent bientôt leur réputation et leur fortune. *Bird* se fit connaître le premier et établit des quarts de cercle muraux si exacts, que le gouvernement anglais s'empressa d'acheter sa méthode et la publia en 1767. Dans l'année 1773, apparut, encore en Angleterre, la célèbre machine de *Ramsden*, perfectionnée au point qu'elle divisait parfaitement et en une demi heure un instrument d'astronomie qui, par l'ancienne méthode, aurait exigé une journée, sans garantie du dégré de précision assignable. Aussi cette machine valut-elle de suite à son auteur une gratification de quinze mille francs de la part du bureau des longitudes d'Angleterre. A cette époque, la France comptait des personnes distinguées par leurs emplois et leur fortune autant que par leur zèle ardent et éclairé pour les sciences et les arts. Je citerai M. *Bergeret*, receveur général des finances, et M. *Bochard de Saron*, président au parlement de Paris. Le premier fit faire en Angleterre ses instrumens d'astronomie et les mit à la disposition des astronomes français. Le second pensa qu'on

en établirait d'aussi bons en France, si l'on pouvait y posséder une machine de *Ramsden*. Il en acheta une de l'auteur à un prix très élevé, mais il ne put obtenir la permission de la faire sortir d'Angleterre, et il n'y parvint que par adresse, en faisant démonter la machine et en en cachant les pièces dans le pied d'une riche table ronde faite exprès. Introduite en France, le président *De Saron* la mit aussi à la disposition des artistes français, mais elle ne fonctionna pas chez nous avec un plein succès et l'on ne connait aucun instrument remarquable dont on lui soit redevable. Elle servit au moins à donner de l'émulation à nos artistes qui ne restèrent pas long-tems sans construire des machines qui leur furent propres. M. *Mégnié* se montra le premier et fournit d'excellens instrumens aux observatoires de Paris et de Lyon. Plus tard, on citait comme une chose surprenante que l'on était parvenu en Angleterre à diviser la douzième partie du pouce ou une ligne en huit cents parties, et M. *Richer*, en France, la partagea en douze cents à l'aide de la belle machine dont il fut l'auteur et qui se voit à Paris chez ses fils, ingénieurs en instrumens de mathématiques. Vous me demanderez peut-être, Messieurs, comment il est possible de reconnaître une pareille division. En voici le moyen : D'abord, c'est à l'aide d'un

éclat de diamant et sur une glace bien polie que se fait la division. On peut à la vue simple distinguer les traits qui partagent une ligne en vingt-cinq parties. Cette vingt-cinquième partie vous est présentée sous un microscope dont elle occupe à peu près tout le champ. On fait glisser la glace et il apparaît une nouvelle division que vous jugez facilement être la moitié de la première, parce qu'elle n'occupe qu'à peu près la moitié du champ du microscope. Elle est donc la cinquantième partie d'une ligne; une autre division succède, elle est la moitié de la précédente ou la centième partie d'une ligne. On vous conduit encore trois fois successivement de divisions en divisions sous-doubles, et vous arrivez à celle qui donne la huit-centième partie de la ligne; après quoi, une nouvelle division, encore distincte au microscope, et que vous appréciez être les deux tiers de la dernière, vous donne bien la douze-centième partie en question. Je parle de cette extrême division comme l'ayant vue moi-même chez feu M. *Richer*. Si, d'ailleurs, quelqu'un restait dans le doute, je pourrais, au lieu de la douze-centième partie de la ligne, lui en faire voir, même sans microscope, une bien moindre; et pour cela, je prierais la personne de superposer, les unes sur les autres, autant de ces feuilles d'or, qui servent aux doreurs, qu'il en faudrait

pour faire l'épaisseur d'une ligne. Elle n'y arriverait qu'après en avoir compté de vingt à vingt-cinq mille, et si sa patience n'était pas à bout, je pourrais lui indiquer, pour l'exercer encore mieux, une substance pierreuse de couleur jaunâtre appélée *Mica*. M. Haüy a pu en détacher une lamelle qui était passée à la couleur bleue, ce qui était l'indice d'une extrême ténuité, comme la chose s'explique par la théorie de la lumière; et, en effet, calcul fait de l'épaisseur de cette lamelle d'après une régle de Newton, M. Haüy trouva qu'elle devait être la 52,324^{me} partie d'une ligne. Excusez, Messieurs, cette excursion sur la divisibilité de la matière. J'ai voulu me donner beau jeu, et sans cesser d'être vrai, pour détruire le doute dont vous n'avez sûrement pu vous défendre, lorsque je vous ai parlé de la division d'un douzième de pouce en douze cents parties. La machine de M. *Haultcœur*, comme nous le verrons un peu plus loin, me fournira un moyen analogue de vous rendre tout-à-fait sensible la possibilité d'obtenir cette douze-centième partie. Avant de m'en occuper, je crois devoir prévenir cette question que vous serez sans doute tentés de me faire, à quoi bon cette extrême division?

Une telle division pourrait être en effet regardée comme de pure curiosité, puisqu'elle

n'est pas exécutable sur le métal dont se composent les instrumens, car les traits devraient en être si déliés moindre que le frottement les ferait disparaître. Mais au moins permet-elle d'assigner le degré de précision dont une division de cercle est susceptible. La France peut aujourd'hui s'énorgueillir d'opposer aux plus grandes célébrités de l'étranger pour la construction des instrumens de mathématiques de premier ordre, l'auteur de cet admirable équatorial qui a été l'une des gloires nationales de l'exposition de 1827, M. *Gambey*, de Paris, auquel il a valu, à bon droit, la croix de la légion d'honneur et la nomination, sans rival, au bureau des longitudes. Eh bien ! la division d'un cercle, faite par la machine inventée et exécutée par cet habile ingénieur, comporte une précision telle que le maximum des différences dont cette division pourrait être affectée dans les parties les plus défavorables, seraient toujours, sous un observateur expérimenté, au-dessous des différences inévitables, mais très minimes il est vrai, que produisent les variations de la densité et de la netteté de l'atmosphère d'une minute à l'autre pendant le cours d'une observation. Si l'astronomie apporte des secours si puissants à la navigation, c'est surtout en déterminant plusieurs années d'avance, l'heure, la minute, la seconde et la fraction de

seconde auxquelles tel phénomène céleste se verra dans un lieu donné; de là le moyen le plus positif de déterminer les longitudes en mer, d'assurer le point du navigateur et de lui faire éviter les écueils. Mais pour que celui-ci profite des données si exactes de l'astronomie, il lui faut des instrumens parfaitement construits et divisés ! Sans cette perfection de ses instrumens, feu M. *Delambre*, ce savant véritable, si laborieux et si utile, si communicatif et si modeste, aurait-il pu à l'extrémité d'une chaine de triangles, embrassant, de Melun à Perpignan, un espace de 338,000 toises ou 169 lieues de poste, à vol d'oiseau, lesquels triangles font partie du système d'opérations astronomiques et géodésiques exécutées pour déterminer notre unité métrique, le mètre, d'après la mesure même de notre globe, aurait-il pu, disons-nous, conclure de ses observations une longueur de 6,000 toises et plus, qui, vérifiée ensuite comme base sur le terrain, n'a pas présenté une différence d'un pied entre les deux résultats donnés, l'un par le calcul et l'autre par la mesure effective. Honneur à de tels observateurs ! honneur aussi aux ingénieurs constructeurs des instrumens qui les ont si bien servis !

Combien de choses curieuses et utiles aux arts et aux sciences mathémathiques n'aurais-je pas à vous exposer à l'occasion de cette perfec-

tion apportée dans la construction de nos instrumens, si je ne devais me retenir dans la crainte de vous prendre trop de tems ! Je crois en avoir assez dit pour vous faire sentir l'importance et l'utilité réelle des machines à diviser, et j'en viens à celle de M. *Haultcœur* qui est sous vos yeux. Elle ne présente, à vrai dire, rien de neuf, mais l'auteur n'en mérite pas moins la distinction que vous lui avez réservée, car dans les entretiens que j'ai eus avec lui, j'ai pu suivre la filière de ses propres idées. Celle d'où il est parti lui est venue des stries au moyen desquelles il donnait le mouvement lent total à un graphomètre qui servait à l'instruction de ses élèves. Je conviens que c'est là la base fondamentale de sa machine; mais, entre l'avoir comprise et l'avoir appliquée, il y a de la distance. Les moyens intermédiaires lui appartiennent en propre et ce n'est pas toujours par le chemin le plus court qu'il a été conduit dans son travail. Il n'a eu ni modèle, ni aucun ouvrage descriptif de machines analogues, comme il m'a été facile de m'en assurer. Il n'a pas même eu tous les outils et instrumens qui lui auraient été nécessaires et il s'en est fabriqué lui-même. Voici, en deux mots, comment M. *Haultcœur* est parvenu à construire sa machine. Il a fait une vis, dite sans fin ou tangente, en acier bien trempé et dont les filets étaient

taillés au vif. Il en a mesuré le pas avec une minutieuse exactitude, et après quelques calculs, il a tourné un cercle en cuivre d'une certaine épaisseur et d'un diamètre tel que le développement de la circonférence contint exactement 360 fois le pas de la vis. Quelque exacts que fussent ses calculs, il a été, dans l'opération manuelle, obligé à beaucoup de tatonnemens et de patience. Il est enfin arrivé à son but; alors il a employé sa vis à fendre 360 stries sur le champ de sa circonférence et comme quatre ou cinq filets de sa vis engrènent plus ou moins dans autant de stries, il s'en suit que chaque tour complet de la vis s'opère sans tems perdu et répond à un dégré de la circonférence. A présent, pour avoir des parties intermédiaires et égales d'un dégré à l'autre, il a adapté à l'extrémité de sa vis tangente une roue ou cadran micrométrique divisé en 180 parties égales; en sorte qu'il peut diviser directement une circonférence de 20 en 20 secondes de dégré, c'est-à-dire en 64,800 parties dont une seule, sur un cercle de huit pouces de diamètre et par conséquent de 800 lignes environ de circonférence, n'occuperait que la 215^{me} partie d'une ligne. J'ai donc eu raison de vous dire que la machine de M. *Haultcœur* pourrait donner la centième, la deux-centième partie d'une ligne, moyennant toutefois que les divisions

en seraient, comme nous l'avons fait observer pour la machine de M. *Richer*, tracées sur glace avec un éclat de diamant. Nous avons dit aussi que nous rendrions tout-à-fait sensible la possibilité d'obtenir la douze-centième partie d'une ligne, et l'on peut en effet, ce nous semble, comprendre actuellement, sans même sortir du système de M. *Haultcœur*, qu'il suffirait de soumettre à sa machine un cercle d'un diamètre proportionnellement plus petit que celui du cércle de huit pouces que j'ai pris pour exemple.

A sa machine à diviser des instrumens de mathématiques, M. *Haultcœur* a joint une plate-forme de 19 pouces de diamètre pour la division des roues et engrenages de l'horlogerie, partie dout il s'occupe également en amateur, et non sans mérite, toujours dans ce qu'il appelle ses momens de loisir.

La vocation de M. *Haultcœur* était réellement pour la mécanique, et il y aurait eu des succès, s'il s'y fût livré entièrement et qu'il eût fréquenté les ateliers de nos bons constructeurs. Mais il est sans la moindre ambition. Son bonheur est de rester ce qu'il est, instituteur de sa commune, et dans cette profession, il vient de mériter l'une des deux grandes médailles accordées à son arrondissement, pour les deux instituteurs qui en ont été jugés le

plus dignes par leur zèle, leur bonne conduite et leurs succès.

Vous ne ferez donc, Messieurs, qu'ajouter sous un autre rapport, à cette première récompense qui le distingue déjà, et j'use avec une véritable satisfaction de la permission que vous m'avez donnée de lui annoncer celle que vous lui avez réservée, c'est, M. Haultcœur, si vous êtes ici présent, la plus forte que notre Société puisse donner à titre d'encouragement, c'est la médaille d'or.

RÉFLEXIONS

SUR L'AGRICULTURE,

ET COMPTE-RENDU

DES AMÉLIORATIONS INTRODUITES DANS LES TROUPEAUX

DE M. HURET, (D'HÉNINEL),

Par M. Léon D'HERLINCOURT, membre résidant.

MESSIEURS,

Les principales opérations de l'agriculture ont pour objet la production et le perfectionnement de certaines classes de végétaux qui entrent ensuite dans le commerce le plus vaste, le plus généralement répandu, la nourriture de l'homme et des animaux en fait la base.

Ces opérations sont mécaniques ou chimiques, or combien peu de cultivateurs les pratiquent en connaissance de cause ? et cependant quel est celui qui, doué d'une intelligence ordinaire et capable de retenir quelques vieilles routines accréditées dans la ferme long-tems

avant lui, ne fasse toujours honneur à ses affaires, pourvu qu'il ne s'écarte pas des règles d'une sage économie? Malheureusement cette économie est portée trop loin quand il s'agit de l'éducation des enfans. En vain nos modes d'enseignement sont-ils de jour en jour variés, perfectionnés, améliorés: à leur avis il n'est pas besoin d'être si savant pour conduire la charrue, pour semer son champ, et deviner la maturité de sa récolte. La santé, un peu de coup-d'œil et du bonheur, voilà pour eux quels sont les élémens de leur science agricole. Les calculs, les observations commencent quand après la vente de la récolte et le fermage payé, ils comptent le reliquat qui fait leur profit. La comptabilité régulière, la tenue des livres sont abandonnés aux commerçans et aux manufacturiers, tandis que si elles étaient appliquées aux exploitations rurales elles offriraient le seul moyen d'en envisager l'ensemble et tous les détails: je dirai même que c'est une condition sans laquelle on ne peut espérer de la culture tout le profit qu'on en doit attendre.

Trop généralement la profession de l'agriculteur est considérée comme une routine simple, accessible à toutes les intelligences, tandis qu'on devrait la considérer comme une carrière industrielle où le plus habile est celui qui, appelant à son aide les principes des sciences et

en particulier ceux des doctrines chimiques, en déduit ensuite des conséquences sûres et systématiques pour bonifier ses terres, des préceptes simples et faciles pour diriger ses travaux.

Un fonds est-il stérile? éclairez-vous du flambeau de l'analyse pour chercher les causes de son aridité, vous découvrirez les vices de composition qui auraient échappé à l'observation et à la pratique la plus expérimentée: appliquez-y les réactifs pour triompher des substances pernicieuses qu'il renferme.

Il ne faut pour cela que quelques instrumens peu dispendieux, quelques substances pour isoler les différentes parties des sols.

Peut-être les premières expériences ne vous donneront-elles pas d'abord des résultats bien satisfaisants, mais peu à peu des recherches opiniâtres familiariseront les idées théoriques avec les procédés pratiques, le laboureur connaîtra ainsi bientôt chacun des champs qui composent sa culture et sur cette connaissance il variera ses méthodes et ses assolements que l'on s'obstine à vouloir uniformiser.

Une pratique excellente dans tel terrain peut être pernicieuse dans tel autre; un labour profond réussira dans un sol riche, il sera dangereux dans un fonds dont la couche végétale peu épaisse est assise sur le sable ou cette argile froide appelée *Rougeon*.

Avez-vous pesé scrupuleusement ces diverses circonstances qui influent si puissamment sur l'économie rurale, les améliorations vous seront faciles.

La chaux vive décomposera les sels de fer et les matières acides.

L'argile et les calcaires, la tourbe quelquefois réussiront dans un sable siliceux.

Si vous avez excès de matière calcaire, usez de l'argile ou du sable.

Quand la matière végétale et animale est en excès, on y remédie par le feu et les substances terreuses.

Les engrais ramèneront une quantité suffisante de matière végétale si vous en manquez.

Soignez vos marais, fécondez leurs terres tourbeuses.

En un mot, imitez la nature qui, pour faire les meilleures terres végétales, amalgame les couches différentes superposées à sa surface.

Ce que l'air et l'eau font en plusieurs siècles, vos bras, vos instrumens aratoires l'obtiendront en une campagne : vos dépenses, il est vrai, seront quelquefois considérables, mais vos moissons seront doublées, triplées : la fertilité de vos terres sera assurée pour long-tems, vos capitaux seront placés plus sûrement que ceux qui sont journellement abandonnés aux chan-

ces incertaines du commerce, aux hazards capricieux des élémens.

Non que je veuille prétendre que le règne végétal soit ponr nous un héritage assuré, une terre promise qui fournisse spontanément à nos besoins les immenses trésors qu'elle renferme en son sein. Au contraire, si un travail assidu et éclairé ne tend à en reculer continuellement les bornes, si l'industrie n'est sans cesse en éveil pour combattre l'inclémence des saisons et les fléaux qui contrarient et anéantissent quelquefois en un jour l'espoir des plus riches récoltes.

Nous vous avons exposé les moyens d'améliorer vos terres, il nous sera facile d'en tirer des conséquences pour vous démontrer l'absurdité d'une opération vicieuse dont la vieille pratique est si généralement accréditée dans ce département, qu'on la retrouve en usage presque partout. Je veux parler des *jachères* ou de la méthode d'exposer successivement toutes les parties du sol aux influences de l'atmosphère.

Voyant les bons effets produits par la division des terres et par la pulvérisation que leur fait éprouver l'action de l'atmosphère et de la rosée, beaucoup de cultivateurs sont persuadés qu'en divisant bien le sol, on en peut obtenir plusieurs récoltes consécutives, et que si le fumier y est nécessaire, c'est seulement pour

améliorer la texture du sol en contribuant avec l'air et l'eau à le rendre plus léger.

Ils ignorent que cette terre une fois saturée par l'oxigène et l'acide carbonique de l'air n'en peut plus absorber, ils ignorent que le soleil qui saisit et brûle tout à coup, de ses rayons enflammés, les labours d'été, dévore instantanément tous les gaz qu'il y fait naître; ces gaz fruits bienfaisans de la fermentation des végétaux s'émanent en pure perte, au lieu de servir d'alimens à des récoltes sarclées qui ne seraient pas moins favorables au nettoiement des terres.

Jeunes agronomes, j'ai tenté de vous persuader qu'il existe une union et une dépendance intime et réelle entre l'agriculture et les sciences : puissiez-vous joindre vos efforts aux miens pour concourir au plus utile de tous les arts, en appliquant de meilleures méthodes à l'économie rurale. Que notre culture soit une suite non interrompue d'expériences détaillées dans lesquelles vous tiendrez compte des plus petites circonstances qui peuvent influer sur le produit de vos moissons. De ces recherches, reportez-en les résultats aux principes généraux de la science, et vous éclairerez les autres cultivateurs en leur communiquant vos découvertes qui seront dignes de foi parce qu'elles ne seront pas celles d'un aveugle empirisme.

Toutefois ne soyez jamais partisans exclusifs de la théorie, ne croyez pas que vous serez un excellent fermier parce que votre tête sera meublée des termes sonores et techniques de la chimie. Sans elle, je le répéte, vous ne pouvez avancer d'un pas ferme et assuré dans la voie des améliorations, mais ne dédaignez pas de faire votre apprentissage dans la pratique, ne dédaignez pas de vous initier surtout à ces travaux manuels, à ces exercices matériels qu'il faut avoir exécutés soi-même pour les mieux commander. Et alors, appuyés sur de doubles et infaillibles doctrines, vos succès seront certains et vous pourrez entrer avec confiance dans votre belle et noble carrière..... Comme ces matelots qui partent sans crainte pour les parages les plus éloignés, parce qu'ils savent en s'embarquant que leurs bras nerveux dès long-tems exercés à la manœuvre, seront secondés par les instrumens parfaits que le génie de l'homme a inventés pour guider leur marche au milieu des mers.

Notre commerce envie depuis long-tems à l'Angleterre une des branches les plus brillantes et les plus profitables de l'industrie manufacturière, je veux dire la fabrication des étoffes rases, des tissus improprement nommés poils de chèvre, bombasines, camelots, croisés, flanelles, etc., qui exigent de la *laine à peigne*.

Nos manufacturiers de Reims, Roubaix, Amiens, Abbeville, fabriqueraient ces articles avec autant de succès que les Anglais s'ils possédaient la matière première à bas prix. Pour cela il faudrait propager les moutons à longue laine : Or quelle autre portion de la France leur serait plus favorable que l'Artois et la Flandre sous les divers rapports du climat, du terrein, du système de culture. Les produits croisés des Licester, des Southdoun, de Lincoln et d'Isley ne peuvent manquer de s'acclimater sur un sol si analogue à celui de l'Angleterre.

D'un bon système de croisement sortirait dès la quatrième ou cinquième génération une sous-race qui produirait ces laines longues, souples, fines, nerveuses, brillantes d'un éclat et d'un reflet argentin qui composent exclusivement la trame des étoffes rases.

Je hasarderai une opinion.

Les Anglais eux-mêmes ont obtenu leurs belles races et leurs belles laines par le croisement des *Mérinos* avec les bêtes du pays, pourquoi donc leur payer un tribut en achetant leurs béliers à un prix élevé, quand le croisé des *Mérinos* avec les brebis flandrines et artésiennes nous procurerait les mêmes produits avec la dernière perfection ?

Mais cette race une fois obtenue pour qu'elle ne décrût pas ou ne restât pas stationnaire, il

faudrait renoncer à l'hygiène détestable qui gouverne les troupeaux en France : affamés tout l'hiver, n'ayant guère d'autre nourriture que de la paille, ils ne reçoivent jamais la moindre ration de vert à l'étable; les choux, les rutabagas, les turneps, les carottes n'entrant pas dans l'assolement comme chez le fermier anglais. Pour amasser du fumier qui revient bien cher, on les entasse dans de basses bergeries où il règne une chaleur si étouffante, une odeur si méphitique, qu'elles sont souvent converties en foyers de maladies contagieuses.

Il faut d'abord changer ce régime vicieux et en améliorant la qualité de la laine, on améliorera aussi la saveur de la chair et peut-être alors cesserons-nous d'être tributaires de l'étranger qui nous fournit 200 mille moutons sur les 340 mille qui approvisionnent la capitale.

Le seul intérêt propre des cultivateurs devrait les déterminer à introduire et multiplier dans leurs exploitations une race dont les produits sont de beaucoup supérieurs à ceux de la race indigène : mais toutes les innovations ont besoin d'encouragement, c'est dans ce but que la société royale d'Arras a décerné une grande médaille d'argent à M. Huret, cultivateur et maire à Héninel, qui a fait venir au mois de septembre 1832 deux béliers et quatre brebis de choix de la race connue sous le nom de Rom-

my-March. Un rapport de M. Everts, joint à des échantillons de laine, nous informe que sur 80 croisemens, M. Huret a obtenu 75 productions d'une beauté remarquable.

Puisse un si heureux résultat trouver des imitateurs !

LES REVENANS,

Par M. Frédéric Degeorge,
membre résidant.

Je croyais autrefois aux revenans, et j'en ai encore peur. Si l'on me demandait pourquoi je n'y crois plus, je répondrais que, dans ma jeunesse, mon cerveau un peu moins solide qu'aujourd'hui en vit un si grand nombre, qu'il lui fut impossible de continuer à y croire.

Il est pourtant deux sortes de revenans que je n'ai pu jamais exorciser entièrement de mon esprit : je veux parler de ces apparitions que plusieurs personnes affirment avoir vues, et de ces moribonds qui, juste au moment de rendre l'ame, viennent vous annoncer leur trépas.

L'imagination qui,

Dans les plis du cerveau reproduit l'univers,

Et

Lorsque le corps sommeille
Aime à nous retracer les tableaux de la veille,
Qui, peuplant l'univers, de fantômes brillans,
Et d'espoir, tour-à-tour, et de crainte suivie,
Ou dore, ou rembrunit le tableau de la vie.

L'imagination, on le conçoit, peut bien donner naissance à ce peuple idéal de fantômes qui vous visitent pendant la nuit et, que durant le jour même, des personnes déclarent avoir apperçus ; car chez certaines gens.

Rêver tout éveillé, n'étant pas un miracle ;

Je vais en citer un exemple étonnant :

En 1821, j'étais à Paris, où je faisais, assez de travers, mon droit. Un jour, me promenant dans le jardin du Palais-Royal, un de mes amis me fit faire la connaissance d'un monsieur Berbegnies de Terreneuve du Thym, qui venait de publier un ouvrage en trois gros volumes in-8°, orné de gravures, intitulé : *Les Farfadets, ou tous les démons ne sont pas dans l'autre monde.*

Ce monsieur Berbegnies de Terreneuve du Thym, était un petit homme maigre, portant habit noir et une volumineuse perruque à mar-

teau. Il causait assez raisonnablement sur toutes choses, hors sur les revenans et les farfadets auxquels il croyait, et dont il s'intitulait lui-même le *fléau*, fléau des farfadets ! Une fois mis sur ce chapitre, il commençait par vous dire le plus gravement du monde : que Jésus-Christ avait été envoyé sur la terre par Dieu le père, afin de laver le genre humain de ses péchés; qu'il avait lieu de croire qu'à son tour il était destiné à détruire les ennemis du Très-Haut. Et alors, il vous expliquait les armes qu'il employait pour combattre et vaincre ces ennemis. Ces armes étaient des brosses, des épingles, des éponges et du tabac. C'est avec ces armes, nous disait-il, qu'il attaquait corps à corps les farfadets, qu'il les domptait et parvenait à les mettre en bouteille.

Le jour où je vis, pour la première fois, M. Berbegnies de Terreneuve du Thym, était la veille de celui où devait se plaider à la 7e chambre du tribunal de police correctionnelle de la Seine, le procès en diffamation que notre fléau des farfadets venait d'intenter à l'éditeur de la *Biographie des Contemporains*, pour avoir dit que son ouvrage était l'œuvre d'un fou, qui désignait, comme des farfadets, les principaux médecins de la faculté au traitement desquels son aliénation mentale avait été soumise. M. Berbegnies de Terreneuve du Thym m'in-

vita à assister à ces débats. C'était dans les premiers jours de décembre, si je me rappelle bien.

Il y avait beaucoup de monde à l'audience. L'avocat du plaignant venait de demander pour lui 3,000 fr. de dommages et intérêts, quand celui-ci l'interrompant : Quoi! M. l'avocat, c'est ainsi que vous défendez vos cliens? 3,000 francs pour un ouvrage qui m'a coûté cinquante années de travaux; je ne puis me dispenser d'exiger 6,000 francs au moins; car mon ouvrage que tout le monde doit connaître, non seulement établit l'existence des farfadets, mais encore traite des moyens de les prendre vivants. Envain, le président voulut-il lui faire remarquer qu'il ne s'agissait pas de son ouvrage ni de l'existence des démons; que le tribunal n'avait qu'a apprécier si l'article qu'on lui signalait contenait ou non une diffamation. M. Berbegnies ne démordait pas de ses 6,000 fr., s'écriant comme un damné : « Vous voyez bien que mon calomniateur tremble devant moi, il ne comparait pas; il fait bien; car je ne serai pas long à le mettre en bouteille. » Et les rires d'éclater.

Ce n'était là que le premier acte de la scène qui devait se passer. Dès cet instant, M. Berbegnies de Terreneuve du Thym se défendit lui-même. Il s'avance vers le tribunal, son livre sous le bras, sa main sur la conscience

et les poches remplies d'objets qu'il n'exhiba que plus tard.

« Messieurs, s'écrie-t-il, je rends à l'humanité les plus grands services; c'est en son nom que je viens réclamer justice. J'ai écrit à tous les rois de la terre pour leur apprendre mes combats contre les farfadets, contre ces êtres malfaisans qui sont la cause de tous les crimes et de tous les malheurs, des meurtres, des incendies, des inondations, etc. Je me dévoue, depuis ma jeunesse, à l'humanité, et je suis victime de diffamation; mon dévouement pour l'espèce humaine me vaudra, sans doute, prompte et éclatante justice. »

L'auditoire écoutait attentif et retenait avec peine l'explosion de son hilarité, lorsque M. Berbegnies, sentant quels étaient pour lui le danger du doute et l'avantage de la conviction, tira de sa poche deux brosses liées l'une contre l'autre, du côté des crins, par un ruban en croix.

« Ces brosses, Messieurs, ajouta-t-il alors, contiennent les ames des farfadets qui sont venus m'attaquer cette nuit. Voyez cette bouteille, et M. Berbegnies en tire une de sa poche, voyez cette bouteille, répète-t-il, eh bien ! elle contient des millions de farfadets. » Je voulus étouffer un rire, mais le fléau des farfadets s'aperçut de mes efforts. « Riez tant

que vous voudrez, reprit-il aussitôt, mais sans moi vous ne seriez pas si tranquille, et mes juges mêmes sur leur siège..... » des éclats de rire universels interrompent ici l'orateur, qui sans se déconcerter reprend presqu'aussitôt : « Monsieur le président, vous voyez bien cet instrument; si dans l'auditoire il se trouve une ame damnée, dans deux minutes vous la verrez dans cette bouteille. »

L'hilarité avait gagné le président lui-même; M. Berbegnies de Terreneuve du Thym seul entre tous, gardait son imperturbable sérieux. « Tant pis, s'écriait-il, si vous n'avez pas foi en moi, si vous ne croyez pas aux démons, aux ames damnées qui reviennent, aux farfadets qui vous tourmentent pendant la nuit : il me semble pourtant qu'il ne vous serait point inutile de prendre des farfadets. Si la nuit, par exemple,»

Et le président l'ayant interrompu, pour le rappeler à la cause, M. Berbegnies devint sublime d'éloquence; écoutez-le :

« Je ne suis pas sataniste, moi; j'ai défendu les quatre parties du monde. J'ai toujours suivi les principes de Jésus-Christ; je crois aux revenans, parce que le Christ a fait voir que les morts reviennent. Je dompte à coups de brosse, et je mets en bouteilles les démons qui, pour me visiter, prennent la figure de farfadets. Les misérables! ils m'empêchent de vendre mon

ouvrage. La nuit dernière, le docteur Pinel, qui est aussi un farfadet, est venu me tourmenter. Je l'ai frappé de ma barre de fer; j'aurais dû le prendre comme les autres; mais c'est un chef, j'ai bien voulu l'épargner. »

On ne se contenait plus de rire.

« Riez, riez, disait sans s'interrompre M. Berbegnies, riez, riez, tant pis pour vous, si vous êtes satanistes; j'adore Dieu, mon sauveur, mais je veux bien encore vous avertir: demain je vous apporterai dans une bouteille l'ame damnée de votre Pinel; et si quelqu'un dans l'auditoire veut venir passer une nuit chez moi, je lui ferai voir des revenans. »

Personne, comme on le pense, n'accepta l'offre. M. Berbegnies de Terreneuve du Thym fut *débouté*, en termes de palais, de sa demande, mais lui sans se déconcerter, réplique au tribunal qu'il en appelle de cette décision; et se plait à démontrer, au grand nombre d'auditeurs qui l'entourent, l'existence des revenans et des démons; la manière de chasser les uns et de prendre les autres. C'est avec peine que l'on parvint à lui faire quitter la salle d'audience; dans la cour, il continuait encore ses dissertations; et il y a environ un an, peu de tems avant sa mort, me rencontrant rue St.-Honoré, il voulut me faire entrer au café de la Régence, pour m'y montrer, en plein jour, des

farfadets et des revenans jouant ensemble aux échecs.

M. Berbegnies de Terreneuve du Thym était un fou, aussi sa croyance aux farfadets et aux revenans se conçoit; ses visions n'étaient que le résultat des aberrations de son cerveau. Mais ce qu'on ne conçoit pas aussi facilement, c'est que ces apparitions soient communes à plusieurs individus à la fois, et que l'évènement qu'elles annoncent, se réalise effectivement.

L'étude de l'homme me fit pourtant reconnaitre qu'il existe en eux une disposition à s'en laisser imposer. Un grand nombre de faits vinrent me démontrer combien l'exemple a d'influence sur les sens et sur la raison d'une personne dont l'imagination est montée; et je pus me convaincre que les impressions reçues par un individu, dans cet état, sont instantanément transmises à ceux qui partagent son agitation. Ainsi par exemple, mettez dans un appartement, qui passe pour être visité par des revenans, deux hommes ivres ou peureux, et l'un d'eux ne manquera pas de voir ce que verra précisément son compagnon. A cet égard, nous ressemblons à des instrumens de musique. Accordez en deux, placez-les sur une table, tirez une note de l'un et l'autre le répétera aussitôt.

Cette disposition, qui semble appartenir à la

nature humaine explique la raison qui fait défendre aux avocats d'adresser des questions insidieuses aux témoins : l'on craint, et avec raison, que ceux-ci, sans même avoir la moindre intention de prévariquer, ne répondent suivant les suggestions d'un interrogateur adroit. On cite le trait d'un jurisconsulte qui, pour convaincre un de ses amis de l'effet d'un interrogatoire, fit appeler son palfrenier et lui demanda : s'il ne se souvenait pas d'avoir vu la veille au soir, un drapeau arboré au clocher d'un village qu'il lui nomma. — Oui, certainement, répondit le domestique. — Eh bien ! il n'en est pourtant rien, dit le jurisconsulte à son ami.

On a raconté beaucoup d'histoires de revenans, et les plus effrayantes sont celles où le fantôme apparu venait annoncer un évènement qui se réalisait effectivement. Un Anglais, de mes amis, rédacteur *of the literary Skech book*, m'a narré une de ces histoires; elle s'est passée dans sa famille; je vous la répéterai ici.

C'était, il y a huit ou dix ans, la veille de Noël, entre onze heures et minuit. La cuisinière du père de mon ami était assise auprès du feu, avec deux autres domestiques. Tout à coup cette femme jette les yeux vers la porte qui était restée entr'ouverte et s'écrie pleine de frayeur : « Ciel! le voilà, le misérable ! » et elle tombe aussitôt dans d'horribles convul-

sions. Les deux autres domestiques regardèrent, mais ils ne virent rien. Tremblant eux-mêmes, ils appelèrent toutes les autres personnes de la maison. On arriva, on chercha, rien. Revenue à elle, la cuisinière est interrogée. Elle ne sait d'abord que répondre ces mots: « Il est venu, je ne veux pas le voir. » Cet homme qui lui avait apparu était un ancien maître chez lequel elle avait demeuré, avec lequel elle avait eu quelqu'intimité, intimité transformée plus tard en une haine profonde. Cet homme, ajouta-t-elle enfin, était venu lui annoncer sa mort.... Et quelle fut la surprise de tous, quand le lendemain matin, on apprit qu'il était effectivement mort, entre onze heures et minuit, à l'instant même de l'apparition.

Les faits pareils à celui que je viens de raconter et dont l'authenticité n'est pas douteuse, sont surprenants; cependant ils s'expliquent.

Je remarquai, en étudiant le calcul des probabilités, qu'il y a souvent un rapport aussi extraordinaire entre des évènemens que personne ne songe à expliquer par une intervention surnaturelle; comme par exemple, les combinaisons des nombres au jeu ou dans les loteries. Je remarquai en outre, que ceux qui tiennent exactement note de ces coïncidences merveilleuses, telles que celle que j'ai rapportée, passent sur les faits bien plus nombreux qui

sont venus donner un démenti à ces étranges prophéties. Je connais un grand nombre de ces faits, mais je me contenterai d'en citer un seul, d'après ce principe : qu'un exemple bien choisi en vaut mille.

M. C., qui servait dans le régiment de Dillon, revenait, chaque deux ou trois ans, passer un semestre au sein de sa famille. C'était un homme d'un esprit éclairé et d'un courage à toute épreuve. Il rentrait, un soir, de chez un de ses amis qui habitait la campagne et où un prêtre, pour qui il avait une grande affection, était tombé dangereusement malade. De retour au logis, il était monté tout chagrin dans sa chambre à coucher. Mais à peine entré, que vit-il? la personne, l'image ou l'ombre du prêtre, ayant la même pâleur mortelle qu'au moment où il l'avait quitté. Le spectre immobile et silencieux était assis dans un fauteuil, à côté du lit. M. C. le regarda sans crainte, et résolu de savoir, comme dit Dryden, de quoi un esprit est fait, *To try the substance of a ghost,* il s'approche et s'assied sur les genoux du spectre. Il fut surpris de se trouver placé, comme à l'ordinaire, sur le coussin du fauteuil, et de n'avoir même éprouvé aucune résistance à s'asseoir ainsi. Mais il n'avait pas exorcisé le spectre; chassé du fauteuil, il se présenta incontinent devant lui ; et lorsque M. C., ayant froidement achevé de se

deshabiller, se préparait à se coucher, son étrange compagnon s'élança à travers les rideaux et prit sa place dans le lit. M. C. éteignit la chandelle et dormit, sans s'embarrasser davantage de cette singulière apparition.

Le lendemain matin, M. C. fit seller son heval et se rendit chez son ami. Le prêtre, qui avait éprouvé une crise favorable, pendant la nuit, était hors de danger.

Si pourtant le prêtre fut décédé, la singulière coïncidence de la mort avec l'apparition n'aurait-elle pas encore confirmé l'opinion de ceux qui ont la faiblesse de croire à l'existence des revenans.

OBSERVATIONS

SUR UN MÉMOIRE DE M. BOUZERAN,

INTITULÉ :

MÉTHODE NATURELLE

APPLIQUÉE AUX LANGUES MORTES,

POUR FACILITER ET ABRÉGER LES ÉTUDES,

Par M. LARZILLIÈRE, membre résidant.

MESSIEURS,

Depuis plus d'un demi-siècle, presque toutes les sciences semblent s'être donné la main pour marcher désormais de concert, et avancer d'un pas rapide dans la carrière des progrès. Une fois affranchies des entraves qui les enchaînaient dans des voies ténébreuses et fausses, elles atteignirent bientôt à ce haut période où nous les voyons élevées de nos jours et d'où elles ne pourront plus que s'élever encore. Gloire en soit rendue à ces immortels savans, dont notre France revendique la plupart, à ces génies qui surent rassembler tant de rayons

épars et disséminés, en un immense faisceau de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde civilisé.

Sciences naturelles, arts mécaniques, industrie, tout marche dans des voies nouvelles; tout a changé de face; il n'est pas jusqu'à la science gouvernementale des nations qui n'abandonne progressivement les sentiers battus et ne se fraye à travers mille obstacles une route inconnue à nos yeux. Et si elle semble ne céder qu'avec peine à l'élan que lui impriment les autres sciences dans leur mouvement simultané, peut-être la faute en est-elle surtout à l'imperfection de l'éducation première Que l'éducation de la jeunesse soit réformée; qu'elle serve désormais de base à l'éducation du citoyen, qu'elle soit convenablement appropriée à ce but, et l'on verra partout la science politique subir aussi de grands perfectionnemens.

C'est donc vers une réforme salutaire des systêmes actuels d'éducation publique que de généreux efforts doivent être dirigés: et il faut convenir que partout, et surtout en France, cette réforme est un besoin généralement senti. Les opinions ne diffèrent que sur les moyens plus ou moins efficaces qui doivent conduire à ce but important.

Toutefois, qu'on entre franchement dans la voie des améliorations; et s'il convient d'éviter

une réforme brusque et radicale, que du moins, par une marche lente et sûre, on introduise insensiblement les modifications qui améneront sans secousse un résultat si impatiemment attendu.

Telles sont, Messieurs, quelques-unes des réflexions que l'état actuel de l'université inspire aux amis des progrès, et particulièrement à ceux qui ont étudié dans nos établissemens publics. Ces mêmes réflexions sont encore suggérées à l'esprit par la lecture d'une brochure intitulée : *Méthode naturelle appliquée aux langues mortes pour faciliter et abréger les études*, et dont l'auteur M. *Bouzeran*, maître de pension à Cambray, vous a envoyé un exemplaire avec prière d'en prendre connaissance et d'en faire un examen approfondi. La commission que vous avez nommée à cet effet a cru devoir choisir pour son interprête auprès de vous, celui de ses membres pour qui le système attaqué par l'auteur, est un sujet de méditations sérieuses en même tems que de vives sollicitudes.

Depuis long-tems on s'élève de toutes parts contre l'étude des langues mortes. Comme d'ordinaire, c'est celui-là même qui en a fait une étude plus superficielle qui se récrie davantage. Mais, comment néanmoins ne point excuser son erreur quand on songe aux causes

qui l'y ont entraîné ? C'est un négociant qui exerce avec honneur une profession, une industrie que peut-être il a créée : bien que peu lettré, il dirige avec succès un établissement à la tête duquel se distingue déjà un fils très capable de lui succéder, et ce fils n'a jamais eu, non plus que son père, le courage de dévorer plus de trois ou quatre pages d'un rudiment grec ou latin ! Ou, c'est un brave guerrier, qui au collége ne se résignait guère à traduire que lorsqu'il s'agissait du gain d'une bataille ou de la conquête d'une province ; et ce n'est pas chez les Grecs et les Romains qu'il a appris à faire la guerre en tirailleur, ou à enlever une redoute à la baïonnette. Ou bien enfin, c'est un artiste habile, renommé pour la précision de son travail et le fini de ses ouvrages, qui reproche à l'Université la faute d'un père dont la vanité lui a fait perdre au collége les plus belles années de sa jeunesse à se pâmer d'ennui sur des livres qui ne furent jamais pour lui que du latin et du grec. Je ne finirais pas si je voulais énumérer tous les griefs qu'on accumule contre le système universitaire actuel.

Jusqu'à quel point est-il utile d'étudier les langues anciennes ? Voilà, je crois, la question capitale à résoudre ; tel est aujourd'hui, du moins ce me semble, le vrai point de vue sous lequel il faut l'envisager. M. Bouzeran paraît

regarder l'étude des langues mortes comme nécessaire, et s'il m'était permis d'émettre à ce sujet mon opinion, j'oserais dire que je partage son sentiment, s'il ne s'agit que d'une nécessité relative et non absolue. Oui, les langues grecque et latine sont nécessaires à quiconque veut saisir et s'approprier la pensée d'un orateur, d'un poète ou d'un historien de l'antiquité, pensée fine ou profonde revêtue de toutes les grâces d'un style enchanteur, et que le plus habile des traducteurs tentera toujours en vain de reproduire sous ses formes inimitables et dans sa pureté native. Il faut encore connaître les langues mortes, si l'on veut savoir les langues dont elles sont mères, « si l'on est » curieux, comme le dit justement l'auteur, » de lire et de parler l'italien, l'anglais, l'espa- » gnol; » si l'on veut enfin posséder à fond la langue française, ainsi que les racines de ces mots nouveaux dont elle s'enrichit sans cesse à l'usage des sciences qui chaque jour étendent leur domaine.

L'auteur, après avoir rassemblé toutes les preuves de la nécessité d'étudier les langues anciennes, entre en matière : il développe sa méthode qu'il appelle *méthode naturelle* et l'oppose à la méthode universitaire. C'est bien, en effet, la méthode naturelle que celle par laquelle l'enfant apprend, comme en se jouant, la lan-

gue maternelle. Peut-on en dire autant de la méthode universitaire? « Qu'aurait à répondre l'univers, s'écrie M. Bouzeran, justement affligé des funestes effets de cette méthode, si tant de familles élevant la voix, lui demandaient compte de cette florissante jeunesse qu'elles lui confient aveuglément depuis un demi-siècle? Eh quoi! dans cette terre de France où la vivacité, l'esprit, l'intelligence circulent pour ainsi dire, avec l'air qui nous environne, chez la nation la plus abondamment favorisée des dons de l'imagination, les neuf-dixièmes des élèves succombent constamment dans la voie de la littérature? Eh bien, votre méthode est une méthode de mensonge et de mort, votre route conduit à un abîme. »

On ne peut se dissimuler que ces reproches bien sévères n'aient pourtant quelque fondement. Mais une considération paraît avoir échappé à l'auteur. L'espèce de décousu qu'offre la méthode universitaire, ces permutations par lesquelles semblent passer successivement toutes les parties d'un plan dont les limites même ne sont pas posées, ont leur source peut-être dans un système qu'il importe d'abandonner. N'est-il pas bien à souhaiter que les hommes qui se succèdent trop rapidement à la tête de la haute administration, puissent y demeurer assez long-tems pour juger avec maturité des

résultats produits par les modifications qu'ils apportent à la distribution des diverses matières de l'enseignement ?

Puis, il est à notre avis un plus grave inconvénient encore : c'est ce mode uniforme d'éducation, c'est cet enseignement universel des des langues mortes. Parce que l'étude des langues anciennes est nécessaire à une partie des écoliers, on l'impose à tous comme une nécessité absolue. Quoi ! les trois à quatre cents jeunes gens que telle ville reçoit dons son établissement y viennent tous indistinctement pour étudier le latin et le grec ?

Aussi bien l'enfant du vieux soldat, rêvant déjà la gloire militaire, que le fils du bon laboureur, voué de bonne heure à l'état ecclésiastique ? L'enfant du négociant, auquel il ne manque que la science des spéculations, comme le fils de l'avocat qui vient à l'école des orateurs anciens pour apprendre à marcher sur les traces de son père ? Le fils de l'honnête artisan qui fait mille efforts pour dédommager ses parens des vains sacrifices qu'ils s'imposent, ainsi que le riche héritier d'une famille puissante, joyeux enfant qui ne fait cependant pas toujours ses délices de la société des anciens ? Tous ces jeunes gens vous demandent du grec et du latin ?....

Erreur ! Encore, si après huit ou dix belles

années consumées au collége, ils en sortaient avec la connaissance approfondie de leur langue! s'ils savaient du moins la géographie de leur pays? s'ils possédaient les plus importans événemens de l'histoire nationale! Mais non : la confusion des différentes branches d'études, les modifications que subit incessamment ce qu'on appelle l'ordre établi, produisent à la fin, il faut l'avouer, les plus funestes résultats. Consultons le programme des études universitaires : qu'y voyons-nous? nous y voyons à la fois de s'entre-choquer, heurter sans cesse, tout en croyant marcher de front, l'anglais et le latin; l'allemand et le grec; l'histoire naturelle et la poésie; les mathématiques avec la géographie et l'histoire; l'art oratoire avec la physique; la chimie avec la philosophie! Voilà pourtant le cours d'études que suivent indistinctement tous les jeunes gens dans un grand nombre d'établissemens publics.

Le sort de certains colléges municipaux n'est pas aussi à plaindre. Autorisés, au moins implicitement, à introduire les heureuses modifications que réclament impérieusement les localités, il faut proclamer hautement que ces enfans gâtés de l'Université se montrent bien dignes de la confiance maternelle. Car il n'est peut-être pas une seule amélioration sanctionnée par l'autorité, qui n'ait été auparavant

adoptée et consacrée par une sage expérience dans quelque collége communal.

Parmi ces améliorations, la plus importante est sans contredit l'extension du cadre des sciences positives, long-tems resserrées dans de trop étroites limites : et il est juste de dire que tous les essais auxquels se livre depuis quelque tems l'administration de l'instruction publique attestent la haute importance, qu'elle attache à leur enseignement, dont on ne peut plus aujourd'hui révoquer en doute l'utilité pour ne pas dire la nécessité.

Mais dans celles-ci, comme dans toutes les autres sciences, il convient d'établir des distinctions. Tous doivent prendre une teinture suffisante de toutes les diverses branches de connaissances et en particulier des sciences positives, auxquelles il sera désormais honteux de demeurer complètement étranger. L'étude des sciences doit être pour la masse des jeunes gens un complément d'éducation indispensable et sans lequel on se trouve aujourd'hui déplacé dans la société. Et, sous ce point de vue, l'enseignement doit en être rapide, clair et concis. Peu de raisonnemens et beaucoup de faits avec leurs conséquences les plus importantes. Ainsi chacun pourra être éclairé sur sa vraie vocation. Quelques-uns alors, et ce sera le petit nombre, pour qui la recherche de la vérité est

une passion vive à laquelle est consacrée toute leur existence, à laquelle ils sacrifient tous leurs intérêts, étudieront les sciences pour elles-mêmes : ils aimeront à en sonder les profondeurs, à triompher ou du moins à apprécier la mesure de leurs difficultés. Ceux-là se voueront vraisemblablement à l'instruction publique. Mais pour l'immense majorité, il faudrait qu'ici la route commune se divisât en deux branches. Aux uns, la carrière riante et douce de la littérature, voie facile, parsemée de fleurs, et qui s'ouvre naturellement aux imaginations vives et heureuses. Aux autres, que l'intérêt de leur position future aura peut-être touché de plus près, le sentier toujours tortueux par lequel on serpente de surprise en surprise jusqu'aux profondeurs des sciences ; sentier d'abord étroit et obscur qui s'élargit bientôt en une voie spacieuse, éclairée des lumières de l'intelligence, au flambeau de laquelle on découvre sous les épines les fruits les plus suaves et les plus abondans. Pour ceux-ci, les sciences sont des instrumens qui doivent devenir d'une application facile et certaine. Ils ont donc besoin d'insister spécialement sur les phénomènes qui se rattachent aux applications, en étudier à fond la théorie, en examiner les conséquences pratiques jusque dans les moindres détails. Ainsi le tems des études se par-

tage en deux époques distinctes : durant la première, les élémens de toutes les sciences s'étudient en commun : à partir de la seconde, deux carrières s'offrent au choix de tous : chacun entre dans celle qu'il préfère ; il s'avance rapidement, sans prétexter désormais son inaptitude pour une branche de connaissance à l'étude de laquelle il s'est voué spontanément. Un certain nombre de privilégiés, plus grand qu'on ne le pense, parcourent à la fois les deux carrières avec non moins de succès que d'honneur. Tel est le plan d'études que beaucoup d'esprits observateurs considèrent comme le plus en harmonie avec nos mœurs et nos institutions. *

En attendant une réforme dans les études universitaires, jusqu'à ce qu'une sage distribution des matières de l'enseignement permette aux jeunes gens d'acquérir les notions élémentaires de la littérature et des sciences, indispensables à chacun pour déterminer sa vocation spéciale à l'une ou à l'autre branche, M. Bouzeran, regrettant sans doute que tous soient condamnés

* Un plan d'études à-peu-près semblable est déjà adopté avec l'assentiment de l'autorité, dans quelques localités. Nous nous plaisons à citer entre autres le collége de Lille (Nord), et le collége de Bar-le-Duc (Meuse), qui doit cette importante amélioration aux généreux efforts de M. J.-L. Gillon, député depuis 1830; magistrat dévoué par une honorable prédilection à la cause de l'éducation de la jeunesse, et au zèle consciencieux duquel le pays est redevable de savans et lumineux rapports sur le budget de l'instruction publique.

à apprendre les langues mortes, s'est proposé de rechercher les moyens d'en faciliter et abréger les études ordinairement si longues et si pénibles.

Il attaque d'abord et réfute victorieusement cette marche routinière qui consiste à mettre entre les mains d'un enfant un énorme dictionnaire au moyen duquel il devra à la fois apprendre l'orthographe d'un mot, démêler sa signification spéciale entre une demi-douzaine de synonimes, puis deviner le sens de la phrase à mettre en français, ou bien appliquer des règles qu'il comprend à peine pour faire un thême dans une langue dont il ne connait pas cent mots. Sans doute, si à la faveur d'une intelligence assez développée, et au moins autant à l'aide du hasard, (car il trouve souvent un membre de sa phrase tout traduit, mais dans un autre sens), si, dis-je, il a eu le bonheur de rencontrer juste, il jouit alors du plaisir de la difficulté vaincue. Mais, combien de fois réussit-il? que de fois au contraire son travail ne fourmille-t-il pas de fautes de tout genre? De là des reproches, des punitions. Pourtant l'enfant a étudié en conscience. Et alors qu'arrive-t-il? c'est que dégoûté désormais, il est enchanté quand son professeur ne lui demande pas compte de son travail; il se garde bien de provoquer des explications sur ce qu'il soup-

comme avoir mal compris; il s'estime fort heureux, en observant le silence rigoureusement exigé dans la classe, d'échapper à quelque redoutable tempête. Voilà ce qui explique pourquoi, sur une cinquantaine d'élèves, on en voit de cinq à dix qui marchent avec le professeur, tandis qu'un même nombre environ ne le suit que de loin, et que les trente à quarante autres, la grande majorité enfin, restent totalement en arrière, écoutant dans un religieux silence qui accuse la méthode, et avec une patience digne d'un meilleur sort, une leçon qu'une fatale habitude contractée dans les classes inférieures leur a rendue complètement inintelligible

Mais laissons à l'auteur le soin d'exposer lui-même les moyens d'appliquer la méthode naturelle aux langues mortes : « Il est certain, dit » M. Bouzeran, que la nature est le meilleur » maître : d'autre part, avec un peu d'obser- » vation, nous avons surpris son secret : toute » l'efficacité de sa méthode consiste dans la » traduction immédiate des objets par leur vé- » ritable nom, et dans la répétition multipliée » qui fait à la mémoire une douce violence, et » l'oblige à retenir autant et plus sûrement que » le travail assidu. Forts de cette découverte, » marchons hardiment sur les traces de la na- » ture sans crainte d'erreur ni repentir, et lors- » qu'il nous sera défendu de la suivre, nous

» appellerons l'art à notre secours; mais cet » art si sagement combiné que l'élève se croira » encore aux mains de son premier maître. »

« Ainsi la traduction exacte, interlinéaire, » et en regard du texte, voilà la méthode natu- » relle pour les langues mortes, et pour les » langues vivantes quand on n'est pas dans le » pays même. »

Après avoir détaillé sa méthode, l'auteur en énumère les nombreux avantages : travail facile et agréable qui détruit tout prétexte d'ignorance et de faiblesse; succès flatteur pour l'élève et bien capable d'encourager ses efforts; émulation parmi tous les élèves qui marchent ensemble et rivalisent de zèle; habitude prompte et inaperçue des deux langues, naissant de la grande qnantité de texte qui a été traduite; enfin, bénéfice d'un tiers au moins du tems généralement consacré à l'étude des langues anciennes.

Mais pour suivre exactement la nature, il faudrait parler ces langues mortes; et l'auteur a senti toute l'impossibilité d'un pareil moyen. Il emprunte à l'art un supplément de conversation pour graver dans la mémoire toutes les parties du discours, ainsi que toutes les expressions et les tournures propres au génie de chaque langue. Des interrogations continuelles d'abord en latin et en grec pour en obtenir la version en français; puis, plus tard, en fran-

çais pour faire traduire en grec ou en latin; des répétitions multipliées; de courts mais fréquens dialogues entre élèves parlant mot-à-mot l'un français, l'autre latin ou grec, et *vice versâ;* des espèces de défis entre eux touchant l'intelligence du texte; tel est le seul moyen que l'art nous fournisse, au moins pour le jeune âge, de suppléer à la conversation dans une langue morte. Et certes, on ne reprochera pas à M. Bouzeran trop de précipitation à passer du connu à l'inconnu, car il ne propose les thêmes qu'à la quatrième année d'études, et son cours complet est de six ans. Mais du moins ces exercices faciles n'absorbent pas toute la classe comme ce qu'on appelle la correction des devoirs dans la méthode universitaire, correction qui, pour être bien longue est pourtant si peu profitable. Une très courte leçon est bientôt récitée, et l'on peut alors s'occuper de géographie ou d'histoire.

Le fond de la méthode nous paraissant suffisamment exposé, nous pouvons actuellement terminer notre tâche en peu de mots. Après quelques modifications à l'étude de la syntaxe, l'auteur arrive aux compositions en prose et en vers. Il combat avec raison la manie de faire composer si souvent en latin des vers et des discours. Prétent-on, en effet, parvenir à faire de chaque élève un Cicéron ou un Virgile?

Non sans doute : eh ! bien, alors, ne suffit-il pas, quant aux compositions que chacun sache avoir égard à la propriété des expressions et à la légitimité des tournures dans un style aisé et simple, s'il s'agit de traduire du français, ou dans le cas contraire, qu'il puisse reproduire assez heureusement dans un français fidèle et élégant le génie de la langue morte? Pour la poésie, que l'oreille de l'écolier soit façonnée au rythme et qu'il possède la prosodie ; puis, mettez-lui alors cinq à six cents vers choisis dans la tête, enseignez-lui de vive voix les principes généraux de la versification, faites-lui enfin retourner en deux ou trois ans quelques milliers de vers, et vous aurez ensuite un poète latin moderne, plein d'imagination et de verve, c'est-à-dire dont la mémoire sera ornée de morceaux choisis des meilleurs poètes anciens. Le tems économisé par cette méthode sera utilement consacré à enseigner aussi les premiers préceptes de la poésie française si négligée jusqu'à ce jour.

Après quelques mots sur la rhétorique et la philosophie dans lesquels il exprime le vœu que les leçons orales remplacent les textes écrits, l'auteur s'occupe de l'histoire et de la géographie. C'est surtout l'enseignement de l'histoire qui est généralement mal compris. Le professeur dicte un cahier que les élèves sont

obligés d'apprendre par cœur : la manière monotone dont ils le psalmodient (et ils récitent tout de la même manière), fait foi qu'ils s'attachent plus au texte qu'au sens que souvent ils n'entendent pas. Qu'au lieu de cette méthode soporifère, le maître raconte lui-même quelques pages, et qu'après en avoir donné le sommaire, il charge les élèves de le développer; les élèves alors sont intéressés, tous font de rapides progrès dans cette étude par elle-même si attrayante. Ajoutez à cela, qu'ils s'exercent ainsi sans effort à la composition; en sorte qu'arrivés à la rhétorique, ils écrivent déjà passablement : ils peuvent alors donner une couleur de vraisemblance aux paroles qu'ils mettent dans la bouche d'un personnage dont ils savent apprécier le caractère, parlant au sujet de quelque événement dont toutes les circonstances leurs sont connues aussi bien que les mœurs et coutumes du pays qui en aura été le théâtre.

« La géographie, dit l'auteur, accompagne » l'histoire aussi bien que la chronologie; mais » il ne faut pas une géographie en l'air, pour » ainsi dire; il ne faut pas réciter que Paris, » Lyon, Bordeaux, etc., se trouvent dans telle » partie de la France, que tel fleuve les arrose : » frappez les yeux; montrez les villes dans » leurs positions respectives. Pour cela, faites

» disparaître ces cartes mesquines où l'œil ne » distingue rien à trois pas de distance; et » remplacez-les par une vaste mappe-monde de » dix pieds de haut sur quinze de long, » (et mieux vaudrait encore, selon nous, un globe de quatre à cinq pieds de diamètre,) « L'éten- » due de la carte permettra de placer en gros » caractère les noms anciens et modernes des » pays et des villes historiques.... Toutefois, » un maître ne se borne pas à expliquer sèche- » ment la carte : les grands événemens d'un » pays, les guerres, les batailles, les mœurs » des habitans, les productions du sol ou de » l'industrie, tout doit être mis en usage pour » instruire un élève en amusant son attention... » La mnémotechnie est de tous les moyens que » nous connaissons le plus sûr et le plus facile » pour inculquer les dates et les noms. »

Ainsi la géographie s'apprend par les yeux, la grammaire et l'histoire par les oreilles. De cette sorte, il restera peu pour les récitations de mémoire. C'est qu'aussi, il faut être sobre en ce genre. Ecoutons M. Bouzeran : « Le grand » nombre de leçons qu'impose l'Université » fait foi qu'elle considère la mémoire comme » un vaste champ où peuvent croître en abon- » dance toutes sortes de grains en même tems. » Au contraire, nous regardons cette faculté » de l'ame comme un vase d'une immense capa-

» cité, mais dont l'ouverture est étroite : ver-
» sez-y peu de liqueur à la fois, si vous ne
» voulez pas la répandre inutilement au de-
» hors. Aussi avons-nous pris un soin particu-
» lier d'écarter des récitations non moins sté-
» riles que fatigantes..... Les plus heureuses
» mémoires perdent encore plus vîte qu'elles
» n'acquièrent....Or, nous allons fort loin, plus
» loin même que l'on ne pense avec huit vers
» par jour; au bout du mois nous possédons
» cent vers, car les répétitions en absorbent
» environ soixante : à la fin de l'année, mille
» vers bien appris, bien répétés, sont gravés
» profondément dans la tête. Comptez mainte-
» nant au terme de notre éducation, vous trou-
» verez six mille vers pleins sur divers sujets
» d'élite. Supposons que l'élève en ait oublié
» un bon tiers, malgré les précautions, il lui
» reste encore quatre mille vers pour orner sa
» mémoire et féconder ses compositions fran-
» çaises. »

Comme l'auteur propose un cours complet d'études littéraires, il passe en revue tous les moindres détails de ce genre d'éducation. L'étude du français si généralement négligée dans certains colléges, est donc pour lui un sujet d'une haute importance. Aussi exerce-t-il son élève à la composition en français dès la première année. Il lui fait faire une lecture préa-

lable qui fournisse des matériaux à la pensée. Enfin, il termine son cours d'études par une année de rhétorique-philosophie qui a pour but d'enseigner l'art de parler en même tems que la science de raisonner qui doit en être inséparable.

Telle est à-peu-près l'analyse du mémoire de M. Bouzeran. On ne peut disconvenir que la méthode qu'il propose ne soit féconde en améliorations utiles, et ne doive rendre l'étude des langues mortes rapide et facile. Et cependant si l'on songe que l'auteur n'est pas sans doute le premier que le désir de rendre service à la jeunesse ait jeté dans la carrière épineuse et ingrate des réformes, qui ait eu le courage d'élever la voix contre une aveugle routine, bravant les clameurs poussées contre le novateur assez hardi pour venir heurter de front des préjugés vivaces et profondément enracinés, alors la reconnaissance qui doit accueillir ses généreux efforts est mêlée tout à la fois d'un sentiment douloureux dont on ne peut se défendre, à la pensée du peu de succès qu'obtiendra vraisemblablement son important et pénible travail. Combien d'autres, avant lui; dont la voix non moins énergique n'a pu être entendue. Et les résultats cependant parlent d'eux mêmes assez haut! Toutefois, l'embarras que nous éprouvons à transmettre cette opi-

nion à l'auteur avec franchise et sans réticence serait plus grand encore si nous n'avions pas cru nous apercevoir qu'il doute lui-même aussi du succès de son entreprise, ou du moins qu'il ne s'est pas fait illusion sur les obstacles nombreux qu'il rencontrerait. Nous disions, en effet, avoir résumé le mémoire de M. Bouzeran : mais plus du tiers de cet écrit est consacré à réfuter les objections que l'on peut adresser à sa méthode; et il faut lui rendre cette justice que pourtant il les attaque toutes franchement, et sait presque toujours les résoudre avec bonheur.

Cette brochure en un mot, Messieurs, nous a paru digne sous tous les rapports de fixer l'attention d'une société fondée pour l'encouragement de tout ce qui peut en général contribuer à l'utilité commune, et votre commission a été unanime pour vous prier d'accorder à son auteur une mention honorable dans le compte-rendu de vos travaux.

RAPPORT

SUR QUELQUES

PIÈCES DE MONNAIES,

FRAPPÉES A ARRAS,

Par M. Maurice Colin, membre résidant.

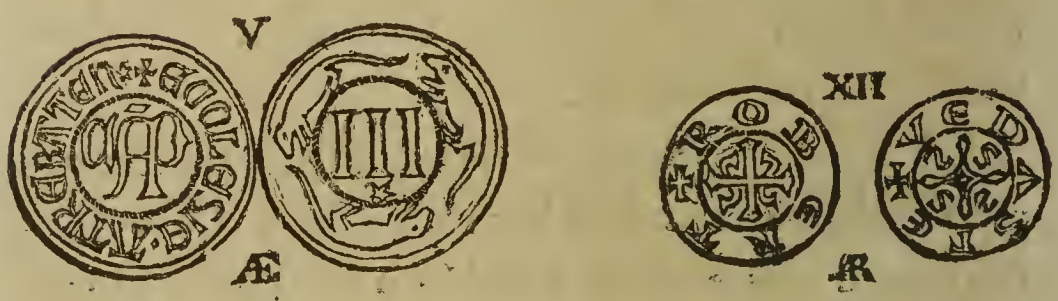

Messieurs,

Un de vos correspondans, M. Rigollot d'Amiens, vous a adressé quelques empreintes de monnaies, parmi lesquelles il vous en a désigné trois qu'il présume avoir été frappées à Arras, où en Flandre. Il a engagé la Société à rechercher l'origine de ces monnaies; c'est pour satisfaire à ce vœu que je me suis livré à des travaux dont je vais vous soumettre le résultat.

La pièce désignée sous le numéro V porte en légende : *Atrebaten ecclesiæ*, au milieu est le

monogramme A P, et au revers trois rats sont figurés *.

Cette pièce, monnaie d'un évêque d'Arras a été frappée en vertu d'un diplôme de Charles-le-Chauve, daté de l'an 863, qui conféra aux évêques d'Arras et de Cambrai le droit de battre des espèces au coin épiscopal.

Les évêchés d'Arras et de Cambrai étaient alors réunis, et probablement pour ne donner la prééminence à aucun de ces deux évêchés, il fut dit que les monnaies seraient frappées dans un endroit nommé dans la charte *Villa Lambris*, maison de plaisance dans un village appelé Lambres, et situé près de Douai.

De cet hôtel de monnaies érigé dans un village, il ne serait sorti aucune pièce, les évêques d'Arras et de Cambrai auraient perdu leur pouvoir avant d'en avoir fait usage, si l'ordonnance rendue en assemblée générale tenue à Piste en 864, avait été exécutée dans toutes ses parties. Il se faisait alors, Messieurs, un si grand abus du droit de battre monnaie, que les habitans de toute la France dans la crainte de recevoir des pièces altérées ou fausses, refusaient et les bonnes et les mauvaises. Charles-le-Chauve ordonna contre quiconque refuserait un bon

(1) Ces rats sont empruntés des armoiries de la cité d'Arras, qui étaient d'un tiercé en face au premier et au troisième d'azur, au deuxième d'argent chargé de trois rats.

denier, que le juge le lui appliquerait rouge sur le front, de sorte néanmoins que les veines n'en soient pas offensées. *In fronte denario calefacto salvis venis taliter coquat, ut ipse homo non pereat, et videntibus signum castigationis ostendat* *. Cette ordonnance si sévère, si singulière fut insuffisante : il fallut décrier toutes les monnaies, et pour couper la racine des abus, ordonner la fermeture de tous les lieux où se fabriquaient les espèces, excepté cependant ceux de neuf villes du royaume : mais on réclama de toutes parts, les évêques, les églises, les abbayes résistèrent, dirent pour la plupart qu'ils avaient usé de ce droit de si long-tems que mémoire n'en était, et presque tous les hôtels de monnaie continuèrent de travailler.

Plus tard, en l'an 1094, lors de la séparation des évêchés d'Arras et de Cambrai, les deux évêques dérogeant aux termes de la charte de 863, firent frapper des espèces, l'un à Arras, l'autre à Cambrai. Celui d'Arras fit écrire dans la légende *Ecclesiæ Atrebatensis*, et au milieu

(1) Si cette étonnante ordonnance émanée à Crécy-sur-Oise, l'an 861, n'a pas été mise à exécution en Artois, il ne faut l'attribuer qu'aux grands rassemblemens de troupes fait par Beaudoin en cette même année, pour résister à Charles-le-Chauve, dont il avait enlevé et épousé la fille ; aux batailles de Mont-St.-Eloy, en 862, et enfin à la reconciliation de Charles et de Beaudoin-bras-de-Fer en 863, qui amena l'érection en comté héréditaire de l'Artois uni à la Flandre, sous le nom de comté de Flandre.

le monogramme de son nom, pour distinguer sa monnaie d'une autre monnaie frappée à Arras, ayant dans la légende le nom du roi, au milieu le monogramme du roi, et au revers ces mots : *Atrebats civitas.*

Ces deux monnaies que l'an 1200 on appelait l'une l'ancienne, l'autre la nouvelle, ainsi que le prouve une charte de Jean sire d'Oisy, dans laquelle on lit : *Hanc sibi libertatem seu liberationem ecclesiæ comparente undecies vigenti libris veteris attrebatensis monetæ.* Ces deux monnaies l'une de la ville, l'autre de l'évêque, étaient de meilleur aloi ou plus pesantes l'une que l'autre; elles changèrent plusieurs fois de valeur, et tour à tour furent refusées ou livrées à des prix excessifs.

De 1545 à 1559, époque où la pièce dont l'empreinte vous est présentée, fut frappée à Arras, la livre d'Arras consistait en 40 gros, monnaie de Flandre, et il s'ensuit qu'une livre d'Arras contenait une valeur intrinsèque d'argent tout au moins trente fois plus forte que la livre de nos jours. Nous vous indiquons les années 1545 à 1559 comme l'époque où cette pièce N° V a été frappée. Suivant nous elle appartient à l'évêque Antoine Perrenot (1) appelé à Arras

(1) Antoine Perrenot, natif de Besançon, nommé fort jeune à l'évêché d'Arras, vint prendre possession de son siège le 14 décembre 1545. Il avait un esprit si vif qu'il dictait en même tems cinq lettres

en 1545, et qui ordonné archevêque de Malines, quitta Arras en 1559.

La pièce N° XII est aussi une pièce de monnaie frappée à Arras par Robert, élu abbé de St.-Vaast en 1382 (1). Pendant que cet abbé commandait aux religieux de St.-Vaast, il y eut à Arras, en 1392, une si grande abondance d'eau, que le Crinchon débordant de son lit, emporta plusieurs maisons de la ville.

Les médailles éveillent en nous le désir de connaitre les faits historiques dont elles ont été les contemporaines; ce sont des témoins que nous interrogeons, et qui nous servent à rectifier, à éclaircir des époques incertaines ou dénaturées par les écarts, et souvent la mauvaise foi des historiens. La médaille de Robert, abbé de St.-Vaast, nous rappèle un désastre qui peut nous servir de leçon, aujourd'hui que nous

en diverses langues; il possédait de grandes connaissances, était obligeant mais d'une grande opiniâtreté. Le pape Paul IV, l'ordonna premier archevêque de Malines lors de l'érection de cet archevêché. Le pape Pie IV lui envoya le chapeau de cardinal. Il fut après établi vice-roi de Naples, et de là appelé au grand conseil de la cour de Philippe II, où il acquit tant de crédit qu'il gouverna le royaume d'Éspagne pendant que le roi s'acheminait en Portugal pour en prendre possession en 1580.

(1) En cette même année 1382, Louis de Mâle, le premier comme comte d'Artois, fit frapper des pièces d'or. On croit que ces premières pièces furent présentées au roi de France en paiement de mille livres d'or que lui devait annuellement les bourgeois d'Arras. Philippe-le-Hardi obtint l'exemption de ce paiement en 1397.

couvrons le Crinchon de manière à rendre le passage laissé aux eaux bien insuffisant dans un moment de crue. La force du torrent augmentera en raison de la résistance qu'il trouvera dans un lit resserré, et un jour une partie de la ville se trouvera exposée, si vous n'appelez l'attention de l'autorité sur la nécessité de calculer l'ouverture destinée à l'entrée des eaux dans la ville, sur le volume d'eau capable de passer sous les maisons nouvellement bâties, et sur la nécessité de préparer dans les fossés de la porte Ronville un passage destiné aux eaux de crue subite et surabondante.

Quant à la pièce N° 13, nous restons incertain sur son origine, seulement elle nous paraît avoir été frappée dans le 11ᵉ ou 12ᵉ siècle. Il se faisait alors des monnaies dans presque toutes les villes de ce pays, à Aire, St.-Omer, Boulogne, Hesdin, Auxi-le-Château, Douai, Cambrai, Valenciennes, etc. Le droit de battre monnaie appartenait à des villages, des évêchés, des églises, des abbayes, puis à des ducs, des comtes qui avaient su en obtenir le pouvoir de leur suzerain, ou qui se l'étaient arrogé en profitant des circonstances favorables à l'extension de leurs prérogatives.

Cette confusion de pièces monnoyées, ces livres de poids et de titres différens, obligèrent de relater dans toutes les transactions en quelles

espèces de monnaies les paiemens devaient s'effectuer, et aujourd'hui ce ne sont que les chartes de ces tems qui nous donnent connaissance des monnaies dont les empreintes sont entièrement perdues. Je vous citerai l'acte par lequel Gilles de Béthune vend en 1245 un revenu qu'il tenait en fief pour 288 livres monnaïe d'Artois, *libris artigiensibus*. La charte d'accord et de paix entre Baudouin, comte de Flandre, le comte de Namur son frère, et Thibaut, comte de Luxembourg, datée de l'an 1199, qui fait mention de la monnaie de Valenciennes, *Valentianensis monetæ*; de l'acceptation de cent livres de Douai, *centum libris Duacensis*, par Jean, évêque de Cambrai, en 1202.

Nous pourrions, Messieurs, prolonger ces citations, et grandir l'idée de cette confusion de pièces monnoyées, mais comme elles ne leveraient pas les doutes que nous conservons sur la pièce N° 13, nous avons cru devoir nous arrêter, satisfaits d'avoir retrouvé la charte qui conféra à nos évêques le droit de battre monnaie, et d'avoir imprimé à notre travail un cachet d'utilité en dénonçant un danger dont il convient de garantir la ville d'Arras.

DE LA DOCTRINE

DU NIVELLEMENT,

DANS LES TEMS ANCIENS

ET MODERNES,

Par M. Harbaville, membre résidant.

Nam semper in civitate, quibus opes nullæ sunt
.... vetera
odêre nova exoptant; odio suarum rerum mutari omnia, student.

Sallust. Catilina. N° 37.

L'apparition en France au 19e siècle d'une secte religieuse et politique qui attaque la constitution de la propriété, pour établir la classification sociale des individus en raison de leur capacité, est un événement assez remarquable à une époque où l'on préfère le bien-être positif aux abstractions de l'idéologie. Quoique l'opinion publique ait déjà fait justice de la doctrine de St.-Simon, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de présenter le tableau des institu-

tions politiques, philosophiques et religieuses, anciennes et modernes, qui, tendant au même but que l'association St.-Simonienne, ont pu lui servir de modèle. La théorie du nivellement qui en fait la base, a été reproduite tant de fois et sous tant de formes, qu'elle peut être considérée comme une des plus vieilles maladies de l'esprit humain. On verra qu'elle a porté le trouble et la discorde dans toutes les sociétés où l'on a essayé d'en faire l'application. Mais avant de dérouler cette suite de faits et de systèmes qui, tous partent du même principe, l'égalité mal entendue, je crois devoir résumer en peu de mots l'origine des sociétés dont les novateurs de tous les tems ont cherché à saper les bases, pour y substituer leurs vaines utopies.

1. — Le premier qui, ayant enclos un terrain, « s'avisa de dire : *ceci est à moi* : fut le » vrai fondateur de la société civile (1). » En effet, et Loke est de cet avis (2), le travail a donné les premiers droits à la possession; le desir si naturel de transmettre à ses enfans les fruits de son travail, introduisit l'hérédité; et enfin le signe représentatif des richesses, l'ar-

(1) J.-J. Rousseau : discours sur l'inégalité, 2e partie.

(2) Du gouvernement civil. Chap. 4, §. 8, et seq. On peut lire avec fruit le chap. 8, §. 2 et 10 du même ouvrage, sur l'origine et la légitimité du droit de propriété.

gent donna lieu à l'accroisement indéfini des possessions. La propriété est donc aussi ancienne que la société civile, elle en est la source, parce que la société n'est instituée que pour assurer la conservation des droits de chacun de ses membres. Ce principe si rationnel qui garantit à tous les avantages de la sociabilité, est la cause première du progrès des connaissances humaines, et des jouissances de la civilisation (1). Il fit succèder à l'égalité primitive, l'égalité légale ou conventionnelle qni lui est bien supérieure : car si les hommes naissent égaux en droits, ils ne naissent pas tous avec la même force physique, la même aptitude au travail, les mêmes moyens intellectuels. De ces différences résulte naturellement l'inégalité parmi les hommes, et la disproportion dans la répartition des richesses. Les premières sociétés en furent frappées, et sans remonter à la source de cet ordre de choses, on fut choqué de trouver l'extrême opulence à

(1) L'économie politique, dit M. J.-B. Say, ne considère « la pro-» priété que comme le plus puissant des encouragemens à la multi-» plication des richesses..... Le pauvre lui-même n'est pas moins in-» téressé que le riche au respect des droits de la propriété. Il ne peut » tirer parti de ses facultés qu'à l'aide des accumulations qui ont été » faites et protégées. Tout ce qui s'oppose à ces accumulations ou les » dissipe, nuit essentiellement à ses moyens de gagner : et la misère, » le dépérissement des classes indigentes suit toujours le pillage et la » ruine des classes riches. *(Traité d'économie pol. liv.* 1, *chap.* 14.)

côté de l'extrême misère. Aussi, voyons-nous dans l'Egypte, dans les petits états de la Grèce et à Rome, les premiers législateurs chercher à diminuer la disproportion *apparente* des fortunes, en arrêtant les progrès du luxe par des lois somptuaires. Tel était le remède que dans l'imperfection de la science sociale, où plutôt dans l'absence de toute notion d'économie politique, on avait pu apporter à l'inégalité.

II. — Un seul législateur, Lycurgue, vers l'an 845, avant notre ère, osa disloquer une société existante, pour la reconstituer sur la base de l'égalité des biens. La proposition qu'il fit de partager les terres, souleva d'abord tous les esprits; il vainquit enfin les répugnances, et partagea le district de Sparte en 9,000 portions, et le reste de la Laconie en 30,000. Aucun chef de famille ne pouvait ni vendre, ni léguer sa portion, ni la partager entre ses enfans, à l'aîné desquels elle retournait (1).

Aristote nous apprend qu'environ 145 ans après, le peuple demandait déjà un nouveau partage (2). Donc l'équilibre des fortunes était

(1) Il alla ainsi plus loin que le législateur de la Crète, qui, environ 1450 ans avant J.-C., avait fait en instituant un peuple nouveau le partage égal des terres entre tous les chefs de famille; mais qui n'osa porter atteinte au droit d'héridité, ne gêna pas les partages, et permit même les acquisitions. (Polybe lib. 6. Aristote de republicâ lib. 2.)

(2) Aristote de rep. lib. 2.

déjà rompu par la seule force des choses, en dépit de la loi, ou par l'exclusion des cadets de la part héréditaire; exclusion qui dut en faire autant de prolétaires. Ces demandes devinrent surtout fréquentes pendant les guerres de Sparte contre les Messéniens; et le roi Polidore disait à cette occasion, pour encourager ses concitoyens, *que la Messénie n'était pas encore partagée.* Enfin l'Ephore Epitadès porta le dernier coup à cette constitution, en faisant autoriser la transmission et le partage des biens (1). Laharpe a très bien défini Sparte une communauté guerrière, une espèce de couvent militaire, un séminaire de Soldats (2). Cette très petite et très pauvre république ne put supporter long-tems les institutions bisarres de son législateur. L'an 248 avant J.-C., le roi Agis entreprit de faire revivre les lois de Lycurgue. Il ne réussit en partie qu'en usant de violence: il se rendit si odieux, que quatre ans après, ses concitoyens le mirent à mort. Son œuvre de réforme périt avec lui, puisque l'histoire nous dit, qu'environ 32 ans après, le roi Cléomènes fit de nouvelles et vaines tentatives, pour le rétablissement de ces lois (3).

III. — Cette législation dont le mérite a été

(1) Plutarch. in Lycurg.

(2) Cours de littérature, tome 15.

(3) Plutarque, in agid, etc.

beaucoup controversé dans le siècle dernier, fut admirée par toute l'antiquité. Un philosophe pratique, nourri dans l'étude de la sagesse, distingué par l'étendue de ses connaissances, autant que par la rigidité de ses mœurs, Pythagore, y puisa le type de perfection qu'il conseilla à ses disciples, la communauté des biens. Il fonda environ 600 ans avant notre ére, un institut dont les membres distribués en différentes classes, mettaient tout en commun dans chacune de leurs maisons. Il opéra en Italie une révolution surprenante, dans les idées, et dans les mœurs. Dès qu'un adepte était admis, il déposait tout son bien entre les mains des économes (1). Ses disciples répandus en Italie, et par toute la Grèce, avaient un grand nombre d'associés, et d'affiliés des deux sexes, qui se reconnaissaient à certains signes, et se prétaient secours dans leurs besoins, Comme toute doctrine secrête est suspecte, on calomnia les pythagoriciens, on traita leurs assemblées de séditieuses, de foyers de conspiration, on les persécuta. 300 jeunes gens ayant formé à Crotone une association à laquelle ils s'étaient liés par une espèce de vœu, vivaient séparés du reste des citoyens : toute la ville se souleva

(1) Diogène laërce, lib. 8. Jamblique de vitâ pythageri. Porphyre de vitâ pyth. Aulagelle noct. att. lib. 1.

contre eux, on incendia le lieu de leur réunion; un grand nombre périt de mort violente, le reste se dispersa (1). Ainsi s'éteignit cette secte; non parce qu'elle avait voulu perfectionner la nature humaine, mais parce qu'elle voulait faire un état dans l'état.

IV. — La doctrine sacrée que l'on enseignait aux initiés des mystères d'Isis en Egypte, et d'Eleusis en Grèce, proclamait l'égalité des hommes, et annonçait dans un langage mystique, que l'ordre naturel était interverti par la distribution inégale des biens de la terre (2). Les anciens nous ont laissé des notions trop vagues sur cette partie de la doctrine secrète, pour qu'il soit possible d'étendre ces détails. On sait au reste, que ces associations célèbres qui durèrent au moins 1,200 années, avaient pour but l'avancement de la morale, et de donner aux initiés des notions de la Divinité, moins imparfaites que celles du polythéisme (3).

V. — « La haine réciproque des riches et des » pauvres, maladie incurable de toutes les ré- » publiques de la Grèce, dit Barthélemi (4), fut » la cause première des dissentions qui les agi- » tèrent sans cesse, et des variations qui en-

(1) Justin. Lib. 20.

(2) Pline. Lib. 26.

(3) Dupuis, origine des cultes.

(4) Voyage du jeune Anacharsis. T. 1 et 3.

» traînèrent souvent ces gouvernemens hors de » leur principe. »

Solon donna des lois aux Athéniens l'an 594 avant J.-C. Les pauvres opprimés par l'aristocratie, demandaient un nouveau partage des terres, les riches s'y opposaient naturellement: le législateur, pour concilier ces divers intérêts, sans bouleverser l'état, abolit les dettes des particuliers, et refusa la répartition des terres. Ce sage tempérament satisfit enfin tous les partis. Et afin que l'inégalité profitât aux classes pauvres, il fit quatre classes de citoyens en raison de leur fortune (1). Il prescrivit des bornes aux acquisitions, et priva d'une partie de ses droits le citoyen qui aurait follement consumé son héritage (2). Cette disposition qui avait pour but de maintenir une certaine proportion dans les fortunes, était très favorable à la démocratie; elle ne subsista pas long-tems.

VI. — Platon prit l'égalité des biens pour base de sa république imaginaire, traité fameux qu'il écrivait vers l'an 360 avant notre ère. Ce philosophe établit d'abord que le rang des citoyens ne sera pas réglé par la naissance, mais par les qualités intellectuelles; il n'oublie pas ce sexe que nous bornons, dit-il, à des emplois

(1) Plutarque, *in Solon.*

(2) Aristote. *De republicâ*, lib. 2.

obscurs et domestiques; tandis qu'il pourrait être destiné à des fonctions plus élevées. N'a-t-il pas, ajoute-t-il, donné des preuves de courage, de sagesse, et de progrès dans la vertu et dans les arts : et de ce que ses qualités sont inférieures aux nôtres, il ne s'en suit pas qu'elles doivent être inutiles à la patrie (1). Il règle enfin les mariages temporaires, par la voie du sort et de concours entre les jeunes gens réunissant les mêmes conditions; et prescrit un mode d'éducation commune pour les enfans qui appartiennent à tous (2).

Platon voulut réaliser son Utopie dans un coin de la Sicile; Denys le Jeune y avait d'abord consenti, il lui retira ensuite la permission (3). On dit qu'il refusa d'instituer la ville de Mégalopolis en Arcadie, parce que les habitans ne voulaient pas admettre l'égalité parfaite de biens et d'honneurs. Il refusa ses lois à ceux de Cyrène en Afrique parce qu'ils étaient trop opulens (4). Ce qui prouve qu'il ne jugeait cette constitution applicable qu'à un état pauvre et circonscrit.

Environ 60 ans après, parut la secte d'Epicure : ses premiers disciples mettaient en com-

(1) Platon. *De republicâ*, lib. 3 et 4.
(2) *Idem*, lib. 5.
(3) Diogène Laerce, lib. 3, §. 21.
(4) Plutarque, œuvres morales,

mun tous leurs biens (1). Cette secte philosophique n'eut qu'un instant de durée comme association.

VII. — Si de la Grèce nous passons à Rome, nous verrons que Romulus fit un partage égal des terres entre tous les habitans de la ville naissante (2). Il fixa la portion de chaque citoyen à deux *Jugères* (3). Cette portion était exempte d'impôts, et s'appelait *Hérédie*, parce qu'elle se transmettait aux enfans à titre héréditaire. « Un tel partage, observe judicieuse-» Montesquieu (4), ne pouvait avoir lieu que » dans l'établissement d'une république nou-» velle, ou dans un petit état agrandi par des » conquêtes limitrophes. » L'institution primitive ne permettait à personne de posséder plus d'une portion, mais comme il n'était pas défendu d'aliéner, ni par conséquent d'acquérir,

(1) Diogène Laerce. lib. 10. — Plutarque : OEuvres morales.

(2) Il réserva cependant une assez grande étendue de terre dont une partie fut affectée à l'entretien du culte, et l'autre forma le domaine de l'État. Ces réserves nommées *Saltes*, étaient affermées au profit du trésor public. Tit. liv. lib. 1. Denys d'Halicarnasse, lib. 2. Pline, lib. 48. C. 5.

(3) Le jugère formait la moitié d'une hérédie, il était composé de deux *actus quadratus*. L'acte quarré avait 120 pieds de long sur autant de large (Varron *de re rust :* lib. 1. quintil. lib. 1.) M. de Bugny (*Pollion*) estime le jugère à 28 ares, mesure moderne. C'était originairement l'étendue de terre qu'une paire de bœufs pouvait labourer en un jour.

(4) Esprit des lois, liv, 5, etc.

cette disposition était complètement illusoire. L'équilibre des fortunes fut bientôt rompu, et l'inégalité devint telle, que l'an 175 de Rome, des particuliers possédaient jusqu'à 500 jugères. Pour remédier à cet état de choses, Servius-Tullius établit le *cens*, et divisa le peuple en tribus et en classes d'après les facultés de chacun. Mesure favorable à la fois à l'aristocratie en augmentant son influence dans les Comices, et à la démocratie en opérant une juste répartition des charges de l'état (1). Cette répartition qui fit péser sur le riche la plus grande partie des charges publiques est ce que l'on a nommé depuis impôt progressif.

Après l'expulsion des rois, et sans revenir sur les anciens partages, on dota les nouveaux citoyens de 4 jugères vers l'an 296 (2). Cette portion fut encore augmentée l'an 362, quand le sénat accorda 7 jugères aux citoyens qui s'établiraient à Veies (3). Il résulte de ces faits qu'il y a eu trois modes de distribution des fonds de terre. Les deux dernières répartitions furent plus avantageuses que le premier partage qui ne fut jamais augmenté; car il ne parait pas que l'on ait distribué une part des terres conquises aux citoyens déjà dotés, quelque pauvres

(2) Denis D'hal. lib. 4. Tite liv. lib. 1. — Pline, lib. 3.

(3) Pline, lib. 18. Cap. 3.

(4) Tite liv. 5. N° 30.

qu'ils fussent devenus. Les lois n'entravant pas la disposition des biens, les fortunes des patriciens s'accrurent prodigieusement. Une partie des petits héritages des plébéiens minés par des prêts usuraires, tomba entre ces mains avides. Alors le peuple chargé de tout le poids de l'état social, se retire au Mont-Aventin, et obtient l'établissement du tribunat et l'abolition des dettes, l'an 260. Cette cause incessante de querelles entre les deux ordres de l'état, et l'abus que l'on continuait de faire des terres publiques, firent proposer la loi agraire 8 ans après, et pour la première fois. On se tromperait si l'on attachait à l'expression de loi agraire le sens de partage général des terres de la république. Il n'en fut jamais question; et les auteurs (1) sont unanimes pour prouver que par cette proposition de loi agraire on n'entendoit que le dénombrement et le partage des terres conquises entrées dans le domaine public, et dont les patriciens s'étaient emparés sous différens prétextes (2). Montesquieu remarque que

(1) Tite liv. Décade 1. lib. 2. D. D'ha. lib. 8. etc.

(2) Les Romains n'accordaient jamais la paix à leurs ennemis sans leur enlever une partie de leur territoire, qui était incorporé à celui de Rome. Une partie de ces terres conquises se vendait pour indemniser l'Etat des frais de la guerre. Les patriciens se les faisaient adjuger à vil prix. On en distribuait gratuitement de petites portions de sept jugères à de pauvres plébéiens nouvellement établis à Rome. Quelquefois on en donnait à cens en argent; ou à charge de redevance

depuis cette époque, le peuple ne passa point deux ans sans renouveller cette demande (1). Enfin l'an 379 ou 386, le tribun Licinius-Stolon fit adopter la loi *Licinia*, qui entre autres dispositions limite à 500 jugères la propriété la plus étendue d'un citoyen romain (2). Il est à noter que ce tribun viola le premier la loi, et que convaincu de posséder plus de 1,000 jugères, dont il avait fait inscrire la moitié sous le nom de son fils, il fut condamné à perdre cette moitié, et à payer une amende de 10,000 *asses* (6,000 fr.) Cette mesure restrictive ne suffit pas pour remédier au mal, et bientôt le partage des terres conquises se fit avec la plus grande inégalité. On acheta sous des noms empruntés, on éluda de mille manières cette loi qui tomba dans le mépris. Le tribun Tiberius-Gracchus la fait revivre vers l'an 615, et 15 ans après son frère Caïus la renouvelle. Ces deux défenseurs outrés de l'égalité périssent dans une sédition (3), et leur ouvrage périt avec eux. « Les lois agraires, dit Cicéron (4), » étaient funestes, parce que la cité n'est établie

en grains et fruits, qui étaient vendus au profit du trésor public. Enfin on laissait en *communes*, ou pour le pacage des troupeaux celles de ces terres qui n'étaient pas partageables.

(1) Esprit des lois, liv. 27.

(2) Tite liv. lib. 7,

(3) Plutarque, *in gracchis*.

(4) De Legibus.

» que pour que chacun conserve son bien. »
« Elles sont dangereuses comme action subite,
» dit Montesquieu (1), en ôtant tout-à-coup les
» richesses aux uns, et en augmentant de même
» celles des autres. Elles font dans chaque fa-
» mille une révolution, et en doivent produire
» une générale dans l'état. »

VIII. — Vers le même tems les notions du nivellement réduites en mysticisme, percèrent jusqu'en Syrie, et trouvèrent une application dans plusieurs sectes de contemplatifs. Ainsi les Esséniens chez les Hébreux introduisirent la communauté de biens et de travail dans leurs petites et paisibles sociétés; et tendirent à cette perfection morale qui ne peut être le partage des grandes nations (2). Porphyre parle ainsi des Esséniens (3). « On ne trouve chez eux
» personne qui ait plus de biens qu'un autre.
» C'est une loi que quiconque entre dans cette
» secte lui donne tous ses biens, de sorte qu'il
» n'y a ni pauvres ni riches parmi eux. Tous
» leurs biens sont réunis. On prendrait les Es-
» séniens pour des frères..... Ils choisissent
» ceux qui doivent faire leurs affaires, et on
» fournit à chacun ses besoins sans aucune dis-
» tinction. » leur hospitalité, les secours mu-

(1) Esprit des lois, livre 7. Chap. 2.
(2) Flavius Josephe. Antiq. Jud. lib. 18.
(3) Porphyre. *De abstinentiâ*, lib. 4. Cap. 11 et seq.

tuels qu'ils se donnaient en voyage, et leur manière de vivre les rapprochaient des Pythagoriciens. Cette secte s'éteignit sous le règne d'Hadrien.

IX. — Le christianisme à son aurore, trouva les esprits disposés à embrasser une doctrine si favorable en apparence au bonheur des classes souffrantes du peuple. Cette doctrine, l'évangile ne la consacra point, il ne prêcha pas le renversement des sociétés; il ne proclama que cette égalité morale qui est l'archétype des lois de la sagesse éternelle.

Si le divin auteur du christianisme indique comme perfection le détachement des choses de la terre, s'il conseille à ceux qui veulent suivre ses voies de vendre leurs biens pour en distribuer le prix aux pauvres, peut-on voir autre chose dans ce précepte, ou plutôt dans cet avis, que l'émanation d'une charité immense qui n'a aucun rapport avec le nivellement matériel. Cependant les petites sociétés chrétiennes qui se répandirent bientôt dans l'empire romain, forcées de mettre en commun leurs moyens d'action, d'existence même, pour se soutenir contre les persécutions, et pour s'étendre, semblèrent avoir réalisé le beau rêve de la communauté. il ne parait même pas douteux qu'une interprétation trop large de quelques passages des évangiles considérés

comme préceptes (1), et des chapitres 4 et 5 du livre des actes des apôtres, admis comme faits ou conséquences (2), n'ait contribué autant que la ferveur naturelle à une religion naissante, à faire adopter cette confraternité aux premiers chrétiens. Mais ce qui prouvera que cette abnégation du droit le plus sacré de l'homme social n'était dû qu'à l'empire des circonstances, c'est que quand l'église eut pris sa forme après la conversion de Constantin, elle ne tarda pas à condamner comme hétérodoxes les doctrines de plusieurs sectes obscures qui abusant du texte sacré, remettaient audacieusement en question l'ordre politique, autant que l'ordre religieux. Les noms et les opinions de ces de-

(1) Matthieu. Chap. 19. V. 21. « Jésus lui dit : si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, et le donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel; puis viens et me suis. »

Ce précepte est répété à-peu-près dans les mêmes termes par les autres Evangélistes. Marc, cap. 10. V. 21. Luc, C. 12. V. 33, — et C. 18. V. 22.

(2) Actes. Chap. 4. V. 32. « Or, la multitude de ceux qui croyaient n'étaient qu'un cœur et qu'une ame; et nul ne disait d'aucunes des choses qu'il possédait, qu'elle fût à lui; mais toutes choses étaient communes entre eux. — 34 — Car, il n'y avait entr'eux aucune personne nécessiteuse, parce que tous ceux qui possédaient des champs où des maisons, les vendaient, et ils apportaient le prix des choses vendues, — 35, — et le mettaient aux pieds des apôtres; et il était distribué à chacun selon qu'il en avait besoin. »

Le fait rapporté dans les dix premiers versets du chap. 5, a pu comme moyen de crainte, exercer une certaine influence sur des hommes doués d'une forte conviction.

vanciers de St.-Simon, sont inscrits dans les volumineux recueils des pères, et dans les historiens de l'église (1).

x. — Parmi ces sectes anti-sociales, je me contenterai de citer d'abord celle des *Millénaires*, qui prit naissance dès le premier siècle. Elle annonçait le règne de 1000 ans, après lequel l'âge d'innocence, l'âge d'or reviendrait sur la terre. Ses chefs préchaient hautement la communauté des biens.

Au tems de St.-Augustin parut la secte des *Abéliens*; ils disaient qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, et que l'homme n'était *complet* que lorsqu'il était uni avec la femme (2).

On me saura gré de ne pas parler des sectes des Préadamites, des Adamites, des Caïnites, etc., qui admettaient la communauté des biens et même des femmes. Je jette un voile sur ces turpitudes.

xi. — Au milieu des controverses qui troublaient la société chrétienne, et à la suite de l'invasion des Barbares dans l'empire romain, le moyen âge étendit sur l'Europe son sceptre abrutissant. Les cloîtres conservèrent seuls le dépôt sacré des connaissances humaines, et sauvèrent l'avenir de la civilisation. Cependant

(1) Eusébe. — Baronius. — Fleury, hist. Eccl.

(2) Bayle dictionnaire historique. — Ce sentiment est partagé par les docteurs St.-Simoniens.

du sein de cette léthargie de l'ignorance surgirent encore des novateurs qui reproduisirent la doctrine du nivellement.

En 1315, dogmatisait en Angleterre Gauthier Lollard, prêchant non seulement sur les abus de la discipline ecclésiastique, mais répandant des principes désorganisateurs. Ses partisans excitèrent des troubles partout où ils se montrèrent. Sous le règne de Richard II (1381), l'esprit de révolte « dit Goldsmith (1) fut en- » core nourri et fomenté par la doctrine de » certains prédicateurs, qui parcouraient les » campagnes, prêchant l'égalité naturelle de » l'homme, et ses droits à un égal partage des » biens de la terre. L'esprit d'indépendance se » répandit jusques dans les campagnes; et les » classes inférieures du peuple connaissant en- » fin leurs droits, combattirent avec courage » pour la liberté !.... Le feu de la sédition s'é- » tendit dans huit comtés (2). Le nombre des

(1) Histoire d'Angleterre. Tome 2.

(2) Le chef de la sédition était un couvreur nommé Wat-Tyler, dont la bande commit dans le comté de Kent les plus graves excès, et massacra tous les gentilshommes, juges, avocats et collecteurs qui tombèrent entre ses mains. Jean Ball et Jean Wraw, deux prêtres factieux, exercèrent les plus horribles cruautés dans le comté de Suffolck; et un cabaretier de Norwich nommé Littester, à la tête d'une troupe de mutins, excita les mêmes désordres dans le Norfolck-Shire. Ces factieux furent dispersés la même année, et leurs chefs expièrent leurs forfaits par un supplice exemplaire. (Hume, tome 3.)

» insurgés monta à plus de 100,000 hommes; » ils entrèrent dans Londres, et le roi trem- » blant pour sa propre sûreté, fit des conces- » sions; une Charte octroya l'abolition de la » servitude, et d'autres franchises, que le par- » lement ne tarda pas à révoquer comme arra- » chées par la force. »

Les Lollardistes se réunirent aux partisans de Wiclef, qui vivait vers ce tems-là, et qui fut, par sa doctrine, le précurseur de la réforme.

XII. — Enfin, au 15e siècle, la réformation religieuse ouvrit la liberté d'examen pour les matières dogmatiques. Un déluge de sectes déborda sur l'Europe. Leurs différences ne sont pas de mon sujet. Parmi ces débris de la grande famille chrétienne, parurent les Anabaptistes vers 1523. Ils annonçaient que toute secte où l'on n'a pas gardé la communauté de biens, qui était l'âme et le lien d'union des premiers chrétiens, est une assemblée impure, une race dégénérée. Muncer, l'apôtre de ces farouches sectaires, souleva les paysans d'Allemagne contre les puissances séculières, au nom de l'égalité primitive, et de la liberté. « Ils » réclamaient, dit Voltaire (1), les droits du » genre humain, ils les soutinrent en bêtes fé-

(1) Annales de l'empire.

» roces. » Ces fanatiques après avoir ravagé pendant deux ans la Thuringe, la Souabe, la Saxe et la Misnie, furent enfin détruits, et leur chef mis à mort. Leur doctrine, « dit Raynal, » ne pouvait trouver de partisans que dans le » peuple; la crainte de voir briser un des pre- » miers liens de la société, arma contre eux » toutes les autres sectes, ils succombèrent (1). Leurs successeurs tolérés et paisibles, vivent maintenant en Angleterre, en Hollande, en Allemagne et en France.

XIII. — Dans ce tems d'effervescence, la secte des *Picards* (du nom de son auteur) se répandit en Allemagne, où elle causa des désordres qui coûtèrent du sang, et amenèrent sa ruine. Ces malheureux admettaient la communauté de biens et de femmes. Bayle (2) rapporte que dans leurs assemblées, les sexes étaient confondus, et que pour déterminer l'union momentanée, ils disaient : *Mon esprit s'est échauffé pour celle-ci:* le chef répondait : *Allez, croissez et multipliez.* Je ne rapporte ce fait que pour montrer à quelles dégoûtantes horreurs peut conduire le mépris des lois et des convenances.

XIV. — Au sein de la guerre civile qui ensanglanta l'Angleterre, et dont l'issue fut si

(1) Histoire philosophique des deux Indes. Tome 9.
(2) Dictionnaire historique. T. 3.

fatale à Charles Ier, figurèrent une foule de fanatiques ; mais aucune secte ne poussa plus loin l'exaltation et le délire que celle des Indépendans ou *Levellers* qui se fit remarquer dès l'an 1644. Nés des presbytériens, leur système politique, dit Hume (1) allait de pair avec leurs principes religieux. Un soldat congédié, Everard, ayant prêché que le tems était venu où la communauté de biens devait être rétablie entre les fidèles, attroupa ses partisans pour aller prendre possession de la terre. L'armée parlementaire fut infectée de cette contagion; environ 4,000 hommes se révoltèrent; il fallut tout l'ascendant de Cromwel pour étouffer cette sédition, et cet habile politique abattit ce parti en 1649 après s'en être servi comme d'Échelon.

Dans le même tems, un certain Coménius ressuscita la secte des Millénaires dont la doctrine est si propre à soulever les peuples. Ils pensaient, dit Hume (2), que l'on ne devait reconnaître d'autre distinction, ni d'autre magistrature que celles qui venaient de la vertu; et ces fanatiques prétendaient être seuls appelés à gouverner.

XV. — Les jésuites à leur tour, voulurent dans le siècle dernier, réaliser dans une contrée

(1) Histoire d'Angleterre. Tome 17.

(2) *Idem.*

sauvage, et en rassemblant des hommes de la nature, tous les rêves de l'idéologie sociale combinés avec le gouvernement théocratique. Ils avaient formé dans leurs réductions ou missions du Paraguay une société dont tous les biens étaient communs, ainsi que le travail de ses membres. Chaque habitant selon ses talens ou ses forces, était destiné à une fonction utile, et l'état propriétaire de tout, fournissait aux besoins des particuliers. Il est clair que ce mode d'administration tournait au profit de l'ordre, mais pourquoi isoler ce peuple? pourquoi le priver du ressort de toute société policée, l'émulation? Les *Guaranis* étaient si peu satisfaits de vivre sous cet étrange gouvernement qu'aussitôt après la destruction de l'ordre, loin de continuer à végéter dans leurs peuplades sous la règle qui leur avait été donnée, la plupart se sont dispersés (1768), et sont rentrés dans l'indépendance de la vie sauvage. Leur civilisation était factice, parce qu'elle ne reposait pas sur la base constitutive de toute police sociale, la propriété. « Une indifférence si extraordinaire, » dit Raynal (1), venait sans doute de l'ennui » que ces Américains en apparence si heureux, » devaient éprouver durant le cours d'une vie » trop uniforme pour n'être pas languissante;

(1) Histoire philosophique des Deux-Indes, tome 4.

» et sous un régime qui, considéré dans son » vrai point de vue, ressemblait plutôt à une » communauté religieuse qu'à une institution » politique..... Il ajoute, la privation de toute » propriété n'influait-elle pas sur les liaisons les » plus douces? Ces observations sont d'autant moins suspectes, que l'auteur que nous citons a fait dans son ouvrage un magnifique éloge des réductions. En effet, si les jésuites se sont trompés sur le mode d'institution des Guaranis, ce peuple ne leur est pas moins redevable du bienfait de l'instruction morale.

XVI. — L'école philosophique du 18e siècle tourna tous les esprits vers la science sociale, elle agrandit la sphère des connaissances positives; et malgré ses détracteurs, sa place est marquée dans les annales du progrès. Mais quelques-uns de ses membres se livrèrent à des écarts bien funestes, en inondant la France de leurs déclamations contre les lois, de leurs virulentes satyres contre des institutions respectables qu'ils flétrirent du nom de préjugés. Nul n'a poussé, plus loin que Diderot, (1) l'esprit de sophisme, nul n'a abordé plus impudemment toutes les conséquences qui résulteraient de la ruine des sociétés existantes. Nécessité urgente d'une régénération, mépris des lois, des

(1) Code de la Nature. Ouvrage posthume.

croyances et des affections les plus saintes; égalité absolue; communauté de biens, de travail et de femmes, etc. Tout se trouve dans le *code de la nature;* des principes duquel on fit bientôt après un si déplorable abus.

XVII. — Il n'est donc pas surprenant que dans le bouleversement qui suivit la révolution française de 1789, des esprits ardens nourris de ces doctrines subversives, aient cherché à les réaliser ; leur thème était tout fait, et la désorganisation générale leur offrait des chances de succès. Cependant le bon sens public triompha encore du délire démagogique, et la convention elle-même inscrivit la propriété au rang des droits de l'homme. (1) Cette reconnaissance qui doit être remarquée était loin de satisfaire cette masse d'hommes qui ne pouvait trouver que dans l'excès du désordre un aliment à sa cupidité. Le bouleversement n'était pas encore assez *vaste* aux yeux des partisans de la *doctrine du bonheur commun* (2), qui voulaient *table rase*. Les partisans de cette *sainte* doctrine étaient les bandes de *Babœuf* qui, ayant échoué dans leur entreprise armée, après avoir cherché à égarer l'opinion publique dans leurs prédications, et dans leurs journaux, comparurent

(1) Articles 2 et 16 de la déclaration,

(2) Il faut observer que les mots en italique, sont des termes consacrés.

enfin en 1797, devant la haute cour nationale siégeant à Vendôme. Là, enface de la France, *Babœuf* et *Antonelle* son complice, déroulèrent tout leur système désorganisateur de nivellement complet, système qu'ils soutinrent jusqu'à la fin avec une rare impudence. L'un d'eux, Antonelle, dans son plaidoyer, fait cependant l'aveu suivant sur l'impossibilité d'exécution; aveu qui tranche d'une manière remarquable avec sa plénitude de conviction de l'efficacité de la régénération qu'il propose. « Nous parû-» mes trop tard au monde, dit-il, si nous y » vinmes avec la mission de désabuser les hom-» mes sur le droit de propriété. Les racines de » cette fatale institution sont trop profondes, » elles tiennent à tout. Elles sont désormais » inextirpables chez les grands et vieux peu-» ples. On ne pourrait marcher à l'abolition » effective de la propriété, et à la conquête de » la communauté des biens, que par le brigan-» dage et les horreurs de la guerre civile, qui » seraient d'abord d'affreux moyens, unique-» ment propres d'ailleurs à détruire la proprié-» té sans nous donner la communauté. La possi-» bilité éventuelle du retour à cet ordre de » choses si simple et si *doux*, n'est qu'une rê-» verie, peut-être. » Je n'en dirai pas davantage sur ce fameux procès : il a une page dans l'histoire de la révolution.

XVIII. — Il nous était encore réservé, comme pour démentir les progrès de la raison, de voir revivre sous d'autres formes, les idées chimériques, les conceptions inapplicables, léguées par les âges précédens.

Un homme peu connu pendant sa vie, a rêvé il y a peu d'années, la régénération des sociétés européennes ; son grand moyen est la dislocation de la propriété : cet homme est St.-Simon. La sévérité du gouvernement impérial, et la susceptibilité de la restauration, n'étaient pas favorables à la propagation de ses doctrines ; aussi ses disciples sont-ils inconnus jusqu'à l'année 1828, et en petit nombre, puisque leurs réunions ne firent pas ombrage à la police d'alors. La révolution de juillet a été pour cette association le signal du progrès.

Pour arriver à faire sentir la nécessité d'une réconstitution sociale, les nouveaux apôtres partent de cette idée fausse que les vieilles sociétés privées de leurs supports usés, s'écroulent de toutes parts ; et que les croyances publiques, étant éteintes, nous sommes arrivés à une époque de renouvellement (1). Mais en admettantque cette dernière proposition ne soit pas hasardée, qui croira que le régénérateur soit

(1) Revue Encyclopédique, numéro de septembre 1830. Article, *Religion, aux philosophes.*

St.-Simon ? Un rapide examen de sa doctrine lèvera tous les doutes à cet égard. Je n'ai pas à m'occuper des formes mystiques dont s'enveloppe cette secte, ses principes religieux sont d'ailleurs peu connus, et sous ce rapport elle est appelée à subir le même sort que celle des *Théophilantropes* qui naquit et mourut paisiblement sous le Directoire. Ce n'est donc pas comme religion que j'envisage le St.-Simonisme, mais comme association capable d'opérer dans l'état les plus graves perturbations, puisque sa doctrine tend à anéantir la famille et l'hérédité.

M. Lacrételle dans son cours d'histoire au collége de France définit le « St.-Simonisme » un amalgame, un composé de monachisme » d'industrialisme mal compris, et de jésui- » tisme. » Cette définition générale est assez vraie, mais trop vague, il faut entrer dans les détails. La nouvelle secte veut la *transformation* de la propriété, c'est-à-dire son déplacement ; ce qui signifie que toutes les propriétés foncières doivent former une masse commune, dont chaque membre de la société (ou de l'état si on laissait faire), aurait une part déterminée en raison de sa capacité, soit en nature de fonds, soit en revenus ou traitemens à titre de fonctionnaires. Ainsi l'admission du système, aurait pour première conséquence la dépos-

session. Voilà pour une génération. Mais comme la capacité ne se transmet pas toujours, et que Messieurs de la secte trouvent que la transmission héréditaire des fruits du travail et des épargnes immobilisées du père de famille est une vieillerie pitoyable, les fils seront après leur auteur partagés selon leur capacité.

Quelle belle utopie! Mais comment déterminer la capacité de chacun dans un pays comme la France, où presque tout le monde, dominé par l'amour-propre qui est le trait national, croit avoir de la capacité? Qui en sera le juge? Et la société *régénérée* ne sera-t-elle pas sans cesse troublée par le conflit de tant de capacités lésées, puisque la secte à son berceau a essuyé plusieurs schismes qui avaient pour cause des débats sur le mérite relatif de ses chefs? Et que serait-ce donc, bon Dieu! si l'on appliquait ce système à toute une nation? N'y aurait-il pas anarchie, guerre intestine permanente pour les nouveaux partages, et par suite extinction de la culture, de l'industrie et des arts', absence de force dans l'état; enfin un mouvement rétrograde de la civilisation couronnerait l'œuvre. Il est donc certain que l'admission de ces cathégories de capacité, qui ne valent pas mieux que les 40 écus par tête du conte de Voltaire, ne ramenerait pas l'âge d'or parmi nous.

Les femmes auraient part aussi à cette terre promise. Leurs dégrés de capacité seront admis. Le sexe fort avait trop long-tems abusé de son pouvoir en frappant d'interdiction politique la plus belle moitié du genre humain. St.-Simon la relève de cette incapacité : et grâce à la régénération future, la femme pourra combiner la discussion des affaires publiques avec les détails fastidieux du ménage, avec les soins vulgaires de la vie domestique. Le nouvel apôtre veut la *femme libre*. « Alors, dit M. de » Châteaubriand, on aura des petits, et plus » d'enfans (1). » Cet écrivain pense donc que la destruction de la famille serait un des résultats de l'émancipation.

La doctrine St.-Simonienne touchant le mariage, d'abord voilée d'un certain mystère, s'est dessinée plus nettement par la suite. Elle paraît aboutir à la communauté des femmes. Cette licence ne doit pas surprendre ; ces messieurs sont *tout amour*, ils attendent encore le *Messie* féminin, cet *être aimant par excellence*, pour lui faire partager le trône du *père suprême* (2). Leur morale porta ses fruits : des femmes *libres par état*, *et par nature*, se firent recevoir

(1) Lettre insérée dans la *Gazette de France*, dernier trimestre de 1831.

(2) Les nouveaux apôtres ayant terminé leur rôle à Paris sont allés chercher ce phénix en Orient.

dans la hiérarchie, et se distinguèrent par des conséquences *positives*.

Pour achever l'historique de la secte, il me reste à parler d'un document curieux. Une lettre confidentielle du *père suprême*, M. Enfantin à son *cher fils*. M. Resselguier (1), en date du mois de novembre 1830, dévoile pleinement l'essentiel de la *doctrine de la récompense selon les œuvres*. Au travers du jargon mystique qui fait ressembler cette lettre à quelques parties des épîtres de St.-Paul où il s'agit de collectes, on découvre le but : *devenir riches et puissans* ; il en avoue le desir. Le P. S. recommande de soigner particulièrement les fonctions du *Diaconat* (la finance), dans le midi. Il se plaint que la doctrine a vécu chétivement jusqu'à ce jour du *produit de cotisations mesquines* : que tel St.-Simonien dont la fortune *transformée* (2), suffirait pour alimenter la doctrine pendant plusieurs mois, préfère vivre dans l'abondance plutôt que de travailler efficacement au *grand œuvre* : que tel autre est absorbé par les soins de sa ferme, comme s'il importait au bonheur de l'espèce humaine que telle ferme

(1) *Gazette de France*, feuilleton, février 1832.

(2) Les St.-Simoniens entendaient par là, la *mobilisation de la propriété en coupons négociables*. Idée bisarre présentée sous des formes abstraites et difficiles à saisir, par le *Globe*, dernier trimestre de 1831.

rapporte plus ou moins. L'important était, en effet, que la ferme fut cédée et abandonnée aux mains du R. P. trésorier. C'était marcher alors à la régénération universelle, dont le premier acte est l'*emprunt St.-Simonien*, affecté sur les biens des cessionnaires. Il résulte de ce document que la secte St.-Simonienne en est restée à peu de chose près à la théorie, et que ses adeptes ne se sont pas pressés d'en venir à *l'essentiel*, en courant la chance d'abandonner leur fortune pour être classés comme *fonctionnaires*, selon leurs œuvres et leur capacité. Ils ont craint, suivant la moralité de la fable du bon Lafontaine, de lacher l'*os* pour ne saisir qu'une ombre vaine.

Enfin l'argent manqua ; et pour se soustraire à la responsabilité de l'*emprunt St.-Simonien*, le P. Basar *se posa séparément*, fit mettre les scellés sur les effets de la communauté, et demanda la liquidation. (mars 1832.)

Peu après, le ministère public crut devoir informer dans l'intérêt de la morale. La salle de la rue *Taitbout* fut fermée : enfin la justice prononça la dissolution de cette société de réformateurs, qui serait tombée d'elle-même sous le poids de sa singularité. L'arrêt de la cour d'assises de la Seine n'accéléra sa chûte que de quelques mois.

Tels sont les principaux caractères avoués

du St.-Simonisme. On se convaincra en lisant cet ouvrage, que ses fondateurs ont emprunté au platonisme, et à d'autres sectes philosophiques ou religieuses la plus grande partie de leur système, à peine convenable à une société dans l'enfance. Ils ont mal compris notre époque, et la raison publique a repoussé leurs doctrines.

C'est ici que doit se terminer cet écrit, entrepris pour la défense du principe d'ordre et de conservation, condition d'existence des sociétés politiques. Il n'entrait pas dans mon plan de parler des discussions que la constitution de la propriété a fait naître depuis quelque tems. Ces discussions appartiennent à la polémique des journaux.

NOTE

SUR LE CHOLÉRA,

COMMUNIQUÉE PAR LE DOCTEUR DUCHATEAU,

membre résidant.

Le choléra est-il contagieux?

Dans l'état actuel de la science, malgré des recherches nombreuses, les médecins les plus expérimentés n'ont pu jusqu'à ce jour résoudre la question d'une manière satisfaisante. Sans espérer être plus heureux, je veux seulement citer des faits qui me sont personnels et qui sembleraient prouver le contraire.

J'ai vu un grand nombre de cholériques, j'ai été chargé exclusivement pendant l'invasion de la maladie à Arras, et lorsqu'elle était le plus meurtrière, du service de santé à l'hôpital; j'ai vu, j'ai touché, retourné de toutes manières

les malades affectés du choléra, qui étaient confiés à mes soins; j'en ai ouvert un assez grand nombre; je me suis fait par malheur des piqûres aux doigts avec le scalpel pendant les autopsies. De tous mes collègues qui ont voulu voir et s'instruire sur les désordres qu'occasionne cette singulière maladie, aucun n'en a été affecté excepté le chirurgien-major de l'hôpital militaire, qui osait à peine voir et approcher ses malades; la terreur était si grande chez lui qu'elle fût cause de sa mort. J'ai souvent réchauffé les bras de ces malheureux aux derniers instans de leur maladie et lorsqu'ils étaient couverts de cette sueur glutineuse, présage d'une mort prochaine. J'ai mis leurs avant-bras nus entre les deux miens; ainsi posés, il semblait que leur chair était avide de calorique; je sentais un froid glacial me gagner au milieu des bras et même jusque vers l'épaule; il semblait qu'il y avait avidité de la partie animée et malade de s'emparer de ma chaleur; il fallait plusieurs minutes pour faire rétablir l'équilibre et réchauffer mes bras et mes mains qui étaient plus froids que si j'eusse interposé entre eux un morceau de marbre ou de glace. Mais un fait plus concluant contre la non-contagion est celui où un accident me fit avaler plus d'une once de matière morbifique contenue dans les intestins d'un homme mort du cho-

léra. Voici le fait : Le nommé Davre, d'Arras, fut envoyé par M. le docteur Mienné à l'hôpital civil, pour y être traité d'une hernie volumineuse et engouée : cet homme la portait depuis long-tems ; les intestins avaient contracté des adhérences qui empêchaient la réduction complète; cependant les accidens cessèrent et cet homme guérit ; il devait sortir de l'hôpital, lorsque dans la nuit il fut frappé du choléra, qui le fit périr en douze heures. Je ne voulus pas laisser échapper l'occasion de faire voir les différens modes opératoires de la hernie, et en présence de plus de quarante élèves j'exécutai différens procédés opératoires. L'anse intestinale contenue dans la hernie était très distendue ; voulant imiter les anciens, je la piquai avec une épingle pour diminuer son volume ; en faisant sortir le gaz qui la remplissait, j'exerçai ensuite le taxis ; je faisais voir à mes élèves jusqu'à quel point on pouvait exercer la compression sur les intestins pour les réduire : soit l'effet de leur altération, soit l'effet des piqûres, l'intestin ainsi comprimé créva et la matière morbifique rejaillit sur nous; un jet se dirigea dans ma bouche et au fond de ma gorge, malgré la promptitude et le dégoût que cette matière m'occasionna, il me fut impossible de n'en point avaler ; les efforts que je fis pour la rendre furent inutiles ; je fus quatre

jours assez inquiet de cette espéce d'inoculation, qui pourtant ne m'effraya pas trop; il n'en est résulté aucune espèce d'accident et la maladie ne m'atteignit point. Je conclus de ces faits, auxquels je pourrais en ajouter un grand nombre puisés dans ma pratique, qu'il fallait pour contracter le choléra être dans une disposition physique propre à sa contagion et que le moral avait une très grande influence pour nous y disposer.

NOTICE DE STATISTIQUE

MÉDICALE,

DURÉE COMPARÉE DE LA VIE HUMAINE DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE ET DE L'AMÉRIQUE, ET CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES QUI L'AUGMENTENT OU LA DIMINUENT.

Par M. LEDUCQ, juge-de-paix, membre résidant.

Les élémens de statistique médicale, publiés par le docteur Haukins, réunissent tout ce qui a été recueilli jusqu'à ce jour de matériaux et de renseignemens sur cet important objet.

Un extrait de cet article fera connaitre les principaux résultats des recherches du savant docteur anglais.

Il observe, d'abord, à la gloire de la médecine, que la statistique médicale nous offre les preuves de son efficacité, et un argument victorieux contre cette idée vulgaire que la nature suffit seule pour la guérison des maladies :

dans la comparaison statistique établie entre les résultats obtenus dans les cas où la maladie est abandonnée à elle-même, et ceux où elle reçoit les secours de l'art, le traducteur a choisi de préférence les fièvres, qui sont de toutes les affections celles où les efforts de la nature ont le plus d'efficacité. Hippocrate nous a transmis un tableau exact de l'histoire de quarante-deux malades atteints d'affections aigües, et surtout de fièvre, qui ne furent soumis à aucun traitement, et dont vingt-cinq succombèrent; tandis que de nos jours, sous l'influence des moyens que fournit la science, la mortalité dans les mêmes affections, est seulement d'un sur sept, onze ou même douze malades, ce qui varie selon l'époque où commence le traitement et quelques autres circonstances.... Aujourd'hui encore dans les cas où les malades sont abandonnés aux soins de la nature, la mortalité est d'un sur deux. D'où il suit que la médecine en sauve trois sur quatre qui périraient sans son secours.

Il n'existe aucuns documens sur la durée de la vie chez les anciens. Les Romains seuls nous offrent quelques faits dignes de fixer l'attention sous ce rapport : des observations qui embrassent environ mille ans donnent pour terme moyen de la vie trente ans, tandis qu'en Angleterre, on trouve aujourd'hui pour terme

moyen quarante-cinq ans, quinze ans de plus que chez les Romains.

A Florence, ce terme-moyen est encore de trente ans, comme chez les Romains du 3e siècle.

A Genève, où on conserve depuis 1560 des tables mortuaires dont les résultats sont extrêmement curieux. Il paraît qu'à l'époque de la réforme la vie moyenne ne dépassait pas dans cette ville dix-huit ans; dans le 17e siècle, elle fut de ving-trois ans, puis de trente-deux dans le 18e; et enfin elle est maintenant de trente-six ans. Cette étonnante amélioration qui a fini par doubler la durée de la vie à Genève doit avoir différentes causes; il serait curieux de les rechercher.

Süssmilch et le capitaine Granest qui ont écrit sur ce sujet, établissent pour terme-moyen de la mortalité dans tout l'univers un sur trente-six.

Busching, géographe célèbre, le fait varier de un à trente-deux et trente-sept. Depuis eux de grandes améliorations dans la condition physique de l'homme se sont successivement développées, et la proportion annuelle des morts a diminué sensiblement. Dans les îles britanniques, notamment en Angleterre et dans le pays de Galles, la proportion est aujourd'hui de un sur cinquante-huit.

En France, cette proportion n'est encore que d'un sur quarante, ce qui s'accorde avec les observations statistiques faites dans le Pas-de-Calais pendant dix années (de 1803 jusques et compris 1812), qui présentent pour résultats une naissance par an sur trente-cinq habitans et un décès sur quarante pour tout le département.

Cette proportion de décès varie dans les divers arrondissemens ainsi qu'il suit :

Arras.	1 sur 39.
Béthune	1 sur 39.
Boulogne.	1 sur 35.
Montreuil.	1 sur 43.
St.-Omer	1 sur 39.
St.-Pol.	1 sur 43.

Cependant nous pensons que ces différences sont en partie factices.

Dans l'arrondissement de Boulogne, par exemple, où beaucoup de voyageurs séjournent, les décès qui ont lieu dans les classes des voyageurs, des militaires et des marins non-domiciliés, viennent surcharger les états de décès d'une mortalité étrangère à la population et détruire la véritable proportion entre la population et la mortalité.

Il en est à peu près de même les arrondissemens d'Arras et de St-Omer, qui renferment de fortes garnisons. Au lieu que les arrondissemens de St-Pol et Montreuil, où le mouvement

ne roule guère que sur la population indigène, la proportion des morts à la population semblerait pouvoir être admise pour tout le département.

Les Départemens où la mortalité est le plus faible sont ceux où il y a le plus d'aisance. Ainsi, dans ceux du Calvados, de l'Orne et de la Sarthe l'on ne compte annuellement qu'un mort environ chaque année sur cinquante habitans.

Dans les deux Départemens du Calvados et de l'Orne, sur un nombre donné d'individus, le quart meurt avant cinq ans, la moitié avant quarante-cinq, les trois quarts avant soixante-dix ans, tandis que, dans les deux Départemens de l'Indre et du Cher, qui sont très pauvres, le quart meurt avant la fin de la première année, la moitié avant vingt ans, les trois quarts avant cinquante ans.

En général, en France, la moitié des enfans vivent jusqu'à vingt ans, et un tiers jusqu'à quarante-cinq ans.

En Bavière, on a remarqué que les lieux, où il y a plus de propriétés seigneuriales, sont les moins peuplés, la mortalité y varie d'un sur vingt-neuf à un sur trente-huit dans les divers cercles.

Il résulte des recherches du professeur Rudler, que, d'après les progrès actuels de la population en Autriche, il ne faudrait pas moins

de cent cinquante ans pour que celle de la Hongrie fût doublée; cent soixante-seize pour la Basse-Autriche; deux cent trente pour la Bohême; deux cent quarante-huit pour la Gallicie, et deux cent quatre-vingt-seize pour la Moravie. Ces faits remarquables nous montrent combien sont lents, les progrès des diverses provinces de l'Autriche vers sa prospérité et son bien-être général.

La diminution de la mortalité à Paris a fait de rapides progrès. D'après les recherches de M. Villermé, elle était d'un sur seize ou dix-sept dans le quatorzième siècle, elle est maintenant d'un sur trente-deux.

Autrefois le nombre des décès y était beaucoup plus considérable que celui des naissances, maintenant, c'est le contraire.

En général, le nombre des décès a graduellement diminué dans les hôpitaux, en proportion de l'augmentation de la prospérité et de la diffusion des lumières... Partout où la mortalité sera considérable, dit l'auteur de l'article que nous analysons, on en pourra conclure que les dernières classes sont misérables et démoralisées.

D'heureux changemens ont été opérés dans le régime des hôpitaux; quels heureux résultats par exemple, n'a pas produit la destruction des

préjugés, ou de l'indifférence qui regnaient autrefois sur la ventilation! A l'hôpital de Leed, tous les cas de fracture composée et d'application du trépan se terminaient par la mort; à l'Hôtel-Dieu de Paris, presque tous les malades amputés succombaient: on n'en persistait pas moins à faire respirer aux malades un air infecté qui ne tardait pas à aggraver singulièrement leurs maladies ou à leur en déterminer de plus dangereuses encore.

On ne voit plus maintenant couchés dans le même lit, comme cela arrivait, il n'y a pas cinquante ans, à l'Hôtel-Dieu de Paris, des moribonds et même des morts avec des convalescens.... De toutes parts de grandes améliorations ont été faites, mais de plus grandes sont encore reclamées et l'auteur en signale plusieurs.

La diminution de la mortalité doit être aussi attribuée en partie à l'introduction de la vaccine. En voici une preuve frappante dans un rapport publié officiellement en Suède.

En 1779, — 15,000 personnes sont mortes de la variole.

En 1784, — 12,000.
En 1800, — 12,000.
En 1801, — 6,000.
En 1822, — 11.
En 1823, — 37.

La France est presque le seul pays où le

nombre des hommes aliénés ne l'emporte pas sur celui des femmes : exception qui est attribuée à la part plus active que prennent les Françaises aux affaires d'intérêt et même de commerce. Sur 2,507 cas d'aliénation mentale, admis dans les hôpitaux publics de Paris, on comptait 1,095 hommes et 1,412 femmes. En Angleterre, sur 7,904 aliénés, il y avait 4,461 hommes et 3,443 femmes.

On a remarqué que chaque calamité publique a une tendance à augmenter le nombre des victimes de ce fléau. En 1816, les classes inférieures eurent beaucoup à souffrir en France du prix des denrées qui fut très élevé, et en 1817, la salpétrière reçut le double du nombre ordinaire des malades... En 1815, une disette semblable eut lieu en Irlande, et le nombre des aliénés de l'asile de Cork monta subitement de 74 à 210.

Le docteur Haukins repousse comme injurieuse et erronée l'opinion d'une plus grande disposition au suicide chez les Anglais que chez aucun autre peuple ayant atteint le même dégré de civilisation; d'après le tableau qu'il produit le nombre de suicides ne serait à Londres que de 100, tandis qu'il serait de 334 à Paris, de 100 à Francfort sur le Mein, de pareil nombre à Copenhague dont la population n'est que de 100,000 habitans, etc. Mais c'est à

Berlin que la progression croissante des suicides a été le plus remarquable, puisqu'on y compte

De 1758 à 1775 un suicide sur 1,800 morts.
De 1787 à 1797, un sur 900.
De 1798 à 1810, un sur 600.
De 1810 à 1822, un sur 100.

Parmi les anciennes maladies qui ont disparu, l'auteur cite la lèpre qui parut en Europe dans le onzième siècle et y fut importée par les Croisés, et qui en a disparu vers le commencement du quinzième siècle, et les suettes qui envahirent l'Angleterre avec l'armée qui en fit la conquête sous Henri VII, et y régnèrent de 1485 à 1551 avec une fureur et une fatalité presque égales à celles de la peste.

La variole est à la veille d'être également anéantie par le précieux préservatif de la vaccine.

Les maladies et affections qui sont aujourd'hui plus fréquentes qu'autrefois sont la scarlatine, la phthisie, la goutte, l'hydropisie, la paralysie, l'apoplexie, les manies et généralement toutes les maladies qui ont leur siège dans le système nerveux.... Celle qui aujourd'hui est la plus dangereuse est, sans contredit, la phthisie, mal affreux qui décime les générations et entraîne dans une tombe prématurée des familles entières; voici les rapports qu'elle

a maintenant dans quelques pays avec les autres causes de mort.

A Paris et à Londres 22 phthisiques sur 100 morts.

A Vienne.	17 sur 100.
A Petersbourg.	1 sur 6.
A New-Yorck.	1 sur 5.
Aux Indes Orientales. .	1 sur 11.

Si l'influence du climat sur la santé de l'homme et conséquemment sur la mortalité, est hors de doute, il n'est pas moins certain que l'homme peut faire éprouver lui même les modifications les plus importantes aux divers climats. Combien de lieux sont considérés aujourd'hui comme très sains, qui ne doivent leur salubrité qu'aux divers travaux qui y ont été exécutés.... Les pays mal-sains, dit Machiavel, cessent de l'être quand ils se couvrent d'une nombreuse population; la terre qu'elle cultive, perd ses qualités mal faisantes; les feux qu'elle allume purifient l'air, avantages que la nature ne peut produire seule.

Ce n'est que par les efforts constans de l'industrie que la salubrité d'un endroit quelconque peut être conservée; s'ils sont un instant discontinués, ou si la prospérité et la civilisation déclinent, des germes de maladie sont aussitôt déposés dans le sein de la terre. Le nombre des fièvres a toujours augmenté à Rome

en raison de la diminution de la population. On sait aussi que le climat des Etats-Unis a déjà éprouvé une amélioration remarquable par le desséchement des terres, par la destruction des forêts et les travaux de l'agriculture. A la Guyane, à cinq dégrés de la ligne, les premiers habitans, qui vivaient au milieu de forêts immenses, étaient obligés, il y a cent ans, de faire du feu pendant la nuit à cause de l'âpreté du froid; mais en découvrant le pays on a abrégé même la durée de la saison des pluies, et la chaleur y est si forte maintenant, qu'un feu y serait plus incommode qu'utile. L'orage gronde continuellement dans les forêts, mais rarement en-dessus des parties cultivées.

Le climat de l'Europe a aussi éprouvé un grand changement qui ne peut s'expliquer que par l'influence de l'industrie sur l'amélioration du sol. César rapporte que, de son tems, le froid de l'hiver ne permettait pas de cultiver la vigne dans les Gaules. Le renne, que l'on ne trouve maintenant qu'en Laponie, habitait alors les Pyrénées; le Tibre était souvent arrêté par les glaces, et la terre des environs de Rome couverte de neige pendant plusieurs semaines, ce qui n'arrive que très rarement de nos jours.

On a cru pendant long-tems que la pauvreté était favorable à la durée de l'existence, parce qu'elle exemptait d'un grand nombre de mala-

dies causées par le luxe et les richesses, d'où l'on concluait que l'homme opulent devait, pour arriver à une longue vie, imiter les habitudes et le régime du paysan. Aujourd'hui il est bien prouvé au contraire, qu'en général la pauvreté, le froid et l'humidité qui en sont inséparables, sont les circonstances les plus défavorables à la santé et à une longue vie, et que l'aisance est la meilleure sauvegarde de la santé. Sur un nombre égal d'enfans pris dans les classes riches et dans les classes pauvres, la proportion des morts sera double chez les seconds. Partout où il y a plus de misère, la mortalité est plus grande : dans le cours des maladies épidémiques , c'est toujours par les classes les plus pauvres qu'elles commencent et qu'elles finissent; c'est sur elles qu'elles exercent principalement leurs ravages, nous en avons eu nouvellement la triste preuve dans les résultats du Choléra.

Parmi les causes générales qui ont diminué, notamment en Angleterre, la mortalité, l'auteur met au premier rang l'extension de l'industrie commerciale et agricole qui a répandu l'aisance dans les derniéres classes, les a mises à même de se procurer des habitations plus spacieuses, de changer plus fréquemment de linge et d'avoir une nourriture plus saine et plus abondante; de sorte qu'aujourd'hui l'on peut toujours déterminer la mortalité moyenne

et la santé générale d'une nation par le dégré d'encouragement que son gouvernement a accordé à ces industries, ou par les obstacles qu'il a mis à leur développement. Il existe entre la santé publique et les changemens politiques une connexion si intime, que partout où les distinctions féodales ont été abolies, partout où le paysan et l'artisan ont été délivrés d'une oppression arbitraire, là aussi la vie des dernières classes a acquis une nouvelle vigueur; et il est certain que la force physique et corporelle, et la facilité à supporter les durs travaux, sont chez toutes les nations du globe dans un rapport exact avec leur prospérité et leur civilisation. Les causes qui abrègent la vie sont aussi généralement celles qui la rendent misérable. Le peuple qui jouit du plus haut dégré de prospérité, d'une liberté rationnelle et de dignité morale, est aussi celui où le plus grand nombre d'individus parcourent la carrière que la nature leur avait destinée.

MÉMOIRE

SUR LA MANIÈRE

D'ÉTUDIER ET D'ÉCRIRE L'HISTOIRE,

OUVRAGE ADRESSÉ A LA SOCIÉTÉ, PAR M. ***

L'histoire est la maîtresse de la vie.
CICÉRON.

L'utilité de l'histoire a été constatée. Plusieurs philosophes ont nié qu'il existât des rapports nécessaires entre les faits et leurs causes. D'autres ont pensé que les gouvernemens exerçaient sur la société un pouvoir sans limites et que leur marche étant déterminée par des volontés purement arbitraires, le passé n'avait pas d'importance pour le présent. Ces deux opinions refusent également à la société une impulsion propre, une influence inévitable sur sa direction. Leur commune origine se découvre dans l'esprit qui a présidé jusqu'au dix-huitième siècle à la composition et à l'étude de

l'histoire. Les historiens s'étaient bornés à raconter la vie des princes, à décrire les actes des gouvernemens et les luttes des partis ou des nations entre elles. La marche effective des sociétés et les progrès de la civilisation n'obtenaient que des coups d'œil rares et superficiels. La condition générale et changeante des hommes était oubliée, le développement nécessaire de leurs besoins et de leurs facultés était méconnu et l'on n'expliquait pas autrement que par des causes fortuites et isolées la formation des partis et la fin des dissensions qui dans chaque siècle ont ensanglanté la terre. L'histoire n'était qu'un exposé de résultats. L'avenir devait rester impénétrable, lorsque le passé même était une énigme. On pouvait donc opposer l'insuffisance des histoires écrites à ceux qui, en considérant la frivolité des explications alléguées par les auteurs, avaient révoqué en doute la légitimité de toute déduction, comme à ceux qui n'avaient imaginé d'autre origine aux mouvemens de la société que la force ou la faiblesse des gouvernemens.

Les progrès récens et non *contestés* de la science historique, ont produit une opinion plus favorable à son utilité. On reconnaît que la société possède une force propre, indépendante de la volonté de ses chefs et du hasard des événemens, en d'autres termes qu'il existe

des causes *invincibles* et assignables qui dominent les événemens et que les gouvernemens sont impuissans à créer comme à détruire. Un tel principe fonde l'utilité de l'histoire. Si les élémens de la société ont une influence quelconque sur sa destinée, il est nécessaire de connaître leur nature et leur invariable tendance; à cet égard l'histoire seule fournit des données positives; les modifications successives qu'ils ont subies sont inséparables de la connaissance de leur état présent. Celui qui les ignore ne peut en juger que par les témoignages suspects de l'intérêt personnel ou de l'esprit de parti.

L'établissement du système représentatif est la reconnaissance formelle de la vérité du même principe. Obéir à l'opinion publique est se soumettre à la souveraineté des faits généraux qu'elle exprime.

Il est maintenant facile de préciser pourquoi dans ce gouvernement l'étude de l'histoire est plus immédiatement utile que dans les autres. L'histoire en montrant dans le cours des siècles la composition progressive des sociétés, offre pour résultat l'indication des tendances qui les régissent; or, la conformité des actes du gouvernement avec les faits généraux qui sont produits par ces tendances, est la garantie certaine de l'efficacité de ces actes et de l'assentiment de l'opinion publique.

Les autres gouvernemens suivent avec plus ou moins de constance et d'uniformité les inspirations d'intérêts purement individuels. Quand la société n'intervient pas dans l'administration, il n'existe pas de moyen assuré pour connaître son vœu. De là naît cette défiance perpétuelle et trop bien constatée entre les gouvernans et les gouvernés. Le principal soin et souvent l'unique sollicitude des premiers est le maintien et l'augmentation de leur puissance. Par une inévitable réaction l'effort des autres se tourne tout entier vers la résistance et la limitation du pouvoir. Ainsi le monde vit en état de lutte. L'utilité de l'histoire pour les hommes qui la dirigent, se réduit à y apprendre comment la puissance se conserve et s'étend. A cet égard *Machiavel* en dit plus que *Montesquieu* : et pour l'instruction usuelle qu'il est permis au peuple d'y puiser, l'histoire se résume dans le principe, que tout changement est un mal, parce qu'il est la source de tout désordre (1). Dire que l'historien doit déguiser la nécessité des innovations et pallier les fautes des gouvernemens, est une juste conséquence de cette doctrine et si *nous ne possédions pas le système représentatif, il ne nous resterait qu'à faire taire* NOTRE JUGEMENT *pour ne pas troubler la tran-*

(1) Voilà, en effet, la conclusion continuelle de M. Fesand dans son esprit de l'histoire.

quillité publique et à conseiller d'oublier tout le passé de peur que l'éloquence des faits n'obtint plus d'empire que les mensonges des historiens.

Mais si l'expérience accumulée des siècles nous prouve que les changemens arrivés dans les gouvernemens sont la suite de ceux qui s'effectuent invinciblement dans la société, s'il est vrai que les innovations nécessaires et refusées se reproduisent avec plus d'impétuosité et au grand détriment de la chose publique, le meilleur système est sans contredit celui qui organise l'innovation elle-même en la faisant dépendre de l'examen consciencieux de ceux qui sont intéressés à l'admettre ou à la repousser. Telle est la sublime essence du gouvernement représentatif. Le désordre n'y accompagne pas le changement, parce que le changement s'y opère en vertu de l'ordre même. La puissance des armes devient inutile lorsque la force de la raison reste victorieuse. Les hommes se révoltent contre l'injustice, ils ne résistent pas à la vérité démontrée.

L'instruction la plus générale qu'on retire de l'histoire, résulte du fait le plus général qu'elle présente, celui de la continuelle variation des choses humaines et au lieu que les autres gouvernemens luttent avec effort contre ce fait, celui-ci le proclame et l'érige en principe.

Cette différence capitale détermine l'importance grande et nouvelle des études historiques et fixe le caractère de la méthode qu'il convient de leur appliquer.

Il ne s'agit plus, en effet, de rechercher dans le passé d'invariables modèles de gouvernement et des règles absolues de conduite politique. Il est besoin de connaître l'ancienne société au moins autant que son système d'institutions, et de saisir les rapports nécessaires qui les unissaient. La première conséquence de cette étude est l'impossibilité de gouverner une association industrieuse comme une milice conquérante et celle-ci comme une cité armée pour la défense. La société moderne, le moyen-âge et les républiques de l'antiquité offrent pour but commun le développement des facultés de l'homme ; mais la nature des facultés spécialement développées par chacune de ces organisations sociales, est trop différente pour que leur direction, véritable objet du gouvernement, puisse être assujétie à des règles identiques ou seulement analogues. Les résultats de l'histoire ainsi considérée ne consistent plus dans des rapprochemens impossibles. Lorsque le science n'avait pas encore révélé les modifications auxquelles sont soumises la condition de l'homme et la constitution générale de la société, les historiens proposaient à l'imitation

tantôt les vertus romaines et tantôt le dévoûment féodal. Les hommes qui participaient au pouvoir et ceux qui pouvaient y prétendre par leurs lumières, étaient divisés entre le passé nobiliaire et le passé républicain. Des dissentimens profonds depuis long-tems entretenus dans la société, empruntèrent également à l'histoire des armes meurtrières. Ils inscrivirent également sur leurs bannières ses souvenirs qu'ils appelaient ses leçons et un fait incontestable, le conflit continuel des exemples cités, était l'avant-coureur d'une expérience terrible, d'une révolution poussée à tous les excés par les obstacles que créait la fausseté des systêmes, soutenus de toute la puissance d'un passé mal compris.

L'histoire était innocente, la faiblesse fatale de l'esprit humain devait produire de tels effets, l'histoire est une inépuisable source d'instruction, mais les faits ne doivent pas être recueillis isolément, la chaîne des tems ne saurait se briser, il faut en reconnaître tous les anneaux et lui demander non des modèles, mais des moyens de prévoyance. Car le passé n'est pas le type mais le point de départ de l'avenir.

L'histoire en indiquant à quel ordre de faits politiques doivent être rapportées les opinions qui touchent à l'intérêt social, est la plus utile

des sciences ; elle établit ainsi la véritable origine de ces opinions, fixe leurs rapports avec l'état réel des objets qu'elles prétendent régir et conduit à la détermination de l'utilité commune qu'elles sont trop portées à méconnaître. Le régime représentatif est fondé sur cette utilité, l'histoire y est donc aussi nécessaire pour éclairer la délibération qu'elle est utile dans un gouvernement où les intérêts individuels ont une marche d'avance tracée et qu'exclut tout examen.

Ainsi ramenée à son véritable but, l'histoire néglige ces questions élevées par des moralistes superficiels et DONT LA SOLUTION CONSTITUAIT JADIS TOUTE SON UTILITÉ. Pourquoi lui demanderait-on si *Brutus* dut immoler ses enfans? Quel père est maintenant appelé à prononcer sur le sort de ceux que la nature lui a fait aimer? Brutus fit une action utile, il ne nous importe pas de savoir si elle doit être imitée. Pourquoi lui demanderait-on si les lois de l'austère morale, en condamnant un lâche assassinat, permettaient à *Crillon* de proposer un combat sanglant? Le roi constitutionnel commande au nom des lois, il n'ordonnerait pas un duel assassin. Crillon sut concilier le devoir féodal à l'honneur moderne et cet honneur lui-même est maintenant soumis à d'autres épreuves. Nos vertus prennent leur source dans un ordre de

sentimens moraux, inconnu au Chevalier comme au Romain. La morale privée ne diffère pas de la morale publique ; celle-ci résulte du système d'institutions imposé à la société par son état même et l'histoire en indiquant les rapports de ces institutions et de cet état détermine comme conséquences les vrais éléments de toute morale. Par là elle découvre aux révolutions des empires des causes plus profondes que les aperçus de l'observation vulgaire et elle enseigne à coordonner toutes les déterminations individuelles à un but commun, le plus grand intérêt de la société toujours d'accord avec la justice. Telle est la véritable utilité des études historiques. Il suffit d'en avoir défini le caractère pour établir la méthode selon laquelle elle doit être recueillie.

S'il existait une histoire complète du genre humain où les faits d'abord éclaircis et constans se trouvâssent disposés dans un ordre à la fois chronologique et *rationel* et où les formes accidentelles que revêtissent les causes réelles fussent ramenées au rôle secondaire qui doit être attribué au mode relativement au principe, alors ce mot de hasard qui n'exprime que notre ignorance, serait proscrit à jamais et l'homme connaissant le passé avec certitude pourrait satisfaire à tous les besoins du présent. Alors la méthode serait facile à tracer. Elle

consisterait dans l'exposé des faits les plus généraux. L'étude n'aurait pour objet que de rattacher successivement à ces faits admis comme principes ceux qui en réalité en ont été les conséquences .En d'autres termes la méthode serait le véritable esprit de l'histoire ou le meilleur résumé de ses résultats. Il n'est pas besoin de prouver qu'elle aiderait la mémoire autant qu'elle faciliterait l'appréciation philosophique. Mais le grand obstacle à sa formation est l'état réel de la science.

Les historiens de l'antiquité furent d'admirables moralistes: ils surent flétrir le vice et célébrer la vertu. Mais l'esprit humain ne pouvait s'élever au-dessus de cette éternelle loi qui assujettit son perfectionnement à une lente progression. Il fallait savoir ce qui était bien et ce qui était mal, avant de s'enquérir de l'origine du bien et du mal. Le premier de ces travaux a été exécuté par les écrivains à jamais illustres de la Grèce et de Rome. Le second a été commencé par les philosophes du dix-huitième siècle. Tous ensemble ont concouru au grand œuvre de la science. Mais les premiers progrés ont relevé d'immenses lacunes. On a constaté l'action des causes générales plutôt qu'on ne les a découvertes et fixées. On a entrevu la possibilité d'assigner qu'elle a été la destinée de l'homme depuis les premiers tems connus

jusqu'à nos jours, mais ce précieux résultat qui peut seul conduire à la prévision certaine de l'avenir est à peine l'objet d'une espérance timide. Les histoires universelles ne sont encore que des recueils de souvenirs et il faut le dire, de faits privés de conséquences. Or l'utilité de l'histoire est essentiellement dépendante de sa philosophie. A quoi servirait de connaître des faits dont on ne saurait pas la liaison et dont on n'apercevrait pas les applications. Et cependant bien loin que l'histoire soit une science faite, on n'est pas encore fixé sur les élémens qui doivent entrer dans sa composition.

Une opinion particulière à notre époque et née sans doute de la difficulté des études historiques, prétend la réduire à n'être qu'une *narration*, *un simple exposé de résultats* qu'elle *laisse à d'autres sciences le soin de juger* et *de coordonner*. La méthode dépend de la vérité de cette opinion. Si l'histoire ne se compose que de faits non appréciés, il est inutile de demander des méthodes nouvelles. L'étude approfondie a pour but le grand nombre et non l'examen judicieux des faits. Il ne s'agit que de confier à la mémoire des matériaux et le meilleur système de mnémotechnie sera toujours préférable aux discours les plus profonds sur l'utilité de l'histoire et par suite aux méthodes les plus parfaites d'appréciation philosophique.

Ceux qui soutiennent cette opinion n'en ont pas examiné les applications et prévu les conséquences. Tous les historiens jugent et même ceux qui prétendent ne pas juger. Seulement et selon la portée de leur esprit, ils apprécient les faits qui se rapportent à la morale privée ou ceux qui sont relatifs à la conduite politique des états. Ne pas donner aux faits généraux plus d'attention qu'aux simples combinaisons accidentelles, est s'exposer à marcher en aveugle. N'est-ce pas se soumettre à une sorte de nécessité de mentionner les faits les plus inutiles et de négliger les plus importans! Il y a loin sans doute d'une histoire à une harangue. L'orateur compare des systèmes et des idées politiques : l'historien indique le caractère des faits et préjuge leur portée. Discourir serait pour lui exposer des probabilités et discuter des convenances ; mais s'il se borne à raconter selon les données qu'il a recueillies et à juger selon les lumières qu'il possède, le lui interdire serait méconnaître sa mission si grande et si belle. Il suffit de poser cette question pour la résoudre. On a vu d'une part les longs discours du dix-huitième siècle sur l'histoire et de l'autre l'aridité des chroniques antérieures. C'est dans ces deux extrêmes que les termes de la question ont été placés ; mais il est clair que la solution est aussi éloignée de la déclamation

de quelques philosophes que de la nullité des chroniqueurs. Enfin, dans l'impossibilité évidente de séparer entiérement les faits de leur appréciation, plusieurs écrivains ont dit qu'il *existait deux sortes d'histoire. L'une expose, l'autre raisonne.* Mais est-il vrai que ce nom convienne à une simple narration? Le narrateur produit l'intérêt par la gradation qu'il introduit dans ses récits. Son art diffère peu de celui du poète tragique. Il a besoin de plaire et d'émouvoir, et le caractère historique se perd au milieu des exagérations de la sensibilité. La vie d'action de la société ne peut pas être transportée tout entière dans le récit, et les circonstances qui la rendent plus dramatique, ne sont pas celles qui en dévoilent les causes. En un mot le narrateur parle à l'imagination; mais on nous dit que l'utilité de ses travaux consiste à préparer des élémens de raison pour le publiciste et l'homme d'état. Il faudrait prouver que dans les sciences le sentiment est l'égal de la raison et dès lors l'histoire raisonnée, toute histoire deviendrait inutile.

La nécessité de résoudre cette question prouve suffisamment combien la science est peu avancée. On ne doit plus s'étonner que les lois de l'enchaînement des phénomènes sociaux soient si peu connues. Mais s'il est vrai que l'histoire est par sa nature une source directe

et féconde d'instruction, il reste à découvrir le plus de causes que le permet l'état actuel de l'esprit humain. Dans l'impossibilité de la lire avec certitude, il faut se borner à l'étudier avec fruit. C'est à la méthode qu'il appartient de suppléer à l'insuffisance des livres. Une idée simple peut servir à en fixer les premières bases. Tant qu'on a cru que l'histoire était un recueil de faits destinés à orner la mémoire et à satisfaire la curiosité, la méthode n'avait pour but que de les distribuer selon l'ordre des tems et des lieux et de les apprécier sous le seul rapport de leur certitude. Leur étude était précédée de la connaissance de la chronologie, de la géographie et des premiers élémens de cette critique qui s'occupe d'expliquer des monumens et de concilier des témoignages. Ces moyens d'instruction sont aujourd'hui reconnus incomplets, parce que l'utilité de l'histoire est mieux définie et que de nouveaux résultats lui sont demandés. Il s'ensuit qu'un nouvel ordre de connaissances, propre à produire ces résultats doit être ajouté au premier comme introduction également indispensable aux études historiques. Les sciences morales et politiques paraissent renfermer les vrais élémens de l'appréciation philosophique des siècles écoulés, en même tems qu'elles complètent l'éducation de l'homme d'état.

Mais il est facile de montrer que la manière dont la chronologie, la géographie et la critique historique proprement dite doivent être étudiées, est dépendante du but qu'on suppose à l'histoire. Si elle n'était qu'un ornement de la mémoire, la chronologie prendrait pour bases les faits qui frappent l'imagination plutôt que ceux que la raison seule sait observer et qui marquent les pas progressifs de l'espèce humaine. La géographie n'aurait à rappeler que les noms et les délimitations anciennes et nouvelles des diverses contrées et la critique s'exercerait sur les faits singuliers ou extraordinaires; comment pourrait-elle s'occuper des événemens importans? leur importance même serait méconnue.

Si le but moral de l'histoire était confondu avec un intérêt religieux, les études recevraient une direction différente, la chronologie n'offrirait plus de doutes, le choix des époques serait rigoureusement déterminé et la critique *serait réduite au silence.*

S'il ne fallait qu'instruire les hommes sur les devoirs de l'obéissance, les nations libres et les règnes des bons princes devraient être effacés de l'histoire universelle, la chronologie, la géographie et la critique seraient arbitraires.

Mais s'il est incontestable que l'histoire bien étudiée et bien comprise est la plus utile des

sciences et que l'intérêt de la religion et du pouvoir est compatible avec la recherche de la vérité, si le premier de nos besoins est la connaissance de ces besoins même, que peut seul nous révéler le tableau fidèle des transformations successives de la société, alors les études ne sauraient changer au gré des théories politiques et les méthodes nouvelles doivent embrasser l'ensemble des faits et indiquer les plus sûrs moyens de découvrir leurs causes et de prévoir leurs conséquences.

Alors la chronologie ne craint pas d'exposer ses doutes. La religion est placée au-dessus des supputations des érudits comme des découvertes des physiciens. Les faits chronologiques sont les jalons qui indiquent la marche de l'espèce humaine et leur choix est déterminé par leur importance. Chaque époque est dominée par des faits généraux qui la caractèrisent ; leur enchaînement devrait constituer la vraie science chronologique et si elle devenait le meilleur abrégé de l'histoire, elle en serait la meilleure introduction. Mais lorsque le chronologiste se borne à enfermer des événemens tels que la naissance et la mort d'un homme dans des mesures arbitraires du tems, telles que le règne d'un prince et la durée d'une magistrature, il cache la chaine des causes sous quelques-unes de leurs formes et en faisant oublier

le but de l'histoire, il empêche que sa véritable utilité puisse être comprise et recueillie. Il appartient au nouveau siècle de s'affranchir de l'antique routine, il s'agit de donner à la chronologie d'*invariables* bases et de la faire (1) ainsi participer à la nouvelle direction des études historiques. L'influence de cette direction s'étend aux connaissances géographiques. Des noms et des délimitations ne suffisent pas à l'esprit qui doit apprécier les causes des évènemens. Il est indispensable qu'il possède ces données de statistique, qui ont rapport au climat, à la nature du sol, à l'état des lieux, aux développemens des cultures, à l'aspect des villes, aux monumens publics et à leurs usages (2). Par là les habitudes sociales des peuples peuvent être comprises et elles deviennent la meilleure explication des faits. Sans ces connaissances préliminaires, l'histoire est une source de graves méprises et de fausses applications. Elles ont servi de guides à Montesquieu et aux philosophes qui ont le mieux jugé l'antiquité. Ces illustres écrivains ont eux-même tracé la méthode. Trop long-tems les évènemens n'ont été considérés que comme les suites immédiates d'autres évènemens. L'esprit humain ne

(1) Ces idées et les suivantes demanderaient à être plus développées, j'ai dû me borner à tracer une méthode.

(2) Du moins ce qu'on sait de positif.

pouvait former des jugemens qu'avec les élémens qu'il possédait, et il est à croire que des études moins incomplètes produiront des résultats plus dignes de la raison.

Enfin la critique historique proprement dite, celle qui s'occupe de la certitude des faits, change d'objet et de caractère, dès que le but de l'histoire est clairement indiqué, Elle sait négliger la discussion des détails inutiles et n'*admet pas que le témoignage d'un auteur soit supérieur à ses propres doutes*; elle soumet les contradictions et les invraisemblances à une sévère analyse et proclame l'indépendance de la raison. On ne peut lire l'histoire avec fruit, si l'on ignore les premiers élémens de cette critique. Les traditions, les monumens et les relations écrites offrent des motifs différens de certitude. Une erreur transmise d'âge en âge n'acquiert pas les caractères de la vérité. Les histoires écrites sont loin d'être irréprochables. Il est nécessaire de connaître leur source et de savoir ce que l'intérêt ou le caractère personnel de l'écrivain a pu ajouter à la réalité. Mais la critique historique s'allie avec la critique philosophique. *On peut juger de la vérité des faits particuliers par la considération des faits généraux.* Ainsi le moyen de les vérifier se trouve compris dans l'art de les apprécier.

Telle est la direction qu'il paraît convenable

de donner aux études chronologiques, géographiques et critiques afin que le but réel de l'histoire soit atteint. Il semble que les anciennes méthodes enseignaient à rattacher les faits à des époques *arbitraires*, refusaient à l'intelligence les données locales propres à les juger et faussaient d'avance tous les résultats en retrécissant et en déplaçant la sphère de la critique. Jusqu'à présent nous ne nous sommes occupés que des moyens de recueillir les faits. Ils seraient sans utilité s'ils devaient rester sans liaison. Dans l'étude des sciences la théorie est le but, l'observation est le moyen et les faits sont de simples matériaux que l'observation soumet à la théorie. Mais l'enchaînement des phénomènes sociaux dépend de causes innombrables, il semble que leur étude approfondie ne puisse conduire qu'à des *analogies trompeuses*. Dès-lors toute théorie est superflue, toute loi de succession est incertaine. Sans discuter cette opinion qui est démentie par les progrès récens de l'histoire, il suffit d'observer que la prévoyance est la qualité distinctive de l'homme et que l'objet spécial des sciences est d'agrandir continuellement le cercle où elle peut s'exercer. L'avenir n'est pas aussi obscur pour le philosophe que pour l'ignorant. Les progrès obtenus sont le gage assuré des progrès ultérieurs; l'esprit du siècle s'agite pour at-

teindre à de nouveaux résultats qu'il a su soupçonner. On admet que le vrai caractère de l'histoire a été si fort méconnu qu'il est aujourd'hui nécessaire de recourir à de nouvelles méthodes d'enseignement, et il doit être permis d'énoncer que si les destinées de la science ne sont pas accomplies, celles de l'histoire sont à peine commencées.

Mais il serait peu conforme à l'état actuel des sciences morales et politiques de les considérer comme des moyens infaillibles d'appréciation philosophique, on ne peut en attendre que des observations exactes mais incomplètes sur l'homme et sur la société. Chacune de ces sciences examine un ordre distinct de phénomènes. La métaphysique s'occupe des phénomènes intellectuels, la morale des sentimens et l'économie politique des phénomènes de l'action collective des hommes (1). Hors de ces trois ordres de causes générales des déterminations humaines, il n'existe que des circonstances particulières dont l'action leur est nécessairement subordonnée. A moins de prétendre que les faits historiques sont indépendans

(1) On n'a appelé la science sociale, économie politique que, lorsque la société a tendu vers le développement régulier et rapide de toutes les facultés individuelles. Mais il est clair que les principes d'une telle science jettent la plus grande lumière sur un mécanisme social, quel qu'il soit.

de l'homme individuel et résultent de circonstances purement accidentelles, il est impossible de concevoir leur explication séparée de la connaissance des phénomènes intellectuels, moraux et sociaux.

Cependant des écrivains recommandables ont pensé que la connaissance des institutions positives était suffisante pour apprécier les faits (1). Ils n'ont pas même énoncé que l'étude de l'économie politique put être utile. La cause de cette omission essentielle est sans doute dans l'idée que cette science ne doit s'occuper que des moyens de créer la richesse matérielle. Mais s'il est vrai que ses progrès l'ont conduit à examiner l'organisation sociale tout entière, parce que les hommes en se réunissant ne se proposent que la satisfaction de leurs besoins communs et qu'on ne peut isoler les rapports généraux que ces besoins font naître sans perdre de vue le but de toute science et de toute société, il ne s'agit alors que de lui accorder la place importante qu'elle est appelée à remplir dans l'ordre des études.

La métaphysique et la morale ne sont pas moins nécessaires. Pour bien juger les actions

(1) *Volney* et M. *Ferrand* ne parlent pas de la nécessité de connaître les sciences morales avant d'étudier l'histoire. *Mably* et M. le professeur *Daunou* ne pensent pas qu'on puisse la lire avec fruit, si l'on n'a fait une étude approfondie de ces sciences.

des hommes, il faut connaître leur nature. Les institutions elles-mêmes ne sont fondées que sur l'observation de cette nature. Leur différence chez les divers peuples résulte de circonstances assignables. Comment l'esprit dépourvu de notions sur l'origine et les fondemens des lois pourraît-il concevoir un ensemble aussi compliqué que celui d'une organisation politique? Comment saurait-il apprécier l'influence qu'elle a exercée sur l'intelligence, sur les sentimens moraux et par suite sur l'action réelle de la société? Tel est cependant le véritable objet des études historiques.

Si l'on ne connaissait que les institutions, on ignorerait les causes de cette éternelle tendance qui entraîne les hommes à les modifier, et les besoins qu'elles devaient développer et qu'elles ne pouvaient satisfaire. Les révolutions des empires ne sembleraient plus que l'œuvre de quelques factieux ou l'effet de quelques accidens qui échappent à la prévoyance. L'éducation ordinaire nous donne peu de lumières sur ces grands sujets de la spéculation humaine, et il est remarquable que c'est toujours en raison de ce que nous en savons que nous portons des jugemens, que nous formons des conjectures. Chacun juge l'histoire d'après ses opinionspolitiques qui sont de véritables systèmes

sur l'homme et sur la société. (1) Le jeune élève qui est sans opinions, s'il ignore les principes, reste sans moyens de jugement. Dans cet état son esprit glisse sur les événemens et plutôt que de s'avouer son impuissance, ne suppose pas la possibilité de l'explication. Il se borne à recueillir les faits isolément, il ne cherche pas la chaîne là où il ne peut apercevoir que des anneaux. Alors les grandes généralisations historiques, les résumés de l'instruction acquise sont impossibles et quoiqu'on en dise, l'histoire est réduite à être l'ornement de la mémoire et n'est plus propre qu'à prêter en quelques rares occasions à un orateur passionné le secours d'images terribles ou de rapprochemens ingénieux. L'esprit d'induction n'est pas développé. Voilà sans doute pourquoi elle est si peu comprise et pourquoi elle est d'un usage si secondaire pour ceux qui gouvernent les nations. On convient que les hommes avancés en âge lisent mieux l'histoire que les enfans. N'est-ce pas parce qu'une plus longue vie leur a révélé un plus grand nombre de vérités morales ? De quoi s'agit-il donc ? — D'enseigner d'une manière régulière et aussi

(1) Je ne prétends pas que tous ces jugemens soient vrais, ce qui impliquerait contradiction, mais seulement que les élémens en existaient dans l'esprit de ceux qui les portent et que les jeunes gens qui n'ont d'élémens d'aucune sorte ne peuvent porter des jugemens d'aucune espèce,

complète qu'il est possible dans l'état actuel des connaissances ces mêmes vérités qu'on était accoutumé à saisir pèle-mèle dans le désordre des conversations ou dans les systêmes des auteurs. Nous n'avons à nous occuper que des meilleurs moyens d'étudier l'histoire et il ne nous appartient pas de décider de la forme particulière sous laquelle ces sciences doivent être étudiées à leur tour. Des cours spéciaux semblent indispensables aux hommes appelés à faire partie du pouvoir. L'histoire serait ainsi le complément naturel de leur éducation.

Mais les sciences morales et politiques se composent d'observations applicables à tous les hommes et à toutes les sociétés. On ne peut les considérer que comme des moyens d'apprécier les rapports des institutions positives avec les circonstances particulières qui leur ont donné naissance et de découvrir les liens intimes qui unissent la destinée des peuples à leurs effets nécessaires. Il suffit de remarquer que les institutions sont de véritables manières d'être, et que les nations ne s'agitent que pour les changer. Dès-lors il est évident que l'histoire est le tableau des variations qu'ont subies les institutions en vertu des lois immuables du développement des facultés humaines. Concevoir autrement l'origine des événemens, serait avouer que leurs causes sont essentiellement

accidentelles et que toute déduction est purement gratuite.

Mais admettant au contraire que la constitution particulière de chaque peuple est la cause la plus générale des faits qui signalent sa vie, on est conduit à deux conséquences également justes. Il est d'abord aisé d'apercevoir pourquoi la connaissance des vrais principes du gouvernement est le résultat direct des études historiques. Les circonstances qui donnent naissance aux institutions constituent un ordre particulier de besoins réels. Et si les besoins sont le principe générateur des institutions, il est clair que la connaissance des modifications qu'ils ont subies indique la nature des changemens que ces institutions doivent subir à leur tour. En second lieu, il devient possible d'élever l'histoire au rang des sciences positives. Les faits ont des causes appréciables, et la connaissance des besoins particuliers qui ont déterminé la constitution politique de chaque peuple est le moyen certain d'expliquer la filiation des événemens et de concilier la diversité de leurs conséquences.

Dès-lors, la manière d'étudier l'histoire ne peut plus être douteuse. Le véritable objet de la méthode sera d'indiquer l'ordre particulier de besoins ou le fait général qui, dans chacune des grandes divisions de l'histoire, a déterminé

l'organisation des peuples et de montrer comment le système social tout entier lui étant subordonné, la destinée de chaque société en a été le résultat nécessaire. Les faits seront ainsi classés, ils seront conçus sous leurs formes les plus simples et il deviendra possible de placer la science sur des bases solides. Elle est maintenant trop peu avancée pour qu'un tel travail (quel que soit l'auteur), ne soit pas très imparfait. Il ne saurait être question ici de le présenter dans ses développemens. Mais il est hors de doute que l'étude de l'histoire ne saurait être séparée de celle des institutions, et que le meilleur moyen de les faire comprendre est la meilleure exposition de leur esprit. Il suffirait sans doute d'avoir énoncé cette vérité et de laisser au zèle et aux talens des professeurs le soin de la mettre en pratique. Nous croirions manquer aux obligations qui nous sont imposées par le programme, si nous n'essayons pas de tracer un aperçu du point de vue sous lequel il nous semble que les divers systèmes d'institution et les faits qui s'y rapportent doivent être envisagés.

S'il est vrai que rien n'arrive sans cause, il est également incontestable qu'aucune cause ne reste sans effet. Le monde n'est arrivé au point où nous le voyons que par une suite non interrompue de pas progressifs et rigoureusement

enchaînés l'un à l'autre. Voilà pourquoi il est nécessaire de remonter aux premiers tems connus.

Au milieu des traditions confuses et plus souvent incroyables que les mythologies ont conservées sur les premières sociétés, il n'est peut-être pas difficile de reconnaître que les hommes bornés aux seuls besoins physiques ne cherchèrent en se réunissant que leur satisfaction immédiate. Ce fait écarte l'idée de l'antériorité du gouvernement théocratique et détruit l'opinion trop accréditée d'une antiquité bienheureuse et d'un présent qui sans cesse dégénère. En étudiant sous ce point de vue les premiers siècles dont il reste quelques vestiges, il est facile de dégager les faits du merveilleux dont l'imagination des poètes s'est plu à les embellir. Il importe peu qu'Hercule, Bacchus ou Nemrod aient existé, mais la raison peut établir d'évidentes analogies entre la nature de leurs travaux et l'état réel de l'homme au tems où ils furent exécutés. Mais en admettant que les besoins physiques sont le fait général qui dirige les premiers hommes et forme les premières sociétés, on est amené à cette conséquence qui est confirmée par le témoignage de l'écriture sainte, qu'avant le règne de la loi divine il s'est écoulé une première période dont la durée est inconnue et pendant laquelle un gouvernement

à la fois simple et violent comme la barbarie fut le bien nécessaire de toute association. Qu'un tel gouvernement soit appelé *despotique* ou *patriarchal*, il n'est pas moins vrai qu'il était d'autant plus absolu que ces besoins étaient plus impérieux. Ses actes comme son institution n'avaient pas d'autre origine, et les faits que nous en connaissons doivent être expliqués par des causes identiques.

En suivant le cours des siècles un nouvel ordre de besoin se manifeste, le sentiment religieux se développe (1). L'homme préoccupé de cette grande révélation d'une puissance inconnue, s'accoutume insensiblement à lui attribuer tous ses biens et tous ses maux (2). C'est alors que s'établit le gouvernement théocratique. La société est plus perfectionnée et les nécessités physiques quelle a appris à satisfaire ne présentent plus à sa conservation des obtacles contre lesquels son organisation doive être *spécialement* dirigée. Alors le lien social ne peut être fortement cimenté que par une volonté surnaturelle qui impose une passive obéissance.

(1) Je ne prétends pas qu'il naît, ce serait décider légèrement de grandes questions.

(2) Il est sans doute inutile d'observer que je ne parle que de l'histoire profane. *L'Ecriture-Sainte* n'avait pas à s'occuper et elle ne *s'est pas occupée* de l'histoire des *religions des peuples dont il va être fait mention*. Ainsi elle confirme pleinement cette manière de voir.

Telle dut être l'origine de ces gouvernemens de l'Ethiopie, de l'Egypte, de l'Inde et de la Haute-Asie sur lesquels l'histoire ne possède que des souvenirs confus ou des relations incomplètes. On ignore les événemens qui mirent la puissance entre les mains du sacerdoce. On ne connait ni la durée ni le nombre des Etats qui lui furent soumis, mais il parait *hors de contestation* que la grande période qui a précédé les siècles de la Grèce et de Rome et pendant laquelle le monde civilisé semble stationnaire dans quelques parties de l'Afrique et de l'Asie, est remplie par des nations soumises à l'empire absolu des croyances religieuses (1). Les besoins de l'intelligence alors dans la nouveauté de ses premiers progrès légitiment et peuvent seuls expliquer les mystères de ces sociétés où le dogme était loi et où la loi elle-même était une céleste inspiration. On recherche peu l'origine des castes et des tribus, des minutieuses ou sanglantes cérémonies, des jugemens subis après

(1) C'est le sentiment de boulanger. Bossuet le dit en louant les institutions de ces peuples. Voyez aussi Ferrand (esprit de l'histoire). Il est très remarquable que, quoique dans cette période il ait existé (et nécessairement) des peuples non gouvernés par une loi divine, les seuls dont le souvenir s'est conservé, paraissent tant d'après les faits que d'après les monumens avoir eu un gouvernement théocratique. N'étaient-ils pas les plus importans? et n'est-il pas bien vrai que ce gouvernement marque le second dégré de la civilisation? L'histoire de la civilisation n'est-elle pas la véritable histoire du monde?

la mort, des précautions prises pour l'éducation des rois, en un mot de toutes les institutions qui distinguent ces peuples et qu'a proscrites la sagesse des siècles postérieurs. Les conséquences directes du principe théocratique, appliquées au gouvernement de la société, suffisent pour démontrer leur esprit. Pouvaient-elles avoir un autre but que son maintien, et les révolutions pouvaient-elles avoir d'autres causes que les efforts de la nature humaine pour s'affranchir d'une dépendance inconciliable avec les lois de son développement. Ainsi le fait général des besoins religieux de ces nations, bien différens de ceux des autres, sert de commentaire aux institutions et celles-ci sont le principe commun et certain des événemens. Il devient au moins possible de comprendre le langage des historiens de ces tems reculés.

Une des causes principales du peu de fruit qu'on retire des études historiques se rattache aux conséquences de cette opinion généralement admise que, les nations ont les mêmes besoins et que leurs institutions sont un effet particulier de leurs vices ou de leurs vertus. On ne définit ni l'origine de ces vices ni le principe de ces vertus. Mais en observant que chaque période présente des phénomènes différens, il faut bien conclure que les hommes changent et se modifient sans cesse. Les vertus

et les vices ne sont comme les institutions qui les ont développés que des conséquences de besoins toujours nouveaux. Si ces besoins ne sont pas pareils, les vertus et les vices des divers peuples ne sauraient l'être et ce serait une grande erreur de croire à la puissance illimitée des lois pour modifier la nature humaine. L'esprit religieux des Grecs et des Romains n'est plus celui des Egyptiens et des Hébreux, et l'homme ne pouvait être soumis qu'une fois au vrai gouvernement théocratique. D'autres besoins plus vivement sentis devaient déterminer l'organisation des nouvelles sociétés et leur imposer une autre destinée.

On ne conteste pas l'existence d'analogies évidentes entre les gouvernemens de cette troisième période de l'histoire qui s'étend depuis la fondation des premières villes grecques par des *Colonies égyptiennes* jusqu'aux grandes invasions des Barbares du Nord dans l'empire romain. La raison de ces analogies est facile à découvrir.

La société était assez perfectionnée pour que les besoins physiques ne devinssent pas l'objet spécial de ses efforts. *L'intelligence avait fait assez de progrés pour que la divinité ne parût pas sans cesse menaçante et ne semblât pas exiger le sacrifice continuel des dons qu'elle-même avait accordés*, mais après avoir échappé

à ces premières nécessités de leur nature, les hommes encore inconnus les uns aux autres, privés de relations constantes ou de communications réciproquement avantageuses, ne pouvaient considérer leurs semblables que comme des ennemis. La conservation de chaque société dut dépendre, avant tout, de la force qui la protégeait et ainsi le besoin général de la défense publique fut le fondement des institutions.

Les peuples s'organisèrent militairement. La plus directe conséquence et aussi le premier but d'un tel système social est le dévouement absolu de chaque citoyen à l'intérêt commun. Les jouissances privées sont sacrifiées à la force de l'état et la liberté personnelle est immolée à l'indépendance de la patrie. Tel est l'esprit de ces institutions grecques et romaines justement admirées, MAIS DÉSORMAIS INUTILES ET INCOMPATIBLES AVEC LES VRAIS BESOINS DE LA SOCIÉTÉ MODERNE. La connaissance de l'ordre particulier de besoins qui les fit naître explique pourquoi l'on voit prévaloir dans cette période historique cette forme de gouvernement où tous les intéressés participent à la délibération. (1)

(1) Je ne prétends pas que tous les états de cette période furent également bien organisés pour se défendre contre l'ennemi extérieur. Un très grand nombre n'avaient en apparence aucun rapport avec les républiques dont nous parlons. Mais il serait fort intéressant d'exa-

Tel semble être le point de vue où il convient de se placer pour apprécier les institutions de cette troisième période. C'est de leur développement que s'est formée la destinée des nations qui la remplissent. L'histoire nous apprend que leurs vertus s'éteignirent lorsque l'accroissement de leur puissance les rendit moins nécessaires. Ce fut après la soumission du monde que Rome vit s'accomplir les plus grands changemens à sa constitution. Mais il est digne de remarquer que le besoin général de la défense, principe des institutions et des vertus, véritable lien social de cette période, plaçait les nations dans un état permanent de rivalité et que leurs luttes ne pouvaient fixer qu'après que l'une d'elles aurait subjugué toutes les autres. Il est de la nature de la défense de détruire la possibilité de l'attaque. Telle est l'explication naturelle du phénomène de la puissance romaine. Si Rome ne fut devenue souveraine,

miner si tous sans exception n'avaient pas au fond avec elle plus de rapports réels qu'avec les états modernes; par exemple qu'on examine même superficiellement, ce qu'on appelle la monarchie des Perses et celle des Macédoniens. Quoi qu'il en soit, les états qui furent le mieux organisés pour se défendre devinrent plus puissans et firent la destinée des autres. Voyez Sparte, Athènes et surtout Rome. Il est remarquable comme pour la seconde période que ces derniers états sont ceux dont l'histoire est la plus connue. N'est-ce parce qu'ils étaient le véritable centre de la civilisation du monde qui n'a pu se développer que sous l'influence de leur organisation ? Cette troisième période semble donc bien un troisième degré de civilisation.

une autre nation aurait donné le spectacle de la même ambition. (1)

Les invasions des barbares qui marquent la quatrième époque de l'histoire, prouvent surabondamment ces vérités. Ceux que Rome n'avait pas soumis pouvaient seuls accomplir la destruction de son empire. Mais du fait de la conquête nait une nouvelle société. Un nouvel ordre de besoins produit un système particulier d'institutions. L'Europe presqu'entière, c'est-à dire le théâtre agrandi de la vraie civilisation, se trouve peuplée de deux classes ennemies. La condition originaire de leur naturelle sécurité était la domination absolue des vainqueurs et tel fut l'objet de l'organisation féodale.

Le monde, *considéré dans son ensemble* avait fait des progrès réels par les suites de l'inva-

(1) Il me semble qu'avec cette manière de considérer l'histoire on peut rendre raison des principaux événemens et incontestablement des guerres interminables des anciennes républiques. Au reste, *je sens combien tout ceci aurait besoin d'être développé.* La vraie science historique ne fait que de commencer. La preuve en est que la tâche que je m'impose ici est nouvelle. On n'a pas encore, à proprement parler, essayé de coordonner tous les faits historiques d'une manière rationnelle. J'espère que cette considération m'obtiendra beaucoup d'indulgence. Mon but sera atteint si mon travail sert à prouver que l'étude de l'histoire peut et doit être ramenée à la connaissance des rapports des faits et des causes. Il est donc clair qu'elle ne sera lue avec certitude que lorsque une méthode parfaite de classement des faits aura été formée. En attendant qu'elle résulte des progrès ultérieurs de la science, on doit de la reconnaissance au corps savant qui daigne les encourager.

sion. Elle fut le principe fécond mais nécessaire de la civilisation des barbares. Le flambeau des sciences était caché, il ne pouvait s'éteindre, et c'est ainsi qu'on peut expliquer cette doctrine encore obscure du perfectionnement graduel et non interrompu de l'espèce. En effet, les besoins qui avaient déterminé l'organisation des sociétés dans les périodes antérieures existaient dans les suivantes, ceux de la défense, étaient communs à toutes; mais moins impérieux ou progressivement affaiblis, ils ne réclamaient dans les institutions qu'une place secondaire, et leur satisfaction restait subordonnée à celle des besoins dominans. C'est ainsi que les nouvelles sociétés ayant pour but le maintien de la conquête, cet ordre particulier de besoins devait se subordonner tous les autres, et l'on voit pourquoi les seigneurs féodaux refusaient de suivre les rois après que l'ennemi commun avait été repoussé. Rome ne s'arrêtait pas au milieu de ses victoires. Elle obéissait aux conséquences du principe fondamental de sa constitution.

Il serait également possible de montrer la subordination des autres besoins généraux des nouvelles sociétés. Mais c'est là le véritable objet de l'étude approfondie de leurs institutions. La connaissance des formes qui leur furent imposées conduit à la détermination de

leurs rapports réciproques. Il nous suffit d'avoir indiqué les bases de cette étude. Mais il est facile de sentir que dans ce système social le développement de l'espèce humaine ne peut être arrêté que par la nature et les conséquences de la force qui la domine. Le vrai travail des siècles subséquens, le but de tous leurs efforts est la destruction de cette force. Il importe plus à l'objet que nous nous proposons qu'elle ait été opérée par les vaincus eux-mêmes, affranchis, formant une classe nouvelle et réclamant de nouveaux droits, ou par l'alliance volontaire des vainqueurs ou par les envahissemens du principe théocratique ou enfin par les actes du pouvoir central, représentant nécessaire des autres volontés sociales et instamment obligé de leur triompher, alors même qu'il semble s'arroger toute domination. Il n'est pas moins évident que les faits de l'histoire moderne ont pour cause générale l'ordre particulier de besoins que nous avons caractérisés, que l'effet des événemens se trouve toujours dans les rapports nouveaux de la force dominante avec la société et que le résultat définitif de toutes les luttes, doit être la fusion des élémens discordans. Peut-être la société renferme-t-elle des germes inconnus de dissentions futures, mais en considérant depuis leur origine la marche invariable des nations modernes, il paraît

impossible que le développement regulier et libre des facultés humaines ne soit pas la conséquence de leurs progrès ultérieurs. Ce n'est, en effet que, parce que la fusion des élémens discordans, inapperçus du vulgaire, s'était déjà suffisamment opérée qu'une tendance nouvelle s'est de toutes parts manifestée. Les besoins que les sociétés antérieures avaient eu à satisfaire sont trop affaiblis pour exiger une organisation spéciale. L'intérêt public ne saurait donc plus être distinct du bien-être de chaque membre de l'association. Le but social ne saurait être ailleurs que dans l'exercice rationel et libre des facultés individuelles. Telles sont à la fois l'origine, l'essence et la vraie théorie du systéme représentatif.

Ici commence une cinquième période historique. Il est superflu d'expliquer pourquoi les anciens peuples ne pouvaient jouir de ce système de gouvernement. Il serait facile de montrer que les nations modernes qui l'ont adopté les premières, sont celles où par l'effet de certaines circonstances, l'égalité de fait a été le plutôt rétablie entre les conquérans et les conquis, à cet égard l'exemple de l'Angleterre serait concluant. Il est également superflu de prouver que l'absence de ces circonstances est la raison contraire qui a empêché les autres de le fonder aussitôt. Ainsi l'histoire de ce gouvernement

peut-être ramenée à un point unique et *culminant*, savoir la détermination de ces circonstances. Ainsi, dans l'étude de l'histoire moderne, il faut prendre pour point de départ la conquête, pour principe générateur des institutions la nécessité de conserver la conquête, et pour but constant l'établissement du système représentatif. (1) C'est parce que les besoins dominans ne sont plus que *ceux du développement régulier et libre des facultés individuelles* qu'il est admis que ce système est fondé sur la raison. Voilà pourquoi *la souveraineté* transportée de fait, selon les besoins des sociétés antérieures, dans les diverses classes spécialement instituées pour y pourvoir, ne *saurait plus se trouver que dans celle qui est éclairée.* On pourrait comme pour les précédens systèmes déduire l'ensemble des institutions constitutionnelles, et les faits qui en ont été et qui en seront la conséquence de l'ordre de besoins qui

(1) Ce qui m'inspire quelque confiance dans ma distribution des faits historiques; c'est que je n'ai rien dit que des hommes plus éclairés n'aient avancé en partie. M. Guizot propose d'étudier l'histoire toute entière sous le dernier point de vue que j'ai présenté. Cette méthode serait au moins fort simple. Mais il est très remarquable que c'est par l'étude approfondie de l'histoire moderne que ce célèbre professeur a été conduit à cette manière d'envisager les faits. Si mon travail a quelque utilité, ce sera parce que j'ai dégagé le principe des divers systèmes d'institutions et mis dans un certain ordre, ce que d'ailleurs on savait.

leur sert de commune origine. Il est suffisant pour l'objet de ce discours de remarquer que cette vérité, en apparence si connue que les besoins sont le principe des institutions, n'avait pas encore été clairement démêlée et surtout considérée dans ses rapports avec l'histoire des anciens peuples. C'est pour cela que les classifications des publicistes et des historiens sont si fort contestées et qu'il existait une impossibilité réelle de placer la science sur des bases solides, parce qu'on cherchait le principe des institutions dans la nature du pouvoir social.

On ne considérait que la tête de la société, on négligeait ses fondemens. Le despotisme, la monarchie, la république sont des dénominations qui expriment sans doute des idées différentes, mais qui sont complétement insuffisantes pour l'explication des faits historiques. L'état de la société n'est pas déterminé par le nombre des hommes qui la gouvernent ou par la somme de pouvoir qu'ils possèdent, mais par *le but* qu'elle se propose. Il y a plus de différence entre Rome et Venise qu'entre Venise et la monarchie française. Un roi, un empereur, des consuls, c'est-à-dire des magistrats suprêmes sont de l'essence de tout état, mais il est clair que ce n'est pas sur des nuances d'autorité qui varient à l'infini et sur les noms qui y correspondent

qu'on peut fonder une véritable classification historique. (1)

Les besoins sont les véritables causes premières des faits. S'il est impossible de concevoir que les institutions ne soient pas la conséquence des besoins dominants, il est également impossible que les faits ne soient pas la conséquence des institutions. L'homme n'agit jamais sous l'unique influence du hasard et lorsque l'enchaînement des causes nous échappe, nous ne devons accuser que notre ignorance. La seule manière bonne et utile d'étudier l'histoire est donc la connaissance approfondie des causes les plus générales. *Les sciences morales et politiques renferment celles qui sont communes à tous les peuples. Les institutions révèlent celles qui sont particulières à chaque âge et à chaque société, l'examen judicieux des faits détermine leur*

(1) Les plus célèbres auteurs modernes ont senti tout le vide de ces dénominations. Helvétius, MM. Destust-Tracy et Guizot y en ont substitué d'autres. Helvétius dit qu'il n'y a que des gouvernemens bons et mauvais; M. Destust-Tracy, des gouvernemens spéciaux ou nationaux; M. Guizot, des gouvernemens fondés sur la souveraineté du corps social ou des gouvernemens fondés sur la raison. Il me semble que ces dénominations qui, au fond sont les mêmes, ont deux vices communs et radicaux. Le premier d'être prises dans la nature du pouvoir social; le second qui dérive de celui-là d'être complètement insuffisantes pour l'explication des faits historiques. La nature du pouvoir social est une chose sur laquelle on s'entendra bien difficilement. Je propose, avec la défiance qui me convient, de substituer *le but* de la société à son *moyen*. C'est mettre la base en place de la tête. Au reste, c'est en quoi consiste la méthode que j'ose proposer.

mode d'action, et dès-lors l'étude de l'histoire offre pour résultat la connaissance des lois qui régissent la destinée de l'homme.

En effet, quelqu'imparfaite que soit la classification que nous avons osé tracer, elle semble au moins prouver que l'histoire est comme les autres sciences susceptible de divisions rationelles et de certitude philosophique. La différence des systèmes politiques y est indiquée, et l'ordre qui en résulte pour les déductions historiques est la plus sûre garantie de leur exactitude. Cette différence elle-même s'explique par la forme particulière que les développemens de la civilisation ont imposés aux besoins généraux des sociétés. Le nouveau siècle est appelé à élever l'histoire au rang des sciences positives, et, si tel est l'objet des véritables études, on ne saurait admettre d'autres méthodes que celles qui sont rigoureusement déterminées par la loi de la progression constante et de l'*enchainement nécessaire des destinées humaines.*

C'est lorsque de grands progrès ont été faits dans les sciences qu'on reconnaît l'insuffisance des méthodes anciennes. Mais leur réalité même accuse les écrivains qui leur sont antérieurs. Comme de nouvelles leçons sont demandées à l'histoire, de nouvelles qualités sont imposées aux historiens. La manière dont elle doit être

écrite a des rapports évidens avec la méthode d'après laquelle elle doit être étudiée.

L'historien n'est pas seulement le peintre des événemens, et les dons de l'imagination lui sont moins nécessaires que les lumières de la raison De profondes connaissances dans les sciences morales et politiques éléveront son esprit au-dessus des erreurs de l'appréciation vulgaire et des séductions d'un enthousiasme irréfléchi. C'est surtout à une grande érudition historique et à une longue habitude de la méditation philosophique qu'il devra cette conception à la fois vaste et juste qui comprend l'ensemble, sait disposer les partis et assigne avec exactitude les rôles honteux ou honorables, importans ou secondaires. Vainement saurait-il employer des expressions énergiques et tracer des peintures animées. Le but de l'histoire ne serait pas atteint, si de tels accessoires usurpaient la place des plus graves enseignemens. L'historien qui n'offrirait à ses lecteurs que des harangues inventées et des portraits étudiés pourrait passer pour un rhéteur habile ou pour un littérateur ingénieux, mais il sacrifierait le plus souvent la vérité à l'ornement et la leçon au plaisir de se faire admirer. Les historiens anciens sont restés nos maîtres dans l'art des harangues et des portraits. Ceux d'entre les modernes qui jouissent de la plus juste célé-

brité l'ont acquise par de tout autres mérites. Serait-il vrai que lorsque l'histoire n'était encore qu'un recueil de faits, il était besoin que les grâces d'une imagination mensongère suppléassent à l'uniformité du récit? et ne semble-t-il pas que les aperçus de la plus haute raison peuvent seuls correspondre avec l'importance des études et satisfaire la sévérité du nouveau siècle. Les discours rapportés doivent être toujours véritables et les portraits toujours fidèles, mais il importe de les disposer de manière que l'histoire ne ressemble pas à la biographie de quelques personnages et soit le tableau réel de la vie des nations. L'attention du lecteur doit être incessamment ramenée à la considération de ses phases successives bien plutôt que de la destinée individuelle de ceux qui les ont accomplies.

Mais pour que l'historien puisse remplir dignement sa haute mission, il faut qu'éloigné des événemens de la puissance et ami de la retraite philosophique, il sache sacrifier ses avantages à ses devoirs et les faveurs de la fortune aux richesses de l'esprit. Qu'il soit plutôt spectateur qu'acteur dans le grand drame de la société. Les acteurs peuvent laisser des documens précieux, des mémoires instructifs, mais lors même que leurs passions seraient éteintes, la préoccupation des systèmes particuliers qu'ils

ont suivis ou servis, suffirait pour les aveugler souvent sur les intérêts du genre humain. L'historien doit être l'homme de tous les tems et il est à craindre que ceux qui ont trop vécu dans le présent ne soient peu propres à saisir et à dessiner la figure des siècles écoulés. L'impartialité est rarement le caractère de ceux qui ont combattu, des causes qu'ils ignorent, obscurcissent et dénaturent leurs aperçus et à moins de prétendre que l'impartialité est elle-même un vice ou une erreur honnête, on ne peut croire qu'un ennemi politique soit toujours un juge équitable.

Mais dans quel dédale de contradictions ne s'engagerait-on pas avec une telle doctrine? ne faudrait-il pas proscrire tous les écrivains célèbres et refaire toutes les annales? ou bien quels siècles seraient assez reculés pour qu'il fut sans danger d'en maudire les oppresseurs? On devrait tracer des règles pour distinguer les crimes qu'on pourrait raconter et les vertus qu'il faudrait taire. Les palmes historiques appartiendraient au flatteur le plus servile et au détracteur le plus impitoyable. Que deviendrait cette gravité de l'historien qui ajoute à la puissance d'une leçon par le respect d'une grande autorité? Un fait faux ou altéré ne peut donner lieu à une induction fondée. Les hommes appelés à gouverner un Etat et auxquels les diffi-

cultés réelles auraient été cachées ne sauraient être propres à les surmonter. Il faudrait donc composer des histoires pour leur usage et d'autres encore destinées aux nations. C'est ici que l'impossibilité matérielle commence et elle suffit pour constater l'évidence d'une telle immoralité. Le respect accompagne toujours le pouvoir qui n'est que tutélaire, et ce n'est pas l'opinion des peuples qu'il importe de fausser ou de corrompre, c'est leur raison qu'il faut savoir se concilier. L'existence des Etats n'est pas plus attachée à des mensonges qu'à des mystères. Mais la vérité qu'on déguise est une plaie saignante qu'on se refuse à guérir et qui finit par donner la mort. L'historien qui consent à ce déguisement, est le véritable complice du factieux qui en profite.

PAROLES

PRONONCÉES

SUR LA TOMBE DE M. SALLENTIN,

Par M. Cornille.

O Sallentin ! nous ne pensions guères lorsque tu nous quittais, que la mort te rappellerait bientôt parmi nous et ne rendrait à tes amis, à tes collègues, qu'une froide dépouille, qu'une tombe qui dût perpétuer leurs regrets !

« Que dis-je ! tu devais terminer ta carrière dans ce pays que tu aimais, où tu étais chéri, apprécié, où tu avais rendu d'importans services.

« Quels services ne rend-il pas à la société, celui qui se consacre à l'éducation publique, qui instruit la jeunesse et la prépare pour faire des hommes et des citoyens !

« La ville d'Arras n'oubliera jamais que si

elle a un collége digne d'être cité, c'est à toi qu'elle le doit; il a fallu ton caractère, ta persévérance, ton instruction, ton inépuisable amour de l'enfance, pour relever, fonder en quelque sorte et faire prospérer un établissement qui, sans ton expérience et ta capacité, n'eût jamais été ce que nous le voyons aujourd'hui.

« Voilà des services, qu'on ne peut trop proclamer, qui ont pourtant, un instant peut-être été méconnus, mais qui dans le cœur de tes élèves et des parens sont toujours restés gravés par la reconnaissance. Ils viendront quelquefois sur cette tombe, ils répéteront qu'elle appartenait à la ville d'Arras, puisque nulle part elle ne pouvait être plus honorée.

« Et nous qui devons moins, nous honorerons aussi tes cendres; ce sont celles de l'homme de bien, du juste, d'un sage au caractère plein d'une noble fierté et d'une mâle indépendance, qui aimait la vérité et la recherchait en toutes choses.

» Quelle ame que la tienne, ô Sallentin, quelle sensibilité exquise! quelle sincérité dans tes discours! quelle douceur, quelle sûreté dans ton amitié! Tu aurais tout sacrifié pour obliger un ami; rien n'était au-dessus de ton cœur franc et généreux, quand il s'agissait d'une bonne action, d'un acte de dévoûment.

Tu avais long-tems vécu avec les grands; mais tu leur avais laissé leurs vices, tu n'avais pris que leurs bonnes qualités.

» A ces dons du cœur, tu joignais éminemment ceux de l'esprit; tes connaissances si étendues étaient mises à la portée de tout le monde; tu en faisais profiter tous ceux qui avaient le bonheur de vivre dans ton intimité; qui, mieux que tes collègues, ont pu t'apprécier sous ce rapport?

Quoi donc! tant de vertus et de qualités se sont évanouies! tant de perfection est détruite et a passé comme une ombre! cette intelligence qui brillait d'un si vif éclat s'est éteinte! c'est un adieu qu'il faut dire aujourd'hui à tout ce qui faisait le charme de nos relations. Le souvenir seul peut nous rendre notre vieil ami : souvenir doux et pénible, puisses-tu adoucir une cruelle séparation!

Adieu, Sallentin, accepte notre dernier hommage. Bientôt peut-être nos cendres viendront se mêler aux tiennes dans ce séjour du repos : puissions-nous y apporter comme toi une vie sans reproche, consacrée au bonheur de nos semblables.

ÉPITRE A MA MUSE.

Par J.-N. Sauvage, ancien professeur
de Rhéthorique.

Muse, puissante enchanteresse,
Pourquoi troubler mon doux repos?
Sur les coussins de la paresse,
Je rêvais l'oubli de mes maux;
Détrompé par l'expérience
Des mensonges de l'Hélicon,
Des écarts de l'adolescence,
Parmi les amis de Platon,
J'allais expier ma jeunesse,
Prendre des leçons de sagesse,
A l'école de la raison;
Et loin des honneurs qu'on encense,
Partisan de la liberté,
Dans les rangs de l'indépendance,
Combattre pour la vérité.

Pourquoi donc m'enivrer encore
De tes dangereuses vapeurs,
Et pour les brillantes erreurs,
Réveiller un goût que j'abhorre?
Après tant d'efforts toujours vains,
On rirait du nouveau Tantale,
Poursuivant la pomme fatale,
Qui toujours échappe à ses mains.

Et puis, que ferais-je au Parnasse
Parmi les poètes du jour?
Je ne sais ni chanter l'amour,
Ni flatter un Midas en place.
Satisfait de ma nullité,
Irais-je, par d'indignes brigues,
Acheter la célébrité,
Et noyer ma félicité
Dans un vaste océan d'intrigues?
J'estime ma tranquillité
Plus que l'immortelle couronne,
Et je n'attendrai pas l'automne
Pour cueillir les fruits de l'été:
Je veux jouir en liberté
Du peu de jours que le ciel donne.

A mon âge, n'est-il pas tems
De céder à d'autres la place?
On est peu de mise au Parnasse,
Quand on a passé soixante ans.
Je sais qu'une femme coquette,
A force de soins, d'ornemens,
Trouve toujours dans sa toilette
L'art de prolonger son printems;
Mais ici c'est tout autre chose:

Il faut sur le double coteau
Une double métamorphose,
Nouveaux traits, langage nouveau,
Sans quoi, le gardien qui dispose,
En faveur des *imbroglios*
Des honneurs de l'apothéose,
Par un ironique *bravo*,
Sur l'adepte qui se propose
Et sur ses rimes à l'eau rose
Ferait soudain crier : *haro.*
Et quelle muse rajeunie
Voudrait échanger de nos jours
Ses vieux habits, ses vieux atours
Pour la nouvelle friperie
Qui l'affublerait pour toujours
De ridicule et de folie?

D'ailleurs, nos auteurs du bon ton
Ne rêvent plus que polémique,
Que charte et constitution.
Nos grands orateurs de salon
Ne rabâchent que politique,
Avec tout autant de logique
Que Nicodème ou Bridoison.
Le jouvencel et le barbon,
Jusques aux courtauts de boutique,
Se mêlent aux jeux d'Apollon,
Sans autre titre poétique
Qu'une charade..... romantique,
Quelques bouts-rimés..... Que sait-on?
Peut-être même en vieux wallon,
L'almanach ou la statistique
De Bicêtre ou de Charenton.
Melpomène a changé de ton;

Et sur notre scène tragique
Ne hurle plus que le Teuton.
Et le pauvre genre classique
Qui nous valut tant de renom,
Proscrit, caché dans un donjon,
Laisse en paix la horde hugonique
Fonder son ignoble jargon
Dans l'empire anacréontique.

Racine n'est plus qu'un rimeur,
Boileau qu'un plat et froid censeur ;
Rousseau pourrait plaire dans l'ode
Avec moins d'art, moins de chaleur.
Surtout avec moins de méthode.
Mais Lemierre, mais Chapelain,
Mais Ronsard, sublime écrivain ;
Voilà les auteurs à la mode,
Ceux dont le génie est divin.

Dans une chambre politique
Si j'entre par distraction,
Qu'y vois-je? Une arène publique
Livrée à la dissention,
Aux fureurs, à la passion,
Où le plus sage champion
Dans sa fièvre patriotique
Sacrifîrait la république
Plutôt que son opinion :
Et j'irais, chétif mirmidon,
Parmi la caste hauturière,
A nos nobliaux de salon
Montrer ma face roturière :
Changer de maximes, de ton ;
Cabaler pour le ministère ;

Ou, le bonnet rouge à la main,
D'une voix rauque et mercenaire,
Dans quelque taudis clandestin,
Faire entendre le cri de guerre,
Sonner l'alarme et le tocsin
Ou me proclamer jacobin
Dans une émeute populaire ?....

Muse, laissons dans leur repaire
Ces philantropes factieux,
Plutôt que de vivre avec eux
J'irais dans un autre hémisphère,
Chercher une terre étrangère,
Pour me dérober à leurs yeux.

Autrefois mainte académie
Servait de refuge aux savans :
Mais une affreuse épidémie
Afflige aujourd'hui les talens :
Partout l'esprit de coterie,
Déclare la guerre au génie
Et met en fuite le bon sens.

Des arts ouvrons le sanctuaire :
Au lieu de Racine et Voltaire,
Dans ces groupes prétenticux,
D'industriels, d'industrieux,
Encor si je voyais Cubière,
Bussy, Dorat, Lachabeaussière,
Ou d'autres non moins connus qu'eux,
Dont la muse fine et polie,
Sait unir la vive saillie,
Aux propos doux et gracieux ;
Malgré leur air de suffisance,

Malgré leur air de suffisance,
Leur ton libre, leur négligence,
Quelques traits par fois graveleux,
Sans aller jusqu'à l'indécence,
Et leur style un peu précieux;
Je bénirais la providence
De m'avoir rendu leur présence,
Pour m'associer à leurs jeux.
Mais pour ces auteurs doucereux,
De mille fadeurs qu'on rejette,
Dont la lyre toujours répète
Mille petits mots amoureux,
Que chaque jour leurs cerveaux creux
Vont recruter dans les toilettes
Et qu'ils gravent sur leurs tablettes:
Laissons-les s'applaudir entr'eux
Des fruits de leurs muses coquettes.

Je suis un méchant, un vaurien:
On doit ménager un confrère,
Vas-tu dire. — Je le sais bien.
Que veux-tu? C'est mon caractère.
En vain je voudrais le refaire,
Je ne puis le changer en rien.
Puis, quel mal cela peut-il faire?
En est-on moins bon citoyen,
Moins Français, moins homme de bien,
Pour ne pas savoir toujours plaire,
Royaliste ou républicain?

Muse, vivons dans le silence,
Loin de ces objets ennuyeux,
Le calme est un bien précieux,
Qui l'emporte sur la science;

Heureux, qui peut dans l'ignorance
Couler des jours délicieux,
Qui n'a pas l'absurde manie
De maigrir sur de froids écrits,
Où de soi-disant beaux esprits
Mettent en commun leur génie,
Et qu'ils débitent à tous prix.
Qui vit content et sans envie,
Au milieu d'amis peu nombreux,
Rit, parle, agit, pense comme eux,
Et laisse la métromanie
A tous les savans tas poudreux.
Bien fou celui qui s'abandonne
A la lueur de ton flambeau,
Pour amasser sur son tombeau,
Des lauriers qu'un hiver moissonne,
Des fleurs qu'un printems voit périr;
Qui, dans son étrange folie,
Sacrifirait avec plaisir
les plus doux charmes de la vie,
Femme, enfants, liberté, patrie,
Aux chimères de l'avenir,
Pour entourer sa tête altière
D'une auréole de lumière,
D'un brévet de capacité,
Vendu cher, souvent contesté,
Ou décorer sa boutonnière
De la palme-université,
Du lys revenu d'Angleterre,
Ou telle autre futilité,
Qui peut flatter la vanité,
Et qu'un sage ne prise guère.

Lorsque je briguais ta faveur,

Epris d'une tendre folie;
J'ai vu sur l'aube de ma vie,
Briller l'étoile du bonheur,
Comme elle s'est vîte obscurcie,
Et que son éclat fut trompeur!
Car, quel est le sort d'un poète?
Muse, raisonnons. Réponds-moi.
Toutes les nuits faire la chouette,
Aux passans causer de l'effroi,
Le jour ne pas vivre pour soi,
Se creuser l'esprit et la tête,
Pour rimailler une sornette,
Une épigramme, une amourette,
Ou des vers de mauvais aloi,
Soumis comme une girouette
Aux durs caprices de ta loi-
Et si sa plume trop sincère,
Fronde les vices, les abus.
Que lui revient-il pour salaire?
Des inimitiés, la misère,
Injure, abandon; rien de plus.

Adieu donc, savantes retraites,
Doctes bosquets de l'Hélicon,
Muses, Mnémosyne, Apollon;
Long-tems de vos faveurs secrètes
J'ai respiré le doux poison.
Loin des beaux champs de l'Ausonie,
Dans de libres délassemens,
Ou dans une étude suivie,
Des peuples, des rois et des grands;
A la saine philosophie
Je vais consacrer mes instans;
Et, sage sans misanthropie,

Apprendre, en passant, d'Uranie
Le véritable emploi du tems.
C'est de tous les biens qu'on envie
Le plus durable, le meilleur;
Le seul que le sage apprécie;
Qui console dans le malheur;
Celui qui répand sur la vie
La douce teinte du bonheur :
C'est le sommeil réparateur
Qui fait oublier l'insomnie.

Le nocher, qui brave la mort,
Doit-il, affrontant les orages,
Courir à de nouveaux naufrages,
Quand il peut rester dans le port.

LES ASSIGNATS,

OU

LE JUIF DE LIVOURNE,

Conte.

Par J.-N. Sauvage, ancien professeur
de Rhéthorique.

Certain descendant de Moïse,
Bon Juif, vous m'entendez, fort ami des ducats,
En France était venu vendre sa marchandise,
Et n'obtint en retour que légers assignats
Dont ses pareils font peu de cas.
Pour s'en débarrasser, il court, il se tourmente.
Il va, vient et revient mille fois sur ses pas,
Marchande, met à prix tout ce qui se présente;
Mais rien ne réussit au gré de son attente.
Même, pour surcroît d'embarras,
Dans ce moment facheux à Paris tout augmente.
Un jour qu'il cheminait tout rêveur et bien las
Le jour de la Toussaint, (aventure plaisante!)
Passant près d'une église, il voit dans le lointain,
Au fond d'une chapelle, un chantre, un sacristain,

Assistés d'une foule attentive et fervente
Qui marmotait tous bas quelques mots de latin.
Sans réfléchir au lieu divin,
Il croit que c'est encor une salle de vente,
Et sur ses assignats déjà pose la main.
Il entre; il voit un bel Archange,
Des saints d'or et d'argent, un superbe soleil,
Enrichi de brillans, de perles, de vermeil,
Et mille autres objets d'échange.
Il les convoitait tous et son avare esprit
D'avance calculait quel serait le profit.
La messe allait son train. On était à l'épître,
Lorsque mon honnête Rabbi,
Demande à son voisin : Combien cet objet-ci?
Un jeune clerc, debout, se tenant au pupître,
Fait entendre en chantant : *Millia signati.*
— Milli assignati! Quelle fureur étrange!
Mille assignats, grand Dieu, pour ce petit Archange!
Ils sont fous. — Mais le clerc d'un ton plus raffermi,
Reprend : *Duodecim millia signati.*
Notre Juif n'y tient plus.... il est anéanti....
Il parle de Lorette et du château Saint-Angé.
Mais le clerc continu ainsi :
— *Ad huc duodecim millia signati.*
Pour le coup, c'en est fait, la cervelle leur tourne.
Il n'en faut plus douter : ces Français sont maudits.
Je ne voudrais pas à ce prix
De tous les saints du Paradis.
Il dit et, reprenant le chemin de Livourne,
Il fait en maugréant ses adieux à Paris.

Liste

DES MEMBRES RÉSIDANS

COMPOSANT

LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ARRAS,

AU 17 JUIN 1834,

PAR ORDRE DE RÉCEPTION.

MM.

PRÉSIDENT.

HARBAVILLE, conseiller de Préfecture.

CHANCELIER.

DUCHATEAU, docteur en médecine.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

T. CORNILLE, président du tribunal civil.

VICE-CHANCELIER.

LAMARLE, ingénieur au Corps Royal des ponts et chaussées.

ARCHIVISTE.

BILLET, avocat.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

BRÉGEAUT, pharmacien.

MM. ARCHIVISTE ADJOINT.

Lenglet, substitut du procureur du roi.

MEMBRES RÉSIDANS.

Baron D'Herlincourt, propriétaire.
Letombe, architecte du département.
B. J. Lallart, propriétaire.
Crespel-Dellisse, fabricant de sucre indigène.
Thellier de Sars, propriétaire.
Leducq, juge de paix.
Raffeneau de Lile, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Léon D'Herlincourt, propriétaire.
Dudouit, maire d'Arras.
F. Degeorge, rédacteur en chef du *Propagateur*.
Dassonneville, docteur en médecine.
Leducq, avocat.
Maurice-Colin, négociant.
De Warenghiem, procureur du roi.
Audibert, professeur.
Ch. Wartel, propriétaire.
Luez, avocat.
Larzillière, professeur.
Thibeault, avoué.

PROGRAMME

DES SUJETS DE PRIX,

PROPOSÉS

PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ARRAS,

POUR ÊTRE DÉCERNÉS EN 1834.

1er SUJET. — AGRICULTURE.

Quelles sont les améliorations que l'introduction des instrumens aratoires perfectionnés a apportées à l'agriculture du Pas-de-Calais depuis quinze ans?

Prix : Une médaille d'or de 300 fr.

2e SUJET. — INDUSTRIE.

Discuter le résultat probable des expériences tentées récemment à Londres et à Paris, pour le transport des marchandises et des voyageurs, au moyen de machines locomotives circulant sur les routes ordinaires.

Déterminer l'influence que ce résultat doit exercer sur la création des chemins de fer.

Prix : Une médaille d'or de 300 fr.

3e SUJET. — ÉCONOMIE PUBLIQUE.

Quels seraient les avantages et les moyens d'employer l'armée et notamment l'infanterie, à exécuter, à l'instar des Romains et des Suédois, des travaux publics tels que routes, canaux, etc.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 200 fr.

4e SUJET. — LITTÉRATURE.

Eloge de Manuel, député.

Prix : Une médaille d'or de 200 fr.

5e SUJET. — POÉSIE.

Un poëme de 200 vers au moins sur un sujet dont le choix est laissé à l'auteur.

Prix : Une médaille d'or de 200 fr.

La Société accordera en outre à titre d'encouragement, une somme de cent francs, à chacune des deux communes de l'arrondissement d'Arras qui, dans le courant de l'année 1834, auront les premières établi une école primaire selon le mode d'enseignement mutuel.

Les ouvrages envoyés au concours devront être adressés et parvenus à M. le Secrétaire perpétuel, avant le premier juillet 1834, terme de rigueur.

Les membres résidans et honoraires sont seuls exclus du concours.

Le Président, HARBAVILLE.

Le Secrétaire perpétuel, T. CORNILLE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

Pages.

1. — Discours d'ouverture par M. Harbaville, président. 1.
2. — Rapport sur le discours d'utilité publique, par M. Lamarle, membre résidant . . . . . 12.
3. — Rapport sur le Concours de poésie de 1833, par M. Luez, avocat, membre résidant . . . . . 26.
4. — L'Hôtel des Invalides (poème qui a obtenu le prix), par M. Louis Blanc. . . . . 35.
5. — Rapport sur une machine à diviser les instrumens de mathématiques de M. Haulteœur, instituteur à Achicourt (près Arras), par M. Lesueur . . . . . 43.
6. — Réflexions sur l'agriculture et Compte-Rendu des Améliorations introduites dans les troupeaux de M. Huret (d'Héninel), par M. Léon d'Herlincourt, membre résidant. . . . . 57.
7. — Les Revenans, par M Frédéric Degeorge, membre résidant. . . . . 67.
8. — Observations sur un mémoire de M Bouzeran, intitulé : Méthode naturelle, appliquée aux langues mortes pour faciliter et abréger les études, par M. Larzillière, membre résidant. . . . . 79.

Pages.

9. — Rapport sur quelques pièces de monnaies frappées à Arras, par M. Maurice Colin, membre résidant. . 100.

10, — De la Doctrine du Nivellement dans les tems anciens et modernes, par M. Harbaville, membre résidant. . . . . 107.

11. — Note sur le choléra, communiquée par le docteur Duchateau, membre résidant . . . . . 139.

12. — Notice de statistique médicale, durée comparée de la vie humaine dans les principaux Etats de l'Europe et de l'Amérique, et considérations sur les causes qui l'augmentent ou la diminuent, par M. Leducq, juge-de-paix, membre résidant. . . . . 143.

13. — Mémoire sur la manière d'étudier et d'écrire l'histoire, ouvrage adressé à la Société par M. . . . . 156.

14. Paroles prononcées sur la tombe de M. Sallentin, par M. Cornille. . . . . 201.

15. Epître à ma Muse. par J.-N, Sauvage, ancien professeur de rhétorique. . . . . 204.

16. — Les Assignats, ou le Juif de Livourne, conte, par J.-N. Sauvage, ancien professeur de rhétorique. . . . 213.

17. — Liste des membres résidans, composant la Société royale d'Arras, au 17 juin 1834, par ordre de réception. . . . . 215.

18. — Programme des sujets de prix, proposés par la Société royale d'Arras, pour être décernés en 1834. . 217.

FIN DE LA TABLE.

Arras. — J. DEGEORGE, imprimeur, rue du Bloc, N. 88.

Académie d'Arras.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE D'ARRAS,

SOCIÉTÉ ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

Séance publique du 25 Octobre 1834.

ARRAS,
CHEZ JEAN DEGEORGE, IMPRIMEUR,
RUE DU BLOC, N° 88.

TOPINO LIBRAIRE.

MARS 1835.

MÉMOIRES.

Séance publique du 27 Octobre 1834.

DISCOURS D'OUVERTURE,

Par M. HARBAVILLE, président.

Messieurs,

L'objet de cette fête littéraire, est de couronner les efforts de l'intelligence. L'imposante réunion qui vient chercher dans cette solennité une agréable diversion aux préoccupations politiques, est la preuve que nos concitoyens attachent toujours un grand prix à la culture des lettres et des arts, et qu'ils reconnaissent que la Société royale a rempli sa noble mission: recueillir et répandre les connaissances utiles.

Quelque désir que j'éprouve de présenter l'analyse de vos travaux, je dois céder à la né-

cessité de ne pas usurper sur le tems consacré à une séance déjà si riche de matériaux. J'ai pensé néanmoins que cette réserve ne pouvait s'étendre aux ouvrages de nos associés étrangers : c'est un hommage que nous devons à ces savans collaborateurs, et que motive d'ailleurs l'importance de leurs productions.

Mme Clément-Hémery vous a offert son *histoire des fêtes civiles et religieuses du département du Nord*, ouvrage qui renferme beaucoup de détails intéressans, et de faits peu connus.

M. le docteur Leglay a publié une excellente édition de la *chronique d'Arras et de Cambrai*, de Balderic, avec un commentaire et des notes qui réunissent une érudition profonde à une saine critique. Cette publication est un véritable service rendu aux sciences historiques.

M. Piers vous a adressé plusieurs opuscules sur divers points d'histoire qui intéressent particulièrement l'arrondissement de St.-Omer. Il publie en ce moment une biographie de cette ville, ouvrage qui lui donne de nouveaux titres à l'estime des savans.

Les voies ouvertes par ces collègues, par la Société de l'histoire de France, et par les congrès scientifiques, vous vous proposez de les suivre. Vous avez applaudi à la nouvelle direction imprimée aux études historiques, et vous devez vous livrer à la recherche des monumens

inédits que recèlent nos bibliothèques, pour publier ceux qui peuvent servir à l'histoire locale.

Vous avez continué d'encourager tout ce qui se rattache à l'instruction publique : ainsi vous avez accueilli les premiers travaux de M. Fry qui a reproduit par la modelure, les grands hommes dont cette cité s'énorgueillit. Ainsi l'école dirigée par M. Bourgois n'a pas perdu ses droits à votre sollicitude.

Le résultat du concours que vous avez ouvert pour 1834, laisse peu de chose à désirer; il est tel qu'aux plus beaux jours de la Société. La poésie a répondu à votre appel par de nobles inspirations; l'éloquence a prêté ses mâles couleurs pour l'éloge d'un grand citoyen. La question d'économie publique a été traitée d'une manière satisfaisante; celle qui est relative à l'industrie a été remise au concours.

Telle est notre situation, messieurs; les résultats obtenus, les travaux et les recherches auxquels vous avez résolu de consacrer votre activité, constituent un ensemble de progrés actuel, riche d'avenir.

Mais je parle de progrés: comment pourrions-nous rester en arrière de cette vie de l'époque, quand tout s'agite autour de nous pour agrandir la sphère des connaissances positives, pour accroître les bienfaits de la civilisation, pour

chercher le perfectionnement social. Mais dans notre impatience d'atteindre le terme qui est pour sa part assigné à notre siècle, n'oublions pas que le progrès doit être graduel : ce principe est fondé sur l'essence des choses.

L'homme est perfectible : mû par une intelligence supérieure, il tend par la dignité de sa nature à étendre le domaine de ses facultés morales, la somme de son bien être matériel.

Depuis le berceau des nations jusqu'à notre époque, il faut reconnaître une chaîne immense de progrès; lents parce qu'une génération suffit à peine pour populariser une idée, discontinus parce que les passions humaines renversent en un jour ce qu'un siècle a créé. Mais l'ouvrage ralenti ne s'interrompt pas; l'humanité marche par une succession insensible mais sûre vers son but infini, parce qu'elle est perfectible. Quelques exemples feront ressortir cette vérité.

En mettant en parallèle les premiers essais en tout genre avec l'état actuel des connaissances, on est saisi d'admiration que la puissance humaine ait pu franchir une telle distance. On oublie les positions intermédiaires qui unissent les deux extrémités de la chaîne. En effet, envisageant d'abord l'homme comme être doué de l'instinct de sociabilité, tenez compte des longues périodes de l'état de barbarie qu'il a traversé, suivez la marche de la

civilisation, et comparez les premières organisations politiques avec les savantes combinaisons des gouvernemens représentatifs, où la pondération des pouvoirs assure à la fois l'action des lois et la liberté, vous verrez combien a été lent le perfectionnement social.

Examinons ensuite les progrès de l'homme comme intelligence asservissant la matière, et se rendant maître de la création pour la faire plier à ses besoins. Qu'il y a loin du premier essai de navigation, du tronc creusé longeant péniblement les côtes, guidé par la clarté incertaine des astres, au superbe vaisseau de cent vingt canons, qui conduit par la propriété de l'aimant, brave dans sa course audacieuse la tempête et l'absence des étoiles. Quel effort le génie des arts a dû faire pour arriver du *Dolmin* celtique, composé de quatre pierres informes, au Parthénon et aux autres chefs-d'œuvres plus modernes de l'architecture. Ces monumens ne diffèrent-ils pas entre eux autant que le sentier tortueux tracé par les troupeaux sur le penchant de la colline, diffère des gigantesques voies romaines dont nous admirons encore les débris. Enfin un intervalle de vingt-neuf siècles n'existe-t-il pas entre le premier alphabet connu et la découverte de l'imprimerie qui a émancipé la pensée humaine, en donnant à sa manifestation une étendue sans

limite, un caractère impérissable. Il en est de même de tous les arts, de toutes les sciences; les commencemens ont été informes, et le rapprochement des diverses périodes qu'a parcouru l'esprit humain pour atteindre le point culminant auquel il est parvenu, nous entraînerait trop loin.

Il est donc palpable que presque tout ce qui compose la somme des notions acquises par le développement graduel de la pensée, est le legs des siècles écoulés, que nous avons recueilli. Toutes les branches de connaissances ont concouru à produire ce grand ensemble; c'est le fleuve majestueux formé par les modestes ruisseaux qui lui versent le tribut de leurs ondes.

Voyons maintenant quelles sont les principales conquêtes que notre âge peut revendiquer pour sa part de progrès, et qui assignent au dix-neuvième siècle une place si remarquable dans les fastes intellectuels. L'astronomie à l'aide d'instrumens plus parfaits, a soulevé un des replis du voile qui cache l'œuvre de la création, et le système planétaire s'est agrandi de notables découvertes. La géologie, naguères dans l'enfance, est devenue une science d'observation. Elle déroule à nos yeux une page importante de l'histoire primitive du globe, qui dépose comme un témoin irrécusable de la vérité d'antiques traditions. La physique a détrôné

les élémens. La chimie en décomposant la matière a dérobé à la nature ses secrets les plus intimes, et par son application aux arts usuels, est aujourd'hui le plus puissant auxiliaire de l'industrie. — Ainsi un agent naturel (la vapeur) employé comme force motrice, a rendu la voile inutile, et permet à une frèle barque d'affronter les longs calmes de l'océan. Appliqué aux transports au moyen de l'ingénieuse ornière de fer, il ouvre au commerce des communications d'une promptitude égale à l'impatience de l'homme. Je ne parlerai pas des autres merveilles de l'industrie et de la mécanique, ni des succès obtenus dans les sciences et les arts. Les résultats sont sensibles, et d'une appréciation vulgaire: l'impulsion immense donnée aux esprits ne se ralentira pas.

Les sciences morales ont suivi la même progression, et la pensée du juste et de l'utile qui domine la civilisation moderne, a réduit à leur juste valeur les actions qui n'ont abouti qu'au malheur des peuples. Ainsi des hommes longtems admirés sur la foi classique comme des héros, sont aujourd'hui relégués sur la même ligne que les Attila et les Gengis, météores destructeurs, qui instrumens passifs d'une providence vengeresse, semblent avoir eu mission spéciale de décimer les nations. Et savons-nous quel jugement l'impassible postérité, à l'abri

du prestige qui environne une illustration contemporaine, portera de l'homme extraordinaire qui a joué le grand et inutile drame de l'empire, jeté dans l'histoire de nos jours comme un incroyable épisode? En pésant dans sa balance ce qu'il pouvait faire, et ce qu'il n'a pas fait dans l'intérêt de la civilisation et de la liberté, ne réduira-t-elle pas à des proportions plus communes cette gloire colossale.

Telle est la grande leçon qui découle de la diffusion des lumières. Un autre enseignement non moins positif qui résulte de l'étude approfondie de l'histoire, est qu'une réforme sociale subite par une cause occasionnelle, ou hors de relation avec l'état moral d'un peuple, n'est pas un progrès réel, c'est la force nerveuse et factice produite par le délire de la fièvre, et à laquelle succède l'épuisement. En effet pour qu'un perfectionnement dans l'ordre moral soit utile, durable, et prenne le caractère de progrès, il faut que l'instruction y ait préparé toutes les classes de la société, il faut qu'il soit dans les esprits avant d'être introduit dans les choses. L'impatience de modifier, de changer les lois et les formes sociales, loin de constituer le progrès, ne dénote pas un état normal dans la vie d'un peuple: car de même que les monumens élevés sous nos yeux, privés du charme des souvenirs, en imposent moins à l'imagination

que ceux qui sont revêtus de la mousse des siècles, de même les institutions humaines ne reçoivent que du tems leur sublime consécration.

Une dernière conquête bien précieuse, invoquée par tous les hommes assez généreux pour secouer la rouille d'étroits préjugés de caste et de parti: c'est la tolérance politique. Du jour où la raison obtiendra ce beau triomphe sur le génie des discordes civiles, une ère nouvelle s'ouvrira pour la France, au profit de la civilisation et des arts de la paix.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE DE 1834,

Par M. LUEZ, avocat, membre résident.

Messieurs,

Le concours de poésie de cette année ne permet pas à votre commission de se plaindre, comme l'année dernière, de la pénurie de concurrens. A ne considérer que leur nombre, elle peut vous dire que l'abondance a succédé à la disette, et cette abondance est telle qu'elle surpasse en fertilité vos plus riches années. Vingt-sept poëmes, messieurs, vous ont été soumis, et ne fut-ce que par l'intention des coucurrens, vous devez les regarder d'abord comme un grand témoignage de la confiance qu'inspire votre justice. Mais sous un autre rapport, ne

croyez pas que ces vingt-sept poëmes soient justement l'œuvre de vingt-sept poètes; l'idée que votre commission m'a chargé de vous donner du caractère poétique de ce concours ne doit pas vous conduire à un équilibre aussi parfait. Le génie n'a pas assez d'assimilation pour s'agglomérer en masse aussi formidable; il faut à la nature de plus grands intervalles pour doter l'humanité de ses plus belles exceptions. Si vingt-sept poètes, bien conditionnés, pouvaient former la couronne d'une époque, il faudrait nécessairement en conclure l'exhérédation de plusieurs générations, et les lois morales de la création n'ont jamais offert de preuve d'une aberration aussi partiale. Tous les âges du monde nous fourniraient des élémens statistiques assez puissans pour justifier cette proposition, si vous pouviez ne pas prendre au sérieux le caractère de gravité que nous cherchons à lui donner. Notre devoir se borne donc à vous faire connaître sous quel angle se trouve rompu, dans la balance de votre commission, cet équilibre que nous ne pouvons vous offrir et que vous ne pouvez demander. Cet angle est assez grand, et s'il nous est permis de reporter nos regards en arrière, l'avantage sous ce point de vue pourrait bien appartenir au dernier concours, car si sur deux poëmes, vous avez pu donner à l'un une couronne méritée que l'autre

ne disputait que faiblement, c'est au moins, vous en conviendrez, la moitié sur le tout; ce calcul a pour lui la puissance arithmétique, tandis qu'il est douteux que le concours d'aujourd'hui représente des organisations poétiques dans la même proportion.

Cependant, en raison même du nombre, le mérite des meilleurs productions s'élève à un dégré supérieur, et le concours de l'année dernière reste au-dessous de celui-ci. C'est à ce titre que nous pouvons vous dire que la moisson que vous avez recueillie est belle, elle est même brillante jusqu'à concurrence d'un quart, et si la palme promise ne doit récompenser les veilles que d'un seul des concurrens, nous pouvons au moins consoler une partie des autres par l'estime avec laquelle il nous est permis de vous parler de leurs compositions.

A la vue de tant de productions différentes, l'idée essentielle d'un concours doit nécessairement disparaître. C'est moins en effet une lutte corps à corps sur un terrain donné, qu'une exposition d'une certaine quantité d'abstractions poétiques abandonnées à leur propre direction. Comment dès lors juger comparativement d'inspirations dont la position, le mouvement et le but n'ont rien d'identique. Votre commission devait cependant chercher une base, elle l'a prise non seulement dans l'art de

donner une existence lumineuse à la pensée et d'en déterminer la force et l'étendue, par une ondulation plus mobile, un coloris plus frais, une mélodie plus accentuée, mais encore dans la prédilection de chaque concurrent pour les abstractions poétiques qui réclament à un dégré plus élevé l'emploi de tous ces moyens. Voilà, messieurs, la balance dans laquelle votre commission a placé tour-à-tour, en opposition avec le même poids, les ouvrages dont vous lui avez confié l'examen. Je viens vous rendre compte des jugemens qu'elle en a portés.

Parmi ces vingt-sept poëmes, il en est plusieurs dont nous ne devons pas vous entretenir; deux d'abord dont les auteurs paraissent appartenir encore à quelque classe de collége qui ne comprend pas dans ses enseignemens les règles de la prosodie. C'est peut-être une espérance, une incubation à l'état de simple germe; contentons-nous de permettre aux auteurs de se représenter devant vous lorsqu'ils auront grandi.

Nous ne vous parlerons aussi que très rapidement de six poëmes inspirés par la gloire militaire de l'empire, et qui, sous les titres de *la gloire de la France*, *Wagram*, *la bataille de Marengo*, *l'homme de la destinée*, *la France héroïque*, *le conquérant du siècle*, ne nous reproduisent, pour toute poësie, que la langue usuelle de cette époque, véritable dictature militaire,

vous le savez, qui ne sut inspirer les poètes de son tems que d'une espérance qu'elle s'est empressé d'éteindre, et les poètes de nos jours que d'un regret, celui d'avoir vu la France comprimée sous un poids accablant. — C'est ainsi que Barjaud et Millevoye ont rempli la première mission, et que Delavigne et de Lamartine ont fermé la dernière. Hors de là il ne faut plus chercher d'intuition poétique dans l'empire, si ce n'est pour comparer cette époque héroïque avec notre situation actuelle, ce qu'ont fait Barthelémy et Barbier, avec un relief qui ne laisse pas beaucoup de chances à leurs successeurs. Quant aux épisodes de tant de victoires, tout le génie d'Homère, en admettant que ses descriptions fussent poétiques, ne parviendrait pas à poétiser pour nous les particularités d'une bataille, et ce qui nous fait croire que de semblables détails ne donnent pas de grandes inspirations, c'est que parmi les six poëmes dont nous vous entretenons, il en est un qui ne manque ni d'ame, ni de chaleur, mais dont le principal et même l'unique mérite est de pouvoir être placé à côté de ce code civil mis en vers par l'ingénieuse gaité des clercs d'avoué de Paris. L'auteur du poëme de *Wagram*, pourrait facilement métamorphoser le grand ouvrage des victoires et conquêtes en vers alexandrins sans que les opérations stra-

tégiques y perdissent rien de leur précision. C'est sans doute un grand acte de patience, mais nous n'avons pas encore pris l'habitude d'y voir une œuvre de poésie.

Nous vous entretiendrons encore laconiquement d'une série de dix poëmes que nous pouvons comprendre dans une même analyse, quoique la diversité de leurs sujets paraisse les éloigner les uns des autres autant qu'ils s'éloignent tous du but qu'ils voulaient atteindre. Une épitre *aux Jeunes Artistes*, une autre à *la Jeunesse*, des stances à la *Vieillesse*, un discours sur *le bonheur de l'étude*, une satire *aux avares*, une épitre de *Licinius à Hermodore*, un poëme sur Charles VII, un autre intitulé : *Prière et Avenir*, une épitre à l'*Académie d'Arras*, un tableau de mœurs intitulé : *Paris*, sont des compositions qui ont paru à votre commission ne pas s'élever au-dessus des notions de poésie que donnent les simples habitudes classiques. Leur versification, n'est ni plus ni moins que ce qu'elle aurait pu être au tems de Regnard et de Boursault. Toute leur poésie est renfermée dans l'acception usuelle des mots, il n'est pas un seul de ces concurrens qui paraisse comprendre que la première obligation d'un poète est d'approprier sa pensée à son siècle, de ne créer des images que pour en faire éclore des idées sociales, aucun d'eux n'embrasse la sphère du dé-

veloppement humain, aucun d'eux ne se montre capable de cette lucidité intime qui découvre tout un monde dans une pensée, enfin aucun d'eux ne révèle cet empressement pur de l'ame vers tout rayon lumineux qui la colore et l'exalte.

Avant de vous parler de compositions plus réfléchies, je dois vous offrir quelques réflexions sur deux poëmes inspirés par les souvenirs de la terreur. *La mort de Bailly* et celle de *Loizerolles*. S'il est vrai que la douleur inspira les premiers vers, si les premières cordes de la lyre furent formées de fibres saignantes, il faut avouer qu'un certain bonheur avait présidé au choix de ces deux sujets; mais il fallait bien se garder de croire que les efforts de l'imprécation pussent remplacer l'éloquence de l'affliction, et qu'une narration purement matérielle, pût équivaloir aux inductions philosophiques puisées dans un plus grand développement historique. L'abstraction poétique n'est rien, si elle ne porte avec elle l'exhibition de la moralité d'une époque, et c'est le grand défaut de ces deux compositions. Quant à la versification, nous doutons que le classicisme le plus indulgent consente à la couvrir de son manteau privilégié, l'ombre de Legouvé et d'André Chenier s'éléverait contre une protection aussi aveugle. L'idée fécondante de ces

deux poëmes est élevée, mais elle manque des formes suaves et des couleurs vigoureuses qui devaient l'empêcher de décheoir.

Nous abandonnons maintenant l'examen collectif pour vous parler séparément de cinq poëmes qui méritent une mention particulière. L'auteur du N^e 1^er^, *le Forban et la Fiancée*, a voulu nous peindre la vivacité des passions vénitiennes et il a créé un drame où il combine avec aisance la peinture des mœurs maritimes et des habitudes voluptueuses. Mais il s'arrête à l'indication des mouvemens intimes de ses personnages, il ne montre par aucune image l'agitation de leur ame. C'est un simple récit dont la teinte est un peu dure, et quoique la versification en soit correcte et rapide, elle pêche en certains momens par une familiarité d'expressions qui lui fait perdre sa dignité.

Le N° 19 est une épitre à *un homme de lettres*, conçue dans une antipathie complète pour la nouvelle école littéraire.

Une œuvre pareille ne pouvait s'accomplir que sous deux conditions essentielles, la première, de nous convaincre de la supériorité des dogmes classiques en nous démontrant que notre littérature appauvrie, languissante, morte, pouvait être réssuscitée par la puissance des draperies antiques, lorsque cependant notre plus grand besoin était de nous connaître nous-

mêmes, tels que nous ont faits quarante années d'orages et la déception de toutes nos expériences politiques. La deuxième, d'employer au moins pour cet anathème un style exempt de toute espèce de reproche. Eh ! bien, l'auteur ne les remplit pas; il n'est même pas possible d'accorder à son travail le caractère d'un jugement littéraire, il n'a dans aucune de ses parties la consciencieuse gravité de nos critiques modernes. L'ironie et l'hyperbole sont les seuls pinceaux qu'il emploie, et les couleurs qu'il en fait sortir manquent souvent de force et de finesse. Vous allez en juger par la manière dont il raconte le suicide d'Ecousse et de Lebras.

Cette facilité de voir dans les gazettes
Des cadres préparés, des scènes toutes faites,
Fit éclore un essaim d'auteurs improvisés,
De leurs illusions bientôt désabusés.
  Deux de ces jeunes gens, descendus dans l'arène,
Eurent à leur début un succès si trompeur
Qu'ils ne doutèrent pas qu'une égale faveur
A tout essai nouveau les suivrait sur la scène.
De leurs noms proclamés pour soutenir l'éclat
Ils font en peu de tems, sans travail et sans peine,
Un drame en vingt tableaux..... L'ouvrage tombe à plat!
  Cet échec imprévu leur glace le courage,
Ils brisent leurs pinceaux, et d'un public ingrat,

Ils jurent de ne plus rechercher le suffrage.
Un sombre désespoir s'empare de leurs cœurs,
Vainement on leur dit que les plus grands auteurs
Ont par plus d'un revers commencé leur carrière,
De leurs plans arrêtés, rien ne peut les distraire.
Pour tromper leur ennui, seuls, ils vont tous les soirs
Retremper leur chagrin aux drames les plus noirs,
De degrès en degrès cette mélancolie
Finit par les conduire au dégoût de la vie,
Sur un lit homicide on les trouva tous deux.
Dans des vers confidens de leurs derniers adieux,
Ils dirent que lassés d'une terre inféconde
Où la gloire infidèle avait trahi leurs vœux,
Ils s'étaient affranchis des chaines de ce monde.
Les liens les plus chers n'ont pu les retenir
Leur mère n'eut pas même un léger souvenir.

Certes, un pareil évènement, en admettant qu'il put servir d'arme contre le romantisme, méritait au moins d'être reproduit avec des couleurs plus vives et surtout plus poétiques.

Le N° 8 est un conte oriental ayant pour titre *le secret d'être heureux*. L'auteur devait nécessairement y mettre plus de morale que de poésie, car où est la démonstration possible du bonheur? quelle est l'imagination qui pourrait inventer une félicité qui ne s'éteignit point? parmi les joies de la terre quelle est celle que la

science humaine a fait reconnaître comme la plus pure, la plus durable, comme remplissant l'ame plus complètement? quel est l'homme qui peut se vanter d'avoir, en fait de bonheur, assez d'expérience pour en découvrir les préceptes? n'est-il pas bien démontré que le bonheur n'existe que dans la recherche qu'on en fait, et que le contentement dont le cœur se remplit par intervalles dure moins que le tems qu'on emploie à le décrire? L'ame s'enivre d'une illusion rapide, mais bientôt elle se calme, se refroidit, et ne se ranime que stimulée par de nouveaux désirs qu'elle ne pouvait prévoir, pour lesquels elle manquerait de langage si elle ne trouvait dans le hasard même de son extase l'accent qui peut les exprimer. La conscience d'un bien-être sitôt éteint, de désirs toujours nouveaux et toujours exigeans ont composé pour l'homme ce qu'il appelle le malheur, et pour le combattre la philosophie a dû répandre sur la terre cet aphorisme si peu pratiqué, *qu'il faut savoir trouver le bonheur dans la part que le sort nous accorde.* Voilà un texte de sagesse, mais de poésie, non. Aussi n'avons-nous à vous signaler dans cette production qu'une versification gracieuse, jugez-en par le début :

Le bonheur est semblable à la flamme légère
Qui sous un ciel d'été, brille au loin dans la nuit.

Nous suivons, voyageurs égarés sur la terre,
Ce météore éclatant qui nous fuit,
Toujours nous poursuivons un bonheur plus durable,
L'espoir peint l'avenir en beau !..... rève insensé !
C'est un dessin qu'on trace, en marchant, sur le sable;
A peine on a passé..... et tout est effacé.
Pour nous tout est mêlé de bien et de misère
De peine et de plaisir, pauvres anges déchus !
Nous ne pouvons, dotés d'une vie éphémère
Vouloir atteindre au bonheur des élus.
Mais il est une joie à notre ame permise
Voyageurs fatigués, il nous reste un soutien,
La conscience pure et que tout tranquillise,
La paix qui marche avec l'homme de bien.

Je pourrais continuer, messieurs, vous verriez le tableau d'un esclave qu'un pouvoir surnaturel fait passer, comme le *bonhomme misère*, par toutes les conditions les plus enviées de la vie, et revenir à son premier état avec cette confiance que l'amour de sa famille lui fait beaucoup mieux connaître le bonheur que toutes les jouissances qu'il a goûtées; ce récit satisferait votre raison ; votre imagination resterait froide, il manque de chaleur, d'images et principalement de toute idée sociale, dans notre siècle, le bonheur public réclame plus de sollicitude que les exigences personnelles, n'exci-

tons pas l'égoïsme, il a toujours la voix trop forte. D'ailleurs l'homme individuel n'a que deux manières de comprendre le bonheur, par ses rèves et par ceux des poétes, et le poëme dont nous vous parlons ne fait pas réver.

Le N° 17 est un poëme badin, en deux parties, intitulé *satire militaire*. L'auteur s'adresse à un capitaine d'artillerie, et lui enseigne les moyens d'éluder les règles trop rigoureuses de la loi sur l'avancement de l'armée. Ce sujet, pris au sérieux, n'offrait certainement aucune ressource, même à la versification la plus brillante. Aussi l'auteur s'est bien gardé de l'apercevoir sous cette face stérile. Pour utiliser les richesses de son imagination, il l'a saisi, en habile ingénieur, par le point le plus accessible. Il n'a vu les règles de l'avancement que sous l'influence des mœurs, des passions et des faiblesses d'une certaine partie de la société, et pour empêcher les offensés de crier à l'offense, il s'est armé d'une malignité tour-à-tour naïve et spirituelle, ingénue et sardonique, qui donne à son poëme une sorte d'identité avec le poëme de Berchoux sur *la gastronomie*, et celui de Colnet sur *l'art de dîner en ville*. Je me sers du mot identité, parce qu'en effet, il ne manque à cette satire qu'un peu moins de négligence dans le vêtement des idées, pour suivre de près les deux seuls ouvrages qui nous ont si joyeuse-

ment appris l'art de donner un dîner et celui de le recevoir ; cette négligence, qui est toute dans le mécanisme du vers, est quelque fois trop grande pour ne pas en faire un reproche au poète ; cependant pour ne pas le priver des éloges qui lui sont dus, je citerai le commencement de la première partie qui vaut mieux que la deuxième.

De lauriers autrefois la moisson fut complète,
Mais c'est, mon cher Victor, pour long-tems qu'elle est faite;
Car le passé prit soin de si bien moissonner
Qu'à peine le présent trouve-t-il à glaner.
Pas un coup de canon ! pas une égratignure !
Partout le calme plat et le ciel sans augure !
Quel avenir pour toi, pour ceux dont la valeur
Voit la paix sans pitié, fermer le champ d'honneur !
Quel moyen d'avancer dans la noble carrière,
Si tu n'entreprends rien pour franchir la barrière?
L'habile nautonnier, délaissé par le vent
A recours à la rame, à l'adresse, au talent.
Pour avancer, dit-il, il nous faut un orage,
Mais, sans nous reposer sur la foi d'un nuage
Ramons, amis, sans voile on peut encore marcher,
Et si le vent nous manque, il faut l'aller chercher.

Quand sauras-tu, Victor, gouverner ta nacelle,
Et prendre, en avançant, mon marin pour modèle ?

Le droit que tous les jours on gagne en grisonnant,
Promet-il aujourd'hui la torsade à ton rang.
Ou crois-tu que Juillet, dont on attend l'oracle,
En te nommant au choix, viendra faire un miracle?
Que dans ton intérêt, on ira, tous les ans
Faire un nouveau travail, déranger tous les plans,
Oublier des amis, ajourner des promesses,
Et tout exprès pour toi, renoncer aux faiblesses ?
Si ta raison, du moins, eut autrefois compris
L'effet de la tactique en usage à Paris,
Tu pourrais aujourd'hui compter sur l'influence
De quelqu'ami puissant armé pour ta défense;
Et fort d'un tel appui, prétendre à la faveur
D'un choix dont tu devrais accuser la lenteur.
Mais qu'as-tu fait ? des plans, des projets, des mémoires,
Qui vont avoir le sort de nos doctes grimoires ?
En moderne pratique il fallait t'éclairer,
Et pour ton propre compte apprendre à manœuvrer.
Utile à la science, inutile à toi-même,
Quel succès attends-tu d'un aussi vieux système?
Vois-tu dans les bureaux, parmi nos demi-Dieux
Un être qui sur toi daigne abaisser les yeux.
Et pour te rendre un jour ces idoles propices
Leur as-tu chez Vefour * offert des sacrifices?
Mais non, c'est m'abuser; on ne te vit jamais
A table, au milieu d'eux, raconter tes hauts faits,

* Restaurateur renommé de Paris.

Conduire chez Borel * l'élégante voiture
Et te plaindre au dessert d'une heureuse blessure.
Que dis-je? ce tableau semble t'épouvanter
Et tu comptes déjà ce qu'il va t'en couter!
Jamais un candidat ne doit, quand il régale,
Mesurer la hauteur du rocher de Cancale.
Je veux qu'avec noblesse il fasse les honneurs
Et s'endette, au besoin pour singer les grandeurs.

C'est ainsi qu'un génie au-dessus du vulgaire
S'élève et s'affranchit de la route ordinaire.
L'audace le conduit et l'espoir le soutient,
Il essaye, il persiste; on l'écoute, il obtient.
Regarde l'écureuil, ce voltigeur habile,
Qui va, qui vient, qui saute, et jamais n'est tranquille,
Pour atteindre à son but il fait un premier saut,
Un élan plus hardi le mène un peu plus haut,
Bientôt en téméraire on le voit qui s'approche,
Et s'il tombe, à la branche aussitôt il s'accroche.
De même on voit d'Hercourt, incertain du succès
Graduer tous ses plans, mitonner ses projets,
Manœuvrer sous le vent, de la gauche à la droite,
S'avancer pas à pas de l'objet qu'il convoite;
Et sans jamais compter ses courses, ses travaux,
En tous tems, en tous lieux arriver à propos.
Si parfois il rencontre, en attaquant la place

* Chef de restauraut du rocher de Cancale.

Des remparts de vertu qui trompent son audace,
Il cède le terrain, pour mieux s'y rétablir;
Une porte se ferme, une autre va s'ouvrir;
Marchons, dis-il, sachons confondre ces faux sages,
Et par d'autres chemins, tentons d'autres passages.
La place tient, n'importe, on connait son défaut
Et par son côté faible, on la prendra d'assaut.
Du Mans, du Périgord invoquant la puissance,
Il va chez Corcelet respirer la vengeance;
Il reprend l'offensive; appele en partisans
Les dindonneaux truffés, les turbots, les faisans,
Et sûr de la victoire avec ce corps d'élite
Il sourit en comptant les Catons qu'il invite.
D'insolens parvenus qui naguère, au marais,
Chez quelque obscur traiteur marchandaient un succès,
Auront impunément le droit d'être invisibles,
Et, grâce à leurs portiers, se croiront invincibles!
Non, non, soumettons-les aux moyens décisifs
Et faisons-les sortir, pour les truffes, tout vifs.
Que contre eux, en bataille, et par le seul rang d'âge
On rassemble l'Aï, le Bordeaux, l'Hermitage,
Qu'un punch coule à longs flots, que rien ne soit omis,
Pour qu'à nos volontés, demain tout soit soumis.

Le N° 25 qui termine la série des cinq poëmes dont j'ai dû vous parler séparément est intitulé: *homme et humanité*. C'est un entretien philosophique entre un vieillard et un jeune

homme sur l'état actuel de notre société. — Le vieillard est dégoûté de la vie, son découragement lui parait justifié par nos infirmités morales et corporelles, par la dérision de nos perfectionnemens politiques, par notre démoralisation religieuse ; il veut mourir. Cette passion de la mort pourrait être plus généreuse, c'est moins le culte des idées vaincues que l'exigence d'une personnalité froissée. Le jeune homme combat ses jugemens, change le prisme de ses perceptions, et ranime sa confiance dans l'avenir. Cette thèse a plus de noblesse et de pûreté ; soutenue de l'intérêt que mérite la grande souffrance sociale, elle revèle un excès d'espérance qui dégage le cœur du cercle toujours trop étroit de son individualité. L'abstraction poétique se résume dans cette pensée, toute vivante aujourd'hui, que puisque nous recueillons les fruits de l'héroïsme de nos pères, le notre ne sera pas stérile pour nos enfans. Je ne puis vous donner une idée plus positive de cette composition qu'en la comparant à l'œuvre de M. Ballanche, intitulée : *entretiens d'un vieillard et d'un jeune homme.* — La première différence entre ces deux ouvrages, est que M. Ballanche, qui par une délicatesse d'art intervertit les rôles de ses interlocuteurs, laisse dominer davantage le principe religieux, tandis que le poëme soumis à votre jugement donne

plus de saillie au principe politique. Une deuxième différence plus sensible, c'est que la prose de M. Ballanche a une mélodie supérieure à la versification de notre poëme, non seulement l'auteur ne choisit pas toujours heureusement ses argumens philosophiques, mais sa phrase en affaiblit souvent encore la puissance; il n'a pas toute l'éloquence de ses inspirations; il néglige trop l'art. Il aurait dû comprendre davantage que lorsque l'ame se débat contre une impression qui l'irrîte, elle a besoin d'un accent spécial, analogue, imprévu, qui en rende le stimulant saisissable, qui en reproduise jusqu'à l'atmosphère. Si la mesure et le rithme ne sont pas des conducteurs de la passion et de l'enthousiasme, s'ils amaigrissent la pensée, il n'y a plus de mouvement musical, il n'y a plus de poésie. Voici au surplus deux extraits qui ont paru à votre commission, les plus caractéristiques des beautés et des défauts de cette composition. Le vieillard, après avoir dépeint l'état de son ame, continue ainsi :

.....

On m'avait tant vanté les douceurs de l'étude!....
Près de mes oreillers veufs et solliciteurs,
Plus d'une fois calme, glaçante,
Et sous des flots de lumière croissante,
De ma lampe épuisée aux nocturnes labeurs

Par degrés effaçant la lueur palissante,
L'aurore me surprit penché sur mes auteurs.
J'y cherchais la science.... et tous ces vains docteurs
Au disciple affamé n'enseignaient que le doute;
De leur longue et pénible route
Les ténèbres couvraient la plus riche moitié.
Tant de siècles passés sur tant d'illustres têtes!
Tant d'efforts, de travaux! et si peu de conquêtes!....
L'homme alors me faisait pitié.
Tout, même le succès, révèle sa faiblesse,
Et cet être incomplet, si pauvre en sa richesse,
Si fièle en sa vigueur, si bas dans sa fierté
Rève et veut le bonheur! il le veut, il l'appelle,
Et l'insensé, toujours rebelle,
Au triste enseignement par les tems apporté,
Contre lui-même révolté
Poursuit contre lui-même une guerre éternelle:
Cultes, rois, institutions,
Nobles réalités, brillantes fictions
Tout croule sous ses coups, tout périt dans la lice....
Et puis, quand la fureur manque à son bras lassé
Quand la froide raison à son œil terrassé,
Déroule palpitant l'effrayant sacrifice,
Assis sur les débris du sublime édifice
Il rève au bienfait du passé
Reconnait ce qu'il fut, comprend ce qu'il demeure,
Songe à ce qu'il fera..... baisse la tête et pleure!....
.....

Le jeune homme lui répond :

Bon vieillard, je comprends ce douloureux langage.
Sur mon front de jeune homme hélas ! plus d'un orage,
Dès long-tems imprima l'austère gravité;
J'ai vu bien des malheurs et senti mon courage
Plus d'une fois faiblir devant l'adversité.
Pourtant dans ma tristesse amère
Jamais de l'avenir je n'ai désespéré;
Par le chagrin même éclairé,
J'ai réfléchi sur moi, sur la part éphémère
Que me fit la nature en l'espace des tems,
Sur les liens qui m'unissent au monde
Sur ce monde lui-même; et de la main féconde
Qui créa l'univers, mes pensers consolants
M'ont révélé partout la science profonde.
Nous disons: *blâme à Dieu ! l'homme souffre ici bas !*
Mais du bien et du mal répandus sur la terre
La science pour nous est encore un mystère :
Ce que nous ne comprenons pas,
Le pouvons-nous alors condamner sans folie ?
Alarmée en voyant, dans mes jeux inhumains
D'un long coûteau, fait sabre, en mes folâtres mains,
Briller la lame aiguisée et polie,
Quand ma mère disait, me grondant doucement:
» Mon ami, laisse là ce perfide instrument;
« Prends ton livre, étudie... » A mon devoir sévère,

Avec chagrin j'obéissais. Pourtant
Ma mère avait raison, car le fier combattant
Se fut blessé peut-être, et le soir quand mon père,
Entre ses genoux me plaçant,
De la leçon à contre cœur apprise,
Me faisait, en aidant ma mémoire indécise,
Répéter tous les mots expliqués en passant,
S'il m'avait dit en m'embrassant :
» Je suis content de toi, mon enfant, continue, »
Mon front levé brillait d'une joie ingénue,
Je me couchais heureux, bien heureux ces soirs-là.
Non, l'homme n'est pas né pour souffrir. Si la foule
Aujourd'hui délaissant nos poètes, s'écoule
Indifférente aux chants que leur voix modula
C'est que leur sistre ombré de voiles funéraires
N'a de l'ame que pour les pleurs
C'est qu'en exaltant nos douleurs
Ils découragent l'homme isolé de ses frères.

.....

Il me reste maintenant, messieurs, pour remplir la marche ascendante que j'ai dû suivre dans l'intérêt de votre attention, à vous rendre compte de deux poëmes qui, par leur mérite, devaient être réservés pour la conclusion de ce rapport. Ces deux ouvrages s'élèvent en effet bien au-dessus de tous les autres, et la différence qu'ils ont entre eux a dû seule détermi-

ner l'espèce de distinction que votre commission leur devait. Le premier, inscrit sous le N° 23 et intitulé: *la poésie française au 19e siècle*, est un tableau de notre littérature actuelle où l'on trouve reproduit avec une appréciation élevée et des formes brillantes, le sentiment national sur nos célébrités littéraires. Si l'invention avait pu entrer pour quelque chose dans ce travail, il faudrait le considérer comme une œuvre supérieure, aussi sans le comparer pour sa contexture aux dissertations de La Harpe et d'André Chenier, sans même soumettre à aucun examen son utilité de réflexion sur nos doctrines littéraires, il faut reconnaître que les décisions de pur sentiment que l'auteur nous présente sont ornées de toutes les formes poétiques qui pouvaient les rendre les plus convaincantes. Ce n'est donc que dans ses moyens de réalisation que nous devons l'examiner, et à cet égard, nous nous bornerons à vous dire que le mouvement n'en est pas toujours également assuré, que le rithme trop simétrique y répand une sorte de monotonie qui refroidit les grandes peintures que le poète présente à nos yeux. Les images en sont quelque fois un peu abstraites et laissent désirer des contours plus développés, cependant l'essence poétique circule largement dans cette œuvre, il me suffira, pour vous en convaincre, de vous

en citer quelques fragmens ; voici d'abord le début du poëme.

Jadis armant sa main d'une lyre glacée
Despréaux de son siècle enchaîna la pensée ;
Inhabile aux élans de l'inspiration,
Il vint plier la muse au joug de la raison,
Et lui jetant au cou la jalouse lisière
Diriger pas à pas sa course aventurière,
De peur qu'elle n'allât, déployant son essor,
Aux vagues du soleil tremper ses ailes d'or.
C'est alors que l'on vit sur ce talent crédule
Aristote agiter sa poudreuse férule.
Corneille, aigle tragique, au regard radieux
D'un vol indépendant se jouait dans les cieux.
Un murmure ébranla l'obscure académie,
Et Corneille s'offrit, honteux de son génie,
Au Scapel insultant des Zoïles du jour.
S'échauffant aux rayons du soleil de la cour
Racine caressa son classique servage ;
Il ne visita point la région sauvage
Où Corneille naquit, où Schækspeart et Milton
De leurs mâles pensers ont cueilli la moisson.
Sur lui l'antiquité refléta sa magie,
Et son vers sans défaut vibra sans énergie,
Captif dans l'amitié du critique malin,
Comme un cygne enfermé dans les eaux d'un bassin

Glisse et tourne sans cesse, et d'un bruit monotone
Fait frissonner le sein du lac qui l'emprisonne.

Vient ensuite une définition, ou pour mieux dire, une peinture remarquable de la poésie.

Plus prompt que sur les flots le char du vieux Nérée,
Vois-tu l'ange qui vient de la plaine éthérée
Se jouant dans la nue, une auréole au front?
Sa douce voix frémit, et l'ame lui répond;
On dirait une brise expirant sur la grève,
Où l'arbre qu'avec grâce elle incline et relève,
Secouant ses rameaux d'un doux balancement,
Le soleil qui vacille au bord du firmament
Frange de pourpre d'or le mobile nuage,
Et d'un vague reflet colore son visage.
Tantôt son œil rêveur, dans les vapeurs du soir
Cherche encore les cieux qu'il a cessé de voir;
Comme on poursuit dans l'ombre une errante lumière
Tantôt il a semblé vers les bruits de la terre,
Incliner son oreille et recueillir les vœux
Qui sur l'aile des nuits s'élèvent vers les cieux ,
Plaintive exhalaison de l'humaine demeure!
Alors avec nos voix sa voix plus tendre pleure,
Il entre ouvre à nos yeux un plus riant destin,
Et partageant les maux qui brûlent notre sein
Sur l'ulcère du sort verse un peu d'ambroisie.
Cet ange, les humains l'ont nommé poésie.

Oh ! livrez à sa course une arène sans fin
Qu'il aille dérober une hymne au Séraphin;
Un soupir à l'amour, une plainte aux souffrances;
Qu'il recueille les pleurs, les vœux, les espérances,
Et les répande ensemble en sons mélodieux,
Sur le luth qui frémit sous ses doigts précieux.

Le chantre d'Atala se présente à nos yeux sous ces couleurs:

C'est toi Chateaubriant, confident des déserts,
Qui, détaché vers nous des célestes concerts,
Le front ceint de rayons, comme un nouveau Moïse
Des sommets du génie où l'aile de la brise
T'apportant les pensers du roi des Séraphins,
Vîns, grand de destinées, au vallon des humains,
Pour ranimer la foi, grandir l'intelligence,
Et réveler aux cœurs la poésie immense
Qui donne, mesurant l'infini d'un élan
Une ame à la nature, une forme au néant,
Qui sourit dans la fleur, qui gronde dans l'abyme,
Que le palmier retrace en balançant sa cime,
Que le lévite épanche en flots légers d'encens,
Qui ceint d'un pur rayon le prêtre en cheveux blancs,
Qui du passé tantôt interrogeant la poudre,
Perce encor d'un rayon le problème à résoudre,
Tantôt sur le berceau de jeunes nations
De l'antique épopée ose essayer les sons;

La douce poésie où l'on puise un long songe,
Où l'ame adolescente avec ardeur se plonge,
Et se replonge encore aux jours d'intime ennui,
Comme le cigne aux eaux du lac qui l'a nourri.
Ils disaient : « le grand siècle, objet de notre hommage,
» A de tous nos pensers dévoré l'héritage.
» Qui peut tenter la scène où Racine a chanté?
» Possesseur sans rival de la postérité
» Il a séché du feu de sa gloire ennemie,
» Jusque dans l'avenir, les germes du génie. »
Toi, prenant pour boussole un noble instinct du cœur,
Aux mers de la pensée, hardi navigateur,
Tu leur montras du doigt la riante Amérique,
Sonnant sur les humains la cloche poétique;
Tu convoquas le siècle aux parvis du saint lieu,
Pour graver sur son front le grand nom de ton Dieu;
Et guidant aux déserts les muses de sa race
Tu donnas à leurs chœurs le Sina pour Parnasse.
Ah ! maintenant que l'âge a blanchi dans tes mains,
Le bâton de l'exil qu'ont repris tes destins,
Recueille avec orgueil les hymnes filiales
Qui s'élancent vers toi de cent lyres rivales.
Homère de la foi, mais plus heureux que lui
Ton bras sut les créer, ton bras fut leur appui;
C'est toi qui dans leur sein versa la sainte flamme
Un siècle presqu'entier a réfléchi ton âme;
Suspends long-tems encore à l'horizon natal,

Sur la race qui nait, ton paternel fanal;
Et quand tu dormiras, muet dans les nuages
Entrainé par degrés aux ineffables plages
Au beau pays de France où tu laissas ton cœur
De ton soleil mourant tourne encor la lueur.

Je citerai encore ce que le poète dit de l'auteur des ballades.

Il fait nuit : du château le vent bat la façade :
Resserrés au foyer, écoutons la ballade
Que Victor va conter en bizarres refrains ;
Familier des Démons, des Sylphes, des Lutins,
De leur vague féerie il surprend les mystères;
Il visite la nue, et des brises légères
Il recueille l'haleine et comprend les soupirs.
Parfois, gentil trouvère il consacre aux plaisirs,
Sa douce mandoline : ouvre l'œil, majordome,
Sur le castel au soir apparait un fantôme,
Et dame châtelaine, assise dans la tour,
Agite un blanc mouchoir et rit au lac d'amour.
Silence ! il va, ceignant la lyrique couronne,
Couler en vers d'airain, rivaux de la colonne,
De nos gloires d'hier l'antique souvenir.
Dans son ame sans cesse un nom vient retentir,
Parti de Sainte Hélène, et comme la Pythie
Dans un rythme brûlant épanche sa furie,
Fécondé dans son sein, ce grand nom à l'instant

Devient un chant sublime et jaillit palpitant.
Puis, il dit, remontant à des jours plus tranquilles,
« Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles ! »
L'une surtout, au bal le vent frais du matin
Glissa sur son épaule à travers le satin
Et voilà qu'elle meurt !.... cueillez les fleurs d'automne,
Et venez au long bruit de l'Auster * qui résonne
Les effeuiller, rêveur sur le marbre muet
Où chaque jour la mère en silence s'assied.
Esclaves d'une erreur, les fils de Melpomène
D'un factice idéal ont fatigué la scène
Et des larmes du jour masqué l'antiquité.
Que devient du Romain la mâle austérité,
Dans ces soupirs sans terme et ces discours de femmes
Qu'au public émoussé la mollesse déclame?
Quoi donc ! l'alexandrin viendra d'un son égal
Ronfler incessamment dans l'écho théâtral ?
Faut-il que ce héros en cinq actes se meure ?
Regardez la nature elle sourit, puis pleure,
Et puis sourit encore et mêle avec attrait
Le sublime au grotesque et le beau dans le laid.
Tantôt croyant entendre une ombre qui frissonne;
Cromwel se trouble et craint de peser la couronne
Que sa main ramassa sur l'échafaud royal;
Tantôt la bible en main et d'un ton doctoral,
Il prêche.... Son vieux fou s'avance et sûr de plaire,

* Vent chaud du midi.

Prépare en grimaçant sa gaité mercenaire.
Voici la dague au flanc, le bandit espagnol :
Il aime, il est aimé, bandit de Dona Sol.
Oh ! combien il est doux ce murmure des ames
Qui se mèlent long-tems dans un baiser de flammes,
Et dans leur noble extase ont retrouvé les cieux....
Mais qui le fait pâlir ?... un son, le cor du vieux
Qui vient, spectre vengeur, se mettre entre deux anges :
« Hernani tu juras par ton père et tu changes! »
Lugubre appel qui rompt le rève commencé !
Sur l'urne d'un grand roi Charles-Quint s'est baissé
Et consultant la mort, sur sa cendre glacée,
Vient d'une grande vie écouter la pensée.
Sur la dalle funèbre où surgit le néant,
Lui se construit en songe un avenir géant
Et des bruits de la gloire il emplit son oreille,
Dans l'éternel silence où la grandeur sommeille.
O toi qui révéla ces tableaux à nos yeux,
Poursuis, chantre inspiré ta route vers les cieux.
Dans ton sein virginal Dieu répand l'harmonie,
Comme aux cieux la clarté, comme aux vallons la pluie.
La muse a visité ton sublime berceau,
Qu'ombragent les lauriers des preux de Waterloo.
Elle a touché tes yeux; sur ta lèvre fleurie
De sa mamelle pleine exprimé l'ambroisie.
C'est en vain qu'une école, expirant dans l'oubli,
Fatigue encore le luth de son doigt affaibli,

Et verse en remuant sa vieillesse inhabile,
D'un esprit rimailleur l'inépuisable bile.
Quand le soleil naissant jaillit à l'horizon,
Repliant dans les lieux leur modeste rayon,
Les astres vont noyer leurs flambeaux dans l'espace :
Ils ont paré la nuit, mais le jour les efface.

Je terminerai mes citations par la peinture de notre anacréon.

Béranger a fondé dans des vers indulgents
Le culte des plaisirs au Dieu des bonnes gens,
Hélas ! quand le pouvoir sur notre ame oppressée,
Posant sa main de plomb, étreignait la pensée,
Sa lyre plébéienne a fait parler nos maux,
De la rue attentive ameuté les échos,
Et d'un vers acéré meurtrissant l'insolance
Chansonné de Thémis l'inégale balance.
Aujourd'hui, du flacon où vit un jus vanté
Il verse avec le vin les flots de sa gaité
Chante Lise ou Suzette et d'un mot de tristesse
Sillonne malgré lui sa poétique ivresse.
Demain tirant du luth d'historiques soupirs
Il convoque au foyer les nobles souvenirs,
Il députe son ame au de là des nuages
Vers ceux qu'ont dévorés nos glorieux orages;
Et d'un lointain exil s'il ramène un héros,
Si soudain Saint-Hélène a jailli sur les flots,

Suivant d'un long regard la tombe solitaire
Le vetéran dira : je reverrai ma terre.
Sans effort, sans travail, son vers coule élégant
Horace chanta-t-il d'un plus aimable accent?
Pindare, cher aux Dieux, d'une aile plus chérie
S'élança-t-il jamais aux plaines du génie?
Pauvre, il a pris pour Dieu la mâle liberté,
La prison pour abri, pour muse la gaité.
Des mècênes du jour l'injurieuse obole
N'a point sali sa main, ni faussé sa parole ;
Et quand l'empire encore étincelait debout,
Plein de la liberté qu'on oubliait partout,
De nos fougueux exploits tempérant le délire,
Pour hommage au colosse il jeta la satire.
Fille de Richelieu, nourisson du pouvoir,
L'académie exclut la muse au gai savoir
Qui, prophète du peuple, a prédit sa victoire,
Et d'un refrein vengeur sut informer l'histoire,
Des démences de Claude et du vœu des Séjans.
Sybille littéraire aux oracles changeants
Qu'importe qu'elle invite une gloire batarde
Au banquet des faveurs qu'un ministre lui garde.
L'avenir brise l'urne où son vote imposteur
De l'immortalité vient doter l'impudeur,
Et tandis qu'à Constant déniant son hommage,
Sur sa couche de mort elle a jeté l'outrage
L'auguste renommée une palme à la main,
Vient recueillir son ombre aux portes de l'Eden.

Vous pouvez juger, messieurs, par ces extraits, du caractère de ce poëme pour lequel votre commission a éprouvé le regret de n'avoir à vous demander qu'une mention honorable, c'est vous dire qu'il s'est trouvé placé à côté d'un autre ouvrage dont la supériorité est incontestable sous tous les rapports. Cet autre poëme, inscrit sous le N° 24, est intitulé *Mirabeau*. L'auteur a compris toutes les obligations qu'il s'imposait en se plaçant devant le nom, disons mieux, devant la statue colossale de ce tribun, qu'il faudra montrer éternellement à tous les peuples pour leur apprendre jusqu'où peut aller la puissance de la parole humaine. Mais cette statue, telle que nous la montre l'histoire, n'était pas tellement bien dessinée qu'il n'y eut un grand mérite à en préciser l'attitude, les lignes et l'expression. C'était la part de l'invention, car l'histoire, véritable bloc de marbre, laissait le ciseau du poète dans le vague de mille contradictions; et cependant le marbre s'est animé pour nous, nous voyons aujourd'hui se mouvoir et s'agiter encore l'une des plus grandes figures des tems modernes. Nous connaissons les orages de sa vie, nous comprenons toutes les causes de sa destinée et de sa gloire, nous expliquons toutes ses passions, nous entendons sa voix, nous suivons son geste, nous rencontrons son regard. Oui l'invention est là

toute entière, et c'est cependant le moindre mérite du poëme. Où donc l'auteur a-t-il pris la vie qui fait respirer cette grande ombre? C'est dans une grande poésie, dans des images qui ne tiennent rien de la convention ni des habitudes du langage, qui naissent toutes de la nature du sujet, qui reproduisent, avec une vérité effrayante, toutes les passions contemporaines, tout le tumulte de l'époque au-dessus de laquelle apparait le grand orateur; l'illusion est complète, et nous ne demandons plus rien à l'histoire.

Toute fois, messieurs, ne pensez pas que ce poëme n'ait uniquement que le mérite d'un portrait bien tracé. Non, l'intérêt dramatique en soutient au contraire toutes les parties avec un grand charme. Vous en jugerez principalement par l'entrevue de la Reine et de Mirabeau. Je vous indique ce passage de préférence pour avoir en même tems l'occasion de prévenir toute équivoque sur le caractère de cette entrevue. L'auteur a pris le plus grand soin d'expliquer qu'elle n'a d'autre cause que l'influence politique de la cour sur l'homme qu'elle devait regarder comme la providence de la royauté. Sous ce rapport, le poète est fidèle à l'histoire; d'ailleurs il y aurait de l'injustice à prétendre que la scène du rendez-vous compromet les mœurs de Marie-Antoinette. Tout, dans le poëme, re-

pousse cette idée, en voici la preuve. Après avoir dit :

Pourtant le long de ces allées
A l'ombre des tilleuls tremblants
On dit que deux femmes voilées
Se promenèrent à pas lents.
Peut-être une reine coquette
Révant au seigneur jeune et beau?

L'auteur s'empresse d'ajouter :

Non, c'était Marie-Antoinette
Au rendez-vous de Mirabeau.

Ce n'est donc pas une reine coquette que le poète entend nous montrer; mais bien Marie-Antoinette avec toutes ses sympathies d'épouse et de mère pour le salut de la monarchie. L'auteur n'emploie évidemment l'opposition de ces deuxdénominations que pour attacher à la dernière toute l'acception qu'implique la position politique de la famille royale. Ce qui le prouve encore, c'est qu'il dit plus loin :

Elle espérait, hélas! en ces jours de regrets,
Regagner ce qu'aux jours d'espérance et de joie
Son imprudent orgueil avait déjà perdu,

Et faire remonter, avec un fil de soie,
Le trône dans le gouffre à moitié descendu !

Enfin, et comme si sa pensée n'était pas encore assez positivement exprimée, le poète ajoute :

Crois-tu que Mirabeau, lorsqu'il faudra qu'il tombe,
Puisse enfouir avec lui dans le fond de la tombe
Cet effrayant secret gardé par les tyrans :
Que les rois sont petits quand les peuples sont grands.
C'était avant qu'elle eut terni l'antique idole
Qu'il fallait sur sa lèvre arrêter sa parole.
Etc.

Ainsi plus d'équivoque possible, l'intérêt politique est la seule cause de cet entretien mystérieux, et nous le répétons, l'auteur est d'accord avec l'histoire.

Quant à la versification, elle nous parait irréprochable. La vérité de l'expression est si grande que la phrase quoique énergique, incisive, pénétrante, disparait toujours pour laisser dominer la pensée. Il y a de plus dans la variété du rithme une cadence, une ondulation qui augmente encore la magie des illusions. Il n'est pas un seul vers qui ne put nous servir à vous le démontrer si la lecture qui doit vous être faite de ce poëme, ne rendrait ce soin inutile.

Tont enfin dans cette œuvre était de nature à vous faire accueillir les conclusions de votre commission et nous sommes convaincus que parmi tous les concurrens, il n'en est pas un seul qui ne se fasse un consciencieux devoir d'applaudir à la justice de votre décision.

MIRABEAU,

Par M. L. BLANC.

(Poëme Couronné.)

Aujourd'hui la littérature doit être
pour le peuple.

La noblesse croyait, orgueilleuse Vestale,
Garder encor long-temps sa pûreté natale,
Quand vint Louis-le-Grand, sublime séducteur,
Au front majestueux, à l'œil fascinateur!
Il lui jeta de loin les baisers de sa bouche;
De loin il lui montra les plaisirs de sa couche.
Alors elle s'éprit d'un violent amour;
Alors elle rêva la cour, rien que la cour!
Et vous abandonnant, châteaux du moyen âge,
Solitaires échos qui parliez un langage
Mêlé de cris de guerre et de gémissements;
Formidables donjons couronnés d'ossements;
Ardente, elle courut, la courtisane impure,
Dans l'alcôve des rois dénouer sa ceinture;

Elle but le poison des baisers flétrissants
Et du royal concubinage
Naquit au bruit sourd d'un orage,
La famille des courtisans.

Oui, mais ce ne fut pas à cette indigne flamme
Que le grand Mirabeau vint allumer son ame.
Il était noble ! mais, loin du trône des rois,
Dans leurs grands corselets, ses aïeux toujours droits
N'avaient point, oublieux d'une inflexible race,
Plié, pour se baisser, l'acier de leur cuirasse,
Et Mirabeau pouvait, fier d'un tel souvenir,
Sans perdre son passé, gagner son avenir.

Mais, pour qu'il pût un jour, le sublime Vandale,
Mêler le vieux ciment de la tour féodale
Au sable des chemins,
Il fallait qu'en son cœur on entassât la haine;
Il fallait qu'à briser les anneaux d'une chaine
On exerçât ses mains;
Il fallait qu'on lui fît payer, comme à la France,
L'orgueil de l'âge mûr par les maux de l'enfance
Cachés dans le berceau;
Afin, qu'au jour venu, la même tyrannie
Unit contre les rois la force et le génie,
Le peuple et Mirabeau !

C'est bien! père orgueilleux! c'est bien! mère insensée!

Qu'il soit juge de vos fureurs;
Dans la coupe où Dieu mit sa première pensée,
Qu'il boive le fiel de vos cœurs;
Que la haine à l'enfant apprenne ce langage,
Terrible écho des passions,
Car c'est pour leur parler la langue de l'orage,
Que Dieu l'envoie aux nations.
Marquis de Mirabeau, frappe sa tête altière,
Pour qu'il puisse un jour sans effroi,
Après avoir maudit l'autorité d'un père,
Briser l'autorité d'un roi.
Livre aux soins méprisans d'un valet trop fidèle
Sa brûlante minorité,
Pour qu'il enlève un jour le peuple à la tutelle
Des valets de la royauté.
Des douleurs que la force impose à la faiblesse
Fais lui sucer tous les poisons.
Donne, donne pour lit à sa dure jeunesse
L'humide paille des prisons,
Car un jour, on verra le front de la Bastille
Rouler sous ses pieds triomphants.
Arrache-lui son nom, ce nœud de la famille,
L'unique gloire des enfants;
Car un jour désenflant les mots héréditaires
Comme des bulles de savon,
Le peuple des vieux noms que respectaient ses pères
Ne respectera que ce nom.

C'est bien ? le voilà prêt pour les tragiques scènes
De la grande rébellion.
Brisez-vous maintenant, ô barreaux de Vincennes,
Brisez-vous et place au lion !

Oh ! quelle est cette affreuse et grande mélodie ?
Entendez-vous au loin comme un bruit d'incendie?
L'infaillible sybille aux hommes vient d'ouvrir
Le temple où l'on apprend les choses à venir.
L'oracle va parler... l'impatiente foule
Au seuil du temple saint et se mêle et se roule.
Quel effrayant secret vient d'être révélé?
C'est d'une nation que l'oracle a parlé !...
Oh ! Voyez-vous courir, le long des avenues,
Ces hommes murmurant des phrases inconnues ;
Se croisant, se heurtant dans la vaste cité,
Et se demandant tous, aux cris de liberté,
Quel est le sens des mots qu'un peuple vient d'entendre,
Ces mots qu'il ignorait etqu'il va trop comprendre,
Ces mots que le licteur sur des tables d'airain
Va graver pour jamais : le peuple est souverain ?
C'est qu'un pouvoir nouveau passera sur la France.
Hier si petit, le peuple a secoué l'enfance,
Et s'est mis à grandir si vîte, que demain
Il touchera le trône en étendant la main.

Des choses qu'on hait et qu'on aime

C'est l'immense confusion !
De tout un peuple par lui-même
C'est l'étrange création !
C'est l'astre qui brille et s'élance
Près de l'astre qui se ternit;
C'est un grand monde qui commence
Près d'un grand monde qui finit !

Ah ! c'est que, depuis trop d'années,
Se jouant de nos destinées,
Une pesante royauté
A, comme un piston immobile,
Au fond d'un cylindre fragile
Pressé la sainte liberté;
Mais dans la chaudière glacée
Jetant le feu de sa pensée,
Un homme soudain s'est levé;
Ses deux mains agitent la braise,
Le peuple boût dans la fournaise;
Le despotisme est soulevé !
Il monte !.., il descendra peut-être !...
Mais quand la France qui va naître,
Après trente ans se lassera,
Dans la chaudière encor glacée
Viendra brûler une pensée,
Et le cylindre éclatera !

Il fallait un grand homme à cette époque étrange

Mirabeau s'avança : d'un pouvoir assassin
Contre un pouvoir propice il demandait l'échange,
Et sa voix résonnait comme un coup de tocsin.

A tout mortel, génie infernal, tutélaire,
Il imposait la crainte ou l'effroi de son nom.
Pour les peuples c'était le Jupiter d'Homère,
Et c'était pour les rois le Satan de Milton.
Quand son regard brûlait d'une flamme sublime ;
Quand d'un subit éclat son front avait relui,
S'il avait la laideur de l'ange de l'abyme,
Il avait le pouvoir de tenter comme lui !

Il effrayait les yeux ; il subjuguait les ames.
Aussi combien on vit de courageuses femmes
Le poursuivre au travers d'horribles tourbillons,
Et, folles d'une amour qui fut toujours punie,
Voler autour de lui, malheureux papillons,
Qui se brûlaient à son génie.

C'est ainsi que Sophie échappée à la cour,
Aux laves du volcan allumant sa jeunesse,
Brava de Mirabeau l'homicide tendresse,
Et porta, sans faiblir, le poids de son amour.
Par un cruel bonheur elle fut poursuivie ;
Car dans tous ses plaisirs Dieu cacha ses douleurs.
Le chagrin se glissa dans les jours de sa vie,

Comme autre fois l'aspic dans le parfum des fleurs.
Puis quand sur le chemin, perdue et délaissée,
Il ne lui resta plus de sa faute passée
Que l'ardent souvenir d'un lit et d'un berceau,
Sentant qu'il lui faudrait mêler jusqu'au tombeau
Les larmes de l'amante aux larmes de la mère,
Que des bords de la vie elle avait bu le miel,
Comme un vase rempli d'une liqueur amère,
Elle brisa sa vie en regardant le ciel !

Quand Mirabeau parut, à l'antique noblesse
Il se montrait tout pâle encor de sa jeunesse ,
Et le suivant des yeux, les grands disaient tout bas :
C'est Mirabeau ! c'est l'homme aux criminels débats,
Aux mémoires fangeux, aux procès adultères;
L'homme au cœur tout rempli d'effroyables mystères !
C'est l'enfant que son père a maudit !... Et les grands
Souriaient de mépris..... Oui, nobles délirants,
Reniez son opprobre, afin que son génie
A son tour, contre vous se lève et vous renie !
Va, noblesse vendue aux faveurs de la cour,
Au grand homme ignoré dérobe ton amour.
Va, noblesse accroupie aux banquets de Versailles ,
Dis-lui qu'il n'est jamais sorti de tes entrailles;
Qu'enfanté par le peuple aux portes d'un château,
Sa nourrice autrefois le changea de berceau;
Qu'il a volé, trompant ton amour maternelle,

Tout le lait qu'à sa bouche a donné ta mamelle,
Pour qu'un jour, se croyant né sur un lit vassal,
Il ouvre du poignard ton manteau colossal,
Sans trouver un remords caché dans sa colère,
Sans craindre, en t'égorgeant, d'assassiner sa mère !
Car il était bien fort cet homme dont la voix
Frappait, marteau de bronze, à la porte des rois.
Il ne méditait point de pénibles merveilles;
Il ne demandait point aux solitaires veilles
Ces mots précipités, ces discours haletants
Qui couraient au milieu de nos représentants;
Mais sur cette forêt de têtes insensées,
Ainsi qu'un vent d'orage, il soufflait ses pensées.
Ou bien, pour préparer ses ouvrages brûlants,
Il appelait à lui de vulgaires talents ;
Puis, il leur commandait quelque longue insomnie,
Leur faisait, comme un champ, labourer son génie,
Et d'écrits empruntés étonnant créateur,
Jetait au monde entier son nom révélateur.

Et quand autour de lui, comme une mer troublée,
Roulait la mugissante et confuse assemblée,
Dans ce flux et reflux de voix, de hurlements,
D'injures et de cris et d'applaudissements;
Immobile, orgueilleux, et les pieds dans la houle,
Mirabeau se dressait au-dessus de la foule.
Avide, il recueillait tous ces bruits à la fois

Pour en former le bruit de son étrange voix,
Semblable à Dieu qui puise au sein des mers profondes
L'orage que sa main rejette sur les ondes.

Mais bientôt après se lassant
De jouer avec la tempête,
En arrière il portait sa tête
D'un air superbe et menaçant;
Sur sa gigantesque figure,
Il secouait sa chevelure;
Il étendait son bras puissant;
Son œil, effrayant météore,
Sous son front vaste s'indignait.
Alors de la voute sonore
Le frémissement s'éteignait.
Et tout tremblait.... Car son haleine
Etait le simoon sur la plaine
Précipité du haut des airs:
Et tout se couchait sur la poudre,
Car sa parole était la foudre
Dont ses yeux étaient les éclairs.

Des nuages perçant l'épaisseur inégale,
La lune dans les cieux courait d'un pas errant,
Et ses rayons tremblaient le long du château pâle,
Comme la face d'un mourant.
De la chambre où nos rois ont coutume de naître

Une lueur de sang colorait la fenêtre;
Et tandis qu'à genoux, le monarque attristé,
Le front dans ses deux mains, murmurait sa prière,
Du flambeau près de lui s'éteignait la lumière.
Peut-être ce flambeau... c'était la royauté!
Les grandes eaux dormant dans leurs couches humides,
Ne lançaient plus aux cieux leurs diamants liquides.
Le vent dans les bosquets environnés de deuil,
N'apportait plus des mots ou d'amour ou d'orgueil.
Et les échos de la terrasse
Qui des cris de la populace,
Au cinq octobre, avaient frémi,
Ne parlaient plus, même à voix basse...
Tout le parc s'était endormi!

Pourtant, le long de ces allées,
A l'ombre des tilleuls tremblants,
On dit que deux femmes voilées
Se promenèrent à pas lents....
Peut-être une reine coquette
Rêvant au seigneur jeune et beau....
Non, c'était Marie-Antoinette
Au rendez-vous de Mirabeau.

Malheureuse! elle avait pour sauver son empire,
Invoqué le secours de ses nobles attraits,
De sa voix énivrante et de son doux sourire.

Elle espérait, hélas ! en ces jours de regrets,
Regagner ce qu'aux jours d'espérance et de joie,
Son imprudent orgueil avait déjà perdu !
Et faire remonter avec un fil de soie
Le trône dans le gouffre à moitié descendu !

Qui donc mit au pouvoir d'une beauté qui passe
L'avenir de la royauté ?
Qui donc mit au pouvoir d'une voix qui se lasse
L'avenir de la liberté ?

Oh ! dis-moi, comment donc pouvais-tu, faible femme,
Demander tant de force et d'audace à ton ame ?
Oh ! dis-moi comment donc pouvais-tu sans terreur ?
Braver de Mirabeau la puissante laideur ?
Ah ? c'est qu'en tes palais le souffle des tempêtes
Avait éteint déjà les lustres de tes fêtes,
Emporté dans son vol les murmures flatteurs,
Les sons joyeux du cor et le parfum des fleurs !
C'est que depuis le jour où de la foule pâle
La faim vint prendre place à la table royale,
Quand les seigneurs puisaient aux coupes du festin
La force de sourire aux arrêts du destin ;
Depuis ce jour terrible où l'injure à la bouche,
Tout un peuple écartant les rideaux de ta couche,
Laissa sur ton chevêt, prophète menaçant,

Tomber de son poignard quelques gouttes de sang!
Le rire ne court plus le long de ces murailles
Où semble peint en noir le destin de Versailles.
Dans tes salons, jadis pleins de crimes joyeux,
Les courtisans muets s'interrogent des yeux;
Dès que le matin brille, ils vont prêter l'oreille
Aux lointaines clameurs de Paris qui s'éveille,
Et craignent de sentir que leurs fronts attristés
Ne sont plus seulement pâles de voluptés!
Ils caressent encor les pieds de leur idole;
Ils aiment le doux son de ta douce parole;
Mais c'est en gémissant, reine, de tes douleurs
Qu'ils reconnaissent ton empire;
Ils t'aimaient avec un sourire;
Maintenant c'est avec des pleurs!

C'en est fait, c'en est fait de ta grandeur de reine!
A quoi te serviront, dangereuse syrène,
Ta lèvre autrichienne et ton brûlant regard?
Pour séduire et tromper il est déjà trop tard!
Crois-tu que Mirabeau, lorsqu'il faudra qu'il tombe,
Puisse enfouir avec lui dans le fond de sa tombe
Cet effrayant secret gardé par les tyrans:
Que les rois sont petits, quand les peuples sont grands.
C'était avant qu'elle eût terni l'antique idole
Qu'il fallait sur sa lèvre arrêter sa parole,
Car du sable qu'aux cieux a lancé Caïus,

Naitront, pour ton malheur, de nouveaux Marius !
Du glaive qu'a tiré l'Achille populaire
Le peuple à tout jamais restera légataire.
Et quand tu poseras, pour t'en aller vers Dieu,
Au front de tes enfans le maternel adieu;
Quand ta bouche aura dit ta dernière pensée,
Et que pour dérober à la foule empressée,
De tant de souvenirs le touchant désespoir,
Il ne te restera qu'un triste voile noir!
Lorsqu'ils t'auront traînée à la place homicide
Où du roi des Français la parole timide
S'éteignit dans ce bruit de funèbres tambours,
Des sujets au monarque effroyable discours !
Enfin lorsque passant tous tes jours en revue,
Sans trembler, sans gémir, sans détourner la vue,
Le peuple moissonneur aura levé sa faulx....
Du regard lentement interrogeant l'espace,
Tu ne trouveras plus personne qui se place
Entre la reine et l'échafaud. ., !!

Ah! pleurons! oui pleurons sur ce jour redoutable.
Car tu fus malheureuse et peut-être coupable;
Mais lorsqu'un fils de France, à ton riant matin,
Ne craignit point d'unir son orageux destin,
Oh! tu ne lisais pas au fond de la demande
Qui t'arrachait aux lieux où l'on aime à mourir!

Tu n'as pu les revoir; pauvre fleur allemande,
Que l'aquilon français devait sitôt flétrir!

Le ciel est bleu; l'air pur; et sur l'immense ville
Le soleil luit ;
Mais le peuple affligé sur le pavé tranquille
Roule sans bruit.
La voix des morts murmure au faîte d'une église :
Non ? plus d'espoir !
Et chaque bras expose au souffle de la brise
Un crêpe noir !
Et parmi tous les fronts de la foule pressée
Nul front joyeux !
La douleur vient d'écrire une sombre pensée
Dans tous les yeux ;
Car le peuple en marchant pense à celui qu'il nomme
Avec orgueil ;
Car il va lentement échanger un grand homme
Contre un cercueil !
Déjà le Panthéon prépare au nouvel hôte
Un grand tombeau
La mort vient d'en ouvrir la porte étroite et haute
A Mirabeau.
Son cercueil s'ouvre, et tous à sa grandeur passée
Donnent des pleurs;

Il se referme, et tous sur sa pierre glacée
Laissent des fleurs.

Mirabeau n'avait point paru devant l'histoire,
Que déjà l'on criait : il a vendu sa gloire !
Alors de la ville aux faubourgs,
A l'ombre des toits domestiques,
Au grand jour des places publiques,
Sur le seuil des palais, au fond des carrefours,
Sa mémoire fut poursuivie.
On voulut lire seulement
Dans le grand livre de sa vie
Les feuillets de la fin et du commencement.
Et de sa jeunesse première
L'opprobre fut ressuscité;
Pour la réduire en boue on mouilla sa poussière
Dans les ruisseaux de la cité.
Le peuple mit, avec le sourire qui raille,
Son immortalité tout près de son néant,
Pour le faire petit on montra le géant
A ramasser de l'or perdant sa haute taille !
Et l'homme qui jadis avertissait en vain
L'arrogance patricienne,
Que le Capitole est voisin
De la Roche Tarpéienne,
Put apprendre de son trépas

Que l'avenir ne flatte pas
Tous les populaires génies,
Et que souvent il n'est qu'un pas
Du Panthéon aux Gémonies !

Et cependant jamais il ne vendit son nom.
Son siècle avait dit : oui ! l'avenir dira : non !
Mais il livra sa vie à plus d'une pensée.
Quand devant lui sa route était si bien tracée,
On le vit s'égarer aux sinueux chemins.
Il aurait voulu mettre, étendant ses deux mains,
La liberté dans l'une et le trône dans l'autre,
(Equilibre douteux en ce tems comme au nôtre)
Balance dont lui seul eut été le fléau;
Mais il aurait fléchi sous le poids du plateau
Qui, plus tard, fit monter les vieilles renommées,
Les rois, les généraux, les peuples, les armées !
Oui, cet homme ignora les lois de son destin.
Audacieux convive, au sortir du festin,
Il remplissait sa coupe après l'avoir vidée.
Il voulait accomplir deux grandes missions;
Mais on fonde par une idée,
On détruit par des passions.

Pour quelque grand dessein lorsque le ciel l'envoie,
L'homme sans dévier doit marcher dans sa voie;

Lorsqu'a lui le soleil des révolutions,
Si, choisi pour servir de guide aux nations,
Il ne sait pas, courant plus vite que la foule,
Se tenir en avant du torrent qui s'écoule:
S'il jette à l'horizon un regard incertain;
S'il s'arrête et parait douter de son chemin,
La popularité, la flamme qui l'éclaire ,
L'abandonne aussitôt ; car le vent populaire
Derrière elle vole sans bruit;
Et quand elle se laisse atteindre,
On la voit trembler et s'éteindre
Sous le souffle qui la poursuit.

Mirabeau se fiait à sa haute stature.
Il crut que d'un seul homme le peuple était l'appui;
Il crut pouvoir lier la France à sa ceinture,
Et sur tous les chemins la traîner après lui.
Mais il aurait appris, si Dieu, dans sa colère,
D'une plus longue vie eût puni son orgueil,
Qu'il n'était qu'un bâton que la main populaire
Garde pendant la route, et laisse au coin du seuil.
Il ne sut pas que ceux dont la vie est féconde,
Pour qui l'homme inventa la gloire et les lauriers,
Ne sont dans l'atelier du monde
Que d'éphémères ouvriers !
Et quand ils sont chargés, les fondeurs intrépides

D'allumer le fourneau des révolutions,
Ils se brûlent toujours à ces flammes rapides
Qu'on appelle les passions.
Les peuples, qui n'ont pas de tombe,
Se chauffent, sans péril, au grand fourneau qui boût,
Et près de l'homme fort qui tombe
La nation reste debout !

RAPPORT

SUR

LES MOYENS D'EMPLOYER L'ARMÉE,

ET NOTAMMENT L'INFANTERIE,

A EXÉCUTER, A L'INSTAR DES ROMAINS ET DES SUÉDOIS, DES TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE, TELS QUE ROUTES ET CANAUX?

Par M. WARTELLE, membre résidant.

MESSIEURS,

Quels sont les moyens d'employer l'Armée et notamment l'Infanterie à exécuter, à l'instar des Romains et des Suédois, des Travaux d'utilité publique, tels que ROUTES *et* CANAUX ?

Telle est la question que vous avez proposée, question importante, susceptible de grands développemens, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de donner à l'armée une organisation nouvelle, de lutter contre des préjugés fortement enracinés, de résoudre des questions de finance très importantes, de confondre si c'est possible

les détracteurs de ce système, de ramener ceux qui doutent, de prouver enfin d'une manière irrésistible, que sous quelque face que l'on veuille examiner la question, sa solution est toujours avantageuse au pays.

Trois concurrens se sont présentés pour se disputer la palme : ils ont jeté une vive lumière sur la question, remercions-les des efforts qu'ils ont faits ; engageons-les à continuer à employer leurs loisirs en traitant des questions d'économie publique; ils auront été utiles à leur pays, c'est la plus belle récompense que tout citoyen doit ambitionner.

Nous nous sommes toujours fait une obligation même envers les auteurs qui ont échoué de leur tenir compte de leur bonne volonté, mais notre impartialité nous a forcé à reconnaître que le mémoire n° 1 avait une supériorité incontestable sur les deux autres. Je commencerai par indiquer rapidement les erreurs qui ont été signalées dans les deux derniers, et les lacunes assez nombreuses que les auteurs auraient dû remplir, puis je reviendrai sur le mémoire n° 1 un peu long pour que la lecture en soit facile dans une séance publique, mais dont je tacherai par des citations et par une analyse succincte de rendre un compte aussi complet que possible.

L'auteur du mémoire n° 3 dit beaucoup de

choses vraies, si on peut dire qu'une chose est vraie quand elle est outrée. Ainsi après avoir déploré l'oisiveté dans laquelle on laisse l'armée, il en fait un tableau tellement rembruni qu'il semblerait que nos régimens, rejetant toute discipline et tout frein à leurs passions, sont plus redoutés dans une garnison qu'un corps franc en pays ennemi.

Abordant la question financière, l'auteur la traite encore avec la même exagération. Ainsi il dit que cela ne coûterait pas un sou au trésor public; qu'au contraire il percevra des contributions plus élevées d'un pays qui a gagné une valeur et une prospérité nouvelle; il ne dit pas qui paiera les effets que le soldat va user bien davantage, le supplément de solde qu'il est impossible et même injuste de lui refuser, enfin au moins l'achat des terrains et des outils qui ne laisseront pas que de faire un matériel assez considérable.

Ensuite il blame l'instruction que l'on donne aux élèves de St-Cyr: on s'y livre trop, dit-il, à l'art militaire; on devrait plutôt leur apprendre la science du génie: c'est une expression fort vague et qu'il ne définit pas: cette science ne s'apprend pas en dix-huit mois ou deux ans; un officier du génie après des études préalables très fortes, travaille au moins deux ans sous les meilleurs professeurs de l'Europe à l'Ecole Po-

lytechnique, ensuite il passe deux autres années à Metz dans une école d'application : il arrive dans un régiment où sous la direction de vieux officiers instruits il met en pratique les nombreuses connaissances qu'il a acquises. Enfin il ne sera considéré tout à fait comme un officier accompli c'est-à-dire qu'on ne lui confiera la direction d'une place ou d'un travail difficile que quand il aura encore conduit en sous ordre pendant plusieurs années des travaux importans : certes, il serait fort avantageux pour la France que tous les sous-lieutenans d'infanterie eussent fait un pareil noviciat : comment l'auteur compte-t-il y arriver, il n'en dit rien, cela valait bien la peine d'être expliqué.

Il veut que le soldat apprenne à manier la scie et le rabot au lieu d'apprendre à *astiquer* son arme, que dans chaque régiment il y ait une compagnie de charpentiers, de maçons, de pionniers, de tailleurs de pierre, que chaque officier réunisse ces diverses connaissances pour diriger chacun de ces travaux, etc., etc.

L'auteur a dans tout ce que nous venons de citer, dépassé de beaucoup la vérité; il n'indique aucun moyen pour arriver à tous ces perfectionnements qui ne paraissent pas fort praticables; et pour conclure, nous dirons que l'auteur est continuellement à côté de la vérité, que la question est traitée d'une manière très-

superficielle, que la rédaction est presque toujours faible; et la société, adoptant les conclusions de la commission, a pensé ne pas devoir accorder de mention à l'auteur.

L'auteur du mémoire N° 2, n'a pas tout-à-fait commis la faute de son concurrent, il ne dit pas qu'il n'en coûterait rien pour faire exécuter des routes et des canaux, mais il se contente de dire que cela coûterait moins cher que de faire travailler des ouvriers ordinaires; l'auteur devait dire de combien serait cette économie.

Il dit plus bas, que l'officier d'infanterie mettrait à profit ses petites connaissances en mathématique, apprendrait à construire des retranchements et de la fortification de campagne, et enfin que la France ne dépenserait plus un budget énorme à nourrir des hommes inutiles.

Les connaissances en mathématique, de la plus grande partie des officiers d'infanterie, sont en général trop légères dans l'etat actuel des choses pour recevoir souvent une application utile. Quand à la construction des retranchements et de la fortification passagère, il y a une grande différence avec la construction des routes et des canaux dont il ne serait pas d'ailleurs prudent de leur confier l'entière direction : si la France ne doit plus dépenser

un budget énorme pour l'entretien de l'armée, l'auteur aurait bien dû nous dire comment il l'entend ; car de prime-abord, il semble au contraire qu'il doit en résulter un surcroit de dépense considérable; enfin, les soldats que la France nourrit sont peut-être des hommes oisifs comme le dira tout-à-l'heure l'auteur du mémoire N° 1 : mais ne sont pas des hommes utiles.

En résumé ce mémoire a été reconnu supérieur à celui dont nous avons rendu compte, mais on lui reproche de manquer d'ordre et de plan, d'être trop avare de développements et d'idées neuves ; de contenir des contradictions choquantes, de trop s'abandonner aux lieux communs ; enfin d'avoir à plusieurs reprises, et toujours sans transition et sans justification, prodigué des attaques contre le gouvernement, les hommes stationnaires, les idées gouvernementales de nos hommes d'état, la liste civile, la police secrète, etc., etc.

La commission a jugé encore et la société a confirmé le jugement qu'il n'y a pas lieu d'accorder de mention à l'auteur.

J'arrive au mémoire N° 1, qui heureusement nous consolera de la faiblesse des deux premiers : l'auteur parle en homme qui a beaucoup médité sur ce sujet ; il a sur ses concurrents l'immense avantage d'avoir l'expérience pour

lui, puisqu'il nous apprend qu'il a dirigé comme officier du génie des travaux considérables à Alger exécutés par l'armée d'Afrique. Aussi rencontre-t-on dans son travail une foule d'observations curieuses, des aperçus neufs et vrais et sinon tous les détails possibles, au moins aucune omission importante. Il y a encore des éloges à accorder à l'auteur pour l'ordre et la clarté avec lesquels il traite son sujet, pour la pureté de sa diction qui est toujours soutenue et châtiée jusqu'à la fin de son ouvrage.

Son introduction est un historique de l'armée qui remonte aux premiers temps de la monarchie, il y a de l'érudition et des détails bien choisis quoique ne se rattachant pas d'une manière directe à la question qui doit nous occuper.

Je suis fâché de ne pouvoir vous reproduire, à cause de leur étendue, tous les développemens dans lesquels entre l'auteur et par lesquels il prouve avec autant de logique que d'élégance, que nous devons même en temps de paix, et lorsque les chances de guerre diminuent et sont presque nulles, conserver une armée dont le chiffre ne doit jamais descendre en-dessous de 200 mille hommes.

Ensuite que moins l'importance de l'armée se fera sentir, moins elle jouira de ce prestige de gloire et de considération dont elle était entourée. Il dit entr'autres choses :

« Oui, l'armée perd chaque jour de la consi-
» dération dont elle eut si long-temps (qu'on
»me passe l'expression) le monopole presqu'ab-
» solu. » Et un peu plus loin : « Le développe-
» ment industriel du pays, sa prospérité com-
» merciale fondée sur la paix, l'accroissement
» de sa richesse, ne feront que rendre chaque
» jour plus choquante cette anomalie de 200
» mille jeunes hommes forts et robustes, vi-
» vant dans l'oisiveté aux dépens de leurs con-
» citoyens.

» Telle est cependant la position fausse de
» l'armée, que les symptômes de prospérité na-
» tionale sont pour elle des présages de déca-
» dence ; cela est si vrai que l'extinction des
» partis si désirable pour la France et que
» l'armée appelle de tous ses vœux, car elle ne
» redoute rien que d'agir dans nos troubles inté-
» rieurs , serait cependant sous un certain
» rapport contraire à ses intérêts ; car elle lui
» ôterait de son importance ; tant qu'il y aura
» lutte, chacune des opinions engagées recher-
» chera l'appui de l'armée ; mais ce dernier et
» triste hommage à la force , quand la lutte
» aura cessé, la force cessera de le recevoir.

» Quelles seront, dit-il encore, pour l'armée,
» les conséquences d'un pareil état de choses ?
» Réduite qu'elle est déjà sous le rapport fi-
» nancier au strict nécessaire, si l'estime pu-

» blique qui peut faire supporter avec orgueil » l'indigence même se retire d'elle, cette grande » institution ne tardera pas à perdre de sa force. » Les capacités s'en éloigneront, parce qu'elles » n'auront que faire là où il n'y a ni honneur, » ni profit ; et au jour du danger on sentira » peut-être, mais il sera trop tard, qu'il y avait » autre chose à faire pour l'armée que de révi- » ser les chiffres de son budget et d'assurer » plus ou moins solidement l'état des officiers.»

Ensuite l'auteur cherche à établir un parallèle, relativement à l'instruction, entre nos états-majors et les états-majors étrangers; et la conclusion défavorable à la France nous a paru fort exagérée. Il ajoute :

« Je sais que notre esprit de liberté ne permet » pas, pour racheter cette différence, de substi- » tuer une loi de privilége à la loi existante » sur l'avancement; enfant du peuple, ce n'est » pas moi qui proposerai de sacrifier le principe » de l'égalité au principe aristocratique, mais » je n'en souffrirai pas moins et comme mili- » taire et comme Français, d'être forcé de re- » connaître notre infériorité sur un point. Et » croit-on qu'à défaut de garanties offertes par » une éducation distinguée, le genre de vie que » nos officiers sont condamnés à subir soit bien » propre à en faire des hommes remarquables? » J'en appelle à ceux qui savent ce qu'on

» nomme communément la vie de garnison ;
» combien de dispositions heureuses, de fa-
» cultés brillantes, l'oisiveté régimentaire n'a-
» t-elle pas étouffées, qu'une vie utilement acti-
» ve serait si propre à développer. »

Ainsi l'auteur vous prédit et vous fait toucher au doigt la décadence prochaine de l'armée; il déplore ce résultat en homme vivement imbu des vrais principes d'un patriotisme éclairé ; il a trouvé le siége de l'infirmité; il ne se hâte pas de le dissimuler sous un appareil illusoire. Il gémit de l'étendue et de la profondeur du mal, mais il ne désespère pas de la guérison.

Ce remède qu'il va proposer soulévera d'énergiques protestations ; le mauvais vouloir, l'intérêt personnel entraveront continuellement sa marche : mais rien ne l'arrête, il poursuit son chemin ; il sait qu'arrivé au but il sera largement récompensé des peines et des fatigues de la route.

Il repousse plusieurs palliatifs déjà proposés, comme la révision d'un nouveau mode de recrutement qui obligerait tout le monde au service militaire, l'établissement d'une réserve en diminuant la durée du service actif. Ces moyens ne sont ni assez énergiques ni suffisants; suivons l'impulsion générale, dit-il, dirigeons-nous vers l'industrie, vers le positif.

Mais à quelle branche va-t-il appliquer cette

force énorme pour la plus grande utilité de la France, sans inconvénient pour la localité, sans perturbation pour les entreprises existantes.

Il repousse l'idée d'établir aucune concurrence avec les industries déjà exploitées; il craint avec raison un choc brusque et dangereux : c'est à un travail en quelque sorte nouveau qu'il se propose de l'appliquer : c'est en perçant de nouveaux débouchés, en ouvrant de nouvelles communications qu'il aura obtenu et qu'il prouve qu'il aura rempli les conditions qu'il s'était imposées.

Tous ces détails que j'abrège eussent mérité les honneurs d'une lecture publique, tant l'auteur, à force de précision et de clarté, a su les rendre intéressants, mais la quantité de matières dont nous avons à rendre compte me force à être aussi concis que possible.

Il arrive enfin à l'importante question de finance, et voici son système.

Cette grande mesure de rendre l'armée pour ainsi dire industrielle ne serait pas seulement utile au commerce dont elle augmenterait la richesse, et à l'armée dont elle ferait un corps utile et actif en tous temps, elle augmenterait encore les ressources financières du gouvernement, puisqu'il ne donnerait que 50 cent. par jour de supplément au soldat déjà nourri, logé

et vêtu, tandis que des compagnies se sont enrichies en faisant travailler à 25 cent. par jour des ouvriers ordinaires.

Quant à la dépense de première mise pour l'achat des terrains, des instruments de travail, des matériaux et l'augmentation de solde des troupes, il propose deux moyens pour éviter de grossir encore le chiffre de notre budget de la guerre.

Le premier serait d'y employer les fonds de l'amortissement. Suivant l'auteur, le gouvernement retirerait ainsi, d'après des calculs qu'il établit, 20 à 25 pour °/₀ de son argent, augmenterait dans une progression croissante très rapide les fonds employés, et amenerait dans une période très rapprochée l'extinction de la dette.

Le second moyen qu'il propose moins avantageux pour le gouvernement, mais aussi moins chanceux, c'est de créer des actions : le gouvernement conserverait toujours le commandement et la direction des travaux, mais ne ferait travailler pour ainsi-dire que pour le compte des actionnaires, en se réservant toujours, bien entendu, une portion des bénéfices.

Cette partie du mémoire est, je le crois, la plus délicate, la plus difficile, la plus susceptible de controverse : les moyens proposés par l'auteur offriraient peut-être de grandes difficul-

tés dans l'application, mais ils sont très ingénieux et appuyés de l'autorité du calcul : jusqu'à ce que l'expérience soit venue corroborer ou renverser tel ou tel système, la théorie n'en peut repousser aucun, s'il est raisonnable, d'une manière absolue : les objections que l'on pourrait opposer à l'auteur n'ont aussi d'autre appui que le raisonnement, d'autre base que des hypotèses. Nous aimons à féliciter l'auteur de n'avoir pas évité l'obstacle, au contraire il l'a abordé franchement et nous sommes heureux de pouvoir proclamer qu'il s'en est tiré avec bonheur, adresse et talent.

L'auteur passe ensuite aux modifications qu'il y aurait à introduire dans l'organisation de l'armée. Pour les soldats, il pense, et il a raison, qu'il n'y aurait rien ou presque rien à faire ; pris pour la plupart, dans la classe ouvrière, ils souscriront de grand cœur à des innovations qui sont analogues à leurs anciennes habitudes et qui tendent en définitif à améliorer leur position.

Quant aux officiers, c'est tout différent et je vais le citer lui-même.

« Je me suis convaincu, dit-il, que l'influence » des chefs sous lesquels le soldat se trouve im- » médiatement placé, c'est-à-dire de messieurs » les officiers d'infanterie, est très grande : » entre telle et telle compagnie, il y a sur les

» travaux une différence considérable ; cepen-
» dant les éléments sont les mêmes, il n'y a
» que les chefs qui soient différents; la même
» compagnie en changeant de commandant,
» change complètement de manière d'être, et
» on obtient plus ou moins, suivant que l'offi-
» cier qui la commande, s'occupe avec plus ou
» moins de zèle des travaux exécutés par ses
» hommes.

» ..... Parmi les officiers de tout grade,
» il en est un grand nombre qui gémissent de
» l'inaction que les circonstances leur impo-
» sent : tous préféreraient l'activité et les dan-
» gers de la guerre à l'indolente sécurité des
» garnisons; mais il faut le dire aussi, la plu-
» part ne se croient faits que pour deux choses:
» mourir glorieusement quand on leur en don-
» nera l'ordre, jusque là vivre dans l'oisiveté.

« Cette opinion, dit-il, que le métier des
» armes est une profession noble, la première
» profession de toutes et qui doit regarder tout
» travail comme indigne d'elle, cette opinion,
» pour être formulée d'une manière moins nette
» et moins tranchée qu'au temps de la féodalité,
» n'en existe pas moins plus ou moins confuse,
» plus ou moins arrêtée chez la plupart de nos
» officiers : la paresse naturelle à l'homme s'ar-
» range assez de ces grands mots si commodes;
» mais nous vivons dans un temps où le vide

» des idées se couvre difficilement par des mots
» sonores, et bientôt les officiers de l'armée res-
» teront seuls pénétrés de la noblesse et de
» l'importance de leurs fonctions ; c'est un
» désanchantement qu'il faut leur épargner en
« ramenant à des proportions justes et raisonna-
» bles les idées que la plupart d'entr'eux se sont
» faites de leur position, de leur état.

« Oui, cette réforme morale est la plus im-
» portante de toutes, c'est à celle-là que le lé-
» gislateur qui voudra donner une direction
» industrielle à l'armée devra songer d'abord.
» Il sera possible de l'exécuter cette réforme en
» introduisant dans nos écoles militaires des
» idées d'industrie, en donnant aux examens
» que les élèves passeront sur ces cours une in-
» fluence notable sur leur rang de sortie. En
» faisant une large part dans l'avancement au
» choix à ceux des officiers qui se feront remar-
» quer par leur intelligence et leur zèle dans
» l'exécution des travaux qui leur seront con-
» fiés. En leur donnant une part proportionnée
» à leurs connaissances dans la partie scienti-
» fique de ces travaux, en affectant une solde
» particulière aux journées de travail, enfin en
» armant le pouvoir de moyens répressifs contre
» ceux des officiers qui négligeraient cette par-
» tie du service qu'on rendrait obligatoire pour
» tous. »

Quelle vérité de couleurs il y a dans ce tableau que vous présente l'auteur. Que ces détails annoncent d'études et d'observations. Un critique sévère et superficiel reprocherait cette grande franchise qui va jusqu'à la rudesse, mais quand l'abus est capital, et l'amélioration importante, quand l'écrivain est vivement pénétré de la grandeur de son sujet, doit-il être arrêté dans sa mission par quelques considérations personnelles ? doit-il craindre de froisser quelqu'amour propre ? Non et l'auteur ne mérite que des éloges, il a compris toute la portée de son rôle, il s'est placé à la hauteur qu'il devait convenablement occuper.

L'auteur propose de confier la partie scientifique et la direction générale des travaux aux officiers du génie, l'auteur du mémoire N° 2 avait proposé le corps des ingénieurs des ponts et chaussées, il est plus naturel de laisser une direction toute militaire à un travail fait par l'armée : dans l'un comme dans l'autre cas cette partie du service serait en bonne main, je n'y vois qu'une question secondaire.

Enfin pour complèter la tâche qu'il s'était imposée, l'auteur démontre que la force de la France ne serait pas le moins du monde compromise par cette innovation.

Il va chercher ses preuves dans les travaux gigantesques que nous ont laissés les Romains:

il fait l'énumération des nombreux produits d'art qui sortent de nos arsenaux, exécutés par nos soldats d'artillerie, des immenses travaux de fortification qu'exécutent journellement les soldats du génie; ceux mêmes qu'ont exécutés nos régiments d'infanterie en Afrique : il nous les représente ensuite se couvrant de gloire dans toutes les campagnes où ils se sont trouvés, naguères encore à Alger, à Anvers, en Morée : partout enfin où le pays a fait un appel à leur bravoure.

L'auteur termine par quelques considérations politiques assez élevées sur l'opportunité ou l'inopportunité de faire immédiatement l'application de ce système chez nous : il paraît pencher pour cette opinion, qu'il vaut mieux attendre quelque tems dans l'état de tension où sont encore les partis. Au moins il dit que, tant que le gouvernement sera contraint de recourir à la force pour maitriser les factions, il doit par prudence éviter tout ce qui peut amener des contacts trop intimes entre les populations et l'armée. Au reste, soit que le gouvernement se croie plus affermi, soit qu'il pense devoir satisfaire un vœu national si souvent et si généralement exprimé, félicitons-nous de l'essai qu'il tente en ce moment, essai dont le résultat est si impatiemment attendu et qui éclaircira la question plus que des volumes d'hypothèses et de recherches scientifiques.

Limité dans le cadre d'une seule séance où nous avons à rendre compte d'une grande quantité de morceaux qui ont pris part au concours, je n'ai pu donner à mon rapport tous les développemens que j'eusse désiré y faire entrer, dans l'intérêt de l'auteur; j'ai cependant rempli le but que je m'étais proposé en vous faisant adopter les conclusions de la commission qui a été unanime pour lui voter des remerciements et des éloges et pour lui décerner la récompense promise.

RÉFORME INDUSTRIELLE

DE L'ARMÉE FRANÇAISE,

Par M. HOUBRE, Lieutenant du Génie.

(Ouvrage Couronné)

Pendant plusieurs siècles en France, l'armée ne fut point un corps stable et constitué d'une manière permanente; elle se formait au moment de la guerre, et son existence finissait à la conclusion de la paix.

Dans l'origine, le service militaire était imposé à tout homme libre en sa qualité de Franc (ou compagnon); plus tard, quand les conquérants de la Gaule s'attachèrent au sol, quand la propriété se forma, quand aux chefs de tribu succédèrent les propriétaires des terres allodiales, les Landes du roi, les bénéficiers, quand la nation qui avait remplacé la bande de guer-

riers, occupa un trop grand espace pour que tous pussent entendre le cri de guerre du chef devenu roi, le service militaire fut organisé plus régulièrement. Sous Charlemagne, le mode de recrutement était fondé sur la propriété, les alleux, les bénéfices, les propriétés ecclésiastiques même fournissaient un nombre de soldats proportionné à leur importance, le service de la guerre n'était pas comme aux premières époques de la conquête, le résultat des rapports d'un chef avec ses compagnons, il était fixé par la loi. Sous Louis-le-Débonnaire, sous Charles-le-Chauve, ce système continua à être en vigueur.

Mais la féodalité qui fit des grands propriétaires autant de chefs à peu près indépendants, et pour lesquels le vasselage qui les soumettait au roi, n'était qu'une formalité presque vaine; la féodalité détruisit l'œuvre de Charlemagne, et l'appel à la noblesse remplaça le mode de recrutement qui formait les armées de la seconde race; chaque duc, comte ou baron conduisait à la guerre ses hommes d'armes, ses soldats à lui, et quand l'ennemi commun était vaincu, chacun rentrait dans son fort.

Tel est l'historique rapide de la formation des armées françaises jusqu'au quinzième siècle.

C'est sous Charles VII que nous voyons pour la première fois en France une armée perma-

nente et placée sous les ordres immédiats du roi, pendant la paix comme pendant la guerre; c'est à dater de cette époque que l'état militaire devint une profession spéciale; pendant long-temps les grades furent le partage d'une classe privilégiée...., de la noblesse. L'aîné de la famille héritait du titre et de la plus grande partie des biens de son père. Le cadet entrait dans l'armée ou dans l'église, suivant les avantages que pouvait lui offrir l'épée ou le petit collet.

Cet état de choses dura jusqu'en 90. Pendant cette longue suite d'années, la profession des armes fut entourée d'une haute considération qui s'explique d'abord par le préjugé du temps qui la faisait regarder comme la seule digne d'un homme noble, ensuite par l'importance des armées à une époque où presque toutes les questions graves, à l'intérieur comme à l'extérieur, étaient décidées par les armes.

Sous la république et l'empire, l'armée fut plus grande que jamais; les immenses services qu'elle rendit à la France, la valeur de ses soldats, le génie de ses généraux, furent ses titres à l'admiration du monde. Titres vraiment nobles, et auxquels des parchemins blasonnés, vieux ou neufs, ne pouvaient ajouter aucune valeur.

Après ce coup d'œil, rapidement jeté sur le passé de l'armée, voyons ce qu'elle est devenue

à notre époque, et tâchons, s'il est possible, de lire dans son avenir.

Le préjugé qui faisait regarder la profession des armes comme la seule qui fut presque exclusivement noble, a disparu.

Quant à l'importance de l'armée, elle diminue chaque jour.

En effet, nous sommes loin de ces temps de malheur où des querelles de religion inondaient de sang la terre de France ; l'orgueil d'un Louis XIV ne pourra plus, comme aux jours de la royauté absolue, sacrifier des millions d'hommes à ses caprices de monarque, et il ne sera plus donné au génie d'un grand capitaine de regarder l'Europe comme un vaste échiquier propre à développer ses combinaisons savantes. Il est presque trivial de le dire, mais il est toujours juste de le répéter; entre nous et le passé les révolutions de 89 et de 1830 ont jeté un immense abyme. Plus de guerres de religion ! plus de guerres de souverains ! plus de conquêtes injustes! plus de propagande à la bayonnette ! Si l'on attaque nos principes, si l'on menace nos frontières, nous courrons aux armes, nous y courrons tous..... mais alors et seulement alors l'armée pourra acquérir des titres à la reconnaissance du pays, seulement alors son importance se fera sentir.

Mais parce que l'utilité de l'armée sera d'une

application beaucoup plus rare, doit-on négliger et laisser tomber en discrédit cette grande institution ? il y aurait ingratitude et dangereuse imprévoyance à le faire ; car les armées françaises ont rendu de grands services à la France, et notre position géographique et politique en Europe nous obligera toujours à garder une armée qui, sur le pied de paix, ne saurait descendre au-dessous du chiffre le 200,000 hommes.

Ainsi nous conserverons une armée ; mais au lieu de jouer, comme autrefois, le premier rôle dans les affaires de l'état, elle devra attendre dans l'oisiveté des garnisons qu'une attaque injuste de l'ennemi vienne lui présenter l'occasion de payer à la France tout le pain dont elle aura nourri sa longue inaction. Pourra-t-elle alors prétendre à la haute considération dont elle jouissait, quand chaque jour elle versait son sang pour la tranquillité, la défense ou la gloire dupays ?

Non certes.

Sous l'empire, la profession honorable par excellence, la profession recherchée, enviée, c'était la profession des armes, parce qu'alors nous étions régis par l'épée, grands par l'épée. Quand on pouvait parier dix contre un qu'un habit militaire couvrait des cicatrices, quand on était sûr que l'or dont Napoléon brodait ses

maréchaux, était le prix du sang versé pour la défense ou l'honneur du nom français, on concevait l'estime passionnée qu'inspirait l'armée: aujourd'hui qu'on peut dire presqu'à coup sûr qu'un uniforme couvre un corps parfaitement intact, et qui consomme sans produire; aujourd'hui que les chances de guerre s'évanouissent et qu'on parait avoir compris en Europe que l'*ultima ratio regum* n'est pas toujours la meilleure raison; que le contribuable avant de voir dans le soldat celui qui le défendra..... peut-être, voit l'homme jeune et fort dont il entretient la vie oisive; aujourd'hui, en un mot, que l'armée n'est pas immédiatement utile et que son utilité pour l'avenir devient de moins en moins probable, je conçois une défaveur qui ira toujours croissant.

Je dis que la défaveur croîtra; quand à son existence, je n'en veux d'autre preuve que la conduite de la chambre envers la veuve Daumesnil: et cependant quelle gloire militaire fut plus populaire que celle de la jambe de bois!

Oui l'armée perd chaque jour de la considération dont elle eut si long-temps, (qu'on me passe l'expression), le monopole presqu'absolu, et cet avenir n'est peut-être pas loin de nous où l'épaulette dorée ne sera plus considérée que comme une garantie d'existence pour les nullités paresseuses. Le développement industriel

du pays, sa prospérité commerciale fondée sur la paix, l'accroissement de sa richesse ne feront que rendre chaque jour plus *choquante* cette anomalie de 200,000 jeunes hommes forts, robustes, et vivant dans l'oisiveté aux dépens de leurs concitoyens.

Telle est cependant la position fausse de l'armée, que les symptômes de prospérité nationale sont pour elle des présages de décadence: cela est si vrai que l'extinction des partis si désirable pour la France et que l'armée appelle de tous ses vœux, car elle ne redoute rien que d'agir dans nos troubles intérieurs, serait cependant sous un certain rapport contraire à ses intérêts car elle lui ôterait de son importance; tant qu'il y aura lutte, chacune des opinions engagées recherchera l'appui de l'armée; mais ce dernier et triste hommage à la force, quand la lutte aura cessé, la force cessera de le recevoir.

Quelles sont pour l'armée les conséquences d'un pareil état de choses? réduite qu'elle est déjà, sous le rapport financier, au stricte nécessaire; si l'estime publique qui peut faire supporter avec orgueil l'indigence même, se retire d'elle, cette grande institution ne tardera pas à perdre de sa force. Les capacités s'en éloigneront, parce qu'elles n'ont que faire là où il n'y a ni honneur ni profit; et au jour du danger on sentira peut-être, mais il sera trop

tard, qu'il y avait autre chose à faire pour l'armée que de réviser les chiffres de son budget et d'assurer plus ou moins solidement l'état de ses officiers par une loi faite à la hâte et pour le vote de laquelle il y avait à peine assez de députés à la chambre.

Nos états-majors n'ont pas seulement besoin qu'on songe à leurs intérêts matériels, l'estime publique est aussi pour eux un besoin de premier ordre. Chez presque toutes les nations de l'Europe, la noblesse a seule des droits aux grades militaires, l'éducation distinguée que reçoivent les officiers, la position de leur famille, leur fortune, sont des titres suffisants à la considération générale, et notre orgueil national dut-il en souffrir, il faut l'avouer cependant, les corps d'officiers étrangers sont de beaucoup supérieurs, sous le rapport des connaissances et l'élévation des idées, à la plupart des corps d'officiers français. Je sais que notre esprit de liberté ne permet pas, pour racheter cette différence, de substituer une loi de privilège à la loi existante sur l'avancement; enfant du peuple, ce n'est pas moi qui proposerai de sacrifier le principe de l'égalité au principe aristocratique, mais je n'en souffrirai pas moins et comme militaire et comme français, d'être forcé de reconnaître notre infériorité sur un point. Et croit-on qu'à défaut des garanties offertes par

une éducation distinguée, le genre de vie que nos officiers sont condamnés à subir soit bien propre à en faire des hommes remarquables? J'en appelle à ceux qui savent ce qu'on nomme communément la vie de garnison. Combien de dispositions brillantes, de facultés heureuses l'oisiveté régimentaire n'a-t-elle pas étouffées, qu'une vie utilement active serait si propre à développer. Il y a long-temps qu'on l'a dit: « l'oisiveté est la mère de tous les vices. » Je suis loin de vouloir appliquer rigoureusement cet adage aux officiers français, mais toujours est-il vrai que le mode actuel de recrutement des états-majors dans lesquels on peut compter des officiers sortis de la classe des remplaçants, joint aux graves conséquences d'une vie oisive, sont des causes suffisantes pour déterminer l'infériorité de nos officiers, relativement à ceux des autres puissances; infériorité qui n'existerait certes pas si le courage pouvait tout suppléer.

Si la première de ces causes est une conséquence forcée de notre libéralisme avancé, en est-il de même de la seconde? je suis loin de le croire: une vie active, utile au pays en tout temps me semble au contraire tout à fait d'accord avec l'esprit du siècle en France, et je la crois plus propre qu'aucune autre à conserver à l'armée la considération que je crains de lui

voir perdre, si la paix la retient long-temps encore dans une inaction forcée.

Mais ce n'est pas seulement comme militaire que j'envisage avec effroi l'avenir de l'armée, c'est aussi comme français, car le corps souffre quand un membre est malade; d'ailleurs ami de l'industrie, je ne puis voir sans peine tant de force et de vigueur perdues pour elle.

J'ai considéré l'avenir de l'armée dans les conséquences qu'il pouvait avoir pour elle-même, ces conséquences, je le répète, ne seraient pas moins funestes à la France. En effet on ne saurait se le dissimuler; si 1830 ne nous a pas mis en guerre avec la plus grande partie de l'Europe, nous devons l'attribuer surtout aux souvenirs du passé. On s'est rappelé dans les cours du Nord et de l'Allemagne qu'il était dangereux de s'attaquer aux révolutionnaires de France, et cette fois nous n'avons pas eu de manifeste Brunswick à punir. Mais si notre force, si notre esprit militaire se perdaient; si une imprudente et coupable sécurité nous faisait oublier que nos ennemis sont là qui guettent le défaut de l'armure pour nous frapper, si attribuant à toute autre chose que la force la paix dont nous jouissons, nous nous laissions affaiblir, nous ne *tarderions* pas à payer bien cher cette funeste erreur.

Pendant long-temps encore la crainte de la

guerre chez nos ennemis pourra seule nous assurer la paix.

Si cette dernière vérité est généralement sentie, si d'autre part je suis parvenu à démontrer que par la force des choses l'armée marche irrésistiblement vers une décadence dont les premiers symptômes existent déjà, on sentira qu'il y a là un vice fondamental qu'il est important de détruire avant qu'il n'ait pu exercer toute l'étendue de sa funeste influence.

Beaucoup de militaires frappés de cet état de choses, attribuent le mal au mode actuel de recrutement et voient le remède dans un mode nouveau qui ferait du service militaire une obligation dont ils serait impossible de se racheter; la force et la considération de l'armée y gagneraient, disent-ils. — D'autres pensent qu'en modifiant la durée du service actif et en établissant des corps de réserve, on pourrait lever toutes les difficultés. Il n'entre pas dans mon plan de combattre toutes ces opinions, je dirai seulement que je ne les partage pas.

En observant notre marche industrielle, en étudiant l'esprit de nos assemblées législatives et de nos écrits périodiques, j'ai cru voir que, les moments d'effervescence à part, l'utile était surtout à l'ordre du jour, la question de bien être, la question importante. J'ai remarqué que l'opinion publique était surtout prononcée

en faveur des institutions immédiatement et constamment utiles, et comme je crois que la considération générale est une question vitale pour l'armée, que pour être forte, elle a besoin d'être estimée et honorée; j'ai pensé qu'une organisation nouvelle qui sans diminuer sa force en temps de guerre la rendrait utile en temps de paix, amenerait ce résultat important, et j'ai été naturellement porté à conclure que ce serait un bienfait pour le pays et pour l'armée que de donner aux forces de cette dernière une direction nouvelle, une direction industrielle en temps de paix.

Si la question prend une forme nouvelle, une observation plus ou moins approfondie des faits, une étude plus ou moins exacte des rapports qui ont existé jusqu'ici entre le pays et l'armée, et une prévision plus ou moins vraie de ceux qui doivent exister désormais, m'ont conduit à conclure qu'une organisation industrielle, en donnant aux mots toute leur généralité, était une chose bonne et nécessaire. Maintenant il faut examiner à quel genre d'industrie cette force pourrait être appliquée avec utilité pour le pays et sans inconvénient pour les industries existantes. — Indiquer le mode d'application le plus convenable, démontrer enfin que la force militaire de la France ne serait nullement compromise par cette innovation.

Les questions industrielles sont généralement si distinctes, il est si facile et en même tems si dangereux de se laisser entraîner par des systêmes dont la vérité parait pour ainsi dire algébriquement démontrée, qu'on ne doit les aborder qu'avec une extrême réserve. Aussi hésiterai-je à demander pour l'armée une organisation industrielle, si pour l'utiliser j'étais obligé de jeter au milieu des industries exploitées en France une main-d'œuvre nouvelle de 200,000 hommes; on ne peut trop prévoir quel serait le résultat d'une pareille mesure. Quand une industrie s'est naturalisée dans un pays, le nombre de bras qu'elle emploie est à peu près invariable, les modifications qu'il éprouve sont toutes progressives comme la marche de cette industrie elle-même, et on ne saurait, sans compromettre les intérêts de la classe ouvrière, jeter dans ce pays un nombre nouveau de travailleurs qui feraient subitement baisser les prix de la main-d'œuvre. Il résulterait de cet abaissement un mouvement brusque dont le contre-coup aurait une importance proportionnée à celle de l'industrie et au nombre de bras qu'elle emploie. Mais si ce mouvement brusque avait lieu non seulement pour une industrie mais pour toutes, si la classe ouvrière toute entière devait l'éprouver par l'introduction subite d'un grand nombre de travailleurs nou-

veaux, il pourrait en résulter une crise générale, dangereuse, et dont les suites sont difficiles à prévoir. Aussi j'ai commencé par le dire, si pour utiliser l'armée une semblable mesure était nécessaire, mes connaissances en économie politique ne seraient point assez étendues pour que je n'hésitasse pas à la proposer, bien que mes scrupules pussent sembler chimériques. Mais il n'en est point ainsi, la force que je propose d'employer ne viendra pas faire concurrence à celles qu'emploient les industries existantes, c'est à une industrie en quelque sorte nouvelle que je propose de l'appliquer.

Il n'entre point dans les proportions de ce mémoire d'exposer un système de routes et de canaux pour la France, je chercherai seulement à faire voir par un exemple emprunté à un rapport de M. Thiers, que le système actuel est loin d'être complet et qu'il y aurait utilité à le compléter.

Parmi les produits de l'industrie française, il en est qui pour être exploités ont besoin qu'une taxe souvent assez forte pèse sur les mêmes produits de l'étranger; cependant pour plusieurs d'entre eux, la houille par exemple, la terre de France n'est pas plus ingrate qu'une autre, les moyens d'exploitation ne sont pas moins perfectionnés, la main-d'œuvre n'est pas plus chère, au contraire, enfin sur le lieu de production,

la houille est moins chère que celle d'aucun autre pays. A St.-Etienne, par exemple, elle est à meilleur marché qu'au pays de Galles, et malgré cela nous ne pouvons dans beaucoup de localités soutenir la concurrence étrangère. Que faut-il en conclure? une seule chose: c'est qu'il y a insuffisance de travaux faits à la surface de notre sol pour le rendre viable. Cela est si vrai qu'à Mulhouse où la houille valait de 5 à 7 fr., elle ne vaut plus que 3 fr. 50 c., depuis l'ouverture du canal du Rhône au Rhin. La question de transport, sans jouer dans toutes les industries un rôle aussi important que dans celle de la houille, est cependant telle que dans la lutte avec les industries étrangères, l'Angleterre surtout, elle suffit pour faire pencher la balance en faveur de nos adversaires.

Il n'est pas difficile de conclure de là que ce serait un immense bienfait à rendre à l'industrie que d'augmenter la facilité de ses moyens de transport, et qu'il est possible d'employer l'armée sans compromettre en rien la sécurité des industries existantes. — Nous faisons agir une main-d'œuvre nouvelle, considérable; mais c'est dans une direction nouvelle que nous proposons de l'appliquer, et les industries nationales, loin d'en souffrir, ne pourront que se développer davantage sous son influence, car elle leur donnera le moyen de soutenir la con-

currence étrangère, sans le secours des tarifs et des prohibitions.

Mais cette grande mesure ne serait pas seulement utile au commerce français dont elle augmenterait la richesse, et à l'armée dont elle ferait un corps utile et actif en tout temps. Elle aurait encore pour résultat d'accroître les ressources financières du gouvernement. En effet, des droits de navigation et de passage pourront être perçus sur les routes, sur les canaux construits par l'armée, et comme la rétribution que recevrait pour son travail le soldat déjà vêtu, nourri et logé par l'état, serait beaucoup moindre que celle que reçoit un ouvrier ordinaire, on conçoit l'immense avantage qu'aurait le gouvernement sur des compagnies qui se sont pourtant enrichies dans des exploitations de cette nature.

Cependant, dira-t-on, une première dépense pour l'achat des terrains, des instrumens de travail, des matériaux et l'augmentation de solde des troupes, sera nécessaire et un chapitre nouveau viendra grossir encore l'énorme chiffre de notre budget de la guerre. Je me hâte de dissiper ces craintes.

Deux moyens se présentent de résoudre la question, sans augmenter en rien les charges du contribuable.

Si le gouvernement veut se réserver exclu-

sivement cette exploitation nouvelle, les fonds de l'amortissement pourront être avantageusement placés dans cette entreprise. Pour la construction d'un canal, la main d'œuvre est presque tout. Or, par sa nature, cette main-d'œuvre exige une rétribution très faible, (comme je le dirai plus tard elle peut être fixée aux 2/5 de la rétribution ordinaire), ainsi sur cette partie la plus considérable de l'exploitation, le gouvernement aurait sur les compagnies ordinaires un avantage qui serait dans le rapport de 2 à 5, c'est-à-dire que si les fonds d'une compagnie d'exploitation lui rapportent de 8 à 10 pour °/₀, ceux du gouvernement ou de l'amortissement rapporteraient de 20 à 25, en mettant en dehors les dépenses étrangères à la main-d'œuvre qui seraient les mêmes dans les deux cas. On le voit donc, loin de charger le contribuable, nous lui préparons pour l'avenir un dégrèvement d'impôts en hâtant, par l'accroissement des fonds de l'amortissement, l'extinction de la dette.

Si le gouvernement recule devant l'idée de jeter, dans une entreprise commerciale, des fonds considérables qu'il put croire prudent de garder comme une réserve indispensable dans de certaines circonstances, il est un second moyen de résoudre la question, et ce moyen n'est pas nouveau. La compagnie des Indes se

charge elle-même de la solde des troupes qui sont employées à la garder ou à la défendre ; pourquoi serait-il impossible d'introduire en France une innovation analogue. Mon intention n'est pas de mettre l'armée aux gages de quelques riches industriels ; mais le gouvernement en se déclarant chef de l'entreprise, en se réservant la direction des travaux et l'administration des travailleurs, peut créer des actions qui seront bien vite enlevées, si l'on considère que maître d'une main-d'œuvre qui est de 3[5 meilleur marché que la main-d'œuvre ordinaire, il pourra à l'aide de ces 3[5 offrir aux actionnaires des avantages plus considérables que ceux que présente aucune exploitation du même genre dans laquelle, je le répète, la main d'œuvre est la partie la plus considérable.

Mais ces 3[5 qui, comme nous l'avons dit plus haut, porteront de 10 à 25 pour °[₀ l'intérêt de l'argent, ne seront pas uniquement destinés à augmenter les bénéfices des capitalistes, et une partie entrera dans les caisses de l'Etat.

On le voit, quelque soit celui de ces deux systèmes que l'on adopte, les intérêts du contribuable sont loin d'être compromis.

En supposant que le moyen prix de la main-d'œuvre soit de 1 fr. 25 c., 200,000 hommes travaillant pendant 300 jours, gagneraient 75 millions et la retenue de 3[5 au profit de l'Etat,

serait de 45 millions, par an, qui entreraient à la caisse d'amortissement dans le dernier système.

En suivant le second, si 1/5 est nécessaire pour l'émission des actions, 2/5 provenant de l'économie faite sur la main-d'œuvre, retourneraient encore à l'Etat qui percevrait par là une somme de 30 millions par an.

Nous savons donc où appliquer la force de l'armée d'une manière avantageuse pour tous et pour elle-même; car outre la considération publique qu'elle devra aux services rendus au pays tant à l'intérieur qu'à la frontière, elle n'encourra plus le reproche, après avoir enlevé des travailleurs à la France, de lui rendre des hommes qui dans l'oisiveté des garnisons contractent souvent des habitudes de paresse qu'ils emportent dans la vie civile.

Dans la première partie de ce mémoire je me suis appliqué à démontrer que par son organisation l'armée n'était point en rapport avec l'état actuel des choses, qu'elle marchait vers une décadence certaine que j'ai attribuée à son inutilité complète en temps de paix; j'ai indiqué le moyen de la rendre utile au pays, voyons ce qu'il y aurait à changer dans ce qui existe pour arriver à ce résultat.

Pour rendre les soldats travailleurs, il y aurait fort peu de chose à faire, car tous, à quel-

ques rares exceptions près, sont tirés de la classe ouvrière, et un léger salaire indépendant de la solde qu'ils reçoivent aujourd'hui comme militaire, suffirait pour stimuler leur zèle. Un séjour d'une année que j'ai fait en Afrique où les travaux de route, de desséchement, de maçonnerie, de charpente, de ferronnerie, etc., sont faits presque exclusivement par les troupes de l'infanterie et du génie, me guidera sûrement dans le meilleur mode à suivre, car, ayant eu, en ma qualité d'officier du génie, un grand nombre de travailleurs sous mes ordres, j'ai pu voir par ma propre expérience quel parti on pourrait tirer de l'armée, quels moyens il faudrait employer et quelles fautes il faudrait éviter pour parvenir à un bon résultat.

Je me suis convaincu que l'influence des chefs sous lesquels le soldat se trouve immédiatement placé, c'est-à-dire celle de messieurs les officiers d'infanterie est très grande. Entre telle ou telle compagnie il y a sur les travaux une différence considérable: cependant les élémens sont les mêmes, il n'y a que les chefs qui soient différents. La même compagnie en changeant de commandant, change complètement de manière d'être, et on obtient plus ou moins suivant que l'officier qui la commande s'occupe avec plus ou moins de zèle des travaux exécutés par ses hommes.

Cette observation que je n'ai pas faite seul, que tous les officiers du génie qui ont servi en Afrique, ont pu faire comme moi, m'a naturellement porté à conclure que pour exécuter une réforme industrielle dans l'armée, il faudrait commencer par s'occuper des officiers.

J'ai dit plus haut que le métier des armes considéré comme profession, comme état, c'est-à-dire pour les officiers, serait bientôt un refuge pour les nullités paresseuses : cette proposition, malgré son incontestable vérité, aurait quelque chose d'offensant pour ceux qui font partie de l'arme si son organisation était leur ouvrage, mais je me hâte de le dire, parmi les officiers de tout grade, il en est un grand nombre qui gémissent de l'inaction que les circonstances leur imposent. Tous préféreraient mille fois l'activité et les dangers de la guerre à l'indolente sécurité des garnisons, mais il faut le dire aussi, la plupart ne se croient faits que pour deux choses : mourir glorieusement quand on leur en donnera l'ordre, jusque là vivre dans l'oisiveté.

Cette opinion que le métier des armes est une profession noble, la première profession de toutes, et qui doit regarder tout travail comme indigne d'elle, cette opinion pour être formulée d'une manière moins nette et moins tranchée qu'au temps de la féodalité, n'en existe

pas moins plus ou moins confuse, plus ou moins arrêtée chez la plupart de nos officiers: la paresse naturelle à l'homme s'arrange assez de ces grands mots si commodes, mais nous vivons dans un temps où le vide des idées se couvre difficilement par des mots sonores, et bientôt les officiers de l'armée resteront seuls pénétrés de la noblesse et de l'importance de leurs fonctions, c'est un désenchantement cruel qu'il faut leur épargner en ramenant à des proportions justes et raisonnables les idées que la plupart d'entre eux se sont faites de leur position, de leur état.

Oui cette réforme morale est la plus importante de toutes et c'est à celle-là que le législateur qui voudra donner une direction industrielle à l'armée, devra songer d'abord. — Il sera possible de l'exécuter cette réforme en introduisant dans nos écoles militaires des idées d'industrie, en donnant aux examens que les élèves passeront sur ces cours une influence notable sur leur rang de sortie, en faisant une large part dans l'avancement au choix à ceux des officiers qui se feront remarquer par leur intelligence et leur zèle dans l'exécution des travaux qui leur seront confiés, en leur donnant une part proportionnée à leurs connaissances dans la partie scientifique des travaux, en affectant une solde particulière aux jour-

nées de travail, enfin en armant le pouvoir de moyens répressifs contre ceux des officiers qui négligeraient cette partie du service qu'on rendrait obligatoire pour tous.

Je ne fais qu'indiquer les moyens principaux à employer. Il n'entre pas dans mon plan de faire un projet de loi détaillé.

Toutefois, je suis convaincu qu'en s'appuyant sur ces bases, il sera facile d'obtenir les modifications que je regarde, je l'ai dit plus haut, comme les plus importantes. Quand les officiers d'infanterie seront intéressés aux travaux qu'ils font exécuter, on n'entendra plus, comme cela est arrivé quelquefois, des chefs de compagnie, se plaindre d'un genre de service par lequel ils croyaient leur dignité compromise; on ne les entendra plus faire ces observations devant les soldats même qu'ils ne craignaient pas de décourager complètement, oubliant que c'était vraiment alors qu'ils compromettaient la dignité de leur grade.

Quant aux soldats, je l'ai dit, il y aura peu à faire pour les rendre travailleurs; toutes les fois qu'ils ont été placés immédiatement sous nos ordres, c'est-à-dire dans les travaux d'art, nous avons obtenu des résultats satisfaisants, moyennant une rétribution de 0,60 c. par jour dans un pays où la journée d'un bon ouvrier en bois, en fer et en maçonnerie était payée de

4 à 5 fr., et sous un ciel meurtrier; quand on se livrait à un travail pénible, la journée d'un manœuvre était payée à 0,40 c.

Ce qui s'est passé en Afrique, les résultats obtenus en faisant la part des lieux et des circonstances, pourront guider dans l'établissement des chiffres qu'on devra fixer pour la rétribution des travailleurs. On voit d'après le peu que j'ai dit, que ces chiffres seront assez faibles. Dans le corps du génie en France, les ouvriers militaires reçoivent les 2/5 de la paye des bourgeois.

L'expérience que nous avons faite pourra nous servir aussi à indiquer succinctement le meilleur mode d'administration possible pour cette force nouvelle que nous empruntons à l'armée.

La partie industrielle du service peut être, quant à l'administration qui sera chargée de la régler, complètement séparée du service militaire. Des officiers du génie qui formeront une section particulière de cette arme, seront chargés de la partie scientifique, de la direction générale des travaux et de l'application des fonds qui y seront employés. Des gardes, des sous-officiers, des soldats pris dans les régiments de sapeurs dirigeront dans leurs détails les travaux dont l'ensemble sera confié aux officiers sous l'inspection des généraux membres du comité.

En un mot, on fera pour ces travaux à peu près ce que l'on fait aujourd'hui pour les travaux du même genre qui s'exécutent en Afrique, en modifiant quelques détails de peu d'importance dont l'expérience aura démontré le défaut. Dans les régiments d'infanterie, un officier spécialement chargé de la comptabilité des travaux, sera chargé de distribuer les fonds qu'il aura reçus du génie pour les journées de travail des hommes de son corps.

Sans m'arrêter à détailler tous les rouages secondaires de cette administration complètement indépendante de celle des sous-intendants militaires, il me suffira de dire qu'elle existe aujourd'hui dans notre corps d'occupation. Que des résultats importants ont été obtenus, que sous sa protection, l'armée a déjà beaucoup fait, et que rien ne prouve qu'elle ne puisse faire plus encore, si elle était réorganisée par une loi qui réglerait la partie industrielle de son service.

Pour remplir la tâche que je me suis imposée en commençant ce mémoire, il me reste à démontrer que la force militaire de la France ne serait nullement compromise par l'innovation que je propose.

Peut-être suffirait-il pour cela de rappeller tout ce qu'ont fait les armées romaines sous la république, alors que forts surtout par leur in-

fanterie, elles ont couvert le monde qu'elles avaient subjugué, de canaux, de routes, de camps retranchés et de monuments dont les restes existent encore dans les trois parties du monde alors connu. Toutefois, je ne me contenterai pas de répondre par cet exemple irrécusable aux objections de ceux qui pensent que la vie industrielle est incompatible avec la vie militaire dont la discipline est le premier élément. C'est en examinant ce qui se passe au sein même de notre armée, en France et sous nos yeux que je chercherai à prouver qu'on peut être à la fois travailleur et soldat.

Dans le corps de l'artillerie dont personne ne pensera certes à nier l'excellente tenue, la discipline sévère et surtout la grande supériorité sur toutes les artilleries du monde, il existe une industrie active et variée. Tout le matériel de notre armée : en canons, équipages, ponts et armes de toute espèce sort des arsenaux, des fonderies, des manufactures d'armes, qui sont dirigés par des officiers d'artillerie et où la plupart des ouvriers sont des soldats de l'arme.

Dans le corps du génie, les exercices d'infanterie n'occupent qu'une très faible partie du tems; le reste est employé à des travaux de sape, à des mouvemens de terre, à la confection du matériel de l'arme et à des ouvrages d'art de toute espèce. Et croit-on que nos ré-

giments de sapeurs le cèdent en rien aux meilleurs régiments d'infanterie, il me suffirait pour prouver le contraire de rappeller le siège d'Anvers, si dans nos anciennes guerres les sapeurs du génie n'avaient prouvé mille fois qu'il n'est pas nécessaire de manier ses armes tous les jours et à toute heure pour savoir s'en servir au besoin.

Enfin notre corps d'occupation en Afrique, malgré l'organisation actuelle, malgré l'insuffisance des moyens dans un pays presque neuf où il a fallu tout créer jusqu'aux instruments de travail, malgré l'influence meurtrière d'un ciel inaccoutumé, notre corps d'occupation a prouvé qu'on peut s'occuper de travaux d'art et d'utilité publique quand l'ennemi est loin, et le vaincre quand il ose s'approcher.

Quoique ce mémoire soit susceptible de développements beaucoup plus étendus et qu'il y ait beaucoup à dire sur plusieurs questions qu'il a naturellement soulevées, je m'arrête, non qu'il y ait lassitude de ma part ou que je recule devant une solution complète et détaillée, mais parce que je n'ai voulu cette fois que jeter un coup d'œil général sur une grande question que je me réserve de traiter plus tard, s'il y a lieu, dans tous ses détails.

Toutefois en écrivant ces lignes, je ne me suis point fait illusion sur leur importance,

l'idée d'appliquer à l'industrie la force des armées pendant la paix n'est point une idée neuve puisque son application date de la république romaine. Je ne me présente donc point comme fondateur de système. Je ne me suis pas non plus dissimulé les objections politiques que l'on pourrait faire contre l'opportunité d'une réforme industrielle de l'armée. Pour qu'elle soit possible dans un état, il faut que les rapports entre le pays et le gouvernement soient tels que l'armée ne soit pour-ainsi-dire placée entre les deux, comme un corps de gendarmerie toujours prêt à comprimer des troubles intérieurs. Tant que le pouvoir légitime, aristocratique ou populaire, n'est point arrivé à un état de complète sécurité ; tant qu'il croit la force nécessaire pour combattre les mouvements qui lui sont hostiles, il ne peut, sans compromettre son existence, donner à cette force une direction qui pourrait la distraire du but où il prévoit la nécessité de l'appliquer à chaque instant. Une organisation industrielle amènerait un contact fréquent entre les soldats et les citoyens, et ce contact, le pouvoir qui n'existe pas par le vœu de la nation presque entière, le redoute, car il n'ignore pas les conséquences qu'il pourrait avoir. Il sait que l'armée, devenue en quelque sorte citoyenne, serait un instrument beaucoup moins facile à

tourner contre les citoyens révoltés. — Je ne veux pas discuter la question de savoir si le gouvernement français, reculant devant une réforme industrielle, qui aurait pour conséquence, de diminuer ses moyens coërcitifs contre les troubles politiques à l'intérieur, mériterait l'éloge ou le blâme. Les uns verraient dans cette conduite un acte de haute prudence commandé par l'état des choses: d'autres l'accuseraient de vouloir tourner contre le pays des forces qu'il pourrait employer dans son intérêt. Ces deux opinions peuvent être consciencieuses, je les respecte : je dirai seulement que je ne crois pas que le gouvernement adopte maintenant des idées de réforme industrielle: j'ajouterai que j'appelle de tous mes vœux le moment où la France parfaitement tranquille à l'intérieur, pourra songer, sous la protection d'un gouvernement sage et respecté de tous, à une réforme dont j'ai cherché à démontrer l'utilité.

Anticipant donc un peu sur les évènements, c'est pour cette époque que j'ai écrit, non sur une question que j'ai cru nouvelle, mais qui m'a paru avoir été traitée d'une manière incomplète. Jusqu'ici on s'est borné à démontrer qu'une semblable réforme serait utile au pays, j'ai cherché à prouver qu'elle ne le serait pas moins à l'armée, j'ai indiqué les moyens que

je crois propres à donner une solution satisfaisante, j'ai signalé un commencement d'exécution qui m'a servi à démontrer qu'une semblable mesure n'était ni impraticable, ni dangereuse. Quant à son opportunité politique en France, je n'ai point voulu décider la question; je me suis contenté, désireux que je suis de vivre en dehors de tous les partis, de dire les circonstances qui me semblaient nécessaires pour qu'un gouvernement l'adoptât.

Il eut été possible de faire mieux, il m'était difficile de faire plus dans un mémoire dont les proportions restreintes ne se prêtent guères aux développements d'économie politique et d'administration qui seraient nécessaires pour faire de cette brochure un travail complet.

Au reste, en livrant ces réflexions au public, je n'ai pas l'intention de m'ériger en réformateur. Un entêtement systématique sur une semblable matière me siérait mal en présence de tant d'hommes célèbres qui m'ont précédé dans la carrière militaire où je ne fais que débuter, et je ne me dissimule pas que mon opinion toute consciencieuse, toute réfléchie qu'elle puisse être, devra s'effacer devant leur expérience. Je croirai déjà avoir beaucoup fait, si quelques uns d'entre eux me trouvent digne d'une réfutation.

Fait à Bone (Afrique), *le 7 avril* 1834.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'INDUSTRIE,

Par M. LARZILLIÈRE, membre résidant.

Messieurs,

Depuis une vingtaine d'années que l'Europe a joui à peu près sans interruption des bienfaits de la paix, les peuples se sont insensiblement accoutumés à prendre pour but de leurs efforts l'extension des relations commerciales et la perfection des arts industriels; véritable source du bien-être et de la prospérité commune. Le commerce, une fois dégagé des entraves du blocus continental, a pris un essor d'autant plus rapide qu'il avait été plus long-temps enchaîné; et bientôt il a dû demander à l'industrie des moyens de communication

plus propres à faciliter les transports et les échanges que ceux dont il pouvait disposer.

Cependant les arts industriels ne sont point restés en arrière. Concourant à l'envi dans la carrière des progrès, ils ont pu en peu de temps atteindre à un assez haut degré de perfection pour répondre dignement à l'appel du commerce.

Déjà la métallurgie met en œuvre toutes les ressources qu'elle a en quelque sorte créées : et ses ressources sont si merveilleuses qu'à en croire l'engouement et l'exaltation de certains esprits, il semble qu'avant peu le fer aura arraché au grès et au caillou le monopole des ponts et chaussées qu'ils exercent en commun, comme chacun sait, depuis si long-temps.

De son côté la mécanique, s'appropriant à jamais la puissance de la vapeur d'eau, s'efforce de consommer l'œuvre immense des Watt et des Tréwithick. Elle fonde sur quelques heureux essais l'espoir de conserver à nos vieilles routes la suprématie qui leur parait légitimement acquise par un droit d'aînesse incontestable.

Si l'on parvient à se défendre des illusions que font naître d'abord des projets gigantesques et qui tiennent du merveilleux, on reconnaitra d'un côté que l'établissement des chemins de fer est fort coûteux et que leur service néces-

site beaucoup de frais : d'un autre côté, il est certain que nos routes actuelles opposent, en général, un frottement beaucoup trop dur aux machines locomotives : il suit de là que le succès complet des machines à vapeur roulant soit sur les chemins de fer soit sur les routes ordinaires est encore très problématique en France.

C'est dans cette conviction que l'Académie d'Arras avait proposé, pour cette année, la solution de la question suivante :

« *Discuter le résultat probable des expériences* » *tentées dernièrement à Londres et à Paris*, » *pour le transport des marchandises et des voya-* » *geurs, au moyen de machines locomotives cir-* » *culant sur les routes ordinaires ?*

» *Déterminer l'influence que ce résultat doit* » *exercer sur la création des chemins de fer?* ».

Sans se dissimuler toutes les difficultés de cette question dont l'examen exige des expériences consciencieuses et réitérées, la Société devait espérer que plus d'un concurrent entrerait dans la lice, et contribuerait de toutes ses lumières à éclairer la solution de ce beau problême. Mais soit que le délai accordé ait paru trop court aux uns, soit que les autres n'aient pu se livrer à un travail aussi étendu, deux mémoires seulement vous sont parvenus : encore avez-vous à regretter de ne pouvoir porter,

quant à présent, aucun jugement sur leur mérite.

De là, Messieurs, l'embarras qu'éprouve votre commission, dont je suis l'interprète, à vous rendre compte des motifs sur lesquels sont fondées les conclusions qu'elle s'est vue forcée d'adopter. Ces motifs, pour être appréciés, devraient être appuyés d'une analyse des mémoires. Mais d'après les conclusions de la commission cette analyse doit être présentée de manière à ne pas trahir le secret des auteurs, à ne point dévoiler la trace de leurs calculs, ni mettre au jour leurs recherches et les procédés qu'ils ont pu découvrir pour arriver à la solution du problême.

Nous espérons néanmoins que votre indulgence pardonnera à l'obscurité en quelque sorte obligée dans laquelle il pourra nous arriver de tomber, et que la lecture de ces mémoires aura laissé dans vos esprits des impressions assez profondes pour vous permettre de suppléer aux réticences que nous devons nous imposer.

L'auteur du mémoire N° 1^er^ discute avec talent les avantages et les inconvéniens qu'offrent et le mode de transport ordinaire, soit par eau, soit par terre, et le transport par la vapeur sur les chemins de fer ou sur les routes actuelles. Il conclut de sa discussion la nécessité de l'emploi d'un nouveau genre de matériaux pour la

construction, sur les routes ordinaires, d'une chaussée praticable aux machines locomotives.

Peut-être conviendrait-il de remarquer, avant d'aller plus loin, que la question, telle qu'elle est présentée, semble rejeter toute innovation en exigeant au contraire l'emploi exclusif des *routes ordinaires*. Pourtant, si l'état actuel de ces mêmes routes réclame impérieusement des modifications qui les rendent propres à recevoir les voitures à vapeur, il nous semble que, loin de reprocher à l'auteur de s'être écarté de la question, on ne peut que lui payer un juste tribut d'éloges pour avoir dirigé ses efforts vers la découverte d'une nouvelle espèce de chaussée à la fois beaucoup plus unie que le pavé et bien moins dispendieuse qu'un chemin de fer. Mais nous devons regretter qu'il se soit borné à nommer le mode de chaussée qu'il annonce avoir mis en œuvre avec succès. Il aurait dû expliquer à la fois avec beaucoup de précision et de détails 1° quels sont les élémens de la substance dont il fait usage, 2° les proportions de ces élémens, 3° la manière dont il les combine, 4° quel en est le prix, 5° quelle est, sur cette nouvelle espèce de chaussée, l'influence successive de la sécheresse et de l'humidité, 6° quelle est la durée de cette chaussée, 7° quelle est l'action des roues, soit frottement, soit pression, etc., etc. La plupart des calculs

sont fondés sur des documens authentiques, résultats irrécusables d'enquêtes solennelles. Mais quelques-uns, qui sont plus particuliers à l'auteur, auraient dû être appuyés des devis, dont il a craint de donner le développement de peur d'être trop long.

Enfin, l'auteur aurait dû, selon nous, fournir à la Société tous les moyens de répéter ses expériences et ses calculs, afin qu'elle puisse prononcer sur leur mérite après une exacte appréciation des résultats.

Le mémoire N° 2 semble pénétré de l'impossibilité d'appliquer avec succès à la circulation sur nos routes ordinaires les voitures à vapeur, à quelque degré de perfection qu'elles aient pu atteindre jusqu'alors. Mais ses résultats, dont il n'indique pas les sources, nous sembleraient exagérés, s'il était permis de les juger sans connaître les bases sur lesquelles ils sont fondés.

Nous n'en citerons que quelques phrases qui résument à peu près les calculs de l'auteur :

« Sur le chemin de fer de Liverpool à Man-
» chester, (où l'on fait huit lieues à l'heure),
» une machine coûte 800 L. St. et exige 1400
» L. ou 175 pour cent d'entretien. Ces ma-
» chines font par jour deux voyages avec re-
» tour ou 56 lieues, et comme on a toujours
» autant de machines en réparation qu'il y en
» a en circulation, il s'en suit que chaque ma-

» chine ne parcourt que 28 lieues et elle coûte » par an 35000 fr. d'entretien. Ce qui fait 95 f. » 55 c. par jour et 3 f. 41 c. par lieue. » Et plus loin : « Si sur un chemin de fer, on a au- » tant de machines en réparation qu'en circu- » lation, la dégradation sur une route ordinaire » étant 35 fois plus forte, ou même seulement » 9 fois plus forte, en supposant qu'on ne fasse » que 2 lieues à l'heure, il faudra avoir cons- » tamment 9 machines en réparation au lieu » d'une, ce qui fera en tout 10 machines ou un » capital de 200000 fr. par vingt huit lieues » qu'on aura à parcourir. »

L'auteur aurait pu ajouter, pour achever la comparaison avec les chemins de fer, que 200000 fr. d'entretien par an au lieu de 35000, font maintenant plus de 19 fr. 50 c. par lieue, plus de 546 f. par jour, ou enfin précisément 1000 pour cent de la dépense en capital au lieu de 175 pour cent qu'exigerait un chemin de fer.

« Dans toutes ces évaluations, dit encore » l'auteur, j'ai toujours choisi les nombres les » plus favorables à l'emploi des machines loco- » motives. »

Si l'on s'en rapporte aux résultats d'une enquête faite à ce sujet par le parlement d'Angleterre, en 1831, il faut admettre, entre autres conséquences, qu'avec une vîtesse moyenne d'environ 4 lieues à l'heure, les voitures à va-

peur transportent sur les routes ordinaires plus de 14 voyageurs; offrant un mode de transport à la fois plus expéditif et plus économique que les voitures traînées par des chevaux : que les frais d'entretien d'une machine ordinaire s'élèvent du douzième au sixième ou, terme moyen, au huitième de la dépense en capital; qu'enfin pour cinq machines en activité il en faut une en réserve.

Ces conclusions sont fort différentes de celles de l'auteur du mémoire N° 2. Mais hâtons-nous d'observer toutefois que les routes en Angleterre ne sont pas comparables aux nôtres. Si, sur les routes anglaises de brillans succès ont couronné les essais de presque tous les ingénieurs, quelque soit le système de chaudière et de mouvement qu'ils aient adopté; en France, au contraire, l'état généralement peu prospère des voies de communication est le plus grand obstacle que rencontrent les expérimentateurs.

Ainsi les calculs de l'auteur du mémoire N° 2, empreints en apparence d'un caractère d'exagération, peuvent être exacts si l'on a égard au petit nombre d'élémens de succès dont il a pu disposer.

La question reste donc complètement indécise, l'auteur n'offrant pas plus que le premier les moyens de vérifier ses calculs et ses expériences.

Dans le doute où s'est malheureusement trouvée la commission, elle a cru équitable et sage de s'abstenir de prononcer aujourd'hui sur le concours. Mais elle vous a proposé de remettre la question au concours pour 1835 : de conserver néanmoins les mémoires qui vous ont été envoyés, en invitant leurs auteurs à compléter leur travail par l'indication plus précise des sources où ils ont puisé les documens qui ont servi de base à leurs calculs, par le détail circonstancié des expériences auxquelles ils ont dû se livrer; en un mot, en les priant d'indiquer avec soin tout ce qui pourrait servir à vous éclairer et à vous permettre de juger consciencieusement et avec une parfaite conviction.

Telles sont, Messieurs, quant à présent, les conclusions de votre commission sur cette grave question dont la solution doit exercer une si grande influence sur l'avenir de notre industrie, de notre commerce, et par suite sur le développement de notre civilisation.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE L'ÉLOGE DE MANUEL,

(Député.)

Par M. LEDUCQ, avocat, membre résidant.

Messieurs,

En proposant comme sujet d'éloquence l'éloge de Manuel, vous avez voulu rendre hommage aux sympathies et à la reconnaissance nationales. Vous avez voulu payer un tribut mérité à la mémoire d'un citoyen modèle, d'un patriote vertueux, d'un orateur politique, sublime d'inspiration, de génie et de courage.

Vous avez pensé que la plus pure, peut-être, de nos illustrations parlementaires était à la fois la plus digne d'un éloge et la plus propre à inspirer les hommes de talent.

Il est à regretter qu'un sujet aussi poétique, aussi national, qui dans le cadre d'une appa-

rente individualité, renferme une partie si importante du drame de quinze ans dont la péripétie a été la souveraineté populaire, n'ait pas inspiré un plus grand nombre de concurrents : consolez-vous cependant : tant de bouches ont loué Manuel !

Parmi les cinq mémoires que vous avez reçus et soumis à l'examen de la commission qui m'a honoré du mandat de vous présenter son rapport, il en est trois qui ont paru à cette commission n'avoir pas même esquissé le noble portrait de Manuel. Ils ont oublié ces traits larges et hardis, ces parties saillantes et caractéristiques qui constituent la physionomie du grand homme. Ils ont pêché par ce défaut d'ensemble sans lequel il n'y a pas d'harmonie, et rapetissé le tableau de grandeur naturelle à la taille d'une miniature biographique.

C'est ainsi que le N° 1^er^ ayant pour épigraphe : « Quel est le plus beau courage, de celui de la » tribune ou de celui des camps, » se borne à rappeler qu'après avoir servi dans les armées révolutionnaires, Manuel fut avocat à la cour d'Aix, à narrer quelques faits de sa vie politique, à citer quelques fragments de ses improvisations, à faire connaître sa non admission sur le tableau de l'ordre des avocats de Paris, son expulsion violente de la chambre des députés, en 1823 : au reste pas un mot de l'homme.

privé dont la modestie et la simplicité font si bien comprendre et apprécier la pureté de conscience de l'homme public. — C'est moins qu'un article de biographie.

Le N° 5 dont l'épigraphe est : « Bras, tête et » cœur, tout était peuple en lui », est un poème lyrique de cent vingt vers, une ode dont plus de la moitié chante la vie militaire de Manuel, sans sortir des généralités qui s'appliquent à tout soldat courageux, sans citer un seul trait, sans dire un mot du genre de courage, du caractère du guerrier : la seconde partie du poème, qui a trait à la carrière de l'orateur, pêche par le même défaut que la première : rien qui précise, qui personnifie l'immense talent : tout, chez l'auteur, se résume dans cette idée : Manuel fit une opposition large, consciencieuse et indépendante, il méprisa les clameurs du centre et lança l'anathême contre tous les actes rétrogrades. — Cela est vrai, mais cela peint si peu l'homme, qu'on peut l'appliquer avec autant de justesse, à Benjamin-Constant, à Lamarque et autres : ce qu'il fallait montrer, c'était cette tactique de l'orateur, cette rapide conception, cette argumentation à la fois nerveuse et abondante, cet enchaînement de déductions logiques, cette inébranlable fermeté dans les grandes crises, qui révèle l'homme politique, cette aptitude admirable à saisir et

à remuer à son gré toutes les questions vitales d'économie, de finances, de droit public, de diplomatie, de justice, d'art militaire, d'éducation ; en un mot, cette immensité de génie se développant sous toutes les faces avec une harmonie parfaite, par le seul ressort de la conscience. Et quelle carrière à parcourir pour le poète : quel vaste champ d'idées et de vertus à moissonner, que celui qui porte tous les fruits de l'honneur mûris par les brûlants rayons du génie ! — L'auteur a manqué le but.

Le N° 2, sans épigraphe et commençant par ces mots : « Honneur, trois fois honneur à cette » opposition courageuse », est un travail beaucoup plus complet que les deux précédents : l'auteur donne une idée assez nette le la conduite et des travaux politiques de Manuel ; il rappelle, par des citations bien choisies, le tact et l'énergie de l'orateur, mais il ne dépasse pas, dans toute son œuvre, les proportions étroites d'une narration. Il prend les faits sans chaleur, sans enthousiasme, et les énumère comme dans une nomenclature, sans prendre garde que la physionomie morale et politique du grand orateur lui échappe. Pour faire l'éloge d'un homme de génie tel que Manuel, il faut échauffer sa pensée au foyer de l'inspiration, il faut des accens pindariques, et l'auteur du mémoire n'a qu'un style incolore et trainant.

Un des reproches les plus graves à lui faire, c'est d'avoir complètement méconnu la portée philosophique de Manuel, en resserrant son patriotisme dans les limites de l'individualité française: suivant l'auteur qui parait en être très satisfait, la devise de Manuel était: « la France, » toujours la France, rien que la France. »

Non, Manuel n'a pas connu l'égoïsme national; sa grande âme avait assez d'amour pour l'humanité entière et ce qui le place surtout au-dessus de tous les hommes politiques de son temps, de tant de célébrités viagères, c'est sa foi du progrès social, son culte de la fraternité humaine. Comme notre Béranger, son ami, il appelait de ses vœux l'alliance des peuples et croyait vivement à sa réalisation.

Votre commission a pensé qu'aucun des trois mémoires qui viennent d'être analysés, ne répondait suffisamment aux conditions du concours. Il reste maintenant à faire connaître les deux autres mémoires.

Celui, N° 3, avec cette épigraphe : « Bras, » tête, cœur, tout était peuple en lui, » et commençant par ces mots : « C'est une utile et no- » ble institution que l'éloge funèbre », est évidemment supérieur aux trois précédents : l'auteur s'est attaché à bien étudier son sujet, à réunir toutes les parties essentielles pour donner à l'ensemble sa véritable proportion. Il

entre heureusement en matière par le développement d'une idée juste: l'utilité de l'éloge des grands hommes: mais après quelques mots sur les services de Manuel, comme militaire, sur ses travaux, comme avocat, il discute la question de savoir si l'orateur a besoin d'une éducation oratoire préalable et d'un long apprentissage. Cette question, il faut le dire, est tout-à-fait en dehors du sujet à traiter. Qu'importe, en effet, qu'un critique anglais adopte l'affirmative; que M. Villemain, qui n'est pas avocat, pense que le barreau ne peut être la bonne pépinière de la tribune politique, à cause de l'abus journalier du sophisme; comme si la tribune était elle-même vierge de faux raisonnemens: Qu'importe que M. Dupin ne s'entende pas avec M. Villemain. Ce sont là des discussions oiseuses. — On peut mettre ces messieurs d'accord en disant : l'éloquence politique ne s'apprend pas, elle n'est pas fille du travail, mais l'éclair du génie. On apprend à traduire sa pensée, mais on n'apprend ni l'énergie du caractère, ni l'inspiration, ni le tact des convenances. — Mirabeau et Manuel ont commencé par des coups de tonnerre qui ont fait vibrer tous les échos populaires, qui ont fait trembler des trônes.

L'auteur part ensuite du désastre de Waterloo et nous montre Manuel débutant par un

coup de maître dans l'immense question gouvernementale soulevée par l'abdication de l'empereur: Manuel abat tous les partis en faisant triompher la cause nationale, puis il flétrit la conduite oppressive des puissances et en appelle à l'énergie de la génération actuelle, des générations futures, à la justice, à la raison de tous les peuples civilisés. Il montait à la tribune, le 6 juillet, au bruit des houras de l'ennemi, comme rapporteur du projet de constitution. — Le lendemain, les piques des cosaques gardaient le palais législatif de France!

Le mémoire aborde la session de 1819 et résume, avec ordre, les discours sublimes du député dans les discussions relatives à la loi de 1817 que la faction réactionnaire veut anéantir, dans celles relatives au budget: puis il montre, en 1820, le tribun, défenseur hardi des principes, terrassant l'odieux système d'indignité inventé contre l'abbé Grégoire, par les royalistes de l'époque. — Droit de pétition, liberté individuelle, liberté de la presse, le patriotisme de Manuel embrasse tout: il combat sans cesse, il attaque, poursuit à outrance ses adversaires; les injures que ceux-ci lui lancent, deviennent des armes terribles qu'il dirige contre eux: plus on l'interrompt, plus il est calme, plus il est ferme.

En 1821 Manuel est chaque jour sur la brè-

che; il défend l'industrie contre la grande propriété, les travailleurs contre les oisifs, les droits des donataires. Il combat la censure, l'impôt immoral de la loterie, venge la constituante et le jury des injures dirigées contre eux, pose en face des législateurs contre-révolutionnaires le tableau hideux de la contre-révolution, dénonce à haute voix l'envahissement sacerdotal, accuse le servilisme du conseil d'état, plaide avec feu pour l'instruction populaire, réclame l'abolition de l'odieux trafic des Nègres, dénie au roi le titre de souverain, repousse l'épithète flétrissante de sujets, proclame la souveraineté du peuple, défend la révolution de 89 attaquée de toutes parts.

L'auteur continue à dérouler à la fois et les faits politiques de 1822 et les travaux parlementaires de Manuel. Il arrive à 1823 et montre le courage du député au milieu de la trombe qui l'enlève de la chambre des députés; puis il ajoute: « ainsi se termina la carrière politique du premier orateur de notre époque, d'un orateur grand comme les Burke, les Fox, que 89 sans doute eut fait grand comme son grand homme. Rien ne lui manquait de ce qui constitue l'éloquence, connaissances vastes, inspiration soudaine, sang-froid imperturbable, âme élevée, énergie de conviction. Il possédait toutes ces qualités imposantes à la tribune, imposan-

tes encore sur le papier. Tout enfin se rencontrait en lui, jusqu'à ce geste muet plus puissant parfois que la parole et devant lequel Eschine ne trouvait rien à répondre. »

L'auteur, en retraçant les faits dans l'ordre chronologique, a l'inconvénient de marcher avec trop de lenteur et de symétrie, de ressembler bien plus à un biographe qu'à un orateur : Il avance à pas comptés, sur une ligne fixe, son action est trop régulière, il manque d'élan et de spontanéité. — Il faut bondir pour atteindre et saisir le génie. Le style est simple, correct, mais il n'est pas assez élevé. Le mémoire a paru à votre commission mériter une mention honorable et vous avez adopté ses conclusions.

Le mémoire N°. 4, ayant pour épigraphe : « Tout grand homme auprès du peuple est l'envoyé de Dieu », mérite un examen tout spécial. C'est une composition remarquable par la noblesse du style et l'élévation des pensées : c'est une œuvre d'inspiration digne de l'orateur parlementaire ; les traits sont larges, moëlleux et saillants, les couleurs sont vives et animées, la physionomie du grand homme est bien saisie ; les faits historiques sont groupés de manière à bien faire ressortir le talent, le courage, le sang-froid, la foi profonde de l'homme politique.

On pourrait peut-être exiger plus de rapidité, plus de concision dans certains passages. — On pourrait demander pourquoi l'auteur avance que Manuel est né assez tard pour lui-même et trop tard pour sa patrie. C'est là une idée que nous ne saurions admettre : Manuel lancé dans l'arène où l'absolutisme lutta contre les droits du peuple, fut un athlète nerveux dont les coups redoublés hâtèrent la chûte de la contre-révolution absolutiste; il a exercé, par son génie, une influence marquée sur l'opinion publique; il a propagé et popularisé l'opposition, il a creusé le canal aux flots populaires de 1830. Ce n'est pas de pareils hommes qu'on peut dire qu'ils sont nés trop tard pour leur patrie.

Au reste, le mémoire n'en est pas moins une composition brillante de style et forte de pensées. Nous lui rendrons cette justice que l'analyser serait lui nuire. Comme il doit être imprimé en entier dans vos mémoires nous choisirons un passage qui rappelle l'énergie de notre illustre orateur :

Après avoir déroulé l'admirable tableau des travaux parlementaires de Manuel, l'auteur s'exprime ainsi : — « Aussi, toutes les haines contre-révolutionnaires se liguèrent contre lui : c'est que vers lui se tournait la boussole démocratique. Foy, avec son éloquente loyauté; Constant, avec son austère logique; Casimir

Perrier, avec sa colère inspiratrice étaient bien les défenseurs de la France révolutionnaire, mais Manuel en était la personnification : la cour le savait et le peuple aussi. — Dans sa fiévreuse impatience la cour attendait l'occasion de se venger : l'occasion se présenta ; c'était le 26 février 1823. Le côté droit se livrait à une admiration frénétique..... que la parole de Châteaubriand est puissante ! quelle force dans ses raisonnemens ! quel éclat dans ses images ! quelle émotion dans sa voix ! et le côté droit s'entretenait du souvenir enthousiaste d'un discours prononcé la veille par le poète-orateur.

» Manuel se lève.... Dans une vive et pressante inspiration, il poursuit son adversaire, il le saisit, l'étreinte, le terrasse, le foule. Les hommes de la droite frémissaient de rage. On leur prenait leur admiration, on éteignait leur enthousiasme, on renversait le piédestal de leur idôle. Manuel continue, il montre l'invasion courant sur la terre espagnole avec un hideux cortège de calamités, de vengeances, de crimes. Le pouvoir allait tomber aux mains de quelques hommes qui l'emploieraient au profit du bourreau. Car ils n'avaient pas oublié les rêves de leur ambition un instant évanouis, leur patrie un instant perdue par l'exil. Des injures nouvelles ouvriraient de nouvelles tombes; la liberté castillane se débattrait contre

ses persécuteurs ; le gouvernement de Ferdinand VII, si atroce de 1815 à 1819, deviendrait plus atroce que jamais; il demanderait à l'Espagne tout ce qui resterait encore de sang généreux et martyr, puis chancelant au milieu de son ivresse, il s'abimerait dans le précipice creusé par ses propres passions.

Alors ce fut au côté gauche d'applaudir. Le côté droit épiait le moment et suivait avec anxiété chaque phrase de l'orateur. Aussi, lorsqu'il rappela que « placé devant une invasion, » la France sentant le besoin de se défendre par » des formes et par une énergie nouvelle..... » A bas ! c'est la justification du régicide ! à la porte ! à la porte !!! et Manuel continuait toujours. Nous ne voulons plus l'entendre. Non, non ! nous ne voulons plus l'entendre !! et la voix de Manuel dominait le bruit, puissante comme la vérité, inexorable comme la justice. Forbin des Issarts s'élance à la tribune, le mot expulsion retentit et toute la droite était de bout, hurlant l'expulsion de Manuel. On attendit. La cour ne s'était pas prononcée. Elle n'hésita pas.

Elle croyait, la cour, qu'on chasse un honnête homme d'une assemblée aussi facilement qu'on chasse d'un royaume une monarchie parjure. Elle oubliait le passé ! elle ne prévoyait pas l'avenir !

Alors on vit une royauté soutenue par tant d'adhésions pusillanimes ou vénales, par le fanatisme ignorant des anciennes idées, et par une garde royale dont elle avait corrompu l'obéissance, et par une garde étrangère dont elle salariait le dévouement, avouer, dans son intolérance, dans sa précipitation, dans sa colère, qu'elle avait peur, oui peur d'un homme. Et parmi tous ses conseillers dont elle payait la prévoyance avec l'or de la nation, pas un seul qui sût ou osât lui dire que la violence n'est que le courage de la lâcheté ; qu'il est imprudent d'imposer aux gouvernements, même les plus forts, la nécessité de prouver trop souvent leur force, parce qu'ils déshabituent les peuples de la crainte, qu'elle rencontrerait sans doute sur son chemin des hommes aussi audacieux que Manuel; que ce qu'elle avait fait à l'égard du premier, il faudrait qu'elle le fit à l'égard des autres; et que le jour où, fatiguée, elle laisserait sur son banc le dernier des Manuel, elle serait perdue, car on crierait : voyez, elle est si faible qu'elle n'ose plus même être violente.

Le lendemain la motion de M. Forbin, développée à la tribune par M. De Labourdonnaye, fut prise en considération. La défense de Manuel avait été courageuse, simple, noble, victorieuse et..... inutile.

Le 3 mars suivant, M. De Labourdonnaye

conclut à l'expulsion de Manuel, au nom d'une commission dont il avait été nommé rapporteur. Les royalistes étaient vivement agités. Où est-il? Il ne vient pas! il a peur! et leurs regards, avec une imprévoyante joie, se fixaient sur la place vide de Manuel. Or, pendant que l'accusateur prouvait son accusation par l'injure, pendant que les députés de la cour se donnaient la fièvre de la colère et appelaient au milieu d'eux les passions les plus délirantes, que faisait Manuel absent? il dormait.

Oui, succombant à la lassitude d'une maladie qui depuis long-temps dévorait sa vie, il s'était endormi bercé par l'orage. Il fallut le réveiller. Faible et souffrant il se traine jusqu'à l'assemblée, il entre; le côté gauche était silencieux et indigné. Au côté droit, tous les yeux étincelaient; une impatience sinistre contractait tous les visages; toutes les bouches murmuraient la menace. Manuel apporte à la tribune la redoutable pâleur de son front. Bientôt ses joues se colorent. Non, jamais son ame n'avait ainsi brûlé dans son regard! jamais sa voix n'avait trouvé de pareils accents! du reste il se sentait si grand, qu'il était calme, il dédaigna d'être en colère!

« Alors même que j'aurais formé le projet de » me justifier devant vous de l'accusation por- » tée contre moi, le zèle de mes honorables

» amis aurait à l'avance rempli ma tâche : l'ab-
» sence du droit, l'usurpation, l'arbitraire : l'in-
» nocence de mes intentions, tout a été par eux
» parfaitement établi ; et si l'un de mes défen-
» seurs, (Royer-Collard), égaré sans doute par
» d'anciennes préventions, a laissé échapper
» quelques mots d'improbation, au moment où
» je viens braver tant de fureurs, je puis dé-
» daigner un acte de faiblesse ou de rancune.
» Mais ce n'est pas moi qui donnerai à mes ad-
» versaires la satisfaction de me voir placer sur
» une sellette où ils n'ont pas le droit de me
» faire descendre. Que d'autres cherchent à
» avilir la représentation nationale ; ils y ont
» sans doute un coupable intérêt. Moi, poussé
» par un sentiment bien différent, je ferai tout
» ce qui dépendra de moi pour lui conserver
» son lustre. Je déclare donc que je ne recon-
» nais ici à personne le droit de m'accuser ni
» de me juger. Si je cherchais ici des juges, je
» n'y trouverai que des accusateurs : ce n'est
» point un acte de justice que j'attends, c'est à
» un acte de vengeance que je me résigne.... :
» Dans un tel état de choses, j'ignore si la sou-
» mission est un acte de prudence, mais je sais
» que dès que la résistance est un droit, elle
» est aussi un devoir..... Arrivé dans cette
» chambre par la volonté de ceux qui avaient
» le droit de m'y envoyer, je n'en sortirai que

» par la violence de ceux qui n'ont pas le droit » de m'en exclure, et si cette résolution de ma » part doit appeler sur ma tête de plus graves » dangers, je me dis que le champ de la liberté » a été quelquefois fécondé par un sang généreux. »

Puis, l'auteur nous montre Manuel répondant à l'ordre de sortir de la salle, par ces mots énergiques : « J'ai annoncé hier que je ne cé- » derais qu'à la violence ; aujourd'hui je viens » tenir ma parole. » Bientôt le sergent Mercier refuse d'arrêter Manuel : les gendarmes arrivent : leur chef s'écrie : « empoignez M. Ma- » nuel. » Le député se lève : « Cela, dit-il, me » suffit, monsieur, je suis prêt à vous suivre. » Tous les députés libéraux sortirent avec lui. L'auteur ajoute : Manuel fut reconduit chez lui en triomphe et la cour dût s'effrayer de sa victoire, car l'indignation publique venait d'avoir du courage !

Puis après, l'auteur termine par une péroraison qui révèle en lui une ame noble et des principes fermes. Ah ! oui, des larmes sur la terre qui te recouvre, ô Manuel ! car depuis que tu nous as quittés, bien des jours mauvais sont passés sur notre pauvre patrie. Nous avons eu quelques heures de saint enthousiasme et de sublime énivrement. Mais pour trois soleils brillants, que de noires tempêtes ! nous avons

vu chaque classe se renfermer dans l'isolement de son orgueil, chaque parti s'armer de sa haine. L'émeute a envoyé jusqu'à nous les clameurs de ses soldats et les gémissements de ses victimes. Victorieuses ou vaincues toutes les ambitions se sont arraché la France par lambeaux. Le pouvoir a levé le bâton sur le peuple, et en apprenant d'une trop rapide expérience que l'égoïsme comme un poison mortel s'était glissé dans toutes les veines de la société, nous, jeunes hommes, qui avions ouvert nos cœurs à la joie des vertueuses espérances, nous nous sommes pris à être tristes de la tristesse découragée des vieillards. Eh ! pourquoi nous as-tu sitôt quittés? peut-être ta voix se serait fait entendre dans tout ce bruit de haineuses passions? Comme Benjamin-Constant, tu avais mis dans tes paroles dernières le pressentiment de ta mort. Peut-être, comme celles de Lamarque, tes funérailles auraient été célébrées par une guerre civile. Peut-être, comme Lafayette, tu aurais trouvé la mort sur la tombe d'un ami ; mais du moins tu aurais dû vivre assez long-temps pour admirer dans toute la gloire de ses haillons ce peuple que tu aimais : tu méritais de pleurer en le voyant combattre et tomber. Tu aurais béni son triomphe et tu serais mort le lendemain !

Votre commission a pensé que ce mémoire méritait la médaille, vous la lui avez décernée.

ÉLOGE

DE MANUEL,

Par M. L. BLANC.

=

(Ouvrage Couronné.)

..... Tout grand homme
Auprès du peuple est l'envoyé de Dieu.
(Béranger.)

Toute révolution a nié un grand homme! toute pensée régénératrice a fait un martyr. On n'a pas impunément de la vertu et du génie dans un pays où les haines religieuses sont nées de la division des sentiments, et les haines politiques de la division des intérêts. Mais l'histoire garde une formidable réponse à toutes les calomnies, et un châtiment inévitable à toutes les injustices.

En Espagne, Torrijos a été mis à mort comme un scélérat! Plus tard, l'Espagne a jeté des

fleurs sur son tombeau... En France, le maréchal Ney a été fusillé comme un traître! Plus tard, la France a demandé pardon à ses cendres. Eh! qui de nous ignore combien de larmes de regret et d'indignation ont lavé la place où tomba le sang de Bories? Qu'ils ne se laissent donc point décourager par la faiblesse des gens de bien, qu'ils ne se laissent point épouvanter par les menaces des méchants, ceux qui vivent pour l'avenir de leur pays. Car les révolutions élèvent le mausolée, après avoir creusé la fosse, et les peuples se souviennent, quand les rois ont oublié!

Manuel ne fut pas un de ces hommes qui ont à combattre contre une nation toute entière pour l'idée qui doit la sauver. Le peuple le comprenait. Il l'entourait de son amour; il lui confiait ses espérances. Mais l'espérance alors était un crime, car c'était l'accusation du présent, et il fallait se défendre d'aimer publiquement un grand homme. Ainsi, Manuel se trouva face à face avec un pouvoir persécuteur et redouté. Il alla droit devant lui, invincible à tous les obstacles, inaccessible à toutes les craintes. Eh bien! celui dont la vie fut, pour ainsi dire, jetée entre l'amour timide d'un peuple, et la haine effrontée d'un roi, celui qui se vit avocat, ignominieusement chassé du barreau, et qui, représentant de la France, sentit

presque la main d'un gendarme s'appesantir sur son épaule, celui sur la tombe de qui une nation osait à peine pleurer, le voilà rendu à notre douleur après avoir été enlevé à nos joies secrètes. Et nous pouvons le louer sans que notre pusillanimité lui dérobe une partie de sa gloire, sans que nous refoulions au fond de nos cœurs une partie de cet hymne de reconnaissance et d'amour. Ah! c'est que ceux qui ont traversé des jours d'orage sont grands non parce qu'ils sont, mais parce qu'ils ont été.

Sans doute (et cela n'est que trop vrai) notre France est encore le champ de bataille des intelligences qui ne veulent pas se comprendre, et des passions qui cherchent à se détruire. Mais la porte d'un cimetière est si étroite que les factions ne peuvent y entrer de front. Il faut bien là que les inimitiés se mêlent et se confondent. Et puis de toutes les vieillesses, la plus respectable est celle de la tombe. Or, aujourd'hui la tombe de Manuel est assez âgée pour qu'aucun parti ne blasphème son nom, et pour qu'on puisse, même sans courage, se montrer dévôt à sa mémoire !

Manuel naquit à Barcelonnette, en Provence, le 19 décembre 1775. Ainsi, son berceau fut jeté sur le sol mouvant d'une révolution prochaine. Déjà des paroles étranges étaient tombées dans la foule. Déjà se préparait la grande

révolte de la génération nouvelle contre toutes les choses du passé, révolte terrible dans son action, car elle venait des sentiments plus que des idées ; révolte immense dans ses résultats, car elle cachait une révolution sociale au fond d'une révolution politique. Le peuple se levait ignorant, mais fort comme un jeune homme devant une royauté qui avait usé sa jeunesse contre toutes les mauvaises passions.

La confusion anarchique des jeunes idées luttant contre la triple tyrannie du trône, des châteaux et des autels ; une assemblée d'hommes intelligents reconstituant la France, pendant que le peuple renverse une prison peuplée de victimes, envahit un palais peuplé de courtisans, et met la main sur la monarchie pour l'arrêter, parce qu'elle tremble et s'enfuit ; puis une assemblée d'hommes fougueux proscrivant avec justice le confessionnal et l'exil, jetant à l'étranger leur audacieux cartel, donnant au roi de France pour couronne un bonnet rouge, et finissant par lui ôter même cette couronne; puis une assemblée d'hommes terribles, nationalisant la mort, défiant toutes les menaces du passé, se délivrant de la vieille Europe par la victoire, de la vieille France par la terreur, de la vieille royauté par l'échafaud, et se dévorant les uns les autres, quand ils ne trouvent plus rien à dévorer. Voilà ce qu'aurait vu de près

Manuel, né dix ans plutôt. Mais qui sait ? peut-être il se serait aussi ouvert pour lui ce gouffre où sur tant de têtes ignorées tombèrent tant de têtes connues ! Bailly était respectable par son âge et par sa vertu ... un jour la main du bourreau passa sur ses cheveux blancs ! Vergniaud avait une voix éloquente.... un jour cette voix fut emportée par un vent dévorateur venu de la Montagne ! Danton avait une ame forte... le tribunal révolutionnaire se trouva plus fort que lui , Manuel naquit donc assez tard pour lui-même , et trop tard pour sa patrie. — Car, c'est surtout lorsque l'incertitude est dans les croyances , et la puissance dans les passions , qu'un pays a besoin de tous ses grands hommes. Or, Manuel sortait à peine de l'enfance , que déjà la révolution avait poussé l'échafaud jusqu'à sa dernière limite.

Manuel servit son pays avec l'épée avant de le servir avec la parole. Ainsi avait fait un autre grand orateur. On sait que Mirabeau combattit contre l'indépendance de la Corse. La Corse se vengea d'une manière sublime. Annexée à la France, elle lui donna Bonaparte !

Que Manuel, comme tant d'autres, ait bravé cette mort qui s'environne de toutes les séductions de la gloire ; que l'excès de sa bravoure l'ait souvent précipité lui, fantassin , au milieu des cavaliers ; qu'il ait laissé quelques gouttes

de sang sur les champs de bataille où courait la République ; ce sont des choses que la biographie de Manuel doit recueillir, mais que son histoire peut oublier.

Seulement il faut remarquer qu'il contribua comme soldat au triomphe de la révolution française. — Cette révolution était née trop grande pour ne pas devenir européenne. Pour cela il fallait qu'elle fût guerrière. Ainsi après Robespierre, Bonaparte, après la hâche, le glaive, après la civilisation entée sur la démagogie, la civilisation étendue par la conquête.

Vint ce traité de Campo-Formio qui élargit la France et confisqua Venise, traité glorieux et infâme. Car il fut signé en même temps par une épée justement conquérante, et par une plume injustement spoliatrice.

La paix rendit Manuel au doux repos du foyer domestique ; ses fatigues et ses blessures avaient altéré profondément sa santé. Vaincu par la tendresse inquiète de ses parents, il renonça au service militaire, et de capitaine devint avocat. Ici se présente une anecdote que nous n'avons garde de repousser, puisqu'elle promet de nous dire d'où venait l'éloquence de Manuel. Il est à Aix. Le jour de son début est arrivé, jour solennel et terrible. Que faire ? L'avocat novice a cru devoir appeler la mémoire au secours de sa jeunesse modestement dé-

fiante. Il récite un plaidoyer élaboré soigneusement et appris par cœur. Tout-à-coup il oublie.... Il se trouble, il s'interrompt. Grande joie au camp ennemi! et de la part de son adversaire réponse impitoyable, sarcasmes imprévoyants, sourire présomptueux. Les yeux de Manuel s'animent, il se lève, il va sans doute reprendre ce malencontreux plaidoyer. Oh non! les études de la veille sont sacrifiées à l'inspiration du moment. Il improvise, il est hardi, il est impétueux, il est pressant, il est entraînant; on s'étonne, on l'applaudit, on le félicite. Le secret de son talent venait de se révéler à lui. Quel bonheur! Qu'il ne demande plus désormais son éloquence à son esprit, il peut la demander à son ame. Et dès ce moment, cette éloquence devint la fée protectrice du pays. Toutes les causes justes et pauvres coururent se réfugier et se blottir sous l'aile du talent. Comme Mirabeau, ce fut en prêtant sa voix à la défense des intérêts privés qu'il apprit à plaider la grande cause de l'intérêt national. Mais il y eut entre ces deux hommes illustres cette différence, que devant l'autorité judiciaire, Manuel ne fut jamais éloquent que pour les autres, tandis que Mirabeau ne le fut guère que pour lui-même.

Oh! c'est un grand bonheur pour la patrie que cette éducation oratoire du plus énergique

de ses enfants. Car la France arrive à une époque où il faudra qu'elle oppose aux brutales démonstrations de la force l'expression courageuse et brûlante de la pensée. Maintenant elle est muette il est vrai. Elle semble ignorer que la parole est l'arme la plus terrible des révolutions qui commencent, et de toutes les révolutions qui ne veulent pas finir. Oui, maintenant le bruit des batailles de l'empire étouffe le dernier cri des résistances tribunitiennes! Mais l'empire passera. Et lorsque la conquête aura donné au peuple la fatigue de la gloire, comme la terreur lui a donné la fatigue de la liberté, alors l'usurpateur de ce siècle trouvera sa roche Tarpéienne; la tribune aux harangues se relèvera, et les peuples s'étonneront que la liberté ait mis quinze ans à lutter contre le génie. Hélas! cet étonnement deviendra une douleur profonde, quand ils la verront mettre encore quinze ans à lutter contre la bassesse.

Manuel était appelé à hâter le dénouement de cette longue tragédie. Lui dont l'esprit pouvait s'élever aux plus hautes pensées de la politique, lui dont l'ame était à l'épreuve des plus poignantes douleurs de la vie publique, il n'était pas né pour renfermer obscurément sa vie dans le cercle des affections domestiques, et des relations purement civiles. Aussi le jour des éclatans sacrifices ne tarda-t-il pas à se lever pour lui.

Jeté par la mer sur le rivage de Cannes, l'exilé de l'ile d'Elbe venait de réaliser le mot fameux de Pompée. Frappant la terre du pied, il venait d'en faire sortir une armée. Mais la liberté était devenue défiante du génie. Le peuple voulut et obtint des représentants. La ville d'Aix jeta les yeux sur Manuel. Il renvoya modestement à un de ses amis les suffrages qui venaient frapper à sa porte. Car ce qui distingua Manuel de tous les hommes politiques de son temps, ce qui le fit plus grand que son siècle, ce fut, si l'on peut s'exprimer ainsi, son désintéressement moral.

Il arrive quelquefois aux ames fortement trempées de repousser la séduction des jouissances matérielles; il arrive quelquefois aux esprits vastes de rester insensibles aux sollicitations corruptrices du pouvoir et de la fortune. Mais quel est celui qui prêt à jeter au monde une pensée créatrice, ne regarde pas la gloire comme une propriété de son génie? quel est celui qui prêt à se dévouer à l'amour des hommes, ne tend pas une oreille avide au lointain retentissement des applaudissemens populaires? Eh bien! Manuel dédaigna jusqu'à la gloire, cette sublime poupée des grands hommes, et quoique *tout fut peuple en lui*, la popularité fut toujours sa récompense, et jamais son ambition. Du reste la patrie ne souffrit pas de ses

magnanimes refus. Les électeurs de Barcelonnette le donnèrent à la France.

Cependant le règne des cent jours expire, dernière étincelle de ce flambeau qui a brûlé durant tant d'années. Napoléon en est à sa dernière partie et le peuple attend.... Tout-à-coup le mot de Waterloo fut prononcé. Tous les échos de France répétèrent ce mot d'une manière formidable, et pendant que l'Europe armée courait à travers nos campagnes, agitant, aux yeux des populations effrayées, la couronne d'une royauté proscrite et vindicative, le désespoir impérial se cachait au fond de l'Elysée et quelques voix faisaient encore entendre le cri de vive l'Empereur! ce cri n'était plus ni le prélude ni l'accompagnement d'un chant de victoire!!

Placée entre son maître qui chancelle, et son ennemi qui s'avance, que fera la France? Renversera-t-elle le général? mais son indépendance! Gardera-t-elle l'Empereur? mais sa liberté! Et cependant il faut se décider. Le temps s'écoule, le danger s'approche. Voici Blucher! Voici Wellington! qu'il abdique! qu'il abdique! cria la chambre des représentants. Et on répéta dans la foule : qu'il abdique! qu'il abdique!... Manuel comprit qu'au sein de cette crise la question de liberté était toute entière dans la question d'indépendance. Il jeta les yeux au-

tour de lui. Il vit le peuple battu par le souffle de mille passions contraires, l'avenir du pays disputé par des souvenirs de cachot et des espérances d'antichambre, toutes les ambitions en émoi, toutes les défiances en éveil, tous les ressentiments en armes! Et cependant l'ennemi s'avançait, s'avançait toujours. Manuel devait-il repousser l'abdication? il était trop tard. Napoléon avait été si puissant qu'il devait tomber le jour où un homme serait assez audacieux pour prononcer ce mot : abdication. D'ailleurs le vaincu paraissait succomber au poids de son passé. La persévérante bassesse du servilisme lui avait-elle inspiré l'ennui du commandement? Colosse effrayant, il s'était montré au monde, un pied dans le 18e siècle, un pied dans le 19e. De ces deux siècles, le premier avait eu son berceau. Savait-il que déjà le second réclamait sa tombe.

Malheureusement ôter à l'armée son chef, c'était lui ôter ses drapeaux. Et puis ce n'était qu'à un grand nom que pouvaient se rattacher toutes ces parties qui tendaient violemment à se désunir. Dans les temps de lutte et d'incertitude, le peuple veut des vérités qui parlent, des principes qui agissent, un système qui se personnifie. Tous les esprits étaient donc en suspens. Les députés s'étaient rassemblés. Les plus âgés humiliaient, devant la grandeur des circon-

stances, l'autorité de leurs cheveux blancs; les plus jeunes se livraient à l'exaltation irréfléchie du danger.

Toup-à-coup un homme parait à la tribune... un homme inconnu. Son maintien, son regard, tout chez lui trahit non le trouble de l'inexpérience, mais l'émotion d'une ame forte. Et pourtant on voit que peu d'années sont passées sur son noble front. Silence ! il parle ....

« S'agit-il d'un homme, d'une famille? Non, » messieurs, il s'agit de la patrie!... Tout le » monde veut se sauver et sauver l'état par des » moyens contraires, et par des routes diverses » menant à un but opposé. Dans un tel mo- » ment pouvez-vous avoir un gouvernement » provisoire et un trône vacant? Laisserez-vous » chacun s'agiter, les alarmes se répandre, les » prétentions s'élever? Voulez-vous qu'ici on » arbore le drapeau des lys, là le drapeau trico- » lore? Voulez-vous laisser dire à chaque parti : » Il n'y a pas de gouvernement, on hésite, il » faut agir; l'assemblée parait incertaine, il faut » l'aider; il faut donner un coup de collier, se » déclarer enfin... Voilà, messieurs, voilà les ca- » lamités dont nous sommes menacés, si nous » laissons l'opinion flottante et sans un point » fixe pour se rallier ! Et au milieu de tant d'a- » gitations et des troubles qui naîtraient d'un » tel état de choses, que deviendrait le salut de

» la patrie? où seraient les moyens de la sauver?
» Par cela seul qu'il a été mis en question,
» Napoléon II doit être reconnu. S'il y a des
» inconvénients du côté de l'étranger, il y a
» aussi des avantages qui les balancent... Mais
» d'un autre côté, il est des mesures de pru-
» dence et de garantie qui sont indispensables...
» Quand la nation est prête à s'exposer à de
» nouveaux efforts, à de nouveaux sacrifices
» pour le maintien de sa constitution et de la
» dynastie de Napoléon, il faut une garantie
» de la manière dont nos destinées seront ré-
» glées sous ce nom. Il ne faut rien laisser au
» hasard, aux circonstances, et c'est ce qui ar-
» riverait si la constitution, en cette partie,
» était observée littéralement... »

Que ne pouvons-nous rapporter tout cet admirable discours? l'impression fut profonde, décisive. Elle se partageait entre l'étonnement et l'admiration, et pendant que la salle retentissait d'applaudissemens, pendant que Cambon s'écriait avec enthousiasme: « *ce jeune homme commence comme Barnave a fini.* » Un léger murmure courait sur tous les bancs. Quel est ce jeune homme? quel est ce jeune homme? se demandait-on..... c'était Manuel.

Ainsi dans un jour, dans une heure il avait mis son nom à côté des plus beaux noms de cette époque! et il fallait que sa gloire eût

grandi bien vite, puisque le duc d'Otrante eut besoin de le rendre complice de ses intrigues. Il parut au quartier général de la coalition, accompagné d'un de ses affidés qu'il osa faire passer pour Manuel, et ce ne fut qu'en 1817 que Manuel apprit du hasard le rôle honteux qu'on avait fait jouer à son nom.

Manuel avait eu le malheur de ne pas deviner assez tôt le duc d'Otrante. Mais lui dont le cœur était ignorant de toute bassesse, comment aurait-il pu lire une pensée royaliste au fond de l'ame d'un régicide? Car il oubliait, ce misérable Fouché, que dans l'urne de la convention, il avait laissé tomber une boule sanglante! Ah! ce n'était pas du moins par la place Louis XV qu'il pouvait faire rentrer dans Paris la monarchie exilée! Quoiqu'il en soit, ses manœuvres réussirent, et la France que les Bourbons avaient mendiée à l'étranger, leur fut jetée par l'étranger, comme une aumône. Manuel vit bien que là commençait pour lui la nécessité d'une lutte solennelle et terrible. La royauté était revenue avec tout son orgueil. Elle qui de son sceptre devenu un bâton de voyage, avait frappé à la porte des palais étrangers, elle n'avait rien gagné aux douleurs humiliantes de l'exil. Son plus grand malheur fut de n'avoir éprouvé que des malheurs inutiles, et elle ne justifia que trop ces paroles dont Manuel avait

fait retentir la tribune : « Je veux le bonheur » des Français, et je ne crois pas que ce bonheur » puisse exister, si le règne de Louis XVIII » recommence. »

Que voulait Manuel, en se présentant dans l'arène? Quelle devait être la pensée dominante de sa vie politique? Ici quelques observations sont indispensables pour faire bien connaître la ligne qu'il avait à suivre.

Lorsqu'une révolution commence, le peuple entraîné dans des régions inconnues a surtout besoin d'un guide. Il faut donc que les hommes qui sont à sa tête fixent d'un œil assuré le but auquel ils croient devoir le conduire. Il faut qu'ils y marchent d'un pas ferme et sans dévier. Car pour peu qu'ils s'écartent de la route, le peuple se défie parce qu'il a peur, et punit leur ignorance comme une trahison. La vertueuse Gironde monta sur l'échafaud, lorsque se laissant aller au découragement du doute, elle perdit sa religion politique.

Oui, malheur à l'homme politique qui, au milieu de ces redoutables tatonnements des nations, ne sait pas choisir son idée, et malheur aussi à celui qui ne reste pas fidèle à l'idée qu'il a d'abord embrassée.!

Mais lorsque l'action aggressive de la révolution se trouve interrompue, les plus grands dangers sont cachés dans l'inflexibilité des sys-

tèmes qu'il ne faut pas confondre avec l'inflexibilité des principes. L'opiniâtreté systématique n'est utile que lorsqu'il s'agit de donner une direction au peuple qui marche égaré et irrésolu. Mais le peuple qui s'arrête pour se reposer a besoin d'un défenseur et non pas d'un guide.

Au moment où la restauration fut importée en France, la révolution de 89 fatiguée de sa course haletante, s'était assise sur le chemin. La nation s'était comme arrêtée à l'idée du gouvernement représentatif. La liberté sous la sauvegarde d'une constitution monarchique, telle était l'idôle proposée à l'adoration du peuple : à tort ou à raison, cette religion trouvait alors peu d'incrédules.

Que devaient faire les amis du peuple ? Protéger la liberté contre la mobilité envahissante de la constitution, ou la sauver de toute interprétation frauduleuse, si par hasard, le pacte constitutionnel demeurait invariable. Une opposition fondée sur des idées nouvelles eût été imprudente, par cela seul qu'elle eut été inutile. Manuel avait l'intelligence des hommes et des faits de son temps. Il se résigna noblement à un rôle d'autant plus honorable, qu'il était moins éclatant. Il savait qu'entre son époque et celle où le règne des innovations hardies avait commencé, il y avait eu des guillotines et des batailles. Le moment de l'attaque était

passé, celui de la résistance était venu. Ceux qui ont dit de Manuel qu'il était orléaniste ont avancé une erreur ou un mensonge. Manuel sentit qu'il ne pouvait être que l'avocat des intérêts populaires, tels que les comprenait le peuple lui-même. Il sentit que toute défense devient inefficace le jour où on la rend systématique et inexorable. Aussi ne le vit-on pas, sacrifiant le succès de sa cause à l'orgueil de son intelligence, se livrer avec une vaine impatience à la préoccupation des recherches théoriques. Chez Manuel et chez les hommes de son âge, l'amour de la patrie fut un sentiment et non point, comme chez nous, un syllogisme. Suivant l'expression de Béranger, les hommes d'alors étaient des patriotes; nous sommes, nous, des doctrinaires, (en rendant à ce mot la signification que lui ont ravie les querelles de parti), et cela doit être. Aujourd'hui en effet la révolution s'est levée pour continuer sa route, mais elle ne suit pas son chemin. Vienne donc quelqu'un qui le lui indique! et voilà comment le doctrinarisme est une nécessité de notre époque.

La révolution ne fit donc que se défendre dans Manuel; elle avait attaqué dans Mirabeau. Aussi Manuel n'avait pas ce génie de la destruction, qui fit la gloire du dernier des Riquetti. Il n'avait pas cette parole incendiaire de Mirabeau, cette éloquence pénétrante qui

allait chercher au fond des ames toutes les passions qu'elle avait à remuer ; mais il était doué d'un sang-froid contre lequel venait se heurter envain toute la colère de ses ennemis.. Ce qui était fougue chez Mirabeau était intrépidité chez Manuel. L'un frappait le despotisme avec son audace, comme avec une épée tranchante; l'autre couvrait le peuple de sa fermeté comme d'un bouclier impénétrable.

Et pourtant jeté au milieu de cette bouillonnante assemblée qu'on appelait la convention, Manuel se serait sans doute montré sous un autre aspect. Lui aussi, il aurait porté la main sur plus d'un abus, et détaché plus d'une pierre de cette gothique monarchie des Capétiens. Mais jamais homme politique ne posséda mieux que lui le secret du rôle que les circonstances lui donnaient à jouer. Chargé de la solution d'un effrayant problême, il savait se renfermer dans les données de la question, sans toute fois en négliger une seule. Nous ferons observer, à cette occasion, que comme orateur, il allait toujours bien à son cadre. Il savait proportionner son éloquence à l'importance de son sujet, et il s'élevait, pour ainsi-dire, avec lui.

Le combat s'engagea. En 1818 il fut envoyé à la chambre, et par une singularité remarquable, ce fut la Vendée qui le nomma. Dès ce moment, plus de repos pour la royauté ! le nom

de Manuel bourdonnait sans cesse à son oreille, comme une menace de l'avenir, comme le mot de quelque terrible énigme. Pas une des paroles de la cour qui ne s'arrêtât devant une contradiction logique. Pas un de ses actes qui n'eut à braver une patriotique réprobation! Elle avait cru pouvoir courir en pleine route, et il lui fallait franchir à chaque instant un nouvel obstacle. Manuel était là, toujours là.

Quand les fanatiques de l'assemblée proposaient l'exclusion d'un conventionnel célèbre, quel était celui qui osait prendre la défense du respectable abbé Grégoire, sans craindre qu'on lui reprochât de plaider la cause des échafauds?.. Manuel!

Quand la cour écoutait avec terreur le cri de la révolution piémontaise, quel était celui qui osait donner à la cour ce formidable avertissement: Prenez garde que la nation ne finisse par vous dire: il est trop tard »? c'était Manuel!

Quand la contre-révolution déclarait la guerre à la pensée et opposait à la liberté de la presse la puissance du scrutin, quel était celui qui laissait tomber de la tribune ces prophétiques paroles: « un volcan existe. Il faut travailler à l'éteindre; mais non pas le murer; car l'explosion en deviendrait plus terrible? » c'était encore Manuel!

Quand les ministres élevaient la voix contre

les tendances révolutionnaires des plus énergiques défenseurs du peuple, quel était celui qui se faisait gloire de cette accusation, et qui, devenant accusateur à son tour, demandait compte aux ministres, de la France humiliée, du drapeau tricolore déchiré, des villes françaises abandonnées ou détruites? c'était Manuel, toujours Manuel.

Ah! c'est qu'il croyait à l'immortalité de la liberté celui qui s'écriait un jour : « ce n'est pas d'un ministère dont l'existence est si incertaine, mais de la liberté qui est impérissable que l'on peut dire avec le poète :

« Le Dieu poursuivant sa carrière
« Verse des torrents de lumière
« Sur ses obscurs blasphémateurs. »

Et rien ne pouvait plier cette ame de fer. Après s'être promis de protester par son silence contre les délibérations d'une majorité tyrannique, le côté gauche avait peur de sa résolution, et donnait à la loi électorale la demi-adhésion de ses amendements. Manuel demeurait inébranlable, et interpellant ses amis politiques il en appelait de leur faiblesse à leurs remords.

A travers les murmures soulevés par chacune de ses paroles, l'injure arrivait jusqu'à lui, et promenant sa lorgnette avec lenteur sur le

côté droit devenu tout-à-coup silencieux: « J'in-
» vite celui qui vient de proférer cette indécente
» exclamation à se nommer; mais il ne le fera
» pas. » Personne ne le faisait!

Dans le délire de sa frayeur, la cour entourait de poignards la chambre des représentants. Manuel s'indignait, et il y avait dans cette colère une plus grande puissance de terreur que dans les poignards des séïdes de la monarchie.

Après avoir quelque temps suivi le récit de cette lutte si périlleuse et si acharnée, on éprouve je ne sais quelle compassion pleine de respect et d'amour pour l'homme généreux qui l'a soutenue, au milieu des souffrances de cette maladie qui devait sitôt nous l'enlever, et on aime à se distraire par l'histoire de sa vie privée, de l'admiration douloureuse qu'inspire sa vie publique.

Et pourquoi craindre d'initier le peuple au secret des habitudes les plus intimes de son ami? Est-il donc dans la vie de Manuel quelque chose qu'il soit utile de cacher? Il y avait au fond de cette ame forte une sensibilité douce et profonde. Ses mœurs étaient aussi simples que son caractère était élevé. Souvent on le vit se mêler aux amusements de l'enfance. Tantôt, volontaire vassal d'une foule de petits suzerains, il subissait avec bonheur la grâcieuse tyrannie

de leurs jeux; tantôt, (car il était plus adroit et plus agile que pas un d'entr'eux), il se mettait à leur tête, leur inventait de la joie, et leur apprenait en quelque sorte, à devenir aussi enfant que lui-même.

Malheur à celui qui ne comprendrait pas tout ce qu'il y a de touchant dans ce contraste! Oui, cette noble simplicité des grands hommes, en les rapprochant de nous, encourage la timidité de notre amour; elle nous lie plus étroitement à leur présence, quand leur vie nous appartient, et à leur souvenir, quand il ne nous reste plus d'eux que leur histoire et leur tombe!

Et maintenant laissez-moi soulever un autre coin du voile jeté sur la vie intérieure de Manuel. Ses affections étaient toutes villageoises. Le lait et les fruits étaient les jouissances ordinaires de sa sobriété. Il s'oubliait à respirer l'air libre de la campagne, et si, par hasard, un des mille accidents de la nature lui apportait quelque vague souvenir de la maison natale, il pensait longuement et avec délices à sa vallée de Barcelonnette. Car il aimait avec une naïve partialité son pays de neige et de montagnes.

Pouvait-on connaître cet homme, et ne pas s'attacher à lui? Aussi les douleurs qui traversèrent sa vie ne restèrent pas sans consolation. Il eut un ami digne de lui, et dont on ne peut

pas le séparer dans un éloge. C'était celui dont nous possédons tous l'amitié écrite, celui qu'on nomme en disant que cela n'est pas nécessaire; vertueux citoyen qui nous prêta contre les rois l'appui de sa redoutable bonhomie; poète merveilleux qui sût ôter à la littérature toute sa coquetterie, sans ravir une seule fleur à sa couronne, une seule perle à son collier; poète philantrope qui fit de l'art le divin missionnaire chargé de convertir les ames au culte du peuple, et par qui la chanson devint une élégie, quand la patrie fut triste; une ode, quand elle fut grande; une satire, quand elle fut méchamment taquinée; une prophétie, quand elle fut esclave; un dithyrambe, quand elle fut libre.

Du reste, Manuel ne gagna pas à la société de Béranger la douce contagion des goûts poétiques. Il dédaignait de peindre sa parole comme Foy, et il ne savait pas colorer sa pensée comme Mirabeau. Arrivé à la tribune, il avait presque toujours oublié sa palette. Qu'importe, s'il fut assez grand pour n'avoir pas besoin d'être poète? D'ailleurs l'éloquence de Foy était loin d'être aussi logique, aussi mâle, aussi vigoureuse que celle de Manuel. Foy préparait ses admirables discours, et il lui arrivait d'aborder timidement la difficulté, de la frapper de côté, et quelquefois même de passer outre. Manuel improvisait toujours. Il allait droit à la ques-

tion, l'attaquait de front, et ne la quittait qu'après avoir vaincu.

Benjamin Constant savait penser et exprimer sa pensée; mais il n'avait pas l'indomptable énergie qui caractérisait Manuel, et il fallait alors plus que du talent. Le courage public n'est bien souvent qu'un calcul de l'intérêt ou un conseil de la vanité. Manuel déploya le plus étonnant courage dans toutes les circonstances de sa vie privée. Il ne se donnait pas même la peine de prévoir, tant il se sentait lui-même fécond en ressources, et propre à jouer avec le danger ! Or, dans un temps de haine et de combat, une pareille organisation, chez des hommes politiques, est aussi nécessaire qu'elle est rare.

Manuel fut donc le véritable chef du parti populaire dans l'assemblée , mais il était bien en avant de ce parti, et il ne se dissimulait pas que l'opposition de la plupart de ses collègues de la gauche était indécise, ignorante et sans portée. Aussi toutes les haines contre-révolutionnaires se liguèrent contre lui. C'est que vers lui seul se tournait la boussole démocratique. Foy avec son éloquente loyauté, Constant avec son austère logique, Casimir Périer avec sa colère inspiratrice, étaient bien les défenseurs de la France révolutionnaire. Mais Manuel en était la personnification. La cour le

savait et le peuple aussi ! Dans sa fièvreuse impatience, la cour attendait l'occasion de se venger. L'occasion se présenta. C'était le 26 février 1823. Le côté droit se livrait à une admiration frénétique. Que la parole de Chateaubriand est puissante ! quelle force dans ses raisonnements ! quel éclat dans ses images ! quelle émotion dans sa voix ! Et le côté droit s'entretenait du souvenir enthousiaste d'un discours prononcé la veille par le poète orateur.

Manuel se lève. Dans une vive et pressante improvisation, il poursuit son adversaire, il le saisit, l'étreint, le terrasse, le foule. Les hommes de la droite frémissaient de rage. On leur prenait leur admiration. On éteignait leur enthousiasme ; on renversait le piédestal de leur idole. Manuel continue. Il montre l'invasion courant sur la terre espagnole avec un hideux cortège de calamités, d'injustices, de vengeances, de crimes. Le pouvoir allait tomber aux mains de quelques hommes qui l'emploieraient au profit du bourreau. Car ils n'avaient pas oublié les rêves de leur ambition un instant évanouis, leur patrie un instant perdue par l'exil. Des injures nouvelles ouvriraient de nouvelles tombes; la liberté castillane se débattrait contre ses persécuteurs; le gouvernement de Ferdinand VII si atroce de 1815 à 1819, deviendrait plus atroce que jamais; il demanderait à l'Espagne tout ce

qui lui resterait encore de sang généreux et martyr; puis chancelant au milieu de son ivresse, il s'abimerait dans le précipice creusé par ses propres passions. Alors ce fut au côté gauche d'applaudir; le côté droit épiait le moment..... et suivait avec anxiété chaque phrase de l'orateur. Aussi lorsqu'il rappela que, placé devant une invasion, « la France sentant le be- » soin de se défendre par des formes et par une » énergie nouvelles.... » A bas! c'est la justification du régicide! A la porte! à la porte!!! et Manuel continuait toujours. Nous ne voulons plus l'entendre! non, non! nous ne voulons plus l'entendre!! et la voix de Manuel dominait le bruit, puissante comme la vérité, inexorabte comme la justice. Forbin des Issarts s'élance à la tribune; le mot expulsion retentit, et toute la droite était debout, hurlant l'expulsion de Manuel. On attendit. La cour ne s'était pas prononcée. Elle n'hésita pas.

Elle croyait, la cour, qu'on chasse un honnête homme d'une assemblée aussi facilement qu'on chasse d'un royaume une monarchie parjure. Elle oubliait le passé! Elle ne prévoyait pas l'avenir!

Alors on vit une royauté soutenue par tant d'adhésions pusillanimes ou vénales, par le fanatisme ignorant des anciennes idées, et par une garde royale dont elle avait corrompu l'o-

béissance, et par une garde étrangère dont elle salariait le dévouement, avouer dans son intolérance, dans sa précipitation, dans sa colère. qu'elle avait peur, oui peur d'un homme. Et parmi tous ces conseillers dont elle payait la prévoyance avec l'or de la nation, pas un seul qui sût ou osât lui dire que la violence n'est que le courage de la lâcheté; qu'il est imprudent d'imposer aux gouvernements, même les plus forts, la nécessité de prouver trop souvent leur force, parce qu'ils déshabituent les peuples de la crainte; qu'elle rencontrerait sans doute sur son chemin des hommes aussi audacieux que Manuel; que ce qu'elle avait fait à l'égard du premier, il faudrait bien qu'elle le fit à l'égard des autres; et que le jour où, fatiguée, elle laisserait sur son banc le dernier Manuel, elle serait perdue, car on crierait: Voyez! elle est si faible, qu'elle n'ose plus même être violente.

Le lendemain, la motion de M. Forbin des Issarts, développée à la tribune par M. de Labourdonnaye, fut prise en considération. La défense de Manuel avait été courageuse, simple, noble, victorieuse et... inutile.

Le 3 mars suivant, M. de Labourdonnaye conclut à l'expulsion de Manuel au nom d'une commission dont il avait été nommé rapporteur. Les royalistes étaient vivement agités. Où est-il? Il ne vient pas! Il a peur! et leurs regards

avec une imprévoyante joie, se fixaient sur la place vide de Manuel. Or, pendant que l'accusateur prouvait son accusation par l'injure, pendant que les députés de la cour se donnaient la fièvre de la colère, et appelaient au milieu d'eux les passions les plus violentes, que faisait Manuel absent ? il dormait.

Oui, succombant à la lassitude d'une maladie qui depuis long-temps dévorait sa vie, il s'était endormi, bercé par l'orage. Il fallut le réveiller. Faible et souffrant, il se traine jusqu'à l'assemblée, il entre; Le côté gauche était silencieux et indigné. Au côté droit, tous les yeux étincelaient; une impatience sinistre contractait tous les visages; tontes les bouches murmuraient la menace. Manuel apporte à la tribune la redoutable pâleur de son front. Bientôt ses joues se colorent. Non, jamais son ame n'avait ainsi brûlé dans son regard! jamais sa voix n'avait trouvé de pareils accents! Du reste, il se sentait si grand qu'il était calme, il dédaigna d'être en colère.

« Alors même que j'aurais formé le projet de » me justifier devant vous de l'accusation por- » tée contre moi, le zèle de mes honorables amis » aurait d'avance rempli ma tâche: l'absence » du droit, l'usurpation, l'arbitraire, l'inno- » cence de mes intentions, tout a été par eux » parfaitement établi ; et si l'un de mes défen-

» seurs, (Royer-Collard), égaré, sans doute,
» par d'anciennes préventions, a laissé échapper
» quelques mots d'improbation, au moment où
» je viens braver tant de fureurs, je puis dé-
» daigner un acte de faiblesse ou de rancune.
» Mais ce n'est pas moi qui donnerai à mes ad-
» versaires la satisfaction de me voir placé de-
» vant eux sur une sellette d'où ils n'ont pas le
» droit de me faire descendre. Que d'autres
» cherchent à avilir la représentation nationale;
» ils y ont sans doute un coupable intérêt. Moi,
» poussé par un sentiment bien différent, je fe-
» rai tout ce qui dépendra de moi pour lui con-
» server son lustre. Je déclare donc que je ne
» reconnais ici à personne le droit de m'accuser
» ni de me juger. Si je cherchais ici des juges,
» je n'y trouverais que des accusateurs. Ce n'est
» point un acte de justice que j'attends; c'est à
» un acte de vengeance que je me résigne.....
» Dans un tel état de choses, j'ignore si la sou-
» mission est un acte de prudence; mais je sais
» que dès que la résistance est un droit, elle est
» aussi un devoir.... Arrivé dans cette chambre
» par la volonté de ceux qui avaient le droit de
» m'y envoyer, je n'en sortirai que par la vio-
» lence de ceux qui n'ont pas le droit de m'en
» exclure; et si cette résolution de ma part
» doit appeler sur ma tête de plus graves dan-
» gers, je me dis que le champ de la liberté

» a été quelquefois fécondé par un sang généreux. »

On avait arrêté naguère Manuel à la porte du barreau parisien, ce jour-là, l'entrée de la chambre lui fut législativement interdite. Le lendemain, il était à sa place accoutumée. L'assemblée était inquiète et étonnée. Les ministres s'épouvantaient de cette incroyable audace. « Monsieur, je vous ordonne de quitter la salle, » dit le président, « j'ai annoncé hier que » je ne céderais qu'à la violence. Aujourd'hui » je viens tenir ma parole. »

« Qu'on fasse venir les vétérans et la garde » nationale. » Tous les yeux se dirigeaient sur le sergent Mercier. Il resta immobile. « Qu'on » fasse venir les gendarmes. » Manuel ne se levait pas. L'assemblée était dans une attente formidable. Tout-à-coup les gendarmes paraissent et leur chef s'écrie: « Empoignez M. Manuel. »

Empoignez!! ah! l'expression est bien ignoble! ah! les injonctions monarchiques sont ainsi tombées du maitre des cérémonies au gendarme! Ainsi la royauté vulgarise elle-même la lutte. Sait-elle qu'un jour on la fera descendre dans la rue dont elle emprunte le langage, et qu'elle y sera colletée par le peuple ; et que l'empoignant à son tour, le peuple la renversera dans le ruisseau?

Manuel se leva. « Cela me suffit, Monsieur, je » suis prêt à vous suivre. » Et en effet, il venait de mettre en action la fameuse phrase de Mirabeau ! « Amenez-nous aussi, nous voulons le suivre ! nous sommes tous Manuel ! » et les députés du peuple se précipitèrent tumultueusement hors de l'enceinte. Manuel fut reconduit chez lui en triomphe, et la cour dût s'effrayer de sa victoire; car l'indignation publique venait d'avoir du courage !!!

Ce n'était pas là le plus grand péril auquel se fût exposé Manuel. Il avait attaché son nom à toutes les résistances; il avait mêlé sa vie à tous les patriotiques dangers.

Dans les premières années de la restauration, il fallait former une association qui ralliât tous les mécontentements dispersés. Il fallait former un centre autour duquel vinssent se grouper de trop légitimes vengeances. C'est ce qu'entreprit de faire une jeunesse généreuse et intrépide qui se mit sous la protection des deux premiers citoyens de cette époque, Lafayette et Manuel. Malheureusement la charbonnerie se partagea entre ces deux hommes illustres, sans toute fois relâcher les liens de l'amitié qui les unissait. Lafayette croyait à la possibilité d'une république sans transition. Il n'en était pas de même de Manuel. Peut-être pourrait-on dire sans rien ôter à l'immense gloire de notre

Lafayette, qu'il eut le sentiment plutôt que l'intelligence des révolutions.

Rendu à la glorieuse obscurité de sa première profession, Manuel se montra toujours grand, dirai-je la sublime imprévoyance de son désintéressement, dirai-je le grâcieux laissez-aller de son dévouement pour ses amis, et combien il fut riche pour les autres et combien il fut pauvre pour lui-même. L'éloge de ses vertus qui pourraient être si communes ne serait-il pas un reproche à notre temps d'étroit et inintelligent individualisme.

Cependant Manuel s'éteignait peu à-peu. L'amour de la patrie qui avait toujours brûlé dans son ame, l'avait lentement consumée. Un jour un homme vint, qui resta long-temps, bien long-temps au chevet de son lit! Une chose triste allait sans-doute arriver! « Béranger, dit Manuel, songez à votre santé, j'exige que vous vous mettiez au lit, votre refus me ferait trop de peine ; » et il mourut!!!

Toute la France l'accompagna au tombeau, et pleura.

Lafayette et Lafitte lui dirent adieu d'une voix pleine d'amertume et de tendresse.

Quant à ses ennemis, ils se déshonorèrent sur ses cendres en traduisant la douleur devant les tribunaux, et en proscrivant les larmes.

Ah! oui des larmes sur la terre qui te couvre,

ô Manuel! car depuis que tu nous a quittés, bien des jours mauvais sont passés sur notre pauvre patrie. Nous avons eu quelques heures de saint enthousiasme et de sublime énivrement. Mais pour trois soleils brillants, combien de noires tempêtes! Nous aovns vu chaque classe se renfermer dans l'isolement de son orgueil, chaque parti s'armer de sa haine. L'émeute a envoyé jusqu'à nous les clameurs de ses soldats, et les gémissements de ses victimes. Victorieuses ou vaincues, toutes les ambitions se sont arraché la France par lambeaux. Le pouvoir a levé le bâton sur le peuple, et en apprenant d'une trop rapide expérience que l'égoïsme, comme un poison mortel, s'était glissé dans toutes les veines de la société, nous, jeunes hommes, qui avions ouvert nos cœurs à la joie des vertueuses espérances; nous nous sommes pris à être tristes de la tristesse découragée des vieillards. Oh! pourquoi nous as-tu sitôt quittés? peut-être ta voix se serait fait entendre dans tout ce bruit de haineuses passions. Comme Benjamin Constant, tu aurais mis dans tes paroles dernières le pressentiment de ta mort. Peut-être comme celle de Lamarque, tes funérailles auraient été célébrées par une guerre civile. Peut-être comme Lafayette, tu aurais trouvé la mort sur la tombe d'un ami; mais du moins, tu aurais dû vivre assez long-

temps pour admirer dans toute la gloire de ses haillons ce peuple que tu aimais, tu méritais de pleurer en le voyant combattre et tomber. Tu aurais bénis son triomphe et tu serais mort le lendemain !!

DE L'INFLUENCE DE LA LUNE

SUR

LA PARTURITION,

Note du Docteur DUCHATEAU, Professeur d'Accouchement à l'Ecole secondaire de Médecine et à l'Hospice de la Maternité d'Arras, Chancelier de la Société Royale.

Les phases de la lune ont été signalées par un grand nombre d'observations anciennes et modernes, comme exerçant leur influence sur l'homme en santé et en maladie. On leur attribue particulièrement une puissance dans les accès des maladies périodiques, comme dans les épilepsies, les migraines, les apoplexies, les douleurs dans les anciennes blessures, les manies, les suicides, les crimes, le flux caméniał, le flux hemoproctic, etc. On a encore attribué à la même influence l'époque des accouchements et la diversité des sexes. M. Capuron

dit, (*Acad. de méd., séance du 2 nov.* 1833), avoir observé que les accouchements tombaient plus fréquemment aux nouvelles et aux pleines lunes qu'à tout autre époque du mois. Cette assertion n'étant appuyée d'aucune preuve, j'ai voulu en vérifier l'exactitude. Mes recherches sur mille accouchements que j'ai vus, observés, dirigés ou terminés à Arras, depuis 1827, jusqu'au 31 décembre 1834, ont produit

Nouvelle lune, deux cent quarante-cinq.
Pleine lune, deux cent quarante-sept.
1^er^ quartier, deux cent quarante-six.
Der. quartier, deux cent soixante-deux.

On a aussi attribué une influence à la lune sur la génération des sexes. Hoffmann et Haller remarquent que plusieurs filles sont nées dans certain intervalle de tems plutôt que dans un autre.

Sur les mille accouchements précités qui ont produit 1,019 enfants, le sexe a été réparti de la manière suivante :

Nouvelle lune, 120 garçons, 129 filles, excédant, 9 filles.

Premier quartier, 123 garçons, 125 filles, excédant, 2 filles.

Pleine lune, 127 garçons, 120 filles, excédant, 7 garçons.

Dernier quartier, 157 garçons, 118 filles, excédant 39 garçons.

On voit que l'excédant des garçons est environ d'un 30ᵉ sur la totalité et qu'ils sont nés dans la pleine lune et dans le dernier quartier, que ce nombre n'est pas assez grand pour résoudre la question de l'influence de la lune et que les calculs faits jusqu'ici pour prédire les sexes n'ont rien de positif, puisque la nature a jeté un voile impénétrable sur la génération.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. LEROUX-DUCHATELET,

ANCIEN DÉPUTÉ, MEMBRE HONORAIRE,

Par M. HARBAVILLE.

Si la plupart des hommes qui passent inaperçus, ne peuvent espérer de vivre que dans la mémoire de leurs amis, ceux qui se recommandent par une vie de désintéressement entièrement consacrée à rendre des services à la société, laissent des traces plus durables de leur passage sur la terre : ils acquièrent des droits imprescriptibles à la reconnaissance de leurs concitoyens. Retracer leurs vertus, leurs titres à l'estime publique est un devoir.

Marie - Philippe - Onuphre - Désiré - Louis Leroux-Duchatelet, naquit à Arras, le 3 février

1763, d'une famille honorable en possession d'exercer depuis long-temps des magistratures municipales. Sorti du collége de Navarre, à Paris, où il avait puisé une solide instruction, il se livra à l'étude des lois, et débuta par la carrière du barreau. Bientôt il fut jugé digne d'occuper une charge de conseiller au conseil supérieur d'Artois; il fut reçu dans cette compagnie, le 9 janvier 1789. Magistrat austère et plein de la conscience de ses devoirs, il se fit remarquer par la rectitude de son jugement.

La révolution vint l'arracher aux fonctions judiciaires. Ainsi que tous les hommes éclairés de cette époque, qui sentaient le besoin d'une réforme sociale, il salua avec espérance l'aurore de ce grand mouvement politique, et pour lui comme pour tous les bons citoyens l'illusion ne fut pas de longue durée : il partagea, en 1793, l'odieuse captivité de ceux qu'avait atteints la loi des suspects. Echappé au glaive de la terreur, quoiqu'il reconnut que le pouvoir flottant en des mains inhabiles, ne reposait pas sur des bases solides, il ne se crut pas dispensé d'être utile à ses concitoyens, il accepta toutes les fonctions honorifiques qui lui furent confiées, et les remplit avec un zèle bien rare. Tour-à-tour, officier municipal d'Arras, en 1791, juge-de-paix du canton d'Oppy, en l'an 3, membre du conseil d'arrondissement en l'an 8,

maire de Rœux, de 1806 à 1830, commissaire général voyer, membre du conseil général du département, et deux fois député pendant les quinze années de la restauration, voilà, certes, une vie bien pleine, et toute occupée du bien public. La décoration de la Légion-d'Honneur est la seule récompense qu'il ait reçue de ses longs services administratifs.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur la partie de la vie publique de M. Leroux-Duchatelet, qui offre les caractères les plus saillans. La restauration, en réveillant ses sympathies, ouvrit à son activité une sphère plus élevée, et le plaça sur la scène politique. Appelé à la chambre des députés par le suffrage des colléges électoraux des deux degrés, il parcourut avec distinction la carrière parlementaire. Quoiqu'attaché au principe de la légitimité qu'il regardait comme le plus puissant élément d'ordre et de stabilité, il n'en défendit pas moins les intérêts populaires avec autant de chaleur que l'opposition même. Ainsi il s'éleva toujours avec force contre la centralisation, funeste héritage de la révolution et de l'empire, qui présente une anomalie choquante avec la loi fondamentale dont elle empêche le développement, et dont aucun pouvoir n'a le courage de se dessaisir. Il réclama en faveur de la spécialité des dépenses du budget sans laquelle toute garantie de responsabilité

devient illusoire ; constamment il soutint les intérêts de l'agriculture, source de la richesse nationale. Nul ne parla avec plus d'énergie contre les sinécures, les scandaleux traitemens et l'odieux monopole. Nul ne sollicita avec plus de persévérance de larges économies. La plupart de ses discours à la tribune tendirent à démontrer les dissonances qui existaient entre notre législation de toutes pièces, et la charte dont il ne cessa de réclamer les corollaires: car il pensait avec raison, que le gouvernement constitutionnel privé de l'appui des institutions secondaires qui sont les meilleures racines de la liberté, ne résisterait pas au premier ébranlement. Celles des institutions qu'il regardait comme les plus nécessaires, étaient les franchises communales encore aujourd'hui si incomplètes, et l'organisation départementale encore à peine ébauchée. Il proposait de substituer aux conseils généraux des assemblées provinciales, non pas positivement sur le modèle des anciens états, mais modifiées de manière à se trouver en harmonie avec la Charte. Ce système lui paraissait offrir aux libertés publiques, et aux intérêts matériels les plus puissantes garanties.

Lorsque l'année 1830 s'ouvrit sous de si sombres auspices, il déplora l'aveuglement du ministère dont les projets commençaient à transpirer, et l'esprit de vertige qui présidait

aux conseils de Charles X, et qui bientôt amena la déchéance de ce prince. La révolution de juillet ferma pour M. Leroux-Duchatelet la carrière politique, car fidèle au malheur, comme à ses convictions, il respecta son vieux serment. Il ne nous reste à parler de lui que comme homme privé.

Humain, bienfaisant, les pauvres trouvaient en lui un père, sa maison était une providence pour ceux de la commune qu'il habitait.

Indulgent et d'un commerce agréable, il eut de nombreux amis; son foyer présentait le spectacle de la franche et cordiale hospitalité des tems antiques. Il accueillait avec la même aménité des hommes de toutes les opinions, et quoiqu'il tint fermement aux siennes, il laissait aux autres la même et entière liberté de discussion : tolérance qui devient assez rare aujourd'hui.

Ami des lettres et des arts, il protégea de tous ses moyens l'instruction publique; il avait depuis long-tems établi à Rœux une école à ses frais. Dès l'année 1816, il avait conçu le projet de réorganiser l'académie d'Arras: ses démarches actives ne contribuèrent pas peu à l'établissement de la Société royale qui fut instituée en 1817. Il peut être considéré comme l'un de ses fondateurs, et fut un de ses premiers membres.

Dans la haute position d'influence où il fut

souvent placé, son obligeance naturelle ne fut jamais invoquée en vain ; c'est dire assez qu'il rendit beaucoup de services particuliers.

Retiré depuis quatre ans des affaires publiques, il partageait son tems entre l'étude et l'horticulture ; le soin des fleurs servait pour lui de délassement aux travaux de l'esprit. Il travaillait à un ouvrage de métaphysique sur l'alliance de la religion et de la philosophie, lorsque le fléau asiatique qui moissonne les populations vint le surprendre. Doué d'une forte constitution, il lutta quelques jours contre la maladie, mais la providence en avait marqué le terme fatal. M. Leroux-Duchatelet vit les approches de la mort avec le calme d'une conscience pure, avec la résignation du chrétien. Il fut enlevé à sa famille, à ses amis, le 19 octobre 1834.

Services, vertus, qualités sociales, tout est allé s'éteindre dans cette sombre nuit où dorment les mortels vulgaires, mais tant de titres à l'estime et à la reconnaissance publiques sauveront sa mémoire de l'oubli.

Long-tems aussi les larmes de l'amitié arroseront sa tombe, et rendront hommage à sa cendre inanimée.

Finis vitæ ejus nobis luctuosus, amicis tristis, extraneis etiam non sine curâ fuit. (Tacite, agricola XLIII.)

RAPPORT

SUR LA CHARRUE-SEMOIR

DE FÈVEROLLES,

PRÉSENTÉE PAR LE Sr PIERRE, CHARRON D'OURTON,

(Arrondissement de Béthune.)

A LA SOCIÉTÉ ROYALE D'ARRAS,

Par M. Léon D'HERLINCOURT, membre résidant.

MESSIEURS,

M. Pierre a adapté à un binot ordinaire une boîte qui contient et laisse tomber sur son passage les graines dont l'écoulement est réglé par un mécanisme ainsi construit :

Un cylindre de deux pouces de large traversé par un essieu en fer, est enfermé dans la boîte pour y tourner, il est garni de trous ou godets qui traversant la semence, se remplissent de un ou deux grains qu'ils conservent dans leur révolution, parce qu'un cuir mobile, en forme de langue, frotte sur ce cylindre, le laissant

tourner à l'aise, mais empêchant par sa légère pression, que les réservoirs ne se vident avant d'arriver à l'orifice d'un tube en fer blanc qui les reçoit et les laisse tomber derrière le talon du binot et par conséquent dans le fond du sillon. Une poulie traversée, hors de la boîte, par l'essieu en fer du cylindre, reçoit dans sa gorge un cuir ou une chaîne sans fin qui lui communique l'impulsion à elle donnée dans une autre gorge pratiquée au moyen d'une roue d'avant train.

Un deuxième cylindre mû de la même manière, dans un second compartiment de la boîte, est disposé au moyen de godets plus petits et d'un tube plus étroit pour semer des graines rondes plus fines, telles que pois, vesces, lentilles, etc., etc.

Cette découverte montre de bonnes idées et d'heureuses inspirations chez un charron de campagne qui, il faut le croire, n'a probablement jamais entendu parler de la charrue déjà très usitée de M. Amos, pour semer les fèves et autres gros fourrages. Cette dernière a sur le binot de M. Pierre toute la supériorité d'un instrument aratoire dès long-tems éprouvé, supériorité qui lui fera toujours donner la préférence dans la pratique. Leur comparaison fait apercevoir de graves inconvéniens dans celui que nous avons examiné.

Je signalerai d'abord l'augmentation de tirage qui doit résulter de l'avant-train et du mouvement qu'il doit communiquer au cylindre, en second lieu le peu d'économie qu'il y a pour la graine. Le diamètre des poulies devait être calculé pour laisser aller moins de graine à la fois, et les tuyaux de fer blanc disposés de manière à ne pas la déposer jusqu'au fond du sillon où elle est piétinée et enfoncée par les chevaux, surtout quand la terre est humide.

Enfin chaque raie devant être recouverte par celle qui lui est contiguë pour la régularité du travail, le binot doit fonctionner tantôt comme semoir, tantôt comme binot simple, travail sujet à erreur et surtout trop long, si l'on pense que deux bons chevaux au binot refendent tout au plus 56 ares (6 coupes) par jour.

Auparavant, la terre doit avoir été retournée au brabant, le travail est donc double, aussi est-ce au brabant que M. Amos a adapté son semoir, de sorte qu'il ne fait qu'un seul labour qui est bien suffisant pour cette culture.

Le Semoir de M. Mathieu-Dombasle, en brouette, mené par un homme seul sans cheval, sème par jour un hectare et demi à 18 pouces de distance. Il faudrait presque trois jours pour en semer autant avec le binot de M. Pierre, d'Ourton, qui occupe un homme et deux forts chevaux.

Je ne trouve donc dans son emploi aucune économie ni pour la graine, ni pour le temps, ni pour le prix du travail.

Ma critique pourra vous paraître sévère, mais j'ai pensé que le premier devoir du rapporteur de la commission était de parler avec franchise et vérité pour justifier la confiance dont il était honoré. Je terminerai en vous proposant de voter des remerciements à M. Pierre de la communication qu'il vous a faite, et l'inviter à continuer avec vous des relations qui en nous faisant connaître ses progrès et ses inspirations tourneront au profit de l'agriculture que nous aimons à encourager autant qu'il est en nous.

Que son premier essai nous soit d'un heureux augure, il est appelé à justifier nos espérances par de nouveaux perfectionnements dans les instrumens aratoires.

NOMS DES AUTEURS

QUI ONT OBTENU AU CONCOURS DES MENTIONS HONORABLES.

La Société a décerné une mention honorable à M. Duhem, docteur en médecine à Douai, pour son éloge de Manuel.

Elle a aussi accordé une mention honorable à M. Marle, secrétaire-perpétuel de la Société d'agriculture du Bas-Rhin, auteur du poëme intitulé : *La poésie française au* 19^e^ *siècle.*

PROGRAMME

DES SUJETS DE PRIX,

POUR ÊTRE DÉCERNÉS EN 1835.

L'Académie d'Arras propose pour prix à décerner en 1835, les sujets suivans :

1er SUJET. — AGRICULTURE.

Quele seraient, dans l'arrondissement de St.-Pol, les moyens de supprimer les jachères et de substituer avec avantage à la culture par sole la culture alternée avec introduction de prairie artificielle ?

Quels obstacles cette contrée oppose-t-elle à cette amélioration ?

Prix : Une médaille de 200 francs.

2me SUJET. — LÉGISLATION.

Indiquer les bases d'une législation spéciale sur les remplacemens militaires, *qui concilie à la fois la sécurité des pères de famille, l'organisation de l'armée et les intérêts des vieux soldats.*

Prix : Une médaille de 200 francs.

3me SUJET. — ÉCONOMIE PUBLIQUE.

L'Académie remet au concours le sujet de prix suivant :

Discuter le résultat probable des expériences tentées récemment à Londres et à Paris pour le transport des marchandises et des voyageurs au moyen de machines locomotives circulant sur les routes ordinaires.

Déterminer l'influence que ce résultat doit exercer sur l'exécution des chemins de fer :

Prix : Une médaille de 300 francs.

4me SUJET. — POÉSIE.

La sœur du prisonnier. Silvio Pellico, emprisonné au Spielberg avec Maroncelli, apprend par une gazette introduite clandestinement dans son cachot, que la plus jeune de ses sœurs, Maria Angiola, vient de prendre le voile à

Turin. Maroncelli compose à ce sujet un poëme qu'il grave avec un morceau de verre sur les murs du cachot ; mais la crainte de compromettre le geôlier lui fait effacer ses vers, et il ne lui en reste rien dans la mémoire.

Le but du concours est de reproduire ce poëme sur les inspirations qu'a dû avoir Maroncelli d'après la situation et les idées exprimées par Silvio Pellico dans ses mémoires, traduction de M. Delatour, tome 2, pages 109, 110, 111.

Prix : Une médaille de 200 francs.

5me SUJET. — UTILITÉ LOCALE.

Quelle influence exercerait sur le commerce des grains dans le nord de la France, l'établissement d'une halle aux grains à Arras et quels seraient les moyens d'exécution.

Prix : Une médaille de 300 francs.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Encouragement de 100 *francs à la commune de l'arrondissement d'Arras qui dans le courant de l'année* 1835, *aura la première établi une école primaire selon le mode d'enseignement mutuel.*

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés au concours de 1835 devront être adressés franc de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras, et être parvenus avant le 1^er^ juillet, terme de rigueur.

Les concurrens ne se feront connaître ni directement ni indirectement; ils joindront à leurs ouvrages un billet cacheté qui contiendra leurs noms, prénoms, qualités et domicile, et qui indiquera extérieurement l'épigraphe mise en tête de l'ouvrage envoyé au concours, afin d'éviter toute erreur.

Aux termes des réglemens de l'Académie, on ne fera l'ouverture que des billets applicables aux ouvrages couronnés ou mentionnés honorablement, et elle aura lieu en séance publique; les autres billets seront brûlés sans être ouverts.

L'Académie ne rendra aucuns des ouvrages qui lui auront été adressés.

Les membres résidans et honoraires sont seuls exclus des concours.

HARBAVILLE, *président*

T. CORNILLE, *secrétaire perpétuel.*

Liste

DES MEMBRES RÉSIDANS,

COMPOSANT

La Société Royale d'Arras,

Au 1er Janvier 1835,

PAR ORDRE DE RÉCEPTION.

MM.

PRÉSIDENT.

HARBAVILLE, conseiller de préfecture.

CHANCELIER.

DUCHATEAU, docteur en médecine.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

CORNILLE, président du tribunal civil.

VICE-CHANCELIER.

LAMARLE, ingénr. au corps royal des ponts-et-chaussées.

ARCHIVISTE.

BILLET, avocat, membre du conseil général.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

BRÉGEAUT, pharmacien, professeur à l'école secondaire de médecine.

ARCHIVISTE ADJOINT.

COLIN (Maurice), négt., membre du conseil municipal.

MEMBRES RÉSIDANS.

Baron D'HERLINCOURT, propriétaire.
~~LETOMBE, architecte du département~~.
B. J. LALLART, propriétaire.
CRESPEL-DELLISSE, fabricant de sucre indigène.
THELLIER DE SARS, propriétaire.
LEDUCQ, juge de paix.
RAFFENEAU DE LILE, ingén. en chef des ponts-et chaus.
Léon D'HERLINCOURT, propriétaire.
DUDOUIT, maire d'Arras.
F. DE[illegible]ORGE, rédacteur en chef du Propagateur.
DASSO[illegible]ILLE, docteur en médecine.
LEDUC[illegible]avocat.
AUDIBERT, professeur.
CH. WARTELLE, propriétaire.
LUEZ, avocat.
LARZILIÈRE, professeur.
THIBAUT, avoué.
SERVATIUS, colonel de la gendarmerie.
ESNAULT, propriétaire, membre du conseil municipal.
DORLINCOURT, jeune, avocat.

Table.

Pages.

Discours d'ouverture..... 1.
Rapport sur le concours de Poésie de 1834..... 10.
Mirabeau (poëme)..... 47.
Rapport sur les moyens d'employer l'armée à exécuter des travaux d'utilité publique..... 65.
Réforme industrielle de l'armée française..... 83.
Rapport sur le concours d'industrie..... 113.
Rapport sur le concours de l'éloge de Manuel..... 122.
Eloge de Manuel..... 139.
De l'influence de la lune sur la parturition..... 173.
Notice nécrologique sur M. Leroux-Duchatelet, ancien député..... 176.
Rapport sur la charrue-semoir de féverolles..... 182.
Noms des auteurs qui ont obtenu au concours des mentions honorables..... 186.
Programme des sujets de prix pour être décernés en 1835..... 187.
Liste des membres résidans composant la Société royale d'Arras..... 191.

Arras, J. Degeorge, imprimeur.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00697 7918